Plus de 4 000 morts dans un séisme au nord de l'Afghanistan

LE MONDE ÉCONOMIE

■ L'hégémonie américaine
■ Immobilier : 2 pages d'annonces

Part de marché du dollar en %
COMMERCE MONDIAL
■ DOLLAR ■ YEN ■ D.M. AUTRES

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16497 – 7,50 F – MARDI 10 FÉVRIER 1998 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Corse : l'hypothèse d'un crime mafieux

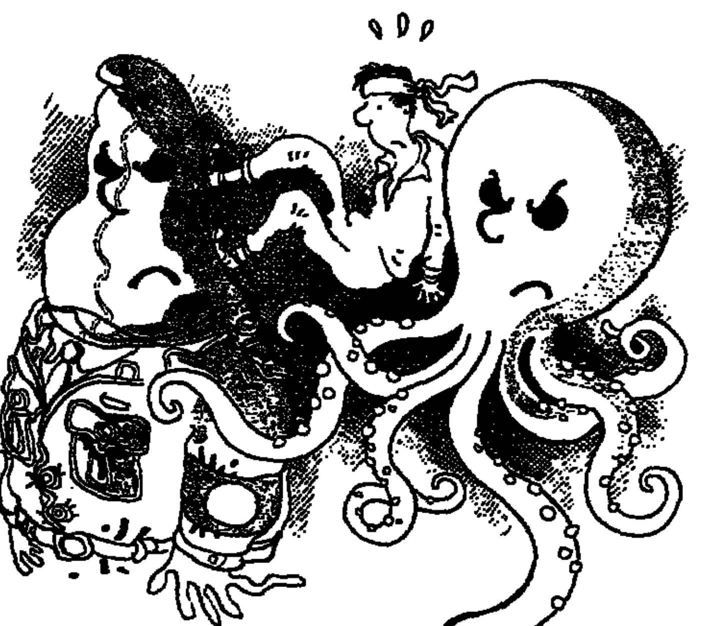
● Policiers et politiques prennent au sérieux la piste mafieuse dans l'assassinat de Claude Erignac
● Deux décisions du préfet de région, concernant Bonifacio et Ajaccio, étayent cette hypothèse
● M. Chirac préside, en compagnie de M. Jospin, la cérémonie d'hommage officiel

« DÉRIVE mafieuse », « pratiques mafieuses » : politiques et responsables du maintien de l'ordre, en Corse et sur le continent, accordent crédit à l'hypothèse mafieuse pour expliquer l'assassinat, vendredi 6 février à Ajaccio, de Claude Erignac. Deux actes décisifs du préfet de région pourraient permettre d'étayer cette hypothèse. Il s'était opposé, en 1996, à des tentatives de rachat de la citadelle de Bonifacio (Corse-du-Sud), s'inquiétant de l'origine douteuse de capitaux destinés à transformer cette caserne en résidence hôtelière. Un rapport de la DPSD (direction de la protection et de la sécurité de la défense, ex-sécurité militaire) désignait une personnalité, qu'elle disait liée à une mafia italienne, dans un autre projet de rachat du site militaire. Plus récemment, le préfet Erignac s'était également opposé à l'augmentation du nombre de machines à sous au casino d'Ajaccio.

Les policiers chargés de l'enquête s'intéressent aussi à la piste, qui n'est pas incompatible avec la précédente, du mystérieux groupe Sampieru. Ce groupe avait revendiqué une attaque contre la gendarmerie de Pietrosella au cours de laquelle avait été volé le pistolet Beretta retrouvé à proximité du lieu de l'assassinat. Lundi matin, la police a procédé à une vague d'interpellations – une dizaine – qui semblent viser ce groupe. Un dirigeant nationaliste corse, Marcel Lorenzoni, a été interpellé lundi matin par des policiers du RAID.

L'assassinat du préfet de Corse Claude Erignac a, en outre, été revendiqué lundi matin à Ajaccio dans un communiqué non signé mais authentifié, parvenu à la presse locale. Il l'est par la mention des références de fabrication du pistolet Beretta 9 mm.

Jacques Chirac devait présider, lundi après-midi à Ajaccio, en compagnie de Lionel Jospin, une cérémonie en hommage au préfet assassiné.



Lire pages 6, 7 et 34 et notre éditorial page 19

Un trop petit quart d'heure qui n'a duré que vingt-cinq minutes

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Il n'y a pas un bruit, pas un mouvement. Les voitures sont arrêtées. Le cours Napoléon se fige sous une lumière blanche. Un bon millier de personnes se sont rassemblées devant la préfecture d'Ajaccio, lundi 9 février, à 10 heures. Les magasins ont tiré leurs grilles. Le drapeau tricolore est enserré dans un ruban noir.

La déception est grande : un quart heure d'« *île morte* », seulement quinze minutes pour rendre hommage à un homme et dire non à la violence. Les élus locaux sont peu nombreux. La colère des Corses est sourde. Alors, ce quart d'heure durera vingt, vingt-cinq minutes. Les hommes et les femmes présents sont tétanisés. Les regards s'échangent, puis peu à peu se tournent vers le sol. On entend un bruit de moto, une sirène d'ambulance. Les cloches sonnent le glas. Des avocats, en robe, pénètrent dans l'enceinte de la préfecture. Des fonctionnaires du Trésor, des agents d'EDF, de La Poste ont cessé le travail. Des mères de famille, des retraités, des femmes du comité de chômeurs sont là. Quelques minutes avant ce « *quart d'heure d'île morte* », des syndicalistes ont décidé d'organiser en commun, mercredi, une manifestation unitaire. Ils l'ont fait comme cela, sans hésiter. Pour eux, « *la riposte n'est pas à la hauteur* ». « *Si on n'arrive pas à mobiliser du monde, c'est à se taper la tête contre les murs.* »

Des professeurs ont délibérément séché les cours. A 8 heures, dans un couloir du lycée Lætitia-Bonaparte, un jeune enseignant en physique dénonce, face au proviseur, « *le caractère minimaliste de ce quart d'heure* » de recueillement. « *Nos hommes politiques se dédouanent, négligent totalement leurs devoirs, leurs responsabilités. Dans ces conditions, je vous annonce que je me mets en grève !* » Il se « *voyait mal* » faire cours comme si de rien n'était. Des lycéens partagent cette honte : « *C'est comme si on ne faisait rien.* » Mais, lundi après-midi, ils ne comptent pas venir écouter le président de la République : « *On ne peut pas, on a interro de philo.* » Christiane, enseignante et maire d'un petit village dans le Sud, a tenté d'exliquer à ses élèves de sixième qu'un seuil a été franchi. « *Si on ne dit rien maintenant, tout ce qui nous arrivera demain, nous l'aurons voulu. Pour nous-mêmes, c'est la confusion totale, on ne comprend plus grand-chose. On entend des mots tels que mafia. Ça fait peur, on ne sait pas ce que ça recouvre exactement. Ça trouble encore plus les esprits. On a besoin de vérité, de toute la vérité. Nous, les femmes, la prudence nous ne l'avons pas, car nous n'avons rien à perdre en politique.* »

D'autres femmes, rassemblées devant la préfecture, sont au bord de l'exaspération. « *Moi, si je dénonce ce que je sais, au mieux on m'attaque en diffamation. On en a marre de la logique affairiste, marre de voir les enquêtes délibérément bloquées,* dit l'une d'elles. *Et après, on nous joue du violon sur la démocratie.* » Quinze minutes, décidément, « *c'est honteux* ».

Dominique Le Guilledoux

La psychose de la Grande Dépression économique

EN PRONONÇANT à dix-huit reprises le mot « déflation » lors d'un discours, début janvier, le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a suscité un grand émoi dans les milieux économiques et financiers. Depuis, la question fait l'objet de discussions passionnées entre experts : l'économie mondiale est-elle soumise à des pressions déflationnistes, pressions que la crise monétaire et boursière en Asie du Sud-Est auraient encore accentuées ? La fin du XX[e] siècle sera-t-elle une répétition des années 30, risque-t-on d'assister prochainement à un enchaînement économique catastrophique marqué par une baisse simultanée et cumulative des prix, des revenus, de la demande, de la production, par une envolée du chômage et par une contraction de la masse monétaire ?

Au vu des performances économiques exceptionnelles des Etats-Unis et de la nette reprise observée sur le Vieux Continent, la peur de revivre la Grande Dépression paraît absurde. Outre-Atlantique, le miracle continue : déficit budgétaire et taux de chômage à leur plus bas niveau depuis vingt-quatre ans, croissance la plus élevée depuis neuf ans, Wall Street proche de ses sommets, rendements des emprunts d'Etat à leur plus bas niveau historique. Comment imaginer que l'économie américaine chute du jour au lendemain, de ce « *paradis retrouvé* », selon l'expression de Bruce Steinberg, analyste à la banque américaine Merrill Lynch, à l'*enfer déflationniste* ?

En Europe, la croissance s'accélère, la consommation intérieure et les investissements ayant enfin pris le relais des exportations. Dans l'ensemble de l'Union européenne, le produit intérieur brut (PIB) pourrait atteindre, selon les experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), près de 3 % en 1998, après 2,6 % en 1997 et 1,6 % en 1995. Nul signe de déflation, bien au contraire, dans ce panorama et dans ces pronostics. Ceux qui l'annoncent ne seraient-ils que des économistes en mal d'originalité ne poursuivant pas d'autre objectif – en prenant le contrepied des apparences et du consensus – que médiatique ? Sur quels arguments s'appuie le camp des déflationnistes ?

Pierre-Antoine Delhommais

Lire la suite page 19

■ Nagano : la neige sans les médailles

La neige tombe, les sportifs français aussi. Les Jeux olympiques de Nagano n'ont jusqu'alors apporté ni aux skieurs acrobatiques, ni aux surfeurs, ni aux biathlètes nationaux les médailles qu'ils attendaient. p. 24 et 25

MARTINEZ/REUTERS/MAXPPP

■ Députés européens en Algérie

La délégation de parlementaires européens en mission à Alger propose une enquête sur les réseaux islamistes dans l'Union. p. 3

■ FN : le chef perd la main

L'autorité de Jean-Marie Le Pen sur son parti s'affaiblit ; il semble se résigner à voir Bruno Mégret préparer sa succession. p. 8

■ Photographier et mourir au Vietnam

LARRY BURROWS/LIFE

Célèbres ou amateurs, 135 photographes sont morts au Vietnam, brûlés au feu de la guerre, entre 1950 et 1975. L'*exposition « Requiem », à Lausanne, leur rend hommage.* p. 29

■ Le village et sa poste

Les bureaux de poste, symboles du service public, sont un ultime rempart contre la désertification rurale. Ils cherchent à diversifier la gamme de leurs activités. p. 12

■ La ville en débat

Un sociologue, Michel Wieviorka, et un militant associatif, Pierre-Didier Tchetche-Apea, confrontent leurs conceptions respectives de la politique de la ville. p. 18

■ Wisconsin sur les rails européens

Cet opérateur américain de fret ferroviaire est entré sur le marché britannique et entend profiter de la déréglementation en Europe. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 210 - 7,50 F

Irak : l'Europe se divise sur le soutien à apporter aux Etats-Unis

DANS LA CAMPAGNE qu'ils mènent pour mobiliser leurs alliés contre l'Irak, les Etats-Unis ont enregistré, dimanche 8 février, une défaite, en Arabie saoudite, et une victoire, en Europe, obtenant un fort soutien de l'Allemagne. Le chancelier Helmut Kohl a indiqué qu'il se tiendrait aux côtés des Etats-Unis si la force devait être utilisée et qu'il mettrait les bases aériennes allemandes à la disposition de Washington. Le gouvernement Clinton a encore obtenu le soutien du Canada, des Pays-Bas et de la Pologne. L'Italie et la France se sont, en revanche, déclarées opposées à l'emploi de la force. En visite à Riyad, le secrétaire américain à la défense, William Cohen, n'a pu convaincre l'Arabie saoudite de la nécessité d'utiliser la force dans cette crise.

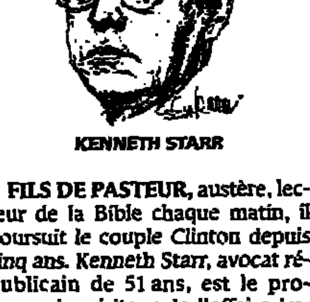
Lire page 2

Le printemps des bénévoles

ENVIRON dix millions de personnes participent, comme bénévoles, à la vie associative. Dans cet immense secteur, l'action sociale ne cesse de se développer. Les principales associations constatent une demande croissante et notent que de plus en plus de chômeurs ou de personnes en difficulté s'engagent dans des réseaux d'entraide. Le parrainage d'enfants à l'étranger mais aussi de jeunes en difficulté, de chômeurs ou de sans-papiers se développe. Le besoin d'engagement personnel, l'envie d'une participation concrète à de nouvelles solidarités sociales, est ainsi en train de remodeler profondément l'action associative.

Lire page 10

Cinq années d'inquisition



KENNETH STARR

FILS DE PASTEUR, austère, lecteur de la Bible chaque matin, il poursuit le couple Clinton depuis cinq ans. Kenneth Starr, avocat républicain de 51 ans, est le procureur-inquisiteur de l'affaire immobilière Whitewater et de l'affaire Monica Lewinsky. Pour certains, il est obsédé par la justice. Pour d'autres, il n'est que l'instrument d'une vendetta politique destinée à provoquer la chute du président américain.

Lire page 14

PROCHE-ORIENT Les Etats-Unis ont lancé un appel appuyé au soutien de l'Europe dans la crise irakienne lors de la 34e Conférence internationale sur la sécurité organisée les 7 et 8 février à Munich, en Allemagne. ● CET APPEL a été bien reçu par le chancelier allemand Helmut Kohl, qui a assuré Washington de son entière solidarité. ● CET ENGAGEMENT intervient alors que la France et la Russie s'efforcent de préserver les chances de parvenir à une solution diplomatique à propos de la crise qui oppose les Nations unies à l'Irak sur son désarmement. ● DANS LES TERRITOIRES palestiniens occupés, le bras-de-fer engagé par Saddam Hussein suscite la sympathie de la rue, même si l'Autorité palestinienne refuse de réitérer l'erreur de 1991, lorsque l'OLP s'était retrouvée isolée, y compris au sein du monde arabe, dans son soutien au dictateur irakien.

Les Etats-Unis veulent le soutien de l'Europe dans la crise avec l'Irak

L'épreuve de force engagée entre Washington et Bagdad à propos du désarmement divise les Européens. Alors que la France s'efforce de préserver les chances ténues d'un règlement diplomatique, l'Allemagne, après la Grande-Bretagne, s'engage derrière l'Amérique

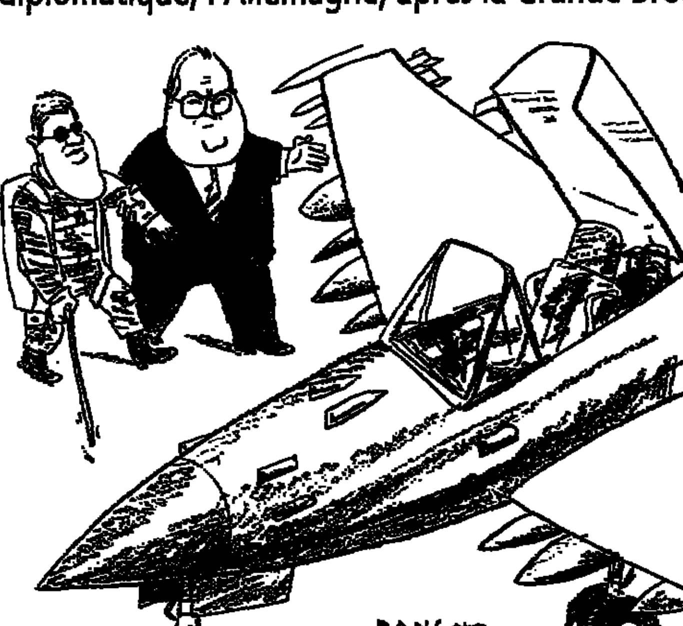
MUNICH
de notre envoyé spécial

La 34e Conférence internationale sur la sécurité, connue sous le nom de *Wehrkunde*, qui se tient chaque année à Munich, a été l'occasion, samedi 7 et dimanche 8 février, pour une forte délégation américaine de lancer un appel appuyé à la solidarité occidentale dans la crise irakienne. Avec une franchise frisant la brutalité chez les membres du Congrès – démocrates comme républicains –, avec plus de diplomatie pour le secrétaire à la défense, William Cohen, tous ont expliqué à la centaine d'experts des questions stratégiques et militaires présents dans la capitale bavaroise que l'Europe ne pouvait éternellement compter avec l'appui des Etats-Unis si les Européens ne faisaient pas leur devoir quand Washington défend les valeurs de la communauté internationale sur d'autres continents.

Cet appel a été en partie entendu. Le chancelier Kohl a affirmé que *« nos amis américains méritent un appui politique total »* s'ils décident des frappes contre l'Irak. *« Bien que personne ne me l'ait demandé, nos bases aériennes sont à la disposition des Etats-Unis »*, a ajouté le chef du gouvernement de Bonn. Le gouvernement de Rome, en revanche, a indiqué qu'il n'autoriserait pas l'utilisation des bases situées en Italie. Il est vrai qu'un fort sentiment antiaméricain s'est manifesté en Italie après l'accident de Cavalese.

Pour Helmut Kohl, la solidarité allemande va de soi dans cette affaire, d'autant plus que les armes irakiennes pourraient un jour toucher Israël. Le chancelier n'en a pas moins regretté, à demi-mot, ne pas avoir été consulté par les Américains. Lors de sa récente tournée des capitales européennes, la secrétaire d'Etat Madeleine Albright n'a pas jugé utile de s'arrêter à Bonn. Du côté allemand, on explique que l'appui de principe donné par le chef du gouvernement ne dispense pas les Américains d'informer leurs partenaires et que les *« détails »* doivent être encore discutés.

L'exposé des positions réciproques auquel se sont livrés William Cohen et son collègue Alain Richard, en marge de la conférence, n'a pas suffi à lever les *« incertitudes sur les limites de l'action militaire »*, selon l'expression du ministre français de la défense. *« Nous n'avons pas le même rôle. On continue de rechercher des solutions diplomatiques. On a fait des propositions auxquelles les Irakiens ont répondu, mais les contre-propositions irakiennes ne sont satisfaisantes ni pour les Etats-Unis ni pour la France. »* Le secrétaire américain à la défense a minimisé les divergences avec Paris, en déclarant qu'il ne voulait pas se prononcer à l'avance sur ce que serait l'attitude française en cas d'échec des efforts diplomatiques.



Les Etats-Unis n'ont en tout cas aucun souci à se faire sur l'attitude britannique. De retour de Washington, Tony Blair a laissé entendre qu'une action militaire serait difficile à éviter même si *« le Royaume-Uni veut, comme tout le monde, que cette crise soit résolue par la voie diplomatique »*. Mais, *« sans la force ou la menace de la force, il n'y aura pas de solution diplomatique »*, a affirmé à Munich son ministre de la défense, George Robertson, tandis que pour le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, *« le temps presse. En général, Saddam Hussein réagit quand l'ultimatum approche, il devrait comprendre que cet ultimatum est de plus en plus imminent »*.

RAPPEL À L'ORDRE

Une fois encore, les Européens se présentent en ordre dispersé et les Américains ont profité de la réunion de Munich pour leur adresser un véritable rappel à l'ordre, qui, au-delà de la crise avec l'Irak, englobait l'ensemble des relations transatlantiques, depuis l'élargissement de l'Alliance atlantique ou la présence en Bosnie jusqu'à la compétition des industries militaires. William Cohen a souligné que les Etats-Unis dépensaient de deux à trois fois plus que les Européens dans la recherche et l'achat de technologies avancées. Cette situation, a-il-dit, est incompatible avec l'accroissement des responsabilités réclamé par l'Europe. *« Un rôle plus important en matière de sécurité est lié à une augmentation des ressources*, a déclaré le secrétaire à la défense. *Mais nombreux en Europe sont ceux qui semblent détournés de cette tache, peut-être, en partie, parce qu'ils sont obnubilés par la future Union monétaire »*.

Les sénateurs et les hommes d'affaires ont enfoncé le clou. Si l'Europe n'a pas assez de moyens pour avoir sa propre industrie militaire, elle n'a qu'à acheter aux Etats-Unis, ont-ils dit en substance. En tout cas, elle ne doit pas penser que les Américains continueront à supporter l'essentiel du fardeau, qu'ils seront toujours prêts à défendre les valeurs et les intérêts communs en Europe et au-delà, tandis que la solidarité européenne serait confinée à l'Europe elle-même. *« Si l'Europe ne veut pas aider les Etats-Unis en Irak, en Iran et ailleurs, alors les Etats-Unis ne devraient pas dépenser ses propres ressources à aider l'Europe. »*

Le sénateur John McCain (républicain) a cru bon de préciser qu'il ne partageait pas cette opinion souvent entendue outre-Atlantique, mais, dans le contexte de la crise irakienne, ce rappel sonnait comme un avertissement. Le Congrès doit, dans les prochains mois, se prononcer à la fois sur l'élargissement de l'OTAN à la Hongrie, la Pologne et la République tchèque (là encore les Etats-Unis cherchent à faire supporter aux Européens de l'Ouest l'essentiel de la charge) et sur le maintien d'une présence militaire américaine en Bosnie. L'attitude de leurs alliés face à l'Irak risque de peser sur leurs décisions.

Daniel Vernet

Diplomates et militaires travaillent avec un égal sentiment d'urgence

QUAND les Etats-Unis et la Grande-Bretagne jugeront-ils que les chances de parvenir à une solution pacifique de la crise entre Bagdad et l'ONU ont été épuisées ? C'est la grande question qui se pose à propos de cette crise, qui entre, lundi 9 février, dans sa quatrième semaine. Aucun délai précis n'a été fixé à l'Irak pour qu'il se soumette à la résolution 687 des Nations unies, exigeant l'élimination de toutes ses armes de destruction massive. Ce qui renforce peut-être le président irakien, Saddam Hussein, dans sa conviction qu'il peut continuer de marchander le plus longtemps possible sa coopération avec les inspecteurs de l'ONU chargés de désarmer son pays.

Dimanche 8 février, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a déclaré que le délai était *« de l'ordre de semaines »*. Le Japon ayant souhaité qu'une *« trêve olympique »* soit respectée pendant la durée des Jeux d'hiver de Nagano, du 7 au 22 février, il s'est vu répondre par le président Bill Clinton que les Etats-Unis ne tiendraient compte que de leurs seuls *« intérêts stratégiques nationaux »*.

Une course est donc engagée entre les diplomates et les militaires pour résoudre la crise surgie – ou qui a plutôt rebondi – le 21 janvier à propos de l'inspection par la Commission spéciale de l'ONU (Unscom) des sites que l'Irak qualifie de *« présidentiels »*.

L'expression *« sites »* inclut les palais du président de la République et leur environnement. A titre comparatif, on pourrait dire qu'en France les sites incluraient, outre le palais de l'Elysée, l'esplanade des Invalides, la place de la Concorde, éventuellement les Grand et Petit Palais et les Tuileries. Bagdad en a dénombré huit, les Etats-Unis soixante-dix-huit. Bagdad ayant exigé, en novembre, que cette question soit différée jusqu'à la fin de négociations techniques sur le désarmement irakien en avril, le Conseil de sécurité a refusé tout moratoire et exigé que l'Irak se plie aux exigences des inspecteurs.

Il n'y a aucune différence de vues entre les quinze membres du Conseil de sécurité sur deux points : l'Unscom doit pouvoir inspecter autant de fois qu'elle le veut tous les lieux qu'elle juge utiles pour s'assurer du désarmement de Bagdad. Elle est la seule commission ad hoc chargée des inspections. Pour en persuader l'Irak, la Russie et la France lui ont fait des suggestions.

Les B-52 et les bombardiers furtifs arrivent

Les préparatifs militaires s'intensifient. Le secrétaire américain à la défense, William Cohen, a ordonné samedi l'envoi dans la région du Golfe de dix-neuf avions de combat et d'une trentaine d'appareils de soutien logistique qui iront rejoindre les forces américaines déjà sur place en cas d'intervention contre l'Irak. Un responsable du Pentagone a précisé qu'il s'agissait de six chasseurs bombardiers furtifs F-117, six bombardiers B-52, six chasseurs F-16 et un bombardier B-1B. Les F-117 se rendront au Koweït, les B-52 sur l'île de Diego Garcia dans l'océan Indien et les autres à Bahreïn. Ils porteront à 375 le nombre d'avions de l'US Air Force dans le Golfe et en mer d'Arabie. La plupart sont basés à bord de porte-avions, et certains en Arabie saoudite et au Koweït. Les Etats-Unis ont deux porte-avions dans le Golfe, l'*USS-Independence* et l'*USS-George-Washington*. Ils doivent être rejoints prochainement par le porte-hélicoptères *USS-Guam*. – *(Reuters.)*

Moscou, qui a menacé d'opposer son veto au Conseil de sécurité à tout projet de résolution prévoyant le recours à la force, a proposé à Bagdad que les inspecteurs de l'Unscom soient accompagnés sur les sites *« présidentiels »* par des représentants des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité. L'Irak a fait un pas en contre-proposant ou plutôt en réactivant une proposition déjà ancienne : une seule et unique visite des sites *« présidentiels »* serait faite par cinq représentants de chacun des quinze pays membres du Conseil de sécurité, et deux représentants de chacun des vingt et un membres de l'Unscom. L'offre a été rejetée parce qu'elle exclut l'Unscom en tant que telle et limite à une seule fois la visite des lieux *« sanctuarisés »* par Bagdad.

Les Irakiens ont ensuite suggéré que les visites, ou vérifications – ils ne parlent pas d'inspections – s'étalent sur un mois, au terme duquel, exigent-ils, l'embargo de l'ONU sera levé. Dimanche, ils ont accepté que le délai soit de deux mois, mais leur offre a été instantanément rejetée par les Etats-Unis. Moscou, qui visiblement n'arrive pas à faire avancer les choses, a proposé dimanche que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, aille à Bagdad.

PARIS PROPOSE L'« UNSCOM + »

La France craint que des frappes militaires n'aboutissent aux résultats exactement contraires de ceux escomptés, et notamment à l'expulsion de l'Unscom, laissant le champ libre à l'Irak pour se réarmer. Aussi Paris a-t-il suggéré à Bagdad une distinction entre les palais présidentiels et leur environnement. Cet environnement serait inspecté par les équipes de l'Unscom accompagnées de diplomates des cinq membres permanents du Conseil de sésurité – à Paris on appelle cette formule *« Unscom + »*. Quant aux palais présidentiels, ils seraient visités par des représentants des Cinq et un représentant de l'Unscom, en l'occurrence son chef, Richard Butler, *« en gants blancs »*.

Bagdad a accepté de réfléchir à cette formule, ce qui signifie qu'il serait prêt à admettre qu'aucun lieu ne peut être sanctuarisé et que l'Unscom est incontournable. Quant aux Etats-Unis, *« ils n'ont pas rejeté »* l'idée française, indique-t-on à Paris. Contrairement d'ailleurs aux précédentes crises entre l'Irak et l'ONU, les démarches de la France et de la Russie n'ont pas été critiquées par l'administration américaine ni par Londres, qui ont au contraire voulu donner *« toutes ses chances à la diplomatie »*, tout en exprimant leur scepticisme.

Le ministre turc des affaires étrangères, Ismail Cem, et le secrétaire général de la Ligue arabe, Ismat Abdel Meguid, ont eux aussi été à Bagdad pour tenter de convaincre le président Saddam Hussein de se plier aux exigences de l'ONU.

Les pays arabes souhaitent une solution diplomatique. Les Etats-Unis auraient surtout voulu garantir le soutien de l'Arabie saoudite à des frappes militaires, notamment parce qu'ils y disposent d'une base aérienne d'où partent les avions chargés de la surveillance du sud de l'Irak. Mais la position de Riyad est ambigüe. *« Nous n'aimons pas que l'Irak, en tant que peuple, soit frappé, mais nous disons à Saddam Hussein d'obéir aux résolutions de l'ONU »*, a déclaré dimanche le ministre saoudien de la défense, le prince Sultan.

Mouna Naïm

Les Palestiniens manifestent leur soutien au « peuple arabe irakien injustement agressé par l'Amérique »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Appréhension d'un côté, solidarité de l'autre. Comme en 1991 et comme si un processus de paix, il est vrai moribond, n'avait pas été lancé entre eux fin 1993, la crise irakienne trouve une nouvelle fois les Israéliens et les Palestiniens dans des camps politiques diamétralement opposés.

Dimanche, tandis que le ministre israélien de la défense Itzhak Mordehaï rencontrait son homologue américain, William Cohen, à Munich, pour essayer de coordonner la réponse militaire des deux pays en cas de conflit avec Bagdad, les différentes factions politiques palestiniennes, islamistes comprises, se mettaient d'accord à Ramallah pour organiser dans la semaine qui s'ouvre de nouvelles manifestations de solidarité avec *« le peuple arabe irakien injustement agressé par l'Amérique »*.

Isolé, affaibli et contesté, Yasser Arafat, qui ne tient pas à se mettre les Etats-Unis à dos en ce moment, s'est cependant gardé de répéter ce que Ziad Abou Amr, politologue et élu indépendant de l'Assemblée palestinienne, appelle *« l'erreur et les illusions de 1991 »*.

DÉFILÉ PRO-SADDAM HUSSEIN

Beaucoup de Palestiniens, croyant à un possible succès militaire irakien, avaient alors applaudi les Scud tirés par l'armée de Saddam Hussein sur Tel-Aviv et ses alentours, espérant qu'une victoire arabe leur apporte la libération. Plus grave, l'accolade donnée en pleine crise par Yasser Arafat au dictateur irakien, au grand dam des pays du Golfe, avait plongé l'OLP dans une crise financière sans précédent, et beaucoup de Palestiniens estiment aujourd'hui que c'est *« cette erreur »* et la nécessité de trouver une sortie à cette impasse qui a plongé la cause palestinienne dans *« le piège des accords d'Oslo »*.

Pas question, donc, de la réitérer. Cette fois-ci, le chef de l'OLP a certes envoyé l'un de ses diplomates à Bagdad pour *« encourager l'Irak à respecter les résolutions des Nations unies »*, mais, s'il a rappelé le 6 février à Madrid qu'*« Israël viole, lui, impunément, toutes les résolutions des Nations unies depuis trente ans »*, il s'est gardé d'aller plus loin. Les factions palestiniennes, cependant, n'entendent pas rester muettes. Au cours du week-end déjà, et tandis que les Israéliens continuaient de patienter en grand nombre devant les centres de distribution de masques à gaz, les populations arabes occupées manifestaient en nombre croissant leur admiration pour Saddam Hussein, *« seul leader arabe qui ose tenir tête à l'alliance américano-sioniste »*.

A Gaza, Hébron, Ramallah et d'autres villes autonomes, plusieurs centaines de jeunes ont défilé ces derniers jours avec des pancartes en faveur de l'Irak et brûlé des drapeaux américains et israéliens. A Gaza, un marchand astucieux est en train d'amasser une petite fortune en vendant de grandes affiches représentant le dictateur irakien en grand uniforme. Samedi, à la sortie de Bethléem, un petit millier de manifestants s'en sont pris à coups de pierres et de bouteilles vides aux soldats israéliens qui campent aux portes des enclaves autonomes. L'armée a tiré des balles caoutchoutées qui ont fait quatorze blessés, dont trois cameramen de presse et deux policiers palestiniens qui tentaient d'empêcher les jeunes d'approcher trop près la ligne de démarcation. La veille au soir, à Gaza, alors que l'armée détruisait deux logements palestiniens construits *« illégalement »*, c'est-à-dire trop près de l'une des seize colonies juives de ce petit territoire surpeuplé, soldats israéliens et palestiniens en étaient venus aux mains et certains avaient armé leurs fusils d'assaut. Quelques jours plus tôt, à la sortie de Bethléem, au cours d'une manifestation de jeunes organisée à la suite du *« suicide »* dans une prison israélienne d'un détenu palestinien, d'autres policiers de l'OLP avaient mis en joue un groupe de soldats israéliens qui pénétraient l'enclave autonome à la poursuite des jeteurs de pierres. Finalement, après un long moment de forte tension, réminiscence des affrontements armés qui avaient fait soixante-seize morts en septembre 1996, les soldats avaient fait demi-tour.

Patrice Claude

« Redynamiser » le partenariat euro-méditerranéen

Le président de la Commission européenne est en tournée au Proche-Orient. Après l'Egypte et Israël, Jacques Santer devait rencontrer, lundi 9 février, Yasser Arafat avant de se rendre en Jordanie, en Syrie et au Liban. L'objectif de cette mission est de relancer le partenariat euro-méditerranéen, mis à mal par le regain de tension israélo-arabe et de dire le mécontentement de l'Union européenne devant le blocage du processus de paix, tout en réclamant davantage de place pour l'Europe. La Commission a récemment rendu publique une communication critique pour Israël (*Le Monde* du 17 janvier). Selon M. Santer, l'impasse où se trouve le processus de paix *« contamine »* le partenariat euro-méditerranéen mis en œuvre depuis la conférence de Barcelone en 1995, qui concerne vingt-sept pays et dont le rôle est de renforcer la stabilité dans la région par des mesures de coopération. Le président de la Commission souhaite *« redynamiser »* l'exercice. *« C'est dans leur intérêt à tous »*, fait-il valoir. – *(Corresp.)*



La mission européenne en Algérie propose une enquête sur les réseaux islamistes dans l'Union

Alger refuse de discuter avec les eurodéputés des atteintes aux droits de l'homme dans le pays

Alors qu'au moins 10 personnes ont été tuées et 14 blessées, vendredi et samedi, dans des attentats, la délégation du Parlement européen a entamé, dimanche 8 février, sa mission d'information sur les violences en Algérie par une rencontre à Alger avec la commission des affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale. Il a été question de commissions d'enquête des deux côtés de la Méditerranée.

ALGER
de notre envoyé spécial

A l'issue d'une discussion de trois heures, les eurodéputés ont déclaré qu'ils étaient prêts à appuyer auprès des Quinze l'idée d'une commission internationale destinée à identifier les réseaux islamistes en Europe.

Abdelkader Hadjar, président de la commission algérienne, a, bien sûr, exprimé sa satisfaction : *« Pour la première fois, l'Europe accepte de discuter du terrorisme ; c'est un commencement très fructueux. »* Les autorités algériennes, convaincues que les maquis s'approvisionnent en armes et en argent en Europe, demandent depuis des mois aux pays européens d'intensifier la lutte contre les islamistes chez eux.

AUDITIONS

L'autre proposition de la délégation de Strasbourg a, à l'inverse, été fraîchement accueillie par ses interlocuteurs algériens. Les parlementaires ont soulevé en contrepartie la question d'une enquête internationale sur la situation en Algérie, sans la réclamer explicitement. Daniel Cohn-Bendit (Vert allemand) a estimé que les Algériens devaient *« répondre aux questions qui se posent »*. *« On doit pouvoir enquêter sur les tortures, les disparitions et les droits de l'homme »*, a-t-il déclaré.

La réponse est venue de la députée Noura Bougatoucha, membre du Rassemblement national démocratique (RND), le parti du président Liamine Zéroual : *« Il n'y a pas d'échange possible parce qu'on ne veut pas d'une commission d'enquête internationale. »*

Si l'organisation du programme pour lundi – rencontre avec les partis représentés à l'assemblée algérienne – et mardi – entretiens avec des représentants de la société civile – était réglée, il n'en va pas de même pour celui de mercredi, dernier jour en principe de la visite parlementaire.

Les eurodéputés ont décidé de louer une salle dans un grand hôtel algérois pour recevoir *« qui ils veulent »*. M. Cohn-Bendit a précisé toutefois qu'*« il n'était pas question d'entamer des discussions avec un parti interdit »* (allusion à l'ex-Front islamique du salut).

Selon une source proche de la délégation, les personnalités « auditionnées » seraient, notamment, des représentantes de l'Association des femmes démocrates, Sidi Saïd, secrétaire général du syndicat UGTA (Union générale des travailleurs algériens), M[e] Henri Tessier, l'archevêque d'Alger, et Abdelmadjid Meziane, président du Haut Conseil islamique.

Contrairement à la prudence de la « troïka » européenne (constituée des secrétaires d'Etat aux affaires étrangères du Royaume-Uni, de l'Autriche et du Luxembourg), qui s'était rendue les 19 et 20 janvier à Alger, la mission parlementaire ne veut pas limiter son objectif à *« écouter et comprendre »* comme elle l'avait annoncé à la veille de son départ. Visiblement, elle tente de discuter au fond avec les Algériens. N'étant pas porteuse d'un quelconque message officiel, elle estime avoir plus de marge de manœuvre.

« PAS DE TABOU »

C'est en tout cas l'appréciation d'André Soulier (UDF), président de la délégation : *« La différence fondamentale entre la "troïka" et nous, c'est qu'on ne peut pas craindre de parlementaires qu'ils s'ingèrent. Ils n'ont pas les moyens de le faire. Donc, pas de tabou dans les discussions. Nous voulons tout aborder, tout. »*

Néanmoins, pas plus que les Quinze, les eurodéputés ne pourront se rendre sur les lieux des massacres pour manifester leur solidarité avec les familles des victimes. Ce « privilège » a été réservé à la centaine de journalistes qui sont venus couvrir la mission parlementaire. Les autorités algériennes avaient prévu une visite dans la matinée de lundi à Sidi Hammed où des centaines de civils avaient été tués le 11 janvier.

Marcel Scotto

Une délégation de neuf membres

Le Parlement européen avait décidé le 18 septembre 1997 d'envoyer une délégation *ad hoc* en Algérie. Lors de son audition devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée de Strasbourg le 27 novembre, le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, avait donné son accord.

La mission européenne est composée de neuf députés, dont quatre Français : André Soulier (UDF, France), président ; Hannes Swoboda (social-démocrate, Autriche), vice-président ; Daniel Cohn-Bendit (Verts, Allemagne), rapporteur ; Anne André-Leonard (libérale, Belgique), Hélène Carrère d'Encausse (RPR, France) ; Mireille Elmalan (communiste, France) ; Jorge Hernandez-Mollar (démocrate-chrétien, Espagne), Yiannis Roubatis (socialiste, Grèce), André Scarbonchi (radical-socialiste, France).

L'Afrique réagit discrètement à la réforme de la coopération

Les Français expatriés manifestent leur inquiétude

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

La réforme du système français d'aide au développement est quasiment passée inaperçue en Afrique de l'Ouest. Seuls, les médias béninois s'en sont emparés, profitant de la polémique qui a éclaté entre le secrétaire d'Etat français à la coopération, Charles Josselin, et le premier ministre, Adrien Houngbedji.

Le week-end précédant la présentation du projet de réforme en conseil des ministres, M. Houngbedji s'était publiquement inquiété de voir la France se comporter *« comme si elle avait décidé de se replier »*. Mais il avait tenu ce discours non pas à l'intention de Béninois angoissés par la perspective de la disparition du secrétariat d'Etat à la coopération, mais à Paris, face aux militants du RPR réunis pour leurs assises.

En visite à Cotonou, M. Josselin s'est agacé de ce que le premier ministre, *« plutôt que d'accueillir un représentant du gouvernement français qui vient lui rendre visite, préfère, à la tribune d'un parti d'opposition, se livrer à des déclarations intempestives qui ne correspondent pas à la réalité »*.

Plus que le fond de la réaction du secrétaire d'Etat français, c'est la forme qui a déchaîné la presse béninoise. Comme beaucoup de ses confrères, le quotidien *Les Echos du jour* a estimé que *« M. Josselin se croyait en colonie »* mais pour ajouter que ce genre d'incident était la conséquence du *« triste spectacle de nos pleurs sur le sort du franc CFA et de nos jérémiades sur la réforme annoncée du ministère de la coopération »* et du *« refus systématique de nous prendre en charge et d'assumer notre destin »*.

En Côte-d'Ivoire, au Sénégal, les dirigeants politiques sont restés muets sur le sujet, mobilisés par les débats nationaux – agitation sociale à Abidjan, précampagne législative à Dakar. Dans la presse ivoirienne, seuls les titres gouvernementaux évoquent la réforme. L'éditorialiste de *Fraternité Matin* titre : « France, au revoir », et après avoir énuméré un certain nombre de griefs, accumulés depuis cinq ans, de la dévaluation du franc CFA au refus d'accueillir les Africains en France, finit par se féliciter de la fin de *« ce tête-à-tête parfois étouffant »*.

> Le nouveau dispositif apparaît comme un pas supplémentaire vers la fin d'un « tête-à-tête parfois étouffant »

Son confrère du quotidien *Ivoir'Soir* évoque les chefs d'Etat africains qui, comme Omar Bongo, n'acceptent pas que *« les nouveaux Africains n'entendent pas être des pleurnicheurs »*.

Finalement, c'est probablement dans les communautés françaises expatriées que l'on se préoccupe le plus des conséquences pratiques de la mise en place du nouveau dispositif. Dans les « pays du champ », la France est pour l'instant trois fois présente, à travers l'ambassade, la mission de coopération et la Caisse française de développement. On craint que la baisse constante des effectifs des coopérants ne soit encore accélérée par la disparition des missions de coopération, qui passeront sous l'autorité des ambassadeurs.

Thomas Sotinel

Les quatre Français enlevés au Tchad ont été libérés

LES QUATRE ressortissants français disparus mardi 3 février dans le sud du Tchad ont été retrouvés sains et saufs, dimanche, à l'aube, par les forces de sécurité, cinq jours après leur enlèvement par un mouvement politique sudiste jusqu'ici peu connu, l'Union des forces démocratiques (UFD). *« Aucune négociation n'a été menée avec les terroristes »*, a-t-on indiqué à N'Djamena, où les quatre Français sont arrivés dimanche après-midi, *« fatigués, mais en bonne santé »*.

Les quatre hommes, ramenés en avion à N'Djamena par les ministres tchadiens de l'intérieur et de la communication, Abdamane Salah et Haroun Kabadi, ont été conduits de l'aéroport à la résidence du président Idriss Déby, *qui les a officiellement remis* à l'ambassadeur de France, Alain du Boispéan. Marc Lutz, vingt-six ans, le coopérant aidant à la gestion d'une réserve animalière proche de Sahr, a brièvement indiqué à l'aéroport avoir été, comme son frère Jean-Michel, vingt-neuf ans, et leurs deux amis, *« bien traité »*, mais n'avoir eu *« que du riz et de l'eau »* à consommer pendant leurs cinq jours de détention dans une grotte du mont N'Djilim, à une centaine de kilomètres au sud de Sahr.

« UN PROBLÈME TCHADO-TCHADIEN »

Cette grotte se trouve près du village de Koïn dont est originaire le docteur Mahmout Nahor, président-fondateur de l'UFD, qui a revendiqué l'enlèvement. Selon M. Lutz, leurs cinq ravisseurs leur ont expliqué qu'ils les avaient *« pris en otage pour combattre le régime et prendre le pouvoir »*.

Les ravisseurs se sont enfuis à l'approche des forces de sécurité, sans qu'un coup de feu ne soit tiré, et *« la poursuite continue pour les retrouver »*, a précisé M. Kabadi. *« Il y a aussi des complices à N'Djamena, et nous allons les trouver rapidement »*, a-t-il ajouté.

De son côté, le président Idriss Déby a déclaré *« être très heureux que les otages soient libérés »*. *« C'est une bonne chose pour le gouvernement tchadien, le gouvernement français, ainsi que pour leurs familles »*, a-t-il poursuivi. *« Les auteurs et complices de l'enlèvement seront débusqués et traduits devant la justice »*, a affirmé le président, considérant que *« le docteur Nahor a un problème politique ; c'est un problème tchado-tchadien et les Français n'ont rien à y voir »*.

On signale toutefois de source autorisée à N'Djamena que l'attaché militaire de l'ambassade de France, le colonel Yannick Guilloux, allait être déclaré *persona non grata* dans les prochaines heures. Le colonel Guilloux connaissait bien le docteur Nahor, et celui-ci avait d'ailleurs précisé, dans sa lettre de revendications, *« vouloir négocier uniquement »* avec lui. – *(AFP.)*

La crise alimentaire provoque de nouvelles émeutes en Indonésie

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les « émeutes de la faim » se poursuivent en Indonésie. Djakarta tente de prendre des dispositions pour enrayer une crise alimentaire engendrée par une forte sécheresse et exacerbée par la déroute financière. Source principale d'un fort mécontentement, la flambée des prix – qui coïncide avec la mise à pied de centaines de milliers de salariés – provoque de violentes manifestations populaires.

Des émeutes provoquées par ces hausses ont fait un mort et causé d'importants dégâts, dimanche 8 février, dans l'île de Flores, à 2 200 kilomètres à l'est de Djakarta, selon des informations recueillies par l'AFP. La personne décédée a été victime d'un arrêt cardiaque, selon la version officielle.

MAGASINS PILLÉS

Des centaines de personnes d'origine chinoise vivant sur cette île se sont réfugiées auprès de la police pour se protéger des violences. La population s'en est systématiquement pris aux magasins des Indonésiens d'origine chinoise, qui ont été pillés et incendiés. La veille, dans la ville de Bima, située sur l'île de Sumbawa (petite Sunda), des milliers de gens avaient manifesté contre la flambée des prix, saccagés plusieurs magasins, incendiant au moins l'échoppe d'un Chinois.

Entre-temps, un peu partout dans l'archipel, ceux qui en ont les moyens ont tendance à stocker le riz, l'huile de cuisine ou le sucre en prévision de nouvelles hausses lorsque le gel des prix, imposé par le gouvernement, sera levé, en principe mercredi. Hausse des prix et difficultés de ravitaillement sont à l'origine, depuis quelques semaines, de violents incidents, notamment dans l'est de l'île de Java et à Sulawesi (Célèbes). Et ce, alors que le ministère indonésien de l'emploi estime que le nombre des chômeurs pourrait doubler en 1998, pour franchir la barre des huit millions d'individus. La tension est sensible, y compris dans la capitale, où la présence de l'armée a pour objet de dissuader toute explosion de violence. Plus de 20 000 soldats et policiers y ont été rassemblés, le 7 février, au cours d'une démonstration de force.

AIDE D'URGENCE

Pour tenter d'enrayer la crise alimentaire, Bulog, un organisme qui a le monopole du commerce du riz, a été autorisé, en décembre, à importer 2,5 millions de tonnes de riz, dont la production nationale a chuté de 3,5 %. Comme la récolte de février-mars 1998 est également victime du retard des pluies, Bulog a déjà reçu la permission d'importer 2,5 millions de tonnes de riz supplémentaires à compter du 1[er] avril, début la prochaine année fiscale.

Importer des céréales sans provoquer une hausse des prix implique de nouvelles subventions à la vente. La Banque mondiale négocie depuis la mi-janvier le financement par des donateurs étrangers, dont le Japon, une aide alimentaire d'urgence de 1 milliard de dollars.

Le maintien des prix à la vente fixés par Bulog pourrait, cependant, coûter le double. Bulog est un organisme qui, tout en conservant le monopole du riz, devait abandonner le 1[er] février ceux de la farine de blé et du sucre (importation et distribution) aux termes de l'accord passé le 15 janvier avec le FMI. L'Indonésie a importé, l'an dernier, 4 millions de tonnes de blé et plus de 1 million de tonnes de sucre.

Jean-Claude Pomonti

Des aviateurs singapouriens vont s'entraîner dans les Landes

UN ÉCHELON précurseur de l'armée de l'air singapourienne devrait s'installer, lundi 9 février, sur la base de Cazaux (Landes), à la suite d'un accord secret, qui date de fin 1997, entre la France et Singapour. Cet accord, qui est le premier du genre conclu par la France, prévoit la formation et l'entraînement des pilotes de combat singapouriens dans des conditions proches de celles d'une opération de guerre. Singapour n'a pas acquis d'avions de combat auprès de la France. Mais la ville-Etat doit lancer un appel d'offres pour l'achat de 40 à 100 avions de combat dans les trois à quatre années à venir. Le Rafale français se heurte à la concurrence du F-18EF et du F-16 Block 60 américains, du Sukhoï SU-35 russe et de l'Eurofighter EF-2000 britannico-germano-italo-espagnol.

A partir d'un escadron d'une vingtaine d'avions Super-Skyhawk d'origine américaine qui feront le déplacement, les Singapouriens, au nombre de quelque 250 pilotes et mécaniciens, viendront, l'été prochain, s'entraîner au tir, en grandeur réelle, à Cazaux. Le contrat, dont le montant n'est pas divulgué, concerne aussi, pour quelques années, les familles, soit 600 personnes au total. Un accord en discussion entre le colonel commandant la base et l'éducation nationale prévoit de scolariser sur place les jeunes Singapouriens. Il est prévu, de surcroît, que les pilotes singapouriens voleront à bord de Mirage 2000 français pour se familiariser avec les techniques de la guerre électronique.

C'est la première fois que la France signe un tel contrat de services à l'exportation en matière militaire. Les Landes offrent de larges zones inhabitées et réservées au tir réel de munitions de toutes sortes air-sol et air-air. En revanche, Singapour n'a pas d'espace aérien suffisant pour pratiquer de tels exercices. Le Rafale sera présenté lors du Salon international de Singapour, qui a lieu du 21 au 28 février. A cette occasion, l'armée de l'air française va détacher, en mars, un groupe de six Mirage 2000 qui participeront à une série d'exercices conjoints.

Jacques Isnard

Le bilan de la déforestation en Amazonie est accablant pour le gouvernement brésilien

L'arrivée de compagnies asiatiques renforce les exportations de bois exotiques

Au cours des trois dernières années, 47 220 km² de forêt amazonienne – une superficie supérieure à celle de la Suisse – ont été détruits au Brésil, selon le rapport sur la déforestation en Amazonie (qui couvre 5,1 millions de km², soit près de 60 % du territoire national) rendu public, lundi 26 janvier, par l'Institut national de recherches spatiales (INPE) de Sao José dos Campos, dans l'Etat de Sao Paulo.

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

« *Ce serait pour moi une profonde déception si les écologistes internationaux se mettaient à "papillonner" (sic) autour de ces données* », a déclaré, à l'occasion d'un point de presse, le ministre de l'environnement, Gustavo Krause, en commentant les chiffres sur la déforestation en Amazonie. Avec 47 220 km² de forêt amazonienne détruite, il reconnaissait, un peu plus tard, que, « *réellement, les chiffres* [de l'INPE] *ne sont pas confortables* »... Ils sont en fait accablants pour le gouvernement du président social-démocrate, Fernando Henrique Cardoso, en poste depuis le 1er janvier 1995.

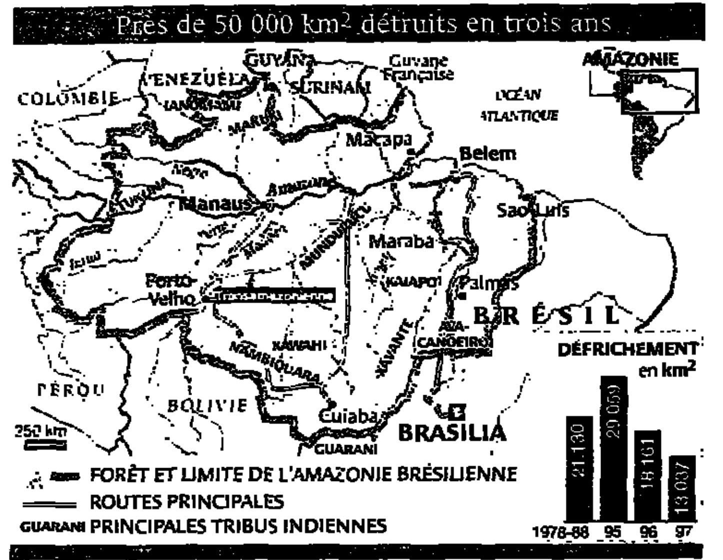
Le décryptage des photos transmises par le satellite Landsat révèle que la dévastation de l'Amazonie brésilienne a battu tous les records en 1995 avec 29 059 km² déboisés, davantage que pendant toute la décennie 1978-1988 (21 130 km²). Pressentant un déluge de critiques de la part des organisations de défense de l'environnement, les divers porte-parole du gouvernement s'évertuent désormais à mettre en exergue le ralentissement sensible des défrichements enregistré tant en 1996 (18 161 km²) qu'en 1997 (13 037 km², bilan encore provisoire). Selon l'INPE, 517 069 km² de forêt ont disparu en moins d'un demi-siècle du fait de la colonisation anarchique de la région.

L'assassinat par des propriétaires terriens – en décembre 1988 – de Chico Mendes, le leader syndical des *seringueiros* (récolteurs de latex des hévéas sauvages) d'Amazonie, avait pourtant amené les autorités brésiliennes à reconsidérer, sous la pression internationale, la politique de développement implantée dans le nord du pays durant la dictature militaire (1964-1985). La colonisation « *dans le sillage du bœuf* » a longtemps privilégié l'élevage extensif avide d'espace au détriment de l'exploitation artisanale des produits naturels.

COMPAGNIES FORESTIÈRES

Soucieux de redorer le blason national avant la tenue, en juin 1992 à Rio, du Sommet de la Terre, l'ancien président Fernando Collor, qui allait être destitue pour corruption trois mois plus tard, était pourtant parvenu à freiner le saccage en supprimant certaines incitations fiscales jusque-là accordées aux fermiers. Le répit aura été de courte durée.

Un autre rapport, divulgué en décembre 1997, par une commission spéciale de la Chambre fédérale des députés, démontre, si besoin en était, que la préservation de la plus grande forêt humide de la planète ne figure pas au nombre des priorités de l'actuel gouvernement. Le document souligne que 88 % des projets fédéraux de réforme agraire, lancés au cours des trente dernières années, ont eu pour cadre la frange meridionale de l'Amazonie où près de 400 000 familles de paysans ont hérité d'un lopin de terre, d'ailleurs souvent impropre à l'agriculture. Résultat de cette pratique toujours en vigueur : les colons abandonnés à leur sort s'empressent de vendre à vil prix aux scieries ou aux fabricants de charbon de bois les arbres leur appartenant.



Un nouveau péril, encore plus inquiétant, pointe à l'horizon : l'arrivée en force, ces dernières années, des compagnies forestières asiatiques qui contrôlent 70 % du commerce mondial des bois tropicaux. La japonaise Eidai (groupe Mitsubishi) et les firmes malaises WTK et Ribunan Hijau se sont déjà approprié, avec la bénédiction des politiciens locaux, d'immenses territoires, aussitôt surexploités au mépris de la législation brésilienne.

La commission de la Chambre fédérale dénonce, par ailleurs, l'invasion par des bûcherons au service des sociétés étrangères de 72 réserves indiennes. Après avoir pris pied en Amérique du Sud, via le Surinam et le Guyana, les compagnies asiatiques entendent, de toute évidence, tirer profit des carences de l'Etat brésilien : 275 agents de l'Ibama (l'institut de l'environnement) sont chargés de surveiller une étendue de forêt grande comme dix fois la France.

En six ans, les exportations brésiliennes de bois tropicaux ont quadruplé, passant de 2 % à 8 % des échanges mondiaux. En juin 1997, lors de la convention internationale sur les espèces menacées, organisée à Harare, au Zimbabwe, Brasilia a fait, sans états d'âme, cause commune avec les pays qui ont rejeté la proposition d'instituer un certificat garantissant l'origine écologiquement correcte des importations d'acajou, dont le Brésil est le principal producteur mondial.

Jean-Jacques Sévilla

Une flore de 56 000 espèces

Avec une flore englobant quelque 56 000 espèces (dont 3 850 n'existent que sur son territoire) et une faune toute aussi riche (premier rang mondial pour les mammifères, les poissons d'eau douce et les insectes, deuxième pour les amphibies, troisième pour les oiseaux et cinquième pour les reptiles), le Brésil recèle, selon une enquête récente de l'organisation non gouvernementale Conservation International, une biodiversité incomparable, qui n'en finit pas de surprendre les spécialistes.

En avril 1997, le Hollandais Marc Van Roosmalen, de l'Institut national de recherches d'Amazonie, a ainsi reçu des mains d'un paysan un singe adulte, jusqu'alors inconnu, ressemblant à un tamarin et ne pesant que 170 grammes. Le minuscule animal appartiendrait, selon les premières analyses, non pas à une nouvelle espèce, mais à un nouveau genre. Une découverte sans précédent au Brésil – si elle venait à être confirmée – depuis la fin du siècle dernier. L'Amazonie subit de plein fouet les activités prédatrices de l'homme. Entre 1958 et 1989, le nombre d'espèces vertébrées menacées d'extinction est passé de 58 à 80.

La surprenante « love story » de James et Margaret

LONDRES
de notre correspondant

Margaret Scargill épousera James Logan dans le courant de l'année. Le couple s'est rencontré dans le cabinet médical de Barnsley, dans le Yorkshire, où elle exerce la profession de docteur généraliste et lui est responsable de l'administration. A première vue, une banale « love story » de bureau dans une petite ville déshéritée du nord de l'Angleterre. Sauf que Margaret, trente-six ans, est la fille unique d'Arthur Scargill, le bouillant président du NUM (National Union of Mineworkers), le syndicat des mineurs. Et que son futur mari, âgé de quarante-deux ans, est l'ancien sous-directeur de la mine de Grimethorpe, fermée en 1992, malgré la campagne musclée du « *Roi Arthur* », comme les Britanniques appellent leur plus célèbre syndicaliste, contre cette décision. Au cours de ce conflit, une caméra de surveillance avait filmé Anne Scargill, épouse d'Arthur et mère de Margaret, en train de recouvrir de colle forte la serrure de la porte du bureau de James Logan.

Pour ajouter du piment, dans cette histoire, la réalité rejoint aussi la fiction. C'est en effet dans les installations désaffectées de Grimethorpe qu'a été tourné le film *Brassed Off* (*Les Virtuoses* d'après le titre français) qui raconte l'histoire d'amour dans une ville minière condamnée de deux membres d'une fanfare, un mineur de fond et une géomètre envoyée par British Coal pour fermer le site. Elle finit par démissionner de la direction pour épouser son joueur de contrebasse.

A l'instar de la grande grève de 1984-1985, cette mobilisation contre la fermeture de Grimethorpe s'était soldée par un échec cuisant du NUM. Grâce à son pétrole, à son gaz et au charbon importé moins cher, la Grande-Bretagne n'a plus besoin de ses « gueules noires ». Privatisée, l'industrie charbonnière n'emploie plus actuellement que 17 000 mineurs dans 24 mines. Relevant « *l'ironie morbide* » de cette union dans pareil contexte, un porte-parole du NUM a déclaré avec un surprenant art de la litote : « *Je suis sûr que ce n'est pas le genre de premier emploi dont rêvait Arthur pour son beau-fils* ». Pour sa part, oubliant sa rancune, Mme Scargill a confié : « *Quand Margaret nous a présenté James, le souvenir de l'incident de la colle a permis de briser la glace.* »

« La fille de Scargill va épouser l'ennemi » : comme l'indique le titre accrocheur du très conservateur *Daily Telegraph*, cette idylle revêt un aspect hautement symbolique dans ce pays où les divisions de classe, voire de caste, restent plus fortes qu'ailleurs sur le Vieux Continent. L'émergence au cours de la décennie 80 d'une classe moyenne, à laquelle appartient *de facto* Margaret Scargill de par son métier, a toutefois brisé la domination du couple « classes supérieures-syndicats » sur la vie politique et sociale. Pur produit de ce partage du pouvoir avec un establishment dont il était pourtant la bête noire, Arthur Scargill dirige aujourd'hui un syndicat qui compte moins de 10 000 adhérents. Rien n'illustre davantage sa marginalisation que le piètre score réalisé lors des dernières élections par son Socialist Labour Party, une formation dont l'objectif est de rassembler les déçus à gauche du « blairisme ».

Mais n'en déplaise au réalisateur de *Brassed Off*, le futur beau-père de James Logan n'est pas tout à fait typique de cette culture « fish and chips » anglaise. Lors de la grande grève des mineurs, un journal avait découvert dans l'arbre généalogique d'Arthur-le-Rouge plusieurs personnages illustres, dont un hobereau.

Marc Roche

Election présidentielle disputée à Chypre

LE PRÉSIDENT de la République de Chypre, Glafcos Cléridès, a été devancé d'une courte tête, dimanche 8 février, au premier tour des élections présidentielles chypriotes, par son principal adversaire, George Iacovou, ancien ministre des affaires étrangères, soutenu par le Parti progressiste (ex-communiste) et le Parti démocratique. Les deux responsables, qui ont obtenu respectivement 40,1 % et 40,6 % des voix, s'affronteront le 15 février pour un second tour.

Cette élection concerne les 450 000 Chypriotes de la partie grecque de l'île. Elle est dominée par la question de l'adhésion de Chypre à l'Union européenne et les discussions entre les deux communautés grecque et turque de l'île pour parvenir à un règlement politique qui mette fin à la division imposée depuis l'occupation de l'armée turque en 1974. Les Etats-Unis et l'Union européenne ont tenté ces derniers mois de relancer ces discussions, sans parvenir à des résultats tangibles. En décembre dernier, lors du Sommet de Luxembourg, les Européens ont cependant clairement fait comprendre aux parties concernées, la République de Chypre, mais aussi la Grèce et la Turquie, qu'il ne saurait y avoir d'adhésion de l'île à l'Union sans qu'une solution soit trouvée pour sortir de la crise.

Elu président en 1993, Glafcos Cléridès, soixante-dix-sept ans, a dominé ces dernières années la vie politique de l'île. Il est soutenu par le Rassemblement démocratique, qui a gagné de peu les élections législatives de 1996 devant le Parti progressiste (AKEL). Vieux routier des négociations intercommunautaires, il est accusé par son adversaire, de dix-sept ans son cadet, d'être prêt à faire trop de concessions aux Chypriotes turcs, qui réclament la création d'une fédération bicommunautaire et des garanties de sécurité pour accepter de sortir de la crise. MM. Cléridès et Iacovou ont nettement devancé les cinq autres candidats, dont celui du Parti socialiste EDEK, qui rassemble 10 % des voix.

H. de B.

Syrie : Hafez El Assad destitue son frère Rifaat El Assad

DAMAS. *Le président syrien Hafez El Assad a destitué son frère* Rifaat El Assad, qui était un des trois vices-présidents syriens nommés en 1984, a-t-on appris lundi de source officielle syrienne. Rifaat El Assad *a profité de la trajectoire politique de son frère*, à la tête de l'Etat syrien depuis 1971, pour atteindre les sommets de l'Etat. Il a été désavoué une première fois en 1984, accusé d'avoir *tenté de profiter de l'absence de Hafez El Assad, souffrant de pro*blèmes de santé, pour s'emparer du pouvoir. Privé du contrôle des forces paramilitaires des Détachements de la défense, il a alors *quitté la Syrie où il n'est durablement retourné qu'en 1992, et où il* est resté engagé dans de lucratives affaires. – *(AFP.)*

Un dissident revenu secrètement en Chine a été arrêté

PÉKIN. Revenu secrètement en Chine former un parti politique, Wang Bingzhang, un des dirigeants du mouvement dissident chinois aux Etats-Unis, a été arrêté, vendredi 6 février, selon ses proches. De nationalité américaine, Wang Bingzhang, cinquante ans, a été interpellé après une chasse à l'homme dans la province d'Anhui, dans le centre de la Chine, avec un autre dissident, Wang Tingjin, quelques jours avant une réunion secrète consacrée à la création d'une formation politique d'opposition. Cette organisation devait prendre le nom de « Parti de la Justice », selon un dissident vivant aux Etats-Unis. Wang Bingzhang, qui avait participé au mouvement du Mur de la démocratie (1979), était rentré en Chine en janvier en empruntant une autre identité. Deux autres dissidents chinois, Zhang Rujuan et Yang Qinheng, ont été arrêtés, dimanche 8 et lundi 9 février, à Shanghaï, a annoncé le Centre du mouvement démocratique en Chine, une association basée à Hongkong. – *(Reuters, AFP.)*

Peine de mort confirmée pour un journaliste iranien

TÉHÉRAN. *La Cour suprême iranienne a confirmé*, dimanche 8 février, la condamnation à la peine de mort prononcée contre le journaliste Morteza Firouzi, rédacteur en chef du journal *Iran News*, *accusé d'« espionnage ». Cette condamnation pourrait être* appliquée dans les prochains jours. Arrêté en mai 1997, le journaliste avait été condamné à mort en janvier. Professionel réputé, *proche des milieux conservateurs, Morteza Firouzi est à l'origine* de la création du journal *Iran News*, de langue anglaise, particulièrement lu dans les milieux diplomatiques de Téhéran. Amnesty international, la Ligue française des droits de l'homme et Reporters sans frontières ont protesté contre cette condamnation. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ALLEMAGNE : dans une démarche sans précédent**, cent-cinquante-cinq professeurs d'économie allemands – liste incluant certains des plus grands noms de la profession – publient un appel réclamant un report de deux ans de l'entrée en vigueur de l'euro du fait de conditions économiques qu'ils jugent aujourd'hui « *les plus inappropriées* ». L'information figurait, lundi 9 février, à la « Une » du *Financial Times* ; l'appel est aussi publié par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. La liste des professeurs est accessible sur Internet.

■ **ALGÉRIE : Human Rights Watch**, l'organisation américaine de défense des droits de l'homme, a accusé, dans un rapport publié dimanche 8 février, les autorités algériennes d'être responsables de plusieurs centaines de disparitions en Algérie. Le rapport cite des noms et des témoignages de familles ayant tenté de localiser un parent disparu, souvent arrêté la nuit par des hommes ne présentant en général aucune identification. – *(AFP.)*

■ **JAPON : un maire favorable à la construction d'un héliport militaire américain**, en échange de la fermeture de la base de Futenna, a été élu dimanche 8 février à Nago, dans la préfecture d'Okinawa. Tateo Kishimoto, cinquante-quatre ans, était soutenu par le Parti libéral démocrate au pouvoir. Le projet d'héliport est la contre-partie offerte aux Etats-Unis par Tokyo à la fermeture de la base de Futenna dans le cadre de l'accord de révision de l'alliance militaire américano-nippone conclu en avril 1996. – *(Reuters.)*

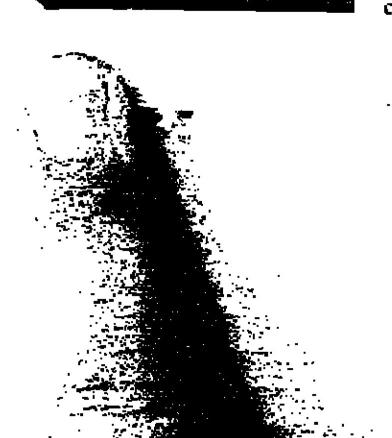
■ **AFGHANISTAN : deux répliques du séisme** qui a frappé le *nord de l'Afghanistan ont fait, samedi 7 et dimanche 8 février*, au moins 250 morts supplémentaires, a déclaré un porte-parole de l'ambassade d'Afghanistan au Tadjikistan. Le tremblement de *terre, qui avait secoué mercredi 4 février, la province de Takhar*, au nord-est du pays, a tué au moins 3 330 personnes, dénombrées par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) – *(AFP.)*

Un plan de sauvetage du secteur financier japonais a été adopté

TOKYO. La Chambre basse de la Diète (Parlement) a adopté, samedi 7 février, un plan massif de soutien du secteur financier japonais. L'effort que l'Etat est prêt à consentir en faveur des banques de l'Archipel pourra atteindre un chiffre sans précédent de 30 000 milliards de yen, soit environ 1 450 milliards de francs. L'opposition n'a pas su faire entendre son hostilité à ce plan, destiné à accélérer la restructuration du secteur bancaire et à augmenter les capacités de prêt des banques. Il tombe pourtant à point nommé, compte tenu de l'état alarmant de l'économie nippone. Les instances dirigeantes du Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir s'inquiètent de la gravité de la situation et réclament un changement plus net dans la politique économique du gouvernement de Ryutaro Hashimoto – *(Bloomberg.)*







...fez El Assad destitue ...Rifaat El Assad

... syrien Hafez El Assad a destitué son frère ... était un des trois vices-présidents syriens ... a-t-on appris lundi de source officielle syrienne. ... de la trajectoire politique de son frère, à ... depuis 1971, pour atteindre les sommets de ... une première fois en 1984, accusé d'avoir ... l'absence de Hafez El Assad, souffrant de pro... pour s'emparer du pouvoir. Privé du contrôle des ... des Détachements de la défense, il a alors ... n'est durablement retourné qu'en 199..., et où il ... de lucratives affaires. – (AFP.)

...ent revenu secrètement ... a été arrêté

... secrètement en Chine former un parti politique, ... un des dirigeants du mouvement dissident ... a été arrêté, vendredi 6 février, selon ses ... américaine. Wang Bingzhang, cinquante ... après une chasse à l'homme dans la province ... de la Chine, avec un autre dissident, Wang ... avant une réunion secrète consacrée à la ... politique d'opposition. Cette organisa... le nom de « Parti de la Justice », selon un dis... Etats-Unis. Wang Bingzhang, qui avait participé ... de la démocratie (1979), était rentré en ... en empruntant une autre identité. Deux autres ... Zhang Rujuan et Yang Quiheng, ont été arrêtés ... 9 février, à Shanghai, a annoncé le Centre du ... démocratique en Chine, une association basée à ... (AFP.)

...mort confirmée ... journaliste iranien

... de sauvetage du secteur ... japonais a été adopté

Le contrôle sanitaire des viandes américaines souffre de graves lacunes

Un rapport établi par Bruxelles est accablant

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

La Commission européenne a effectué une étude qui démontre les graves insuffisances du contrôle sanitaire des viandes aux Etats-Unis. Elle conforte Bruxelles dans le conflit qui l'oppose à Washington devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à propos des viandes dites « aux hormones ».

Les observations de la Commission ont été transmises à la partie américaine, qui doit fournir une réponse. Elles figurent dans un document, signé de deux spécialistes d'endocrinologie et de pharmacologie, ainsi que d'un membre de la direction générale de la protection de la santé des consommateurs de la Commision européenne, qui fait la synthèse de la mission conduite du 3 au 13 novembre 1997 aux Etats-Unis. Cette dernière visait, pour l'essentiel, à obtenir un maximum d'informations sur le système en vigueur aux Etats-Unis pour contrôler les résidus chimiques de tous ordres pouvant être présents dans les différents produits d'origine animale destinés à l'alimentation humaine. L'éventail des investigations était très large, incluant les viandes rouges et blanches, le lait, les oeufs, les poissons d'élevage, le miel, etc. Il s'agissait encore d'établir des comparaisons avec le système en vigueur en Europe.

Outre-Atlantique, trois agences fédérales sont en charge de ces questions : la Food and Drug Administration (FDA), le département américain de l'agriculture (via la Food Savety and Inspection Service) et l'Environmental Protection Agency. En dépit du rôle central qu'elle joue dans les affaires sanitaires, la FDA n'a guère facilité le travail des enquêteurs européens, qui recommandent que cette agence soit étroitement associée aux futures négociations visant à l'amélioration du système américain de contrôle des résidus dans les aliments.

NOMBREUSES FAILLES

A la différence de l'Union européenne, où les échantillons animaux analysés sont prélevés dans les fermes, le programme national américain de recherche des résidus (NRP) se borne à collecter des échantillons dans les laboratoires. Le NRP n'est pas, en outre, habilité à rechercher une série de molécules essentielles d'un point de vue sanitaire. C'est le cas, entre autres, de la trenbolone (hormone utilisée pour accélérer la croissance des animaux). Les tests de recherche de zéranol et de mélengestrol ne sont plus en vigueur depuis plus de sept ans aux Etats-Unis. Le diéthylstilbestrol (ou DES, une hormone à fort potentiel cancérogène interdite des deux côtés de l'Atlantique) n'est plus recherché depuis 1991, de même que le chroramphénicol et les nitroimidazoles, produits dont l'usage est interdit. Au total, le NRP ne recherche que les résidus appartenant à trois familles de produits chimiques alors que, dans l'Union européenne, cette recherche porte sur dix-sept familles.

Les limites maximales autorisées pour les produits vétérinaires et les pesticides sont notablement plus élevées outre-Atlantique : vingt fois plus pour la tétracycline dans la viande bovine et cinq fois plus pour le DDT dans la graisse animale. *« Les sanctions en cas de résultats anormaux, qui sont en théorie du ressort de la FDA, semblent rarement appliquées »*, notent les auteurs du rapport.

Pour satisfaire aux demandes de l'Union européenne, qui refuse l'importation de viande d'animaux dont la croissance a été stimulée par des hormones, un « programme additionnel » a été mis en place aux Etats-Unis en 1989. Il vise en théorie à la recherche de substances qui n'étaient pas jusqu'alors recherchées. Mais, là encore, les failles sont nombreuses. Le département américain de l'agriculture s'étant toujours refusé depuis 1989 à réaliser lui-même ces analyses, cette recherche est financée par l'industrie de la viande. Les firmes qui exportent vers l'Union européenne doivent payer les analyses qui sont faites dans des laboratoires privés, eux aussi sous-équipés. Les échantillons sont prélevés sans le contrôle direct des inspecteurs officiels américains. Certaines substances (comme le chloramphénicol) interdites sur les deux continents ne sont pas recherchées.

Dans l'attente des réponses de Washington, on estime, à la Commission européenne, que la situation est suffisamment grave pour que soit interdite toute importation vers l'Europe de viandes fraîches et de volailles en provenance des Etats-Unis.

Jean-Yves Nau

Le traitement des farines animales

Treize pays n'appliquent pas la réglementation communautaire imposant un traitement thermique précis pour les farines animales, destiné à éliminer l'agent de la maladie de la « vache folle ». Tel est le bilan d'un rapport de la Commission européenne remis, début février, au Parlement européen. Seule la Finlande et, dans une moindre mesure, l'Allemagne respectent la directive européenne. Paris a fait part à Bruxelles de *« son intention »* d'appliquer prochainement cette directive européenne. Un cas de « vache folle » a, par ailleurs, été détecté pour la première fois en Haute-Savoie, portant à trente-trois le nombre de cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) recensés en France depuis 1990.

Branko Crvenkovski, premier ministre macédonien

« Un conflit armé au Kosovo aurait inévitablement des répercussions sur notre pays »

Alors que la situation continue, selon lui, de se dégrader au Kosovo, le premier minist re de l'« Ancienne République yougoslave de Macédoine » (Fyrom), Branko Crvenkovski, lance un appel à une *« action coordonnée »* de la communauté internationale visant à prévenir les risques d'affrontements entre Albanais et Serbes dans la province. M. Crvenkovski souligne qu'un conflit armé dans cette région aurait inévitablement des répercussions sur la Macédoine, qui comporte une importante minorité albanaise (25 à 40 % de la population selon les estimations).

« La Macédoine héberge une très forte minorité albanaise. Quel regard portez-vous sur l'évolution de la situation dans la province serbe du Kosovo, peuplée à 90 % d'Albanais et dont votre pays est frontalier ?

– Il est indéniable que la situation au Kosovo n'évolue pas dans la bonne direction. Les attaques contre la police et les attentats à la bombe sont de plus en plus fréquents. Cela prouve qu'il existe une structure qui organise tout ça. Ça ne peut pas être le fait de gens isolés. Cette attitude cause du tort aux Albanais eux-mêmes. Les deux parties, Serbes et Kosovars, campent sur leurs positions de départ qui sont opposées. S'ils ne font pas preuve de plus de souplesse, il est à craindre que cela ne dégénère.

– Les tentatives de médiation internationale ne peuvent-elles pas prévenir ce risque ?

– J'estime, d'une part, que la communauté internationale ne prend pas assez d'initiatives et, d'autre part, que ses propositions ne sont pas appropriées. Nous suivons de très près les propositions franco-allemandes. Nous savons que l'Italie essaie de jouer les intermédiaires, que la Grèce veut être un médiateur.

» Mais il faudrait qu'il existe un consensus international et une action coordonnée. La Bosnie aurait dû servir de leçon. Là-bas aussi, avant le conflit, il existait des initiatives individuelles. Or les dirigeants des Balkans ont perçu, chacun à leur façon, les différentes propositions. D'où le besoin, au Kosovo, d'initiatives communes et d'exercer des pressions sur Belgrade et sur les autorités albanaises du Kosovo.

– *Craignez-vous un risque de guerre ?*

– Il ne faut pas oublier que la crise en Yougoslavie a commencé au Kosovo. On ne peut pas non plus exclure qu'elle reprenne dans cette région. Cela dit, les risques de guerre dans les Balkans sont difficilement prévisibles. En 1990, qui s'attendait à une guerre en Slovénie, puis en Croatie et en Bosnie ? En ce moment, la situation est relativement calme en Bosnie, parce qu'il y a une présence militaire importante. Mais après ? De même, il était difficile de prévoir le niveau de déstabilisation en Albanie l'année dernière, ainsi que l'effondrement financier de la Bulgarie la même année.

– *Quelles conséquences cela aurait-il sur votre pays ?*

– Un conflit armé aurait inévitablement des répercussions sur la Macédoine, même si notre minorité [entre 25 et 40 % de la population selon les estimations] n'est pas directement impliquée. Sans être voisins de la Bosnie, les guerres dans l'ex-Yougoslavie ont eu des conséquences négatives pour nous. Brusquement, notre pays a été assimilé comme un pays à risques parce qu'appartenant à une région à risques. Sur le plan économique, nous avons été touchés par les sanctions décidées à l'égard de la Yougoslavie, notre partenaire avant guerre. Nous avons perdu notre débouché naturel sur l'Europe, et plus de 70 000 réfugiés bosniaques se sont installés dans notre pays ou y ont transité.

– Et concernant votre propre minorité albanaise ?

– Je ne suis pas inquiet sur l'évolution des relations interethniques en Macédoine. Albanais et Macédoniens ont une approche plus rationnelle de la question qu'au Kosovo, et il n'y a pas, ici, de dimension militaire au problème. La Macédoine est un pays atypique. Le principal parti albanais est associé au pouvoir depuis le premier jour de notre indépendance en 1991, même lorsque nous n'en avions pas besoin pour des raisons purement politiciennes. Il est normal que les Albanais aient prise sur les questions qui les concernent. L'un des trois vice-présidents de la République est albanais, de même que le vice-président du Parlement, les ministres du développement, des sciences, etc. Cela a développé un sentiment de confiance.

> « Je ne suis pas inquiet sur l'évolution des relations interethniques en Macédoine »

» Maintenant, il existe toujours des extrémistes d'un côté comme de l'autre, mais l'important est qu'ils sont assez marginaux. Il est sûr que toute minorité a peur de l'assimilation, tout comme la majorité nourrit des craintes sur la dissolution de son identité. Mais notre politique prend en compte les droits des minorités visant à une meilleure intégration. Par exemple, la question de l'enseignement n'est pas un sujet tabou. Nous confrontons nos opinions. Celle des Albanais qui considèrent qu'un enseignement complet, de l'école élémentaire à l'université, en albanais est un pas en avant pour la démocratie, et celle de la majorité des Macédoniens qui jugent qu'une telle attitude comporte le risque d'une « ghettoïsation » des Albanais. Mais nous en débattons librement, parce que nous considérons que cette question est normale et n'est pas inédite en Europe, sans dire, pour autant, que les questions interethniques sont définitivement résolues.

– Le mandat de la Force de prévention de l'ONU (Fordeprenu) expire fin août 1998 ; la Macédoine peut-elle se passer de la présence d'une telle force sur son territoire ?

– Nous réfléchissons à la période suivant le retrait de la Fordeprenu afin que le niveau de notre sécurité ne baisse pas. Il n'y a jamais eu plus de 1 300 hommes dans le cadre de cette force de paix, en moyenne ils étaient 700, et il n'y a pas d'armée assez forte pour corriger une mauvaise politique. Mais la présence de la Fordeprenu est symbolique pour la sécurité de notre pays. Elle stationne à la frontière du Kosovo, et son rôle n'est pas de défendre le pays, mais de dissuader d'éventuels agresseurs, de dire que la communauté internationale soutient l'intégrité territoriale de la Macédoine. »

Propos recueillis par Christophe Châtelot



CORSE Lundi 9 février au matin, *une dizaine de personnes ont été interpellées* par les policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat du préfet de Corse, Claude Erignac. Les enquêteurs visent les membres d'un petit groupe nationaliste connu sous le nom de Sampieru. Ils n'excluent pas que ce groupe puisse avoir agi pour le compte de personnes liées à la mafia. ● À DEUX REPRISES, le préfet Claude Erignac s'était opposé, en 1996 et 1997, à des investissements d'argent sale. Le premier projet concernait la vente d'une caserne de Bonifaccio ; le second concernait le souhait de la municipalité d'Ajaccio d'augmenter le nombre de machines à sous du casino municipal. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, le préfet Robert Broussard estime qu'il faut *« maintenir une pression maximale sur ceux qui agissent dans l'illégalité ».* *(Lire aussi notre éditorial page 19.)*

L'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac explore une piste mafieuse

Les policiers chargés des investigations n'excluent aucune hypothèse. Des « soldats perdus » du nationalisme corse pourraient avoir commis ce crime de leur propre initiative ou avoir été manipulés par des hommes proches de la mafia

AJACCIO
de nos envoyés spéciaux

Un vaste coup de filet a été mené sur Ajaccio et la Corse-du-sud, lundi 9 février au matin, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat qui a coûté la vie à Claude Erignac, le préfet de région, vendredi 6 février. Une dizaine de personnes ont été interpellées au cours de l'opération. Les enquêteurs n'ont pas pu trouver sur les lieux de perquisition tous les individus recherchés. Cette vague d'interpellations semble viser directement les membres d'une *mouvance nationaliste corse* à l'origine d'une série d'actions revendiquées sous le nom de Sampieru. Ce petit groupe nationaliste, composé de dissidents du FLNC canal historique et d'ancien du mouvement Resistenza, deux groupuscules clandestins, avait revendiqué l'attentat contre la gendarmerie de *Pietrosella* (Corse-du-Sud), le 6 septembre 1997, situé à trente kilomètres au sud d'Ajaccio.

C'est au cours de cette attaque que l'arme utilisée pour tuer le préfet Erignac, un pistolet Beretta 9 mm, avait été dérobée. Le commando, cinq hommes armés et cagoulés, avait pris en otage les gendarmes, de retour de patrouille, avant de dynamiter les locaux administratifs de la brigade. Les gendarmes avaient été, ensuite, baillonnés et abandonnés dans un champ sans leurs uniformes. Une autre arme avait également été volée mais elle n'a pas été retrouvée.

Ce groupe, en rupture de ban avec les principaux courants du nationalisme corse, avait également revendiqué deux autres actions contre un bâtiment de l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Strasbourg (Bas-Rhin) et un lieu public, dans la nuit du 10 au 11 novembre 1997, à Vichy (Allier). Sampieru s'était autodissous à la mi-janvier. *Une partie de ses militants* s'était regroupée autour de Marcel Lorenzoni, ancienne figure de A Cuncolta, au sein du Collectif de la nation. Cette formation s'était clairement prononcée contre le processus électoral et privilégiait un nationalisme radical. De source judiciaire, ce petit groupe d'hommes illustrerait *« la dérive brigadiste »* du mouvement nationaliste. Marcel Lorenzoni, ancien parachutiste, a été interpellé, lundi matin, par des policiers du RAID.

Cette orientation de l'enquête constitue une étape supplémentaire dans l'examen exhaustif des pistes explorées par les services de police. De source proche de l'enquête, on n'exclut pourtant pas la possibilité d'une manipulation destinée à mettre sur le compte des nationalistes, un assassinat dont les véritables motifs pourraient, en fait, être de nature mafieuse.

Ainsi, l'absence de toute trace sur l'arme déposée sans précipitation par les tueurs à proximité du corps de Claude Erignac semble désigner trop clairement la piste nationaliste. Les chiffres permettant de l'identifier n'ont par ailleurs pas été limés. La section anti-terroriste du parquet de Paris avait déjà été confrontée à un cas semblable lors du mitraillage de la résidence du journaliste de *Libération* Guy Benhamou. Un pistolet mitrailleur, de marque Uzi, avait été abandonné à dessein sur les lieux de l'attentat. Cette arme est régulièrement apparue dans le passé lors des actions attribuées à la branche armée du mouvement A Cuncolta, le FLNC Canal historique. L'enquête n'a pourtant jamais pu établir leur réelle implication.

Lundi matin, deux personnes étaient toujours en garde à vue, à *Ajaccio. Mais, de source proche de* l'enquête, on indiquait que cette hypothèse était refermée. Les charges qui pesaient sur Abdel et Mustapha, deux jeunes d'origine marocaine issus du quartier de Mezzavia, se sont amenuisées tout au long du week-end.

L'enquête semblait pourtant particulièrement bien engagée, après l'interpellation, vendredi soir, moins d'une heure après la mort de Claude Erignac, de trois jeunes gens, formellement identifiés, au moins pour l'un d'entre eux, par un témoin direct des faits. Il est un peu plus de 21 heures, lorsque le préfet dépose sa femme devant le cinéma-théâtre Le Kallyste, où se donne ce soir-là, un concert qui comporte notamment à son programme *La symphonie héroïque* de Ludwig van Beethoven. Claude Erignac poursuit sa route, le temps de trouver une place où garer son véhicule. Il vient d'entamer sa marche en direction du Kallyste, seul et sans escorte, comme à son habitude, puisqu'il refusait la présence à ses côtés d'un service de protection. Soudain, quatre détonations éclatent. Claude Erignac, abattu par derrière, s'effondre, face contre terre.

L'un des organisateurs du concert, qui a entendu les coups de feu, se précipite à l'extérieur de la salle où les premières notes de *La symphonie héroïque* ont déjà retenti. *« Il était allongé sur le sol*, raconte-t-il, *je ne l'ai pas tout de suite reconnu. J'ai juste vu qu'il avait le côté gauche du visage très abîmé. J'ai aussitôt composé le 17 pour alerter la police. Quelqu'un venait déjà de les appeler. »* Parmi les personnes qui se regroupent rapidement autour du corps de Claude Erignac, qui tient encore les clefs de sa voiture dans une main, nul n'a vu ce qui s'était passé exactement. Ce n'est pas le cas d'un jeune homme à quelques mètres de là. Lui aussi était venu au concert de musique classique. A l'extérieur du Kallyste, il attendait son amie, en retard. Il a assisté directement à l'assassinat. C'est lui qui va mettre la police sur la première piste, en décrivant deux hommes qui se sont enfuis à pied, après avoir tiré à quatre reprises.

Le témoin numéro un est en mesure de décrire les tueurs. *Malgré* un déguisement sommaire, ils sont aisément reconnaissables, notamment grâce à leurs vêtements, des jeans et des blousons de couleur sombre. Les policiers s'empressent de recueillir ce témoignage. Survient à cet instant, un véritable coup de théâtre. Alors qu'il est encore en conversation avec les enquêteurs, le témoin reconnaît à quelques mètres de là, ceux qu'il décrit comme les assassins. Ils sont *revenus sur les lieux où Claude Erignac* est mort. Ils sont aussitôt interpellés. La police a donc deux suspects, placés en garde à vue. Le troisième homme arrêté en leur compagnie est rapidement mis hors de cause.

Deux gardés à vue formellement identifiés par un témoin de bonne foi, l'arme du crime : les hommes de Roger Marion et de Demetrius Dragacci, les patrons de la 6e DCPJ et du SRPJ d'Ajaccio, sont en passe de boucler l'enquête en un temps record. Samedi soir, sans rien dévoiler des détails de l'enquête, Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, entouré de Bernard Gravet, le directeur central de la police judiciaire, et de Patrice Bergougnoux, le directeur-adjoint de son cabinet, ne cache pas une forme d'optimisme, déclarant notamment que la police est en possession de *« témoignages qui comportent une certaine force ».* Il ajoute cependant aussitôt que d'éventuelles arrestations ne mèneraient pas forcément *« aux véritables commanditaires »*, et que c'est eux qu'il faut rechercher en priorité.

Le scénario impeccable de l'élucidation-éclair de la mort du premier préfet assassiné en France depuis Jean Moulin, va pourtant se déliter au fil du week-end. Il y a d'abord la contre-expertise *réalisée par le* laboratoire de Marseille pour rechercher des traces de poudre laissées sur les deux gardés à vue par l'arme après les coups de feu. Cet examen sera négatif. Ils sont pourtant maintenus à la disposition de la police par Irène Stoller, le magistrat qui supervise la conduite de l'enquête, le temps de vérifier dans le détail leurs emplois du temps, vendredi dans la soirée.

Puis c'est au tour d'un de leurs *amis du quartier de Mezzavia où ils* résident, de les mettre hors de cause. Ce témoin retrouvé par France 2 s'appelle Hassan. Il affirme que Mustapha et Abdel, les deux gardés à vue, étaient en sa compagnie, vendredi soir vers 21 heures. A Paris, la tonalité du discours du ministre de l'intérieur a déjà changé. Il évoque à mots à peine couverts des origines mafieuses. *« On peut penser en effet qu'il y a un certain nombre d'intérêts économiques à l'arrière-plan de cette affaire »*, indique M. Chevènement, au cours d'un entretien télévisé. La nouvelle accélération de l'enquête en direction d'un groupuscule nationaliste, pourrait être à son tour une simple étape dans une enquête qui promet, au dire même des policiers, d'être *« complexe et longue »*.

Pascal Ceaux
et Jacques Follorou

Un projet d'attentat contre un préfet de police en 1987

Dans *Journal de bord d'un nationaliste corse* (l'Aube « Document », 1996), le livre qui retrace son itinéraire personnel *(Le Monde* du 12 juin 1996), Pierre Poggioli, fondateur de l'Accolta naziunale corsa (ANC) et l'un des anciens dirigeants du FLNC, indique que ce mouvement avait projeté un attentat contre le préfet de police en poste sur l'île de février 1987 à décembre 1988, Marcel Morin. Pierre Poggioli écrit : *« Le 24 novembre* [1987], *vingt-cinq nationalistes dont plusieurs femmes et enfants sont raflés à Ajaccio. La coordination ajaccienne du Front est chargée de placer la barre plus haut dans la riposte à la répression, et un attentat est programmé contre le préfet de police Morin, principal responsable de cette politique de provocation et de répression dans l'île. Nous hésitons entre* [un] *colonel* [de gendarmerie] *et lui. Nous le choisissons car sa fonction est plus " politique ". Une telle action devrait donner une audience internationale au problème corse et montrer que la répression ne démantèle pas le FLNC. Des repérages ont lieu, mais, pour différentes raisons, le commando ne peut mettre son projet à exécution. Morin quitte la Corse à temps. »*

Quand le préfet était aux prises avec des capitaux d'origine criminelle...

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Dénonçant une logique *« semi-mafieuse »* en Corse, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a livré, quelques heures après l'assassinat du préfet Claude Erignac, des éléments de contexte pour essayer de comprendre cet acte sans précédent. Le ministre désignait ainsi du doigt une certaine criminalité organisée, mêlant violence et affairisme.

Depuis son arrivée, début 1996, Claude Erignac, par son attitude conciliante et une réelle ouverture vers la population, semblait, pourtant, ne jamais avoir mis l'accent de son action sur la lutte contre la Mafia. De fait, le préfet Erignac privilégiait plutôt le dialogue avec toutes les corporations de l'île et s'était fait remarquer par son habileté à ne pas déclencher de réaction hostile au sein de la population malgré les dossiers parfois difficiles qu'il eut à gérer. Seuls deux événements notables, en 1996 et 1997, ont troublé cette belle harmonie.

Le préfet fit d'abord obstacle aux tentatives de rachat de la citadelle fortifiée de Bonifacio (Corse-du-Sud). Dans le cadre du démantèlement d'une partie du patrimoine du ministère de la défense, la caserne occupée par la légion, située sur les hauteurs de la ville et dotée d'un point de vue imprenable sur la mer, devait être vendue aux enchères. Inquiet de voir des capitaux d'origine douteuse s'investir dans le projet d'une résidence hôtelière couplée à un casino, M. Erignac avait alerté les services chargés d'organiser la vente des bâtiments. Parmi les acheteurs se trouvaient, en effet, un notable à la tête d'une des familles les plus puissantes du sud de la Corse, et un « parrain » local, propriétaire de nombreux intérêts financiers, notamment dans les jeux. Le classement du site en zone estivale devait, dans un deuxième temps, permettre d'exploiter le casino et de rentabiliser rapidement l'investissement.

Un rapport de la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD, l'ex-Sécurité militaire), daté de février 1996, signalait par ailleurs l'existence d'un autre projet destiné à prendre le contrôle de ce site militaire. Le document mentionnait l'intervention d'une personnalité liée à la Mafia italienne. Selon les enquêteurs de la DPSD, cet homme, de nationalité française et parlant couramment l'italien, apparaissait dans une structure à vocation touristique, liée à la banque Paribas, qui gère le développement des îles Lavezzi, situées entre Bonifacio et l'Italie. Il aurait, dans ce cadre, joué un rôle notable dans la spéculation immobilière qui a conduit à la transformation de chacun de ces îlots en petit paradis pour millionnaires. Le rapport se concluait par l'évocation de malversations et le soupçon de blanchiment d'argent.

RACHAT DE CASERNE ET MACHINES À SOUS

L'île de Cavallo, sans doute la plus connue d'entre toutes, avait été prise pour cible par les nationalistes, comme le symbole de la dérive mafieuse, avant d'être protégée par d'autres nationalistes contre rétributions... Cet épisode contribua à mettre en lumière les véritables connexions entre certains mouvements nationalistes corses et les intérêts mafieux. Dans le rapport final de la mission d'information commune sur la Corse, daté de juin 1997, Claude Guéant, alors directeur général de la police nationale, affirmera ainsi l'existence d'un tel lien. *« Le racket revêt des formes diverses*, expliquera-t-il. *Il peut consister à fournir des prestations surtarifées, ce que font par exemple les sociétés de gardiennage qui sont dans la mouvance de certaines organisations* (...). *Sur l'île de Cavallo, il y a de l'argent mafieux italien blanchi, et la sécurité est assurée par les sociétés que j'ai évoquées. »* Un an plus tôt, le rapport de la DPSD relevait, lui, que le représentant de la Mafia italienne apparu dans le projet de rachat de la caserne de Bonifacio semblait avoir partie liée, dans cette opération au moins, avec un restaurateur local déjà bien connu des services de police, en Corse et sur le continent.

Il n'est pas certain que le préfet Erignac ait eu ce rapport entre les mains. Certaines sources assurent néanmoins qu'il en connaissait la teneur. Inquiet de l'apparence trouble de ces deux propositions, le préfet avait en tout cas souligné les risques inhérents à la vente de la caserne. Entré au gouvernement en juin 1997, Alain Richard, ministre de la défense, a décidé de suspendre le démantèlement du site de Bonifacio.

Plus récemment, Claude Erignac avait manifesté son opposition à l'augmentation du nombre de machines à sous au casino d'Ajaccio. Pourtant entérinée par un vote du conseil municipal de la ville, à la mi-novembre 1997, l'extension fut bloquée par le préfet. Ce dernier considérait que l'école voisine était trop proche du casino, et que l'augmentation du nombre de machines aurait constitué un risque pour la population. Selon lui, trop de gens – au faible revenu – y dépensaient une bonne partie de leurs salaires, au point de se voir ensuite interdire l'accès aux salles de jeux. Le maire tenta d'inverser cette décision devant les instances compétentes, à Paris, mais dut finalement s'incliner. A l'évocation de cet épisode de la vie ajaccienne, les services de la préfecture évoquent, aujourd'hui, les craintes manifestées par le préfet de voir des capitaux du même « parrain » corse, déjà au cœur de la tentative de rachat de la caserne de Bonifacio, s'investir dans cet établissement.

Si ces deux passes d'armes peuvent illustrer le combat quotidien mené par le plus haut représentant de l'Etat en Corse contre les investissements d'argent sale, elles ne prouvent en rien le caractère mafieux ou *« semi-mafieux »*, selon l'expression du ministre de l'intérieur, de l'assassinat du préfet. Elles constituent tout au plus les indices de l'arrivée en force sur l'île de capitaux d'origine criminelle, sans qu'il soit encore possible de dire s'ils sont la cause véritable de la mort de Claude Erignac.

J. Fol.

Les enquêteurs s'interrogent sur les deux communiqués du mystérieux groupe clandestin « Sampieru »

BASTIA
de notre correspondant

Si Jean-Pierre Chevènement a évoqué, dimanche 8 février, l'hypothèse d'un *« arrière-plan pseudo-mafieux »* dans l'assassinat du préfet Claude Erignac, les enquêteurs explorent également des pistes plus politiques. L'arme, un pistolet Beretta de calibre 9 millimètres, retrouvée près du corps du préfet, avait été en effet dérobée, le 9 septembre 1997, au cours d'une opération-commando contre la gendarmerie de Pietrosella, au sud d'Ajaccio. A l'époque, les enquêteurs avaient été frappés par la réelle maîtrise de ceux qui avaient pris deux gendarmes en otage avant de subtiliser quelques armes et de détruire le bâtiment.

Pour remonter cette piste, liée à l'arme volée aux policiers, les enquêteurs pourraient interpeller, dans un premier temps, des personnes désignées à mots couverts par un mystérieux groupe clandestin intitulé « Sampieru ». Ce groupe a revendiqué l'opération de Pietrosella et le plasticage, le 4 septembre 1997, de bâtiments de l'ENA à Strasbourg. « Sampieru » ne s'est manifesté qu'à deux reprises, sans code d'authentification, par voie écrite, en s'adressant à un seul et même journaliste de la rédaction de *Libération*.

Le premier document, reçu le 9 octobre 1997, consiste en un feuillet titré « Sampieru ». Il présente un hologramme frappé d'une tête de Maure soutenue par un avant-bras empoignant une mitraillette de type Kalachnikov. Le texte de dix-huit lignes précise simplement, en guise de revendication : *« Nous avons démontré notre capacité de frappe à Pietrosella et en France (ENA-Strasbourg) ».*

Par ailleurs, énonçant sa profession de foi, « Sampieru » désigne comme possible inspirateur du groupe, par allusions et sans le nommer, un militant nationaliste très connu dans l'île. L'opinion insulaire sait que cette personne, réputée proche du FLNC-canal historique, est depuis la fin de l'été en désaccord profond avec la direction de son mouvement, notamment parce qu'il en critique la ligne réformiste au bénéfice d'une opposition sans concession à l'*« Etat colonialiste français »*.

Le deuxième texte estampillé « Sampieru », un feuillet de vingt lignes envoyé dans les mêmes forme et condition que le premier, est daté du 21 janvier 1998. Il annonce la *« dissolution »* du groupe, donne plusieurs précisions allant dans le sens des désignations du premier tract et condamne *« par avance toutes actions qui pourraient (...) être menées (...) contre (...) certains fonctionnaires représentants éminents de l'Etat colonial »*.

D'AUTRES REVENDICATIONS

Les enquêteurs de la police judiciaire analysent les textes de « Sampieru » avec beaucoup de circonspection. Car, avant ces communiqués, d'autres personnes ont revendiqué l'attaque-commando contre la gendarmerie de Pietrosella en se manifestant à trois reprises auprès d'une rédaction locale corse. A chaque fois, ces auteurs ont adressé des textes sans en-tête, sans signature, et précisant : *« Le peuple corse ne peut être réduit à un sigle quel qu'il soit. »*

Outre des consignes de diffusion à l'ensemble des médias, ces textes, en guise de code d'authentification, étaient assortis de preuves concrètes ou d'indications matérielles précises démontrant leur implication totale dans les opérations contre Pietrosella, contre l'ENA et dans le plasticage, le 11 novembre 1997, d'un ensemble hôtelier à Vichy.

Ces plastiqueurs seraient-ils en quelque sorte devenus les boucs émissaires du groupe « Sampieru », soucieux d'orienter la responsabilité de l'assassinat du préfet Erignac sur un groupuscule quasiment désigné et au demeurant potentiellement capable de passer à un tel acte ? Tout l'intérêt de l'enquête est aujourd'hui de localiser « Sampieru » *et d'en décrypter la* composition *« politico-mafieuse »*.

L'enquête pourrait se porter vers un groupe lui-même dissident d'une ou plusieurs autres organisations clandestines connues. Certains membres de ces groupes, déjà impliqués du temps de leur militantisme politique dans des « dérives affairistes », pourraient bénéficier de l'appui du « milieu » traditionnel dont la zone d'influence, *via* certaines personnalités politiques, s'étendrait au-delà de la Corse, jusqu'en Afrique noire.

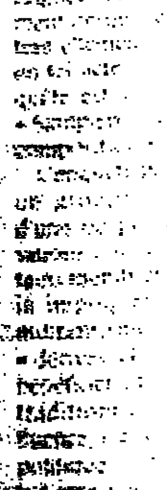
Michel Codaccioni

TIEN au *Monde*, le préfet Robert Broussard estime qu'il faut « maintenir une pression maximale sur ceux qui agissent dans l'illégalité ». (Lire aussi notre éditorial page 19.)

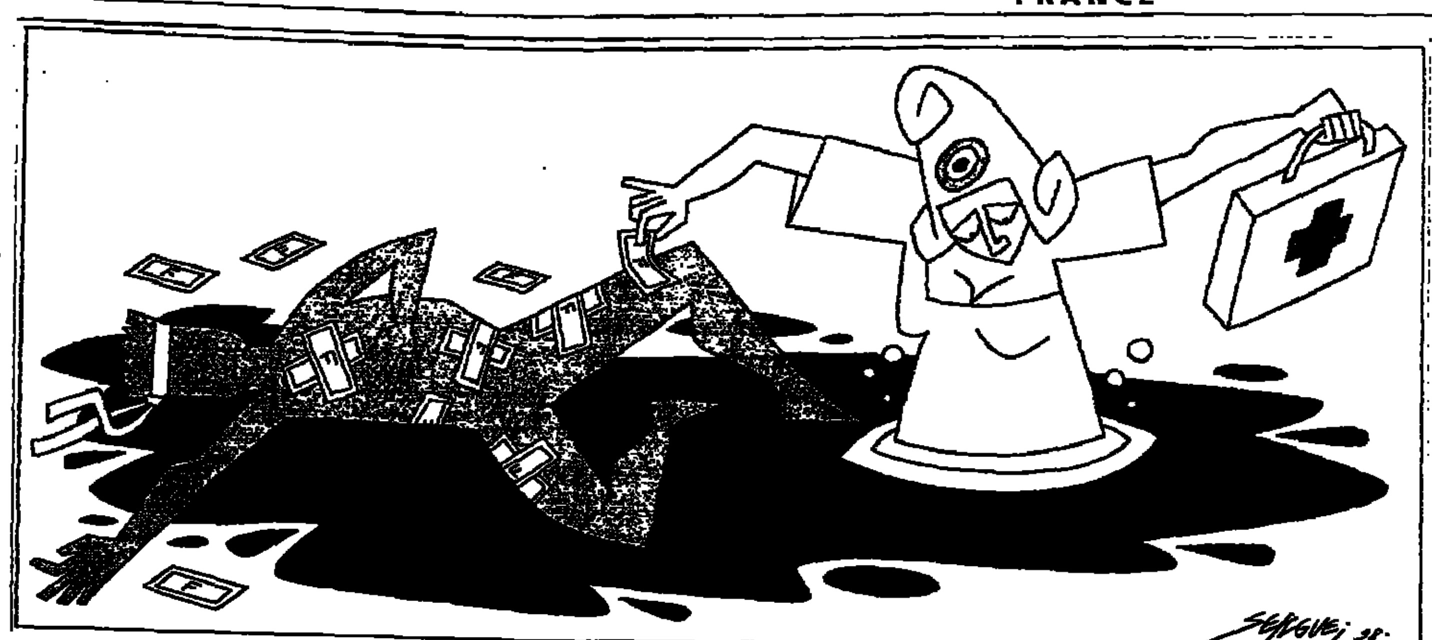
...e piste mafieuse

...ationalisme corse ...proches de la mafia

...iminelle...



...clandestin « Sampieru »



« Il faut que les masques tombent. Sinon, c'est la fin »

Sur les cahiers de condoléances s'expriment la honte, la colère, la douleur et la révolte

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Ils sont venus par milliers. Des jeunes, des retraités, des familles avec les enfants. Ils sont venus et se sont inclinés devant les grilles du bâtiment officiel. *« C'est qui ? Qui est mort maman ? »*, demande un garçon de quatre ans. *« Le préfet »*, répond sa mère.

RÉCIT

« Aucun des crimes crapuleux commis depuis cinq ans n'a été élucidé »

Dès 10 heures, quand le cercueil est apparu sur le perron, certains étaient déjà là. Ils ont fait un signe de croix, d'autres ont applaudi comme si Claude Erignac était encore en vie et qu'il fallait le saluer. Ils sont venus dire leur dépit, et certains ne disent rien, la gorge nouée. Ils se sont serrés le long de la piste de l'aéroport de Campo-del'Oro et se sont parlé à eux-mêmes quand le cercueil a emprunté la passerelle de l'avion militaire : *« Que cet homme plein de vie, simple, tombé amoureux de l'île, prêt à encourager la moindre initiative, que cet homme passionné, qui avait l'intelligence de notre société sans être complaisant ni angélique, que cet homme quitte l'île dans un cercueil, c'est un crève-cœur »*, résume une femme, responsable d'association, une fois l'avion décollé.

Sur le marché, « Doumé », Dominique Vincenti, marchand de produits locaux, ne réalise pas non plus ce qui vient de se passer. Chaque dimanche, face à lui, l'homme à l'allure sportive faisait oublier qu'il était préfet. *« Il venait, il discutait de tout : des produits, du terroir, des traditions. Jamais on n'avait vu auparavant un préfet faire son marché. Il était comme un homme ordinaire. Il faisait son jogging et des kilomètres à vélo. Il allait aux puces. Le dimanche après-midi, il aimait monter se promener dans les villages en compagnie de sa femme. Ils mangeaient des sandwichs au figatelli grillé, ils parlaient avec tout le monde. »* Dominique Vincenti n'ose envisager l'avenir. *« L'avenir, on se l'est fait tout seuls, on est tous responsables »*, lâche-t-il. Sur le marché, il règne un parfum de dégoût.

Devant les grilles de la préfecture, on continue d'affluer. Deux registres de condoléances ont été installés. Une vingtaine de motards casqués s'arrêtent et font ronfler leur moteur. Des dames prennent peur. *« Qui c'est ceux-là ? Vous savez, chez nous, des motards casqués, on n'est pas rassuré. »* Le président du Mot'Heur Club, Michel Zonenberg, est pourtant venu saluer la mémoire du haut fonctionnaire. *« On avait réussi à organiser une journée sur la sécurité. On se bat pendant tant d'années pour construire un peu, et tout est détruit si vite. »* A ses côtés, des jeunes cachent mal leur impatience. *« On est de toutes tendances politiques. Jusqu'à présent, on ne disait rien. Maintenant, il faut faire vite. Que tout le monde réagisse »*, dit Nathalie, trente-quatre ans, attachée commerciale. *« On a envie de vieillir ici, et la vie corse, ce n'est pas la violence. On ne peut plus rien négocier, il y en a ras-le-bol. Que nos hommes politiques locaux, que l'Etat éradiquent cette gangrène, ce n'est pas compliqué »*, supplie Corinne, vingt-huit ans.

Saveria, quatre-vingt-un ans, et ses amies apprêtées dans de beaux manteaux, se souviennent des années 30, cette période qu'on a appelée ici le *« temps des bandits »* : *« Ce n'était pas toujours drôle. Mais quand l'Etat a voulu s'en débarrasser, des bandits, il les a tous envoyés au bagne et c'était fini ! »*, tempête la vieille dame.

SPIRALE DE LA VIOLENCE

Sur les cahiers de condoléances, chacun écrit un commentaire en le signant de son nom et en mentionnant son adresse, *« et c'est déjà un événement »*, note Antoine, un Ajaccien quinquagénaire. Honte, colère, douleur, révolte, répètent les Corses. *« Sachez que, dans cette île à la dérive, il n'y a pas que des lâches »*, dit l'un. *« En espérant la fin d'un cauchemar »*, souhaite l'autre. *« Je ne comprends plus, je voudrais être ailleurs »*, dit une troisième.

« Ce drame fait resurgir tous les autres, tous les crimes crapuleux qui n'ont jamais été élucidés », clament les femmes qui, en janvier 1995, avaient été les premières à signer un « Manifeste pour la vie ». L'île était à l'époque secouée par une guerre fratricide au sein de la famille nationaliste. Déjà, on tuait des militants pour de simples raisons de dissidence. Il ne devenait un mystère pour personne que cette guerre dissimulait une logique affairiste, comme le contrôle du racket. La confusion pouvait permettre les manipulations, notamment dans d'autres affaires de droit commun. Certains magistrats ne cachaient pas, en privé, avoir vu des enquêtes stoppées par l'impossibilité d'interpeller certains suspects : ces derniers devaient être ménagés au moment où des discussions étaient engagées entre l'équipe de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, et certaines fractions du mouvement nationaliste. Les femmes du Manifeste réclamaient le respect d'un Etat de droit, l'application des lois républicaines. *« Il a fallu l'attentat de la mairie de Bordeaux pour qu'Alain Juppé prenne la mesure du problème. Mais, en Corse, la spirale de la violence était déclenchée*, explique Victoire Canale, l'une des signataires. *Aucun des crimes crapuleux commis depuis cinq ans n'a été élucidé. Ça devient insupportable que le ministère de l'intérieur nous donne des leçons aujourd'hui quand il y a une telle carence de l'Etat. »*

Une autre dénonce la *« politique de l'autruche des politiques locaux »*, quand ces derniers ne se sont pas accommodés de cette *confusion* – voire de certaines alliances – pour se maintenir au pouvoir. *« La loi des armes serait maintenant la seule façon de résoudre les problèmes. Qu'on arrête avec l'omerta ! Si les gens avaient la conviction qu'un Etat de droit existe, on n'en serait pas là. Nous, nous avons besoin que tous les meurtres soient élucidés : d'abord pour faire le deuil, ensuite pour comprendre ce qu'il se passe dans notre société*, dit une autre femme. *On a l'impression d'être des pantins, tout est brouillé, ça nous passe au-dessus de la tête. Et maintenant, on tue un préfet dans le dos, un soir de concert, et nous n'aurions pas le droit de savoir ! »*

D'autres Corses soulignent que c'est un peu le serpent qui se mord la queue à travers cette crise de confiance : pas de justice sans témoignages, pas de témoignages non plus si la justice n'est pas rendue. *« Les Corses souffrent d'une image qu'on va encore schématiser alors qu'à travers ce meurtre c'est la France entière qui est en danger. Il y a aussi un jeu de réciprocité, un jeu de nocivité entre le continent et la Corse. Nous, on est à la dérive mais vous, vous nous laissez à la dérive »*, se plaint une cadre dans une entreprise privée.

Frédéric, un chômeur de vingt-sept ans, qui rêve de monter un festival culturel en Corse, dit : *« On a besoin de cultures différentes, de rencontres, de paix, d'enrichissement, d'ouverture maximale. Au lieu de ça, une fraction de personnes veulent détruire cette région à travers des masques. Il faut que les masques tombent. Sinon, c'est la fin. »* Lui croit encore en la classe politique locale : il y a *« des gens qui veulent réformer de l'intérieur, sincèrement »*.

Dans cette Corse sans repères ni confiance, un jeune couple redoute qu'une *« partie de la jeunesse, sans espoir, totalement frappée par le chômage, soit attirée et manipulée dans la violence »*. D'autres, fonctionnaires, âgés d'une cinquantaine d'années, se disent qu'il *« faut arrêter avec la famille »* : *« D'accord, c'est ancestral mais ça doit cesser. C'est vrai : parce que c'est un cousin, je ne dis rien, à ce point ce n'est plus normal. Il faut avoir le courage de pointer du doigt. On va en mourir. »*

D'autres reviennent encore à la politique locale : *« Quand même ce système, on le pérennise. Ils sont quand même élus avec nos voix. »* Les uns et les autres parlent, doucement, sous le choc de l'émotion, comme s'ils n'avaient jamais parlé auparavant. Certains, même, rêvent à un vaste mouvement de protestation populaire comme au Pays basque, mais ils ne semblent pas prêts à y croire pour l'instant. Mgr André Lacrampe, évêque de Corse, lui, redoute une *« espérance à bout de souffle »*. *« Nous sommes guettés par une double tentation : celle de la capitulation, le repli sur soi, et celle de la crispation et de la peur. Il faudrait passer de la peur à la foi. »* Et celui-ci de citer Charles Péguy : *« Prier pour la paix et ne rien faire pour qu'elle se réalise est étrangement lâche. »*

Un jeune homme, lui, s'est adressé sur le cahier de condoléances au préfet assassiné en ces termes : *« Monsieur, votre héritage est la paix. »* Tout le monde voudrait penser qu'il ne faut pas désespérer. Personne ne sait, au juste, ce qu'il faut en penser.

Dominique Le Guilledoux

« Pardon, Madame... »

A l'entrée de la résidence de la République, une femme, *« Marie-Thé »*, a affiché sa lettre écrite à la veuve du préfet : *« Oui, pardon, Madame, pour ceux qui ont commis l'impardonnable et qui font rejaillir sur un peuple fatigué et écœuré la honte. Pardon pour tous nos hommes politiques locaux qui ne pensent qu'à se chamailler pour avoir toujours et encore une meilleure place et plus de pouvoir. Beaucoup de promesses et peu de faits. Notre terre est devenue terre de magouilles et d'assassinats. Au nom de nos ancêtres tombés en nombre pour la France et de nos enfants qui voient leur avenir sabordé, que Dieu pardonne à tous, car moi, je ne peux plus. »*

Trois ministres, six politiques

DEPUIS 1981, trois ministres de l'intérieur ont marqué la politique de l'Etat en Corse : Pierre Joxe, Charles Pasqua, Jean-Louis Debré. Or, curieusement – ou peut-être de façon significative –, chacun d'eux *a mené dans l'île deux politiques* bien différentes...

ANALYSE

Entre dialogue et fermeté, l'ambivalence a prévalu au gré des circonstances

Socialiste, Pierre Joxe fait son premier passage Place Beauvau pendant le premier septennat de François Mitterrand, de 1984 à 1986. L'adoption d'un statut particulier, sous l'impulsion de Gaston Defferre, n'a pas fait cesser la violence dans l'île. Pierre Joxe doit affronter le FLNC, dissous par son prédécesseur. Plusieurs années plus tard, en privé, il expliquera *qu'à son arrivée au ministère il voit* la Corse de façon très classique, avant tout comme un problème d'ordre public. Puis, ce protestant rigoureux, nourri de culture républicaine, apprend à connaître cette île méditerranéenne qui finit par le passionner.

Lorsqu'il revient aux affaires, en 1988, ministre de l'intérieur de Michel Rocard, il dialogue avec les nationalistes et élabore un nouveau statut, offrant une plus grande autonomie afin, selon sa propre formule, d'ôter tout *« prétexte »* à la violence. Michel Rocard n'aime pas cette politique mais il l'assume. La deuxième politique Joxe débouche sur l'adoption du statut qui régit encore l'île. Elle entraîne aussi la première grande scission au sein du FLNC. Ceux qui acceptent le dialogue se regroupent autour du FLNC-canal habituel ; ceux qui le refusent autour du FLNC-canal historique.

Charles Pasqua a d'abord été ministre de l'intérieur pendant la première cohabitation de 1986-1988. Il qualifie les attentats de *« pantalonnade »* et tente d'appliquer aux nationalistes corses le principe qu'il a défini pour le terrorisme proche-oriental : *« terroriser les terroristes »*. Mais lorsqu'il revient aux affaires, dans le gouvernement d'Edouard Balladur, après l'écrasante défaite de la gauche aux législatives de 1993, *c'est avec une* orientation bien différente. Lui aussi dialogue avec les nationalistes, mais en privilégiant la mouvance du FLNC-canal historique. *Plus tard, il n'hésitera pas à dire en* privé que, parmi ses interlocuteurs de l'époque, les seuls à avoir une vision de l'avenir de la Corse étaient des nationalistes.

Jean-Louis Debré lui succède Place Beauvau en 1995. Connaisseur et amoureux de la Corse, il bataille pour convaincre ses collègues que la solution du « tout-répressif » n'est pas la bonne. Il finit par l'emporter, chausse d'une certaine façon les bottes de Charles Pasqua en reprenant le dialogue avec les mêmes interlocuteurs et, parfois, les mêmes intermédiaires. Point d'orgue de ce dialogue : la *fameuse conférence de presse de* Tralonca, en janvier 1996, au cours de laquelle plusieurs centaines de nationalistes armés annoncent une trêve. Il semble avéré que les pouvoirs publics étaient au courant de la réunion, pas de la forme qu'elle prendrait. Pour le FLNC-canal historique, c'est *« un adieu aux armes »*, une sorte de grande parade finale. Mais l'opinion et la représentation politique sont évidemment interloqués et indignés *par une telle démonstration sur le* territoire de la République.

TRAGIQUE RETOUR DU RÉEL

Handicapé par l'affaire de Tralonca, dont les images passent et repassent sur les chaines de télévision, Jean-Louis Debré continue un dialogue ingrat avec des partenaires peu fiables : sans doute sincères dans leur volonté de tourner la page, mais prisonniers de leur passé et de leurs références, ils sont prompts à manier de nouveau la menace et l'explosif dès que quelque chose leur déplaît. A l'été 1996, Alain Juppé en a assez. Il contraint Jean-Louis Debré à une brusque volte-face et annonce une zone franche pour l'île. Du diptyque « dialogue et fermeté », il ne reste que le second terme : on arrête ceux avec qui on traitait quelques mois plus tôt.

Depuis le changement de majorité du printemps 1997, en dépit de quelques orientations très générales – respect de la loi, prise en compte de l'identité culturelle –, le gouvernement n'a pas défini de réelle « politique corse ». Comme si Lionel Jospin et Jean-Pierre Chevènement avaient pensé qu'Alain Juppé, en envoyant quelques dizaines de nationalistes en prison, avait réglé une bonne partie de la question corse ; comme s'ils avaient considéré, selon le mot *cruel d'un observateur averti*, qu'*« un problème qui ne s'affiche pas n'existe pas »*. La réalité est revenue s'imposer avec une tragique brutalité.

Jean-Louis Andreani

Robert Broussard, ancien commissaire de la République délégué en Corse (1983-1985)

« La mort du préfet Erignac peut avoir un effet catalyseur »

« Dans le deuxième tome de vos *Mémoires* (Plon, 1998), vous évoquez longuement votre découverte, à partir du mois de janvier 1983, de ce que vous appelez le *« vertige corse »*. Vous concluez votre récit en estimant que *« les différentes familles du FLNC ont les genoux à terre »* et que *« ce n'est donc pas le moment de relâcher la pression »*. L'assassinat du préfet de région marque-t-il, selon vous, un retour en arrière ?

– La situation a changé par rapport à la période que j'ai connue en Corse. Ce qui frappe, aujourd'hui, c'est l'émiettement du mouvement nationaliste. En 1983, le mouvement était fort et structuré, mais il était gangrené par le banditisme et l'affairisme de certains de ses membres – parfois même de ses dirigeants –, dissimulés derrière des *objectifs politiques*. A l'époque où j'ai servi en Corse, nous avions fait la démonstration que ce mélange des genres existait, en dépit des protestations des leaders nationalistes. Après *l'affaire Orsoni [la disparition, en juin 1983, de Guy Orsoni, frère cadet d'Alain Orsoni, l'une des figures de la Consulte des comités nationalistes – CCN –, vitrine légale du FLNC]*, on a bien vu que ce que nous disions était vrai.

» Le problème, c'est que les nationalistes eux-mêmes n'ont jamais voulu admettre qu'il y avait des truands parmi eux, ni faire le ménage dans leurs rangs... De là sont *venues les multiples scissions* qui sont intervenues depuis, et qui donnent ce sentiment d'avoir affaire à des bandes sans contrôle.

– Est-ce l'une de ces bandes qui est à l'origine du meurtre ?

– Il faut être prudent et laisser les enquêteurs faire leur travail. Il serait prématuré de désigner telle ou telle tendance, en imaginant tel ou tel mobile. Mais le passé nous enseigne que, lorsqu'une action terroriste très forte est commise en Corse, il est très rare qu'elle soit revendiquée par un groupe bien établi. Parce que les nationalistes ont toujours prêté attention à l'impact de leurs actions sur la population de l'île. Le plus souvent, on voit apparaître dans ces occasions des groupuscules quasi inconnus, qui disparaissent peu après. On ne peut donc s'empêcher de penser à une fuite en avant des derniers noyaux durs.

– Lors de votre séjour en Corse, vous aviez conduit l'enquête sur l'assassinat, le 12 septembre 1983, du sous-préfet Pierre-Jean Massimi. Il est rare, depuis lors, que les nationalistes s'en soient pris directement à des représentants de l'Etat...

– Les choses sont différentes. Massimi figurait, comme moi d'ailleurs, sur la « liste noire » du FLNC. *Nous étions, pour les nationalistes*, des adversaires désignés. Je connaissais le préfet Erignac. Quelques jours avant de partir prendre son poste en Corse, il avait d'ailleurs souhaité me rencontrer. C'était un homme courtois, qui se *plaisait en Corse. Ce n'était pas un* va-t-en-guerre, ni même un opposant déclaré aux nationalistes. Il ne s'occupait pas des questions de police sur l'île. Il semble donc clair que ceux qui l'ont tué ne visaient pas sa personne, mais bien le symbole qu'il représentait – celui de l'Etat.

– Dans votre livre, vous avez justement des mots très durs pour dénoncer les faiblesses de l'Etat en Corse, et les atermoiements des gouvernements successifs. Le meurtre d'un préfet doit-il être considéré comme la démonstration ultime de cette carence ?

« On ne peut s'empêcher de penser à une fuite en avant des derniers noyaux durs »

– Je n'ai jamais changé d'opinion sur ce point : la Corse a besoin d'une vraie politique de fermeté à l'égard du terrorisme, qui *commence par l'application stricte* de la loi. Tout le monde le répète depuis des années, mais ceux qui le clament ne le font pas toujours. Tous les gouvernements sont tombés dans le même panneau : dès qu'il y a une accalmie, ils cherchent *à négocier. Moi, je crois qu'on ne* peut pas négocier avec des gens qui ont du sang sur les mains. Les interlocuteurs existent : ce sont les élus. C'est avec eux seuls que l'on peut parler.

– Vous imputez aux gouvernements la responsabilité principale ?

– Chacun a sa part de responsabilité dans cet état de délabrement. Les gouvernants, qui ont, c'est vrai, raté beaucoup d'occasions ; mais aussi les élus locaux, qui s'en remettent facilement à l'Etat quand tout va mal, mais qui ont souvent été les premiers à intervenir en faveur d'un cousin interpellé, à attribuer des subventions à des associations de façade, pour le développement du tourisme ou *l'élevage des escargots... La presse* aussi doit s'interroger : peut-elle servir de porte-voix à des groupuscules qui ne représentent qu'eux-mêmes, simplement parce qu'ils tiennent des conférences de presse le visage masqué ? Enfin, la population corse, majoritairement hostile à l'idée d'indépendance, doit manifester, une bonne fois pour toutes, le rejet massif et catégorique de la violence, et apporter son soutien – au moins moral – aux forces de l'ordre. Mais il faut comprendre que l'on ne pourra *trouver une solution à la question* corse qu'en s'inscrivant dans la durée et en maintenant une pression maximale sur ceux qui agissent dans l'illégalité. De ce point de vue, la mort du préfet Erignac peut avoir un effet catalyseur. »

Propos recueillis par Hervé Gattegno

L'autorité de Jean-Marie Le Pen sur le FN s'affaiblit

Le président du parti d'extrême droite, dans sa soixante-dixième année, semble se résigner à voir Bruno Mégret préparer sa succession

Les déclarations successives de Jean-Marie Le Pen au sujet du délégué général de son parti, Bruno Mégret, viennent à l'appui d'autres indices donnant à penser aux membres du Front national que leur président se résigne à voir lui succéder, dans un délai non déterminé, celui qu'il appelait encore ironiquement, il y a quelques mois, le *« maire consort »* de Vitrolles. L'autorité de M. Le Pen, qui aura soixante-dix ans en juin, sur la formation qu'il préside depuis sa création, en 1972, est battue en brèche, comme en témoigne le retard dans la désignation des candidats aux élections régionales et cantonales. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où M. Le Pen est de nouveau candidat avec l'ambition d'accéder à la présidence du conseil régional, la mainmise de M. Mégret sur le Front national dans les Bouches-du-Rhône n'est plus contestée.

PERDRAIT-IL le contrôle de son parti ? Plusieurs signes inquiètent ses partisans. Le dernier remonte au samedi 7 février. L'unique député du Front national, Jean-Marie Le Chevallier, invalidé par le Conseil constitutionnel (*Le Monde* daté 8-9 février), était invité à la convention nationale du Front national de la jeunesse (FNJ), organisée à la Maison de la chimie à Paris. Là, stimulé par onze cents jeunes qui manifestaient bruyamment leur solidarité, il a annoncé que sa femme Cendrine, son adjointe à la mairie de Toulon, serait candidate à sa succession à l'Assemblée nationale. La froideur que lui a montrée le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, arrivé quelques instants plus tard, a révélé son fort mécontentement. *« On va attendre que le cadavre soit froid »*, a-t-il répondu aux journalistes qui l'interrogeaient, avant d'ajouter : *« M. Le Chevallier a émis un souhait. Comme président, j'aurai mon mot à dire. »*

M. Le Pen contraint de rappeler qu'il est le président du Front national, voilà un argument de plus pour ceux qui, au FN, estiment que le « chef » perd la main. Les discussions autour des candidatures aux élections régionales et cantonales sont symptomatiques. Alors que M. Le Pen avait annoncé des listes bouclées pour la mi-décembre, la commission d'investiture continue de se réunir deux mois plus tard. Tout le monde veut placer ses hommes ou ses femmes et le président est loin d'avoir le dernier mot. Il n'a pas pu, par exemple, imposer au mégrétiste Jean-Yves Le Gallou, responsable régional d'Ile-de-France, la présence sur la liste parisienne d'un de ses protégés, conseiller régional sortant, Ahmed Yahiaoui.

Même des proches tiennent tête à M. Le Pen. Dans le Nord, Carl Lang a refusé de reprendre le conseiller régional Jean-Pierre Gendron et les efforts de M. Le Pen pour parvenir à un accord entre Christian Baeckeroot, un autre fidèle, et M. Lang, ont été vains. M. Lang a peut-être estimé que le fait d'avoir invité Marine Le Pen, une des trois filles du président, à la deuxième place sur sa liste lui donnait la liberté de choisir ses autres coéquipiers....

Le tapis rouge que le président du parti d'extrême droite déroule depuis quelques temps à son délégué général et prétendant à la succession, Bruno Mégret, finit de déstabiliser les lepénistes. Il y a d'abord eu cette phrase de M. Le Pen à « Polémiques », sur France 2, le 14 décembre. Acceptant, pour la première fois, de dresser le portrait de son successeur, il le décrivait *« capable de maintenir la cohésion et de continuer la progression constante que le mouvement a connue sous* [sa] *présidence, en tout cas depuis 1974 jusqu'à maintenant »*. Invité du « Club de la presse d'Europe 1 », le 25 janvier, M. Le Pen a franchi une étape supplémentaire : pour la première fois encore, il ne tournait pas en dérision la possibilité que M. Mégret lui succède un jour. *« Pourquoi pas ? »*, répondait-il, en précisant que le délégué général est *« un homme très remarquable »*.

Enfin, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », le 1er février, M. Le Pen a rendu hommage à M. Mégret, *« l'homme qui a proposé la politique de grande alternative »* et l'a *« mise en forme »*. Sur le visage de Yann Maréchal, seconde fille de M. Le Pen, se lisait la colère. En promouvant ainsi M. Mégret, le président du FN compromet en effet les chances de son gendre, Samuel Maréchal, qui, à trente ans, directeur du FNJ et adjoint au secrétaire général, nourrit de grandes ambitions.

M. Le Pen semble résigné à une succession Mégret, explique-t-on de tous côtés. Il a cru un moment que Bruno Gollnisch, nommé secrétaire général en 1995, ferait contrepoids au délégué général, mais il a été déçu. Cela dit, sauf imprévu, la succession ne devrait pas être ouverte avant l'élection présidentielle de 2002... M. Mégret tisse sa toile. La victoire de son épouse à l'élection municipale partielle de Vitrolles, il y a un an exactement, lui avait permis de renforcer ses positions au congrès de Strasbourg, en mars 1997. L'attaque menée contre lui par les députés européens Jean-Claude Martinez et Marie-France Stirbois, lors du « séminaire » du bureau politique à Strasbourg, en juillet, a partiellement avorté.

Si les opposants à M. Mégret ont obtenu la création d'un « pré-gouvernement », dont la composition exacte doit être révélée le 2 mars, ils se sont aussi attiré la colère de membres du secrétariat ou de la délégation générale, atteints par les critiques sur le fonctionnement du parti.

Soucieux de ne plus apparaître comme un homme de clan, M. Mégret vient de se rapprocher d'un de ses adversaires, le catholique traditionaliste Bernard Antony qui, lui-même en difficulté dans sa fédération du Tarn, ne boude pas cette nouvelle « amitié ». Utilisant le mandat de maire détenu par Catherine Mégret, il applique le premier, au mépris de la loi, la préférence nationale et se taille un succès au sein du parti. M. Le Pen l'en a félicité. Dimanche, au cours de l'émission « Public », sur TF 1, M. Le Pen a expliqué que, lui-même, il *« respecte les lois de la République »*, mais que cela ne l'empêche pas de les *« combattre »*.

Enfin, M. Mégret multiplie, au rythme de six par semaine, meetings et réunions publiques de soutien aux candidats d'extrême droite. Privés de porte-parole, inorganisés, les opposants à M. Mégret se montrent aujourd'hui fatalistes. Résignés à voir le délégué général succéder à M. Le Pen, ils se préparent à de rudes discussions sur les orientations du parti.

Christiane Chombeau

Tergiversations autour d'une candidature

Un dîner a réuni, vendredi 6 février, le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, et Jean-Marie Le Chevallier. Il a été question de l'invalidation de ce dernier. Le maire de Toulon aurait annoncé son intention de déposer *« une demande de rétractation pour erreurs matérielles »* auprès du Conseil constitutionnel. La conversation aurait glissé sur le futur candidat. Invité par M. Le Chevallier à se présenter, M. Le Pen aurait, après une longue hésitation, décliné l'offre. A aucun moment, il n'aurait été question d'une annonce, samedi, de la candidature de Cendrine Le Chevallier. D'autant moins que M. Le Pen sait que celle-ci ne fera pas l'unanimité dans la fédération du Var où l'intéressée s'oppose à Eliane Guillet de la Brosse, conseillère générale du Var. Samedi soir, il s'amusait à expliquer que le nom du futur candidat dépendra de la *« situation après les élections régionales et cantonales »*. Lors de l'émission « Public » sur TF 1, dimanche, M. Le Pen a parlé de *« boutade »* de la part de M. Le Chevallier.

Vitrolles devient la capitale de l'extrême droite en Provence

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Meeting du Front national, le 4 février, à Marseille. Mille cinq cents personnes s'impatientent dans une salle clairsemée. Jean-Marie Le Pen attend désespérément qu'elle se remplisse pour faire son entrée. Il est furieux, comme il l'était déjà, en mai 1997, lors d'un meeting marqué par la même ambiance morose au palais des sports de la ville. Il peut bien soupçonner le « cacique » local, Bruno Mégret, de lui jouer un mauvais tour en ne faisant pas le maximum pour remplir les salles, la réalité est autre : le président du Front national n'attire plus les foules sur son seul nom.

La préséance est pourtant respectée : M. Mégret rend un hommage très appuyé à *« notre président »* qui *« sera président de la région »*. M. Le Pen prend la parole longuement et répète ce qu'il disait neuf mois auparavant devant le même public. Les ficelles paraissent usées, et le style avec. M. Mégret, lui, est mordant et, surtout, il fixe la ligne et la stratégie : tout pour la *« préférence nationale »*. Il revient longuement sur l'allocation destinée aux *« parents français »*, vantée par les panneaux municipaux de Vitrolles. Ce sera l'axe de la campagne locale et cela donnera lieu à une manifestation devant la préfecture de région le 28 février.

Cette différence de style traduit la prise de pouvoir de M. Mégret et de ses amis dans la fédération des Bouches-du-Rhône. Les désignations aux cantonales montrent le poids des « Vitrollais », conseillers municipaux ou chargés de mission, parachutés dans tous les cantons autour de Marseille à l'image d'André Nouar, d'Yves Bovéro, de José Gonzalès ou de Gilles Lacroix. A cette liste il faut ajouter Daniel Simonpieri, maire de Marignane, candidat dans « son » canton, et Alain Césari, qui postule à celui de Vitrolles : les deux hommes sont des affidés du délégué général.

COMBAT DE CHEFS

Ces candidats figurent aussi en bonne place sur la liste des régionales, dirigée dans le département par M. Mégret, de même qu'Hubert Fayard, maire réel de Vitrolles, ou Damien Bariller, fidèle de la première heure et trois fois candidat malheureux à Gardanne. La mainmise du délégué général semble donc bien établie chez les élus, et cela d'autant mieux que, parmi les autres postulants, aucun ne semble avoir vocation à contester l'autorité de celui qui se proclame, sur les communiqués de presse, *« numéro deux du FN »* : sur leurs affiches, on ne lit plus *« avec Jean Marie Le Pen »*, mais *« avec Bruno Mégret »*.

La situation est la même dans le parti. Le secrétaire fédéral, Maurice Gros, est un fidèle du président, qui vint en septembre au mariage de sa fille. Quelques conseillers régionaux, comme Stéphane Durbec, restent viscéralement attachés à M. Le Pen, mais ils paraissent d'autant plus isolés que l'essentiel des militants ou des cadres intermédiaires, souvent indifférents à ce combat de chefs, suivront certainement sans état d'âme celui des deux qui s'imposera.

Les secrétaires de section, pour leur part, ont, pour l'essentiel, rallié M. Mégret. Quant au DPS, le Département protection-sécurité, s'il reste fidèle au « chef suprême », il est localement doublé par le service d'ordre constitué par M. Mégret à partir du GUD (Groupe Union Défense) et qui constitue l'ossature de sa garde rapprochée, basée à Vitrolles.

Si l'on ajoute que la tête de liste régionale dans les Hautes-Alpes, Vanessa Bickers-Garcia, est très pro-Mégret, que la fédération des Alpes-Maritimes est éclatée et que les adversaires de Jean-Marie Le Chevallier dans le Var commencent à lorgner vers les Bouches-du-Rhône, on peut penser qu'à partir de ce département le délégué général est en train de prendre la main dans cette région Provence-Alpes-Côte d'Azur dont tout indique qu'elle devrait offrir un bon résultat à l'extrême droite.

Michel Samson

Une élection municipale partielle dans les Alpes-Maritimes

CAGNES-SUR-MER
(second tour)

I., 25 911 ; V., 15 380 ; A., 40,64 % ; E., 15 145.

Liste divers droite conduite par Louis Nègre, m. s., 6 458 (42,64 %), 31 sièges ; liste Front national de Jean-Paul Ripoll, c. r., c. m., 3 275 (21,62 %), 5 sièges ; liste divers droite de Georges Boisseau, adj. m., 3 216 (21,23 %), 4 sièges ; liste de la gauche plurielle de Michel Santinelli (PC), 2 196 (14,50 %), 3 sièges.

[Le maire sortant (divers droite) Louis Nègre retrouve une majorité au conseil municipal, à l'issue d'une élection municipale partielle provoquée par la démission d'un certain nombre de ses anciens colistiers. M. Nègre bénéficie d'un bon report des voix qui s'étaient portées au premier tour sur les candidats du RPR et de l'UDF. Il perd toutefois deux sièges et son adversaire, son ancien premier adjoint, Georges Boisseau (divers droite), en gagne quatre. Le Front national, qui détenait deux sièges, améliore son score de plus de 12 points par rapport au second tour de 1995, de 2,47 points par rapport au premier tour et gagne trois sièges.

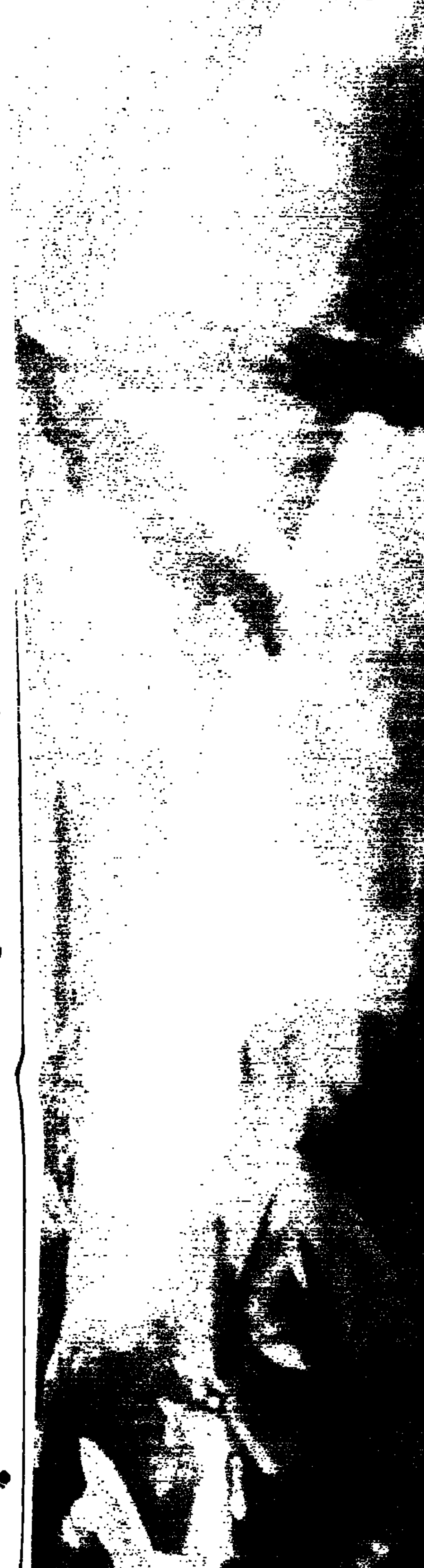
1er février 1998 : I., 25 925 ; V., 14 759 ; A., 43,07 % ; E., 14 556 ; div.d. (Nègre), 4 248 (29,18 %) ; FN (Ripoll), 2 788 (19,15 %) ; div.d. (Boisseau), 2 266 (15,56 %) ; un. g. (Santinelli, PC), 2 182 (14,99 %) ; RPR (Burroni), 1 483 (10,18 %) ; UDF (Riger), 1 197 (8,22 %) ; div.d. (Lartigue), 392 (2,69 %).

18 juin 1995 : I., 27 608 ; V., 18 835 ; A., 31,77 % ; E., 18 628 ; div.d. (Nègre), 9 647 (51,78 %) ; m.d. (Sauvaigo, RPR,d., m.), 4 982 (26,74 %) ; un. g. (Straforelly, PC), 2 259 (12,12 %) ; FN (Charrac), 1 740 (9,34 %).]

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONALES : l'ancien député (UDF) Jean-Yves Cozan a présenté**, dimanche 8 février, à Brest, la liste qu'il conduira lors des élections régionales dans le Finistère, alors que l'opposition a investi celle de l'ancien député centriste Ambroise Guellec. Le second de la liste de M. Cozan est Bernard de Cadenet, conseiller régional RPR sortant. M. Cozan affirme faire sa propre liste pour que *« la presqu'île finistérienne ne soit pas oubliée à Rennes »*.

■ **Philippe Séguin, président du RPR**, a confirmé, dimanche 8 février, lors du « Grand-Jury RTL-*Le Monde*-LCI », que le RPR ne présentera de candidat à la présidence d'une région que lorsque l'opposition RPR-UDF disposera d'une majorité relative. Dans le cas contraire, et même dans l'hypothèse où le Front national arriverait en tête, *« nous renverrons dos à dos nos adversaires d'autant plus volontiers que, pour nous, ils ont partie liée »*, a ajouté M. Séguin.



Une élection municipale partielle dans les Alpes-Maritimes

CAGNES-SUR-MER (second tour)

I., 25 911 ; V., 15 550 ; A., 40,64 % ; E., 15 145.

Liste divers droite conduite par Louis Nègre, m. s., 6 458 (42,64 %), 31 sièges ; liste Front national de Jean-Paul Ripoll, c. r., c. m., 3 27[illegible] (21,62 %), 5 sièges ; liste divers droite de Georges Boisseau, adj. m., 3 216 (21,23 %), 4 sièges ; liste de la gauche plurielle de Michel Sa[illegible]tinelli (PC), 2 196 (14,50 %), 3 sièges.

[illegible]

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONALES** : [illegible]

■ **Philippe Séguin**, président du RPR, a confirmé [illegible]

ENTRAIDE Le bénévolat associatif est, depuis quelques années, en pleine expansion, et est en train progressivement de changer de nature. Environ dix millions de personnes participent à ces mouvements. ● L'AIDE sociale se développe fortement et les organisations d'entraide constatent une demande de plus en plus forte de participation émanant des chômeurs ou des personnes défavorisées. ● DE NOUVELLES formes de parrainage voient le jour. Outre l'aide à des enfants étrangers, des chômeurs, des jeunes en difficulté, des sans-papiers sont parrainés par des personnes qui souhaitent ainsi s'engager concrètement et établir une relation personnelle. ● POUR le sociologue Roger Sue, cette expansion du monde associatif, favorisée par l'augmentation du temps libéré, renouvelle les liens sociaux et fait émerger, loin de l'économie marchande, de nouveaux secteurs d'activité.

En pleine expansion, le bénévolat renouvelle les solidarités sociales

Environ dix millions de personnes participent à la vie associative. Dans cet immense secteur, l'action sociale ne cesse de se développer. Les associations constatent une demande croissante et notent que de plus en plus de chômeurs ou de défavorisés s'engagent dans ces réseaux

IL Y A quelques années, Guylaine, ethnologue de formation, chargée d'études travaillant à son compte, était *« absolument contre le bénévolat »*. Aujourd'hui, cette jolie jeune femme fait la queue devant l'une des permanences du Centre du volontariat de Paris, liste en main. Attachée de presse, bibliothécaire, écrivain public, interprète, animatrice culturelle... elle a pensé à tous les services qu'elle pourrait rendre pour s'*« occuper utilement »*. Au chômage depuis plus d'un an, *« un peu résignée »* à l'idée de ne pas pouvoir s'investir dans un travail qui lui plairait, elle s'*« ennuie terriblement »*. *« J'ai du temps, autant en faire profiter d'autres »*, dit-elle.



En un an, entre dix-sept mille et dix-huit mille personnes passent par les centres du volontariat, qui aiguillent les bonnes volontés dans la nébuleuse associative. *« Il y a dix ans ?*, s'interroge Christiane Girard, du Centre national du volontariat (CNV), *on devait être à cinq-six mille. »* Le réseau associatif, promoteur du volontariat, comptait 49 centres en 1995. Il en rassemble aujourd'hui 69, et leur nombre devrait passer à 75 d'ici six mois. *« Avant, en créer un relevait du parcours du combattant*, remarque Mme Girard, *maintenant, les mairies, les centres sociaux, les conseils généraux nous appellent en nous disant qu'ils en ont besoin. »*

La France compterait au moins neuf millions de volontaires. Un chiffre en pleine croissance, puisque le Français a tendance à donner moins d'argent, mais plus de temps. Selon une enquête réalisée pour la Fondation de France par le laboratoire d'économie sociale, en 1996, 45,3 % des personnes interrogées déclaraient avoir fait au moins un don à une ou plusieurs organisations, soit une chute de l'ordre de 9 % en trois ans. Dans le même temps, le nombre de bénévoles progressait : *23,4 % déclaraient avoir travaillé* bénévolement pour une ou plusieurs organisations, soit une progression de 12 % par rapport à 1993.

Extrapolation de ce sondage, le nombre de bénévoles s'élèverait en réalité à 10,4 millions, soit 1,4 million de plus qu'en 1993. Et si le bénévolat s'oriente majoritairement vers le secteur sportif et les loisirs, l'action sociale arrive en deuxième position. L'envie de se rendre utile, de jouer un rôle face à la désagrégation sociale, a d'ailleurs créé un « marché » de la solidarité. Jusqu'à l'édition d'ouvrages comme *Le Guide des actions humanitaires* (éditions Hors Collection), qui *« sans être un best-seller, a connu le succès »*, selon l'un des coauteurs, Philippe Jost.

Jacques s'occupe de l'accueil des bénévoles au sein de l'équipe d'Ile-de-France des Restaurants du cœur. *« En ce moment, nous sommes en train de répondre à mille deux cents lettres de candidats en leur demandant de patienter »*, raconte-t-il. Julien Lauprêtre préside le Secours populaire français (cinquante-six mille bénévoles au début des années 90, plus de soixante-douze mille aujourd'hui). *« Alors que le comité national est composé d'au maximum cent trente personnes, au dernier congrès, nous avons eu plus de deux cents candidats*, témoigne-t-il, *huit cent cinquante délégués étaient là... D'habitude, il n'y en a jamais plus de six cents »*. Selon Cécile Vorms, coordinatrice des *« alliés »* d'ATD-Quart-Monde, trente à cinquante personnes assistent à la réunion de première information organisée par le mouvement un samedi par mois à Paris. *« L'opinion publique réagit*, dit-elle, *on l'a senti avec les grèves de décembre 1995 et avec le mouvement des chômeurs. »*

L'expansion du bénévolat est de manière évidente liée à la situation sociale. *« Un, je ne me satisfais pas des réponses qui sont faites en matière sociale ; deux, je peux, moi, donner une réponse avec la chance qu'elle soit organisée, efficace. »* Tel est le raisonnement du bénévole, selon Daniel Duesne, le directeur de la communication du Secours catholique, qui sent émerger *« un bénévolat de voisinage, une demande de gens qui souhaitent s'engager chez eux, dans leur environnement immédiat, sans qu'on les compte dans nos rangs »*. Le Secours catholique reçoit de plus en plus de courrier dans le ton de celui-ci : *« Comment aider l'autre concrètement lorsqu'on travaille beaucoup et qu'on est une femme seule avec enfant ? Donner de l'argent ne suffit pas à me donner meilleure conscience. Je voudrais faire, mais je ne sais quoi ! Ni comment ! J'ai besoin d'agir maintenant ! »*

Nouveau phénomène, ce besoin d'agir, cette « solidarité de palier », ne sont plus l'apanage de ceux qui ont matériellement le plus à donner. Toutes les associations d'action sociale voient leurs rangs gonfler grâce aux chômeurs. *« De plus en plus de demandeurs d'emploi s'investissent »*, constate Bénédicte Massis, au Centre national du volontariat. Il y a dix ans, lorsque le Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs a réalisé son premier répertoire des associations au service de chômeurs, il en avait recensé sept cents à l'échelon national. La dernière édition en énumère sept mille.

A la Croix-Rouge, la mise en place du Samu social a attiré beaucoup de bénévoles, et en particulier *« un nombre de demandeurs d'emploi, en particulier de jeunes, incroyable ! »*, raconte le docteur Antoine Crouan. *« De plus en plus de gens ne supportent pas d'être inutiles alors qu'ils sont au chômage »*, confirme Cécile Vorms, à ATD-Quart-Monde.

> « Une mutation est en train de s'opérer : la logique de celui qui donne et de celui qui reçoit a peut-être fait son temps »

« Les exclus ne veulent pas seulement recevoir un coup de main, ils veulent participer », renchérit le président du Secours populaire. *« Une mutation est en train de s'opérer : la logique de celui qui donne et de celui qui reçoit a peut-être fait son temps, on assiste à l'organisation de groupes qui portent leurs propres difficultés*, remarque Daniel Duesne, du Secours catholique, *on commence à avoir un problème de vocabulaire, les termes accueillant-accueilli, bénévole-personne en difficulté sont tous inadaptés, tout se brasse autour de projets communs. »*

Le vocabulaire évolue, l'image change. Le bénévolat, qui véhiculait la notion de sacrifice et la caricature de la dame patronnesse, évoque aujourd'hui des valeurs comme la solidarité ou l'échange. Coluche et Daniel Balavoine ont pris part à cette mutation dans les années 80, la situation sociale et le développement des réseaux l'ont accentuée dans les années 90, qui ont vu la naissance de groupes d'entraide non institutionnels.

« Comme il existe une pratique du sport sauvage, il existe un volontariat sauvage », remarque Bénédicte Halba, coauteur de *Bénévolat et volontariat* (La Documentation française). Les Anglo-Saxons appelle cela le *« self-help »* – littéralement *« s'aider-soi-même »*. *« Le volontaire classique veut se rendre utile à la société. Le « self-helper » veut résoudre son problème mais il ne le peut pas seul »*, expliquait Marta Ramon, cofondatrice du Self-Help Centre israélien, lors d'un récent congrès à Paris. Une définition qui sied aux formes de solidarité émergentes.

M.-P. S.

L'ouverture à un public plus large

Le monde associatif évolue. En témoigne la dernière enquête de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) sur le sujet (« Le Milieu associatif de 1983 à 1996 », nº 542, septembre 1997). Les auteurs de cette enquête évoquent une *« ouverture du monde associatif à un public plus large que par le passé »*. L'axiome selon lequel plus on est diplômé, plus on participe à la vie associative demeure, mais *« les écarts entre diplômés et non-diplômés tendent à se réduire »*. La participation des personnes âgées de vingt-cinq à quarante-neuf ans s'est affaiblie, alors que celle des plus jeunes et celle des plus vieux a augmenté. Résultat : *« On rencontre aujourd'hui à peu près autant d'adhérents dans chaque classe d'âge. »*

Surtout, *« aujourd'hui, 46 % des adhérents participent activement aux activités de leur association, contre seulement 41 % en 1983 »*. D'où *« un monde associatif davantage tourné vers l'accomplissement individuel, et réclamant une plus grande implication personnelle »*.

Roger Sue, sociologue, auteur de « La Richesse des hommes »

« Les associations sont au cœur d'une nouvelle économie »

« Au-delà des chiffres, la mobilisation des individus dans le secteur associatif est-elle réellement importante ?

– Il y a des tas de gens qui participent à des associations sans s'en rendre compte. Il faut aussi prendre en considération, nécessité faisant loi, les associations de fait, les réseaux et groupes informels qui permettent à certains de se sortir de situations inextricables. L'augmentation du temps libéré a toujours favorisé l'émergence de nouveaux rapports sociaux. La nature du lien social est en train de se transformer. Elaboré jusque-là sur la famille et le contrat de travail, il évolue vers une forme associative.

– Vous préconisez, dans *La Richesse des hommes* (éd. Odile Jacob), la reconnaissance d'un "secteur quaternaire" fondé sur l'économie de la demande sociale et dont les associations seraient le moteur. Sur quelles bases s'appuie cette suggestion ?

– Un phénomène émerge : quantité de fonctions ne sont plus remplies par l'économie marchande et publique mais par les associations. L'enjeu est de donner de la visibilité à ce secteur. Il faut montrer ce que cela représente en termes de richesses, d'amélioration de la formation, du lien social, de la santé. Tout ça n'est pas mesuré. Ce que l'économie mesure est moins important que ce qu'elle ne mesure pas. Les associations sont au cœur d'une nouvelle économie. En plus, elles permettent de faire face à la crise de la démocratie.

– Quel rôle les pouvoirs publics pourraient-ils jouer pour donner de l'impulsion à ce secteur ?

– Au début des années 80, les pouvoirs publics ont organisé une grande campagne de valorisation de l'entreprise. Ça a marché, l'image négative de l'entreprise a été transformée. On peut imaginer, sur le même modèle, une vraie campagne de communication, qui expliquerait que le secteur quaternaire serait un instrument de partage du travail. Il faut en plus reprendre l'idée d'un statut d'utilité sociale, que je préfère appeler statut d'utilité économique et sociale. Il faut instituer un secteur du volontariat, à parité avec le salariat.

– Les entreprises occupent-elles une place dans la constitution de ce secteur ?

– Affolées face à l'évanescence du marché, incapables de prévoir les comportements des consommateurs, certaines entreprises créent des associations pour avoir une idée de la demande sociale. Les actions de mécénat ont fortement augmenté. Les grandes entreprises sont conscientes du fait que les associations permettent une structuration de la société. Au niveau individuel, les employeurs recrutent, au-delà du diplôme, sur la base du sens de l'initiative, de la capacité à se mobiliser. Les étudiants ont bien compris que l'accès à l'emploi se fait de plus en plus via des modes indirects. On passe enfin de l'*Homo faber* à l'*Homo sapiens* !

» Il faut faire comprendre que l'économie n'est pas ce que les économistes en disent. On est dans une économie du savoir, de l'intelligence. Reste à mettre en forme la façon de les produire. »

Propos recueillis par Marie-Pierre Subtil

Enfants en difficulté, chômeurs, sans-papiers : le parrainage permet un engagement concret et personnel

DANS ses statistiques, l'Insee décèle un monde associatif *« réclamant une plus grande implication personnelle »*. Ce que les spécialistes concluent au vu de chiffres, des individus le vivent sur le terrain, en s'investissant dans une relation de personne à personne. Le parrainage est connu essentiellement comme s'adressant à des enfants des antipodes, alphabétisés et soignés grâce à un versement régulier d'un donateur qui peut établir un lien avec son *« filleul »*.

Mais depuis quelques années, se développe aussi un parrainage de proximité. Des actifs parrainent des chômeurs, des couples parrainent des enfants en difficulté, des *« citoyens »* parrainent des sans-papiers et des sans-logis... les relations duales se multiplient, qui supposent un engagement concret et durable, et qui témoignent de l'émergence de nouvelles formes de solidarité.

En 1997, treize mille jeunes à la recherche d'un emploi ont bénéficié de l'aide d'un parrain. L'histoire a commencé en 1991, à la mission locale de Meaux, où des retraités venaient travailler bénévolement. *« Un jour*, raconte Mounir Nabil, devenu depuis « M. Parrainage » en Ile-de-France, *un jeune issu de l'immigration devait se présenter pour une offre d'emploi. L'un des retraités connaissait le chef d'entreprise concerné. L'idée est venue de l'utiliser comme intermédiaire. Le jeune a été embauché. »*

De fil en aiguille, le système s'est étendu dans toute la France, à travers le réseau des missions locales et des points d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO), et avec la caution de diverses administrations qui subventionnent les opérations de parrainage à hauteur de 2 000 francs par jeune et par an. Le dispositif a l'avantage d'être à la fois peu coûteux et « rentable » : 62 % des jeunes demandeurs d'emploi parrainés – dont un tiers issus de l'immigration – sont embauchés ou accèdent à une formation en six à huit mois.

Actifs pour les deux tiers d'entre eux, les parrains appartiennent au monde de l'entreprise ou en viennent. *« On ne recrute pas à la pelle »*, admet Mounir Nabil. En relevant, toutefois, une grande mobilisation chez ceux qui s'impliquent : *« Ils ont très envie de casser la dynamique qui exclut les jeunes, leur humanité est frappante, ils ont la croyance profonde que la fatalité qui s'abat sur les jeunes et les exclus doit disparaître sous l'effet de la solidarité. »*

> Une action dans l'ombre qui peut prendre parfois un tour solennel

Cette solidarité, Michelle Grimaldi la ressent lorsqu'elle entre en contact avec des couples qui souhaitent parrainer un enfant en difficulté. Responsable du service parrainage du Centre français de protection de l'enfance (CFPE, *Le Monde* daté 4-5 janvier), elle reçoit *« des gens très modestes, des gens au chômage, qui veulent aider »*. Une campagne de presse, organisée il y a quelques mois, a provoqué un afflux de familles candidates à l'accueil d'un enfant – un week-end sur deux et pendant une partie des vacances. *« Alors qu'avant nos parrains étaient surtout des cadres, maintenant, ce sont aussi des gens humbles »*, remarque Mme Grimaldi.

Le parrainage d'enfants est complexe à mettre en œuvre. *« On demande l'impossible aux parrains : s'investir sans retour, sans avoir aucun droit sur l'enfant, en respectant la famille naturelle... »*, témoigne Antoine Rebelo, président de l'association Un enfant, une famille, qui éprouve une grande difficulté à trouver des candidats. Il n'empêche : *« C'est un sujet sur lequel beaucoup de gens travaillent. »*

Des associations naissent çà et là, à partir d'initiatives spontanées. Comme celle de Catherine Enjolet, une enseignante qui a lancé Parrains par mille en 1990, après avoir approché le cas d'une enfant maltraitée. Une quinzaine de bénévoles, dont deux psychologues, animent cette association parisienne, qui a désormais des antennes à Lille, Dijon et Nîmes, et qui met en contact un adulte disponible et un enfant qui a besoin de lui.

Engagement dans l'ombre, le parrainage prend parfois un tour solennel. Depuis un an, certains élus remettent un certificat de parrainage républicain à des sans-papiers accompagnés de deux parrains. *« On a officialisé trois cents parrainages en mairie, mais si l'on prend en compte ceux qui n'ont pas fait l'objet d'une cérémonie, le nombre est de l'ordre du millier »*, affirme Brigitte Rozoy, de l'asociation Droits devant ! !

L'idée, qui trouve son origine dans les relations individuelles tissées pendant le mouvement des sans-papiers, s'est développée : les *« parrainés »* ne sont plus seulement des sans-papiers, mais aussi des sans-logis et des sans-emploi, depuis que, le 7 février, Jack Ralite a officialisé le parrainage de quinze personnes au chômage, sans toit ou sans-papiers, dans sa mairie d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

Les bonnes volontés ne manquent pas. Les collectifs de sans-papiers reçoivent beaucoup de demandes de parrains potentiels, prêts à prendre en charge les démarches d'un sans-papiers et à intervenir en cas d'arrestation. Mais si l'idée de départ est de prendre en charge, ce sont finalement, selon Brigitte Rozoy, *« des rapports d'amitié, très personnels »*, qui se nouent. *« Je suis persuadée que plus ça ira, plus il y aura de gens qui auront envie d'établir ce genre de relations »*, dit-elle.

Quelques émissions de télévision sur le sujet ont provoqué une demande de soutien logistique auprès de Droits devant ! ! *« A chaque fois, des gens nous appellent*, témoigne Jean-Claude Amara, secrétaire général de l'association. *Ce sont des gens qui ne vont pas dans les manifs, et qui perçoivent dans le parrainage une forme de solidarité très concrète et durable. »*

M.-P. S.



Passes d'armes entre avocats et journalistes aux Entretiens de Saintes

Liberté de la presse et présomption d'innocence

SAINTES
de notre envoyée spéciale

En pleine affaire Elf, quelques jours après des perquisitions chez le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, le thème « Le juge, le journaliste et le citoyen », choisi par les troisièmes rencontres du monde judiciaire aux Entretiens de Saintes (Charente-Maritime), samedi 7 février, n'a pas manqué de réveiller la querelle opposant liberté de la presse et présomption d'innocence.

Profitant de la tribune que constituait la présence de nombreux médias, Me Christian Charrière-Bournazel, avocat de Roland Dumas, a porté la première estocade en fustigeant le *« péril »* que constituerait le traitement médiatique de l'*« affaire Dumas »*.

Pour Me Charrière-Bournazel, *« ce qui est grave, c'est que, alors que la personne n'est pas mise en examen et ne peut accéder au dossier d'instruction, elle retrouve des procès-verbaux la mettant en cause dans la presse »*. *« Aujourd'hui, se profile l'idée qu'il est scandaleux qu'on n'ait toujours pas demandé des comptes* [à M. Dumas], *l'idée que la nécessité de juger prime sur toute autre chose »*, plaide-t-il, avant de lancer : *« Vous, journalistes, en faisant en sorte que tout s'efface devant cette exigence de juger, vous menacez la République »*.

Xavier de Roux, avocat et ancien député (UDF), souligne qu'aujourd'hui *« le simple fait d'être entendu comme témoin, sans même être mis en examen, crée le procès public »*. Bien que les avocats eux-mêmes soient parfois à l'origine des fuites dans la presse, Olivier Metzner, du barreau de Paris, s'insurge contre l'*« interaction entre justice et presse »*, qui fait que *« la justice se sert des informations diffusées dans la presse et qu'on assiste à des perquisitions publiques avec des juges qui encadrent le perquisitionné en passant devant les photographes »*.

Un journaliste du quotidien *Ouest-France* remarque : *« Ce n'est quand même pas la presse qui a perquisitionné chez Roland Dumas ! Voudriez-vous que l'on n'en parle pas et que la rumeur se répande ? »* Jean-Marie Pontaut, journaliste à *L'Express*, préfère expliquer comment la presse est quasi sommée de ne pas respecter la loi si elle veut informer. *« Il n'existe aucune publicité lors de l'instruction. Tout le monde sait que la loi est violée, mais personne ne désire vraiment la changer. »*

« DES RAPPORTS D'HYPOCRISIE »

Car si la presse et la justice entretiennent trop souvent des *« rapports d'hypocrisie »*, selon Eric de Montgolfier, procureur de la République de Valenciennes, c'est que *« c'est le système judiciaire même qui porte atteinte à la présomption d'innocence »*. Jean-Yves Montfort, président de la 17e chambre correctionnelle de Paris, rappelle ainsi que *« la garde à vue, les menottes, l'incarcération, ne sont pas le fait des journalistes, qui n'en sont que les témoins »*.

« C'est dans la réforme de la procédure qu'on trouvera les solutions », affirme le magistrat, qui estime qu'il faut favoriser la publicité à un certain stade de l'instruction et demander aux médias de respecter le secret préalable.

Cécile Prieur

L'agglomération nantaise se dote d'un contrat local de sécurité

L'Etat s'engage auprès des douze communes concernées

Les responsables du contrat local de sécurité adopté par l'agglomération nantaise entendent donner la priorité au renforcement des effectifs de police et à la médiation sociale. Une série de dispositifs doit permettre de renforcer la concertation entre les nombreux services concernés.

NANTES
de notre correspondant

Nantes est la première agglomération d'importance à se doter d'un contrat local de sécurité, ce dispositif créé par le gouvernement en octobre 1997 pour faire face à la montée de l'insécurité et des violences urbaines. Le document devait être signé, lundi 9 février, par le préfet de région des Pays de la Loire, Michel Blangy, le procureur de la République de Nantes, Pierre Foerst, et l'inspecteur départemental d'académie Bernard Blier, représentant tous trois l'Etat, et les maires de douze communes de l'agglomération nantaise dont celui de Nantes, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Fondé sur un diagnostic détaillé de la délinquance locale, ce contrat entend tout à la fois *« assurer la sécurité publique et promouvoir une citoyenneté solidaire »*. L'accroissement des effectifs sur le terrain fait partie des priorités affichées. Ceux de la police seront renforcés par le recrutement de cent vingt-quatre adjoints de sécurité. Ils seront affectés à l'îlotage dans les quartiers sensibles et à l'accueil des victimes et plaignants. La gendarmerie devra, pour sa part, renforcer sa présence en zone périurbaine et créer une brigade de prévention de la délinquance juvénile.

Une centaine d'*« agents locaux de médiation sociale »* seront embauchés, dans le cadre de la loi sur les emplois jeunes, par la société de transports en commun de l'agglomération nantaise, les organismes HLM, les associations spécialisées et la SNCF. Les expériences des agents de prévention dans les bus et les tramways comme celle des « correspondants de nuit » dans les cités pourront être ainsi étendues. Le contrat local de sécurité prévoit par ailleurs la création d'une unité mobile de psychiatrie, chargée d'intervenir auprès des jeunes âgés de plus de seize ans *« en grande difficulté de comportement »*, la nuit, les week-ends et jours fériés.

En 1997, 60 % des vols avec violence commis à Nantes l'ont été par de jeunes mineurs

De son côté, la justice s'engage sur deux points. En premier lieu sera développé le traitement direct des procédures pénales, qui permet au parquet de travailler en temps réel avec la police, afin de réduire à trois mois maximum le délai entre l'enquête et le passage en justice. Cette pratique est jugée plus nécessaire encore pour les mineurs afin de lutter contre leur sentiment d'impunité dont font souvent état les policiers et éducateurs.

« Sans remettre en cause le primat de l'éducatif, principe fondateur du droit pénal des mineurs, la juridiction spécialisée doit s'adapter », commente le texte du contrat local de sécurité. En 1997, 60 % des vols avec violence commis à Nantes l'ont été par de jeunes mineurs. Le parquet nantais prévoit également de développer la médiation pénale qui permet, avec l'accord de la victime, d'assurer, par l'intermédiaire d'un médiateur, la réparation du préjudice causé. Tout en évitant la lourdeur d'une procédure, cette médiation pénale apporte *« une réponse sociale rapide et satisfaisante adaptée à la commission d'infraction d'une gravité relative par des auteurs qu'il n'est pas utile de sanctionner par une peine »*.

Une série de dispositifs doit permettre également de renforcer la concertation entre les nombreux services concernés. Une *« commission centrale de sécurité publique »* sera pilotée par la ville de Nantes, et des *« cellules de régulation »* seront implantées dans sept quartiers réputés difficiles de l'agglomération. La concertation devrait également être développée avec les habitants, à travers des actions de médiation sociale destinées à traiter les conflits du quotidien, ou la mise en place de comités d'environnement social autour de certains collèges. Ils réuniront les enseignants, les jeunes, les parents et les acteurs sociaux du quartier.

Le contrat signé à Nantes comprend plusieurs autres volets : le développement de la citoyenneté ; l'amélioration des espaces publics ; l'insertion des gens du voyage ; l'intégration des jeunes en voie de marginalisation ; le soutien aux adultes et aux familles rencontrant des difficultés multiples, etc. L'ensemble sera suivi et évalué par un comité stratégique et un comité technique.

Adrien Favreau

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRE DICKINSON : un portrait-robot** du meurtrier présumé de la jeune Britannique Caroline Dickinson, violée et assassinée le 18 juillet 1996 à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), devrait être diffusé fin février dans la presse par les enquêteurs. Le profil du tueur a été établi à partir de témoignages de personnes présentes la nuit du meurtre autour de l'auberge de jeunesse de Pleine-Fougères et de celle de Saint-Lunaire, où une tentative d'agression sexuelle avait eu lieu quelques heures avant le meurtre de la jeune fille.

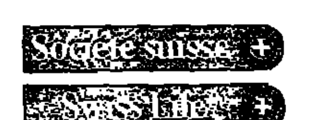
■ **MEURTRE : le corps de Françoise Jacqueline Chomik,** quarante-neuf ans, fonctionnaire de la région lyonnaise, disparue depuis son arrivée à Chypre, le jour de Noël, a été retrouvé dimanche 8 février par la police dans un puits près de Famagouste. Son meurtrier présumé, un chauffeur de taxi de trente-six ans travaillant à l'aéroport de Larnaka, a été arrêté.

■ **DROGUE : quatre-vingts kilos de haschisch** ont été saisis par les douanes françaises à la frontière franco-italienne de Menton (Alpes-Maritimes), vendredi 6 février, dans une voiture immatriculée en Espagne. La même nuit, cinq kilos de résine de cannabis ont été trouvés dans le bagage d'un Islandais voyageant en bus.

■ **IMMIGRATION : dix-sept immigrés indiens et pakistanais** comptant entrer clandestinement en Grande-Bretagne ont été découverts, lors d'un accident de la route près de Dunkerque, dimanche 8 février. Ils étaient entassés dans un fourgon dont le conducteur s'était endormi. Onze des passagers, porteurs de récépissés de demande d'asile en France, ont été laissés en liberté.

■ **ÉDUCATION : près de cinq cents personnes** ont manifesté, samedi 7 février, à Besançon (Doubs) contre les suppressions de postes prévues à la rentrée. A Paris, quelques centaines de personnes ont occupé samedi matin la place de la Sorbonne à l'appel de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) pour protester contre la diminution de 1 500 heures d'enseignement dans les lycées et collèges.





Les bureaux de poste, ultimes remparts contre la désertification rurale

La Poste, qui négocie un contrat de plan, veut redéployer son réseau et recherche des activités rentables. Mais, pour les responsables de l'aménagement du territoire, les facteurs et les agences symbolisent le service public. La Creuse se veut, dans ce domaine, un laboratoire d'idées

« **NOUS SOMMES** *face à un véritable dilemme. On veut maintenir des services publics en zones rurales pour des raisons évidentes d'aménagement du territoire, mais ça coûte de l'argent. Que faire et quelles sont, pour La Poste, les pistes d'avenir ?* » Chargée de mission à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), Brigitte Fargevieille veut s'inscrire dans la prospective.

Pour la délégation en effet, la grande question récurrente du maintien et du développement des services publics dans des territoires fragiles ou dans les quartiers en difficulté en zone suburbaine reste intimement liée au cadre de la modernisation des services publics et de la réforme de l'Etat.

Ainsi, et malgré les obstacles de tous ordres, l'une des pistes possibles réside dans le transfert de compétences de bon nombre de services publics actuels à La Poste. Ce transfert permettrait d'assurer son autofinancement, ce qui est, pour l'établissement, une question cruciale. Mais un autre but est recherché : augmenter le volant d'activités des bureaux de poste – on cite le cas, extrême, d'une agence rurale où l'activité se résume à une heure de travail par jour – et garantir la pérennité de leurs activités dans le futur, à l'issue du moratoire des fermetures de services publics *en zone rurale théoriquement prévue* fin 1998.

POLYVALENCE

En ce sens, des actions innovantes de polyvalence ont été soutenues par la Datar dès 1993, au travers des schémas départementaux de services. L'expérience « Allo-Facteur » (développement du service postal à domicile), lancée à titre expérimental dans 112 communes de l'Allier en 1993, a été étendue à d'autres départements avec succès. En Meurthe-et-Moselle, la vente de timbres fiscaux et de vignettes a été lancée dès 1994 dans 9 bureaux. Une initiative a même été prise par la direction des douanes pour assurer, dans certains bureaux, la régie des tabacs et alcools ! En Moselle, un certain nombre de services déconcentrés de l'Etat ont fait l'objet *d'un groupe de travail constitué en* 1992 : il s'agit de La Poste, des services fiscaux, de France Télécom, d'EDF-GDF et de la SNCF. Résultat : plutôt que d'« *aborder la question* de [la polyvalence] *de façon théorique et lointaine* », des bureaux vendent des billets SNCF, des vignettes auto, des timbres fiscaux, des cartes téléphoniques, et ont même relevé, à titre expérimental, des compteurs EDF.

« POINT PUBLIC »

Autre exemple de polyvalence : le « point public » de Beaufort-sur-Gervanne (Drôme), dont La Poste est l'opérateur, a su mobiliser les sept communes de la vallée et différents partenaires : département, région, services fiscaux, EDF-GDF, ANPE... « *Autour de la petite poste rénovée sont venus s'adjoindre la mairie, l'office de tourisme, un secrétariat mutualisé, l'école maternelle, un médecin et un dentiste, demain une pompe à essence*, s'enthousiasme Brigitte Fargevieille. *Le "point public", qui aujourd'hui s'autofinance totalement, a créé une dynamique locale grâce à la polyvalence.* » Une dynamique qui a reçu le « coup de pouce » de l'Etat (200 000 francs), de la région, de l'Union européenne. Cette polyvalence, qui n'est pas en elle-même une panacée, a cependant ses limites : la coopération administrative difficilement entrée dans les mœurs, les arcanes juridiques, le problème du statut des agents, l'hostilité avérée des syndicats.

La loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) de 1995, en cours de révision, avait prévu des contrats de services publics (distincts des contrats de plan Etat-région) entre l'Etat et les entreprises et organismes sur lesquels il exerce une tutelle. Ces contrats devaient déterminer, le moment venu, les conditions de sortie du moratoire qui s'oppose depuis 1993 aux fermetures ou aux réductions de services publics en milieu rural.

Ces contrats, qui s'appliquent au « *service rendu aux usagers* » – une notion juridiquement ambiguë –, s'ils ont été signés notamment par EDF-GDF, ne l'ont pas encore été par La Poste avec ses autorités de tutelle, le secrétariat d'Etat à l'industrie. De cette action contractuelle dépend l'avenir de la réorganisation du réseau en zone rurale, ou de l'éventuelle mise en place, dans le futur, d'un service postal mobile, à l'instar de ce qui se pratique en Allemagne. Un espoir cependant pour les élus locaux farouchement opposés à la sortie du moratoire : depuis 1993, aucun gouvernement n'a osé prendre une décision allant vers la fin de ce dispositif « protecteur ».

Jean Menanteau

Un surcoût annuel évalué à plus de 3 milliards de francs

DISPOSANT de 17 030 points de contact avec la clientèle, La Poste constitue le service public dont le maillage est le plus dense. Comme le rappelle non sans humour le sénateur Gérard Larcher (RPR, Yvelines) dans son rapport « Sauver La Poste, devoir politique, impératif économique » (novembre 1997), seuls les 37 000 débitants de tabac offrent un réseau plus serré... sans pour autant constituer un service public.

Sur les 17 030 points de contact, 12 029 sont de réels bureaux de poste, 3 073 des agences postales – rattachées à un bureau de poste mais tenues par des personnes extérieures à La Poste sous contrat avec celle-ci – et 1 928 sont des « *guichets délocalisés* », physiquement indépendants mais rattachés à un bureau (sans chef d'établissement ni comptabilité propre). Par rapport au début du siècle, la présence postale en milieu rural a peu évolué puisqu'en 1914, la Poste disposait déjà de 12 881 bureaux. Aujourd'hui, 62 % des points de contact de La Poste se trouvent en zone rurale, où n'habitent plus que 25 % des Français. Comme le remarque le sénateur, « *la distance moyenne d'accès à un point postal à partir des communes rurales non équipées n'étant que de 6,5 kilomètres, il est fort peu de ruraux qui se trouvent à plus de vingt minutes d'une poste, dès lors qu'ils peuvent utiliser un véhicule* ».

Bien entendu, cette présence postale, figée depuis que le 10 mai 1993, Edouard Balladur, alors premier ministre, a décidé un moratoire des fermetures des services publics en zone rurale, génère un coût. Lequel ?

SOUS-ACTIVITÉ

Les trois autorités à s'être penchées sur la question – La Poste, l'inspection générale des finances et l'Union européenne – ne sont pas parvenues aux mêmes conclusions.

En 1995, La Poste a calculé le coût de la sous-activité des bureaux de poste en milieu rural, maintenus en activité pour des raisons d'aménagement du territoire alors que les frais de fonctionnement (salaires, charges immobilières, investissements) sont quasiment identiques à ceux des bureaux urbains. La Poste a donc évalué la différence entre le coût de l'activité de ces petits bureaux et celui de la même activité si elle s'exerçait dans un bureau plus important. La différence entre les deux sommes se montait en 1995 à 3,2 milliards, pour le périmètre des zones rurales ou en déclin industriel.

L'inspection générale des finances a été plus radicale. Elle n'a pas calculé la sous-activité des bureaux en zone rurale mais leur coût total, estimant que la fermeture des 7 000 bureaux installés dans les communes de moins de 2 000 habitants n'aurait, en fait, qu'un impact négligeable sur les autres bureaux. Conséquence : la présence rurale de La Poste se monte alors à 4,6 milliards. Néanmoins, reconnaissant que, ponctuellement, l'impact n'est peut-être pas aussi négligeable que les analyses parisiennes le suggèrent, l'inspection des finances consent à couper la poire en deux, entre le chiffrage de La Poste (3,2 milliards) et le sien. Elle évalue donc à 4 milliards par an le coût de la présence postale en milieu rural.

Par ailleurs, sollicitée par un recours de la Fédération française des sociétés d'assurances pour donner son avis sur l'abattement de la taxe professionnelle dont bénéficie La Poste (1,3 milliard de francs), la Commission européenne a rendu son verdict en février 1995. Les services de M. Van Miert ont repris l'estimation de La Poste mais ont retranché les recettes des activités concurrentielles perçues dans ces bureaux. Résultat : la charge globale est « *d'au moins* » 1,32 milliard.

« PLUS DE 4 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES »

Retenant le chiffre de l'inspection générale des finances, et compte tenu de l'abattement sur les impôts directs locaux (1,3 millliard), Gérard Larcher évalue à 3,1 milliards la charge annuelle de la présence postale en milieu rural, « *soit plus de 4 % de son chiffre d'affaires, et cela dans des secteurs d'activité où les marges bénéficiaires, elles-mêmes, atteignent rarement de telles proportions* », note-t-il. C'est pour cela que l'avenir de la présence postale en milieu rural constitue l'un des sujets sensibles du contrat de plan que La Poste négocie actuellement avec le gouvernement.

Frédéric Lemaître

Dans la Creuse, les agences vendent des billets SNCF et gèrent des sites Internet

LIMOGES
de notre correspondant

La voiture jaune de La Poste et la camionnette du boulanger, ce sont parfois les seuls passages quotidiens dans les hameaux du plateau de Millevaches ou de la Combraille creusoise, des zones où la densité de population tombe parfois à moins de dix habitants au kilomètre carré. Pour les vieillards isolés (en Creuse, les personnes de plus de 65 ans – 34 000 au recensement de 1990 – sont plus nombreuses que les jeunes de moins de 25 ans) la visite du facteur est souvent la seule de la journée et La Poste l'unique lien avec l'extérieur.

REPORTAGE

L'habitude locale s'est spontanément prise de solliciter du facteur divers services

Le maintien du service public est ressenti comme vital. Et parce qu'il semblait menacé, la Creuse a décidé d'innover.

Le département bénéficie d'un maillage postal serré : 130 points de contact (90 bureaux, 25 agences postales et 15 guichets annexes, une commune sur deux desservie), 900 agents. Maillage mis en place au début du siècle lorsque la Creuse comptait 270 000 habitants. Il en reste 125 000, concentrés pour moitié dans les cantons du chef-lieu, Guéret et les trois pôles urbains du département : Aubusson-Felletin, La Souterraine et Bourganeuf. Conséquence : pour un effectif et une répartition qui n'ont globalement que peu varié, certains bureaux sont surchargés, d'autres tournent presque à vide.

La solution ne saurait être un simple transfert arithmétique. Un réseau postal, plaident les maires ruraux, ce n'est pas seulement une population, c'est aussi un territoire que le service public ne peut pas déserter. Depuis plusieurs années déjà, l'habitude locale s'est spontanément prise de solliciter du facteur divers services. Des bureaux se sont adjoint un entrepôt de butane, se sont fait livreurs de médicaments ou coursiers à la supérette du canton. C'est cette situation qu'a trouvée Annie Billard, directrice départementale de La Poste, à son arrivée ici il y a deux ans. « *Des initiatives intéressantes*, estime-t-elle, *mais ponctuelles, et qui ne peuvent durer que prises dans un cadre plus vaste. L'essentiel est de maintenir La Poste dans la vocation qui est la sienne, en réfléchissant sur les nouvelles missions possibles* ».

Après un sondage fait en juin 1997 dans le public, naît un projet baptisé « Teams 23 », ce qui signifie « *travailler ensemble, aller dans le même sens dans la Creuse* ». Un comité de pilotage, sous la responsabilité du préfet réunit la direction départementale de La Poste et le conseil général, orienté à droite avec l'appui du conseil régional du Limousin, orienté, lui, à gauche. Il fédère la ville de Guéret, les trois chambres consulaires, l'association départementale des maires, l'union patronale, les associations de consommateurs. Il a été doté d'un premier budget de deux millions de francs (avec des aides européennes) pour lancer plusieurs expériences.

DEUX BÉMOLS

Première initiative, la création de sept sites multiservices dans des locaux spécialisés : terminal Internet, bureautique (ordinateurs, scanners, imprimantes), borne interactive, en partenariat avec la chambre de métiers pour l'information des artisans et la collecte des offres et des recherches d'emploi.

Quatre autres sites ont été créés en partenariat avec la SNCF, pour l'information et la vente des billets. Plusieurs autres fonctions nouvelles sont en cours d'étude : information-jeunesse, collaboration avec le bibliobus départemental. « *Ce n'est pas limitatif*, précise Bernard de Froment, président RPR du conseil général, *nous en sommes encore au stade des appels à projets. Les besoins ne sont pas partout les mêmes. L'ambition de* « Teams 23 » *c'est d'appuyer et de démultiplier des initiatives locales diverses* ». Autre aspect positif : la mise en place de ce dispositif va entraîner la création de 15 emplois-jeunes.

L'expérience creusoise est consensuelle. Il y a des incrédules mais pas d'opposants. Les postiers eux-mêmes s'y impliquent. « *J'ai reçu de plusieurs d'entre eux des idées concrètes* », dit Annie Billard. Et la CGT juge qu'il peut y avoir là une solution d'avenir. Avec deux bémols : « *Il ne faudrait pas*, dit Patrice Anclair, secrétaire creusois de la CGT-PTT, *que cela serve de prétexte à la précarisation des travailleurs de La Poste, ni que l'usager paie deux fois le service par l'impôt et par la vente de la prestation* ».

Tous les trois mois, le comité de pilotage fait le point d'une expérience qu'il espère exemplaire. Car, souligne Annie Billard, « *la situation de la Creuse c'est aussi celle de 40 % du territoire national*.

Georges Chatain

La Datar veut soutenir les économies d'un même territoire

LE COMITÉ interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt) du 15 décembre 1977 a enteriné l'idée de renforcer le développement local. Dans ce but le gouvernement a décidé de « *soutenir des actions destinées à dynamiser les économies locales* » en stimulant les « *coopérations entre entreprises d'un même territoire autour d'un système productif local* ». Un appel à projets, doté de 7 millions, va être lancé. De même, les grandes entreprises seront accompagnées, dans leurs actions de soutien au développement des PME-PMI grâce à un apport de 4 millions en provenance du Fonds national d'aménagement du territoire (Fnadt).

DÉPÊCHES

■ **LIMOUSIN : le réseau de villes Limoges-Brive-Tulle** (*Le Monde* du 7 août 1997) a été officiellement constitué, vendredi 6 février, par la création d'une association qui regroupe les maires des trois villes (Alain Rodet, PS, Limoges, Bernard Murat, RPR, Brive, Raymond-Max Aubert, RPR, Tulle). Autres partenaires signataires : Robert Savy (PS), président du Limousin, et Michel Diefenbacher, préfet de région. Ce réseau a pour objectif de consolider la charpente urbaine de cette région à dominante rurale et de construire une coopération plus homogène avec l'Etat et l'Union européenne. – *(Corresp.)*

■ **ILE-DE-FRANCE : le maire de Taverny (Val d'Oise)**, Maurice Boscavert, PS), a fait procéder, samedi 7 février, à la plantation d'un arbre sur le site de l'usine chimique abandonnée de Lunige afin de tester le degré de pollution des terres. Un expert judiciaire, nommé par le tribunal administratif de Versailles (Yvelines) vient d'indiquer dans un rapport que la pollution de surface présente des risques prévisibles pour la nappe phréatique.

DISPARITIONS

Enoch Powell

Un héraut britannique de la droite populiste

« L'UNE DES PLUS GRANDES personnalités de ce siècle, un esprit particulièrement brillant » : c'est ainsi que le premier ministre travailliste, Tony Blair, a qualifié l'ex-ministre conservateur Enoch Powell, Don Quichotte du nationalisme, apôtre en Grande-Bretagne du renvoi massif des immigrés de couleur dans leur pays, décédé le 8 février à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Né le 16 juin 1912, fils d'un instituteur de Birmingham, brillant élément à l'université de Cambridge, professeur de civilisation grecque à l'âge de vingt-cinq ans, ce spécialiste d'Hérodote s'est distingué, lors de la deuxième guerre mondiale, au sein des services de renseignement au point de devenir le plus jeune brigadier de l'armée de Montgomery.

NATIONALISME QUASI MYSTIQUE

Protégé de Winston Churchill, opposant véhément à l'indépendance de l'Inde, Enoch Powell est élu à la Chambre des communes en 1950 comme représentant de la circonscription de Wolverhampton (Midlands). Secrétaire au Trésor au sein du gouvernement Harold Macmillan, ce partisan de l'austérité démissionne avec fracas en 1958 pour protester contre le refus du premier ministre de réduire les dépenses publiques.

Un an plus tard, malgré cet éclat, il devient ministre de la santé. Mais quand l'aristocrate Alec Douglas-Home remplace Macmillan en 1963, Enoch Powell refuse de rejoindre le cabinet, par opposition à la « vieille garde » tory qui déteste ce tribun à l'œil bleu perçant et à la moustache fière.

« Comme les Romains, j'ai l'impression de voir le Tibre écumer de sang » : son fameux discours de la *« Rivière de sang »*, en 1968, pour prédire l'apocalypse demain si rien n'était fait pour empêcher les population du nouveau Commonwealth d'entrer en Grande-Bretagne et d'y *« faire des petits »*, provoque l'expulsion du cabinet fantôme d'Edouard Heath de cette étoile montante pour ses propos jugés intempestifs et *« susceptibles d'exacerber les tensions raciales »*. Par la suite, cet imprécateur a affirmé avoir agi par nationalisme quasi mystique, la peur au ventre pour le sort de la *« grandeur de la nation anglaise »* plutôt que par racisme viscéral. La rupture avec le Parti conservateur est toutefois consommée lors du scrutin de 1974 quand, par opposition à la politique pro-européenne du cabinet Heath, ce héraut de la droite populiste engage les électeurs à voter pour le Labour, alors hostile au Marché commun.

DE QUOI REFROIDIR LES ARDEURS

Le conflit d'Ulster opposant catholiques et protestants achèvera sa traversée du désert : député unioniste (protestant) de South Down, il défendra bec et ongles l'appartenance de la province déchirée au Royaume-Uni. Mais sa défaite aux élections parlementaires de 1987 va marquer la fin de la carrière politique de ce pourfendeur du modèle multiracial à l'anglaise, qui, par la suite, ne cessera de sentir le soufre.

Si Margaret Thatcher respectait ce politicien chevronné, sans le suivre sur les chemins de l'extrémisme, elle évitait de se montrer en public avec cet acteur politique imperturbable et toujours courtois. La reine refusera d'anoblir cette figure haute en couleur devenue autorité en matière de défense des traditions. Dès que la souveraineté nationale était mise en péril par les eurocrates ou par l'IRA, les journaux et les radios se tournaient vers Enoch Powell, cependant bien solitaire dans son pays natal.

Une chose est claire : l'expérience d'Enoch Powell aurait de quoi refroidir les ardeurs du Front national. Quoi de plus décourageant en effet que l'échec de ce précurseur en matière de discours intransigeant à l'encontre de l'immigration de couleur ?

Marc Roche

■ **CARL DEAN WILSON**, chanteur, guitariste, compositeur, et l'un des fondateurs du groupe rock et pop The Beach Boys, est mort, vendredi 6 février, à Los Angeles des suites d'un cancer du poumon. Né le 21 décembre 1946, Carl Wilson, avec son frère aîné Brian, son cadet Dennis, leur cousin Mike Love et un ami de la famille, Al Jardine, forme les Beach Boys en 1961, un quintette qui va symboliser l'Amérique blanche, jeune et insouciante, qui de surprise-parties en virées automobiles chantonne les succès du quintette comme *Surfin'USA, Fun Fun Fun, I Get Around, California Girls*... L'impulsion artistique plus recherchée que Brian Wilson donnera au groupe avec l'enregistrement des albums *Pet Sounds* (1966) puis *Heroes and Villains* (1967) va éloigner le groupe des immenses succès de ses débuts, même si la formation reste populaire aux Etats-Unis, où était prévue une nouvelle tournée l'été prochain – la trente-septième depuis la fondation du groupe. Dans les années 70, Carl Wilson avait pris la direction des Beach Boys, miné par des problèmes relationnels permanents entre Brian et les autres membres du groupe et des divergences sur la direction artistique. Carl Wilson avait essayé à plusieurs reprises de sortir la formation de son aspect nostalgique et avait enregistré en 1981 un album en solo, *Carl Wilson*. Son frère Dennis Wilson était mort noyé en décembre 1983.

■ **MICHEL ROUX**, chanteur d'opéra, est mort mercredi 4 février à Paris. Il enseignait encore l'art lyrique et la mise en scène à l'Ecole normale de musique à Paris, après avoir été professeur au Conservatoire national supérieur. Né le 1er septembre 1924 à Angoulême, il avait d'abord étudié en 1944 et 1945 au conservatoire de Bordeaux, puis il était venu se perfectionner au Conservatoire de Paris d'où il était sorti, en 1948, avec ses prix de chant, d'opéra et d'opéra-comique. En 1949, il était engagé comme pensionnaire de la Réunion des théâtres lyriques nationaux. La même année, il débutait dans *Faust* de Gounod à l'Opéra de Paris. Au Palais-Garnier et à la Salle Favart, il devait chanter les grands rôles de baryton et de basse chantante du répertoire lyrique français et italien, au sein de la troupe qu'accueillaient alors ces deux scènes. De 1956 à 1970, Michel Roux fut un des rares chanteurs lyriques français à être invités régulièrement au Festival d'opéra de Glyndebourne. Il était aussi fréquemment invité, en France, dans les opéras de région et au Festival d'Aix-en-Provence, ainsi qu'à l'étranger, en Europe et aux Etats-Unis.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Eslourenuis (Pyrénées-Atlantiques).

Karen et Christian CAPERAA dit BOURDA,
M. et Mme Eugène CAPERAA dit BOURDA,
Mme Patricia ROGEREAU
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et petit-fils,

Nathanael William,

le 19 janvier 1998.

Anniversaires de naissance

– Du fond de l'Ardèche,
Laurent, Fabienne, Benjamin, Olivia,
toute la famille

PÉLISSÉ,

toute la tribu

ROBIN

et « pièces rapportées », leurs ami(e)s, tes ami(e)s, pensent avec affection et tendresse à toi,

Thomas,

le 10 février 1998,
jour de tes vingt ans.

Décès

– *Gildas Le Bihan et Alexandra,*
Marianne et Jean-Yves Pauti,
Jules et Antoine,
Tanguy et Chantal Daniel,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Haude LE BIHAN,
née DANIEL,

leur mère, grand-mère, sœur et tante.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 12 février 1998, à 18 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Pierre Patron,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Martine Bour et sa fille,
M. et Mme Michel Bour
et leur fille,
Les familles Bour et Gassier,
font part du décès survenu à Barcelonnette, le 2 février 1998, de

Mme Charles BOUR,
née Lucette GASSIER.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, chemin de Gaudissart,
04400 Barcelonnette.
13, rue de l'Odéon,
75006 Paris.
6, rue du Colonel-Oudot,
75012 Paris.

– La famille Ostrowsky,
Les Saisons de la danse,
L'Opéra national de Paris,
Et tous les amis de

André-Philippe HERSIN

se réuniront le mercredi 11 février 1998, à 15 h 45, *au crématorium* du Père-Lachaise. Entrée place Gambetta.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Ses collègues enseignants et chercheurs,*
Les personnels administratifs,
Et les étudiants de l'Institut d'histoire de la *Révolution française, université* Paris-I,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

François HINCKER,
maître de conférences
d'histoire moderne,

survenu, à Paris, le 5 février 1998.

La levée du corps aura lieu le mardi 10 février, à 8 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Boucicaut, rue des Cévennes, Paris-15e.

L'inhumation se fera le 10 février, à 16 h 30, à Cassanus (Causse-et-Diège, Aveyron).

(*Le Monde* daté 8-9 février.)

– *Mlle Simone Le Marchand,*
sa sœur,
Sa famille,
M. Angelo Dolce,
M. Dominique C. Vallière,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Jean LE MARCHAND,

survenue le 6 février 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 12 février, à 15 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre.

Priez pour lui.

16, rue de la Procession,
75015 Paris.

– Les familles Tauber, Santucci, Bodin,
ont la douleur de faire part du décès de

Camille TAUBER,
née TÉQUI,
professeur,
adjointe au maire de Toulouse
de 1945 à 1951,
combattante de la Résistance,

survenu le 6 février 1998, à Toulouse, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'incinération aura lieu le 12 février, à 13 h 30, au crématorium de Toulouse-Cornebarrieu.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– André et Maud Pawlotsky,
Yves et Denise Pawlotsky,
ses enfants,
Didier Pawlotsky,
Muriel et Philippe Berthet,
Jean-Michel et Isabelle Pawlotsky,
Catherine et Laurent Le Diagon,
Françoise Pawlotsky,
ses petits-enfants,
Laura, Olivia, Clémentine, Aurèle, Sarah,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rosalie PAWLOTSKY,
née MARKUS,

le 30 janvier 1998, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

8, rue Michel-Salles,
92210 Saint-Cloud.
5, rue Malherbe,
35000 Rennes.

Anniversaires

– En cette période du procès Papon, *nous pensons beaucoup à l'immense* majorité (97 %) de tous ceux qui ne sont pas revenus des camps d'extermination et que nous avons attendus si longtemps.

Parmi eux, ceux du convoi no 68, parti de Drancy

le 10 février 1944,

emportant 1 500 Juifs âgés de dix-huit jours à quatre-vingt-seize ans, dont nos proches,

Joseph BLUM,
trente-neuf ans.

Minezat DUKAT,
soixante-sept ans.

Nathan GRADSZTEJN,
trente-huit ans.

Moshé ZAJDMAN,
cinquante ans.

Robert ZAJDMAN,
vingt ans.

Nicole Blum,
Joseph Schwartz,
Albert Gradsztejn,
Régine Gradsztejn-Lippe,
Ida Gradsztejn-Jaworski,
Simonne Gradsztejn-Dulman,
Annette Zajdman.

Leurs fils, filles, frère et petit-fils, particulièrement indignés, pour cet anniversaire douloureux, de voir les magistrats de Bordeaux réclamer l'inculpation des Klarsfeld, qui leur ont restitué la mémoire de leurs familles anéanties ; tandis que le président du Tribunal de Bordeaux a libéré Maurice Papon, inculpé de crime contre l'Humanité.

Anniversaires de décès

Le Père Joseph WRÉSINSKI

est mort, il y a dix ans, le 14 février 1968. Le dimanche 15 février prochain, à 18 h 30, à Notre-Dame de Paris, Mgr Lustiger célébrera l'eucharistie en mémoire de celui qui fonda, en 1957, avec les familles en grande pauvreté du camp des sans-logis de Noisy-le-Grand, le mouvement ATD-Quart Monde.

Victor ZIPSTEIN.

Combien d'années encore à vivre sans toi ?

Colette.

Messes anniversaires

– *Pour les cinquième et vingt-cinquième anniversaires du rappel à Dieu du*

professeur Charles ROUSSEAU
et de
Jacqueline ROUSSEAU-DEVIN,

une messe sera célébrée le samedi 14 février 1998, à *12 heures, en l'église* Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, à Paris.

Colloques

Colloque organisé par DESS
négociation internationale Sorbonne
« L'Union européenne face à l'euro :
difficultés internes
et problématique internationale »
12 février 1998, à 13 h 30.
Invitations : 01-45-87-41-19 (tél.)
ou 01-45-87-41-23 (rep./fax).

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Anne Boissière : **« Nature, mimesis et musique ».**
12 février, 18 h 30-20 h 30, domaine musiques, 2, rue des Buisses, Lille.

M. *Allendesalazar*, P. Dailey et E. *Zum* Brunn : **« La mystique et ses hôtes ».**
10 février, 3 mars, 19 heures-21 heures, salle RC4, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Marie-Louise Mallet : **« Nietzsche – ce qu'entend la « troisième oreille »... »**
12 février, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Francis Affergan : **« Fictions et sciences humaines ».**
Daniel Dubuisson : « Epistémologie et poétique des savoirs : la cosmographie de l'œuvre ».
12 février, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jacob Rogozinski : **« La question de l'ego ».**
Christophe Genin : « La *réplique* et l'implication : l'identité de soi dans la *peinture* ».
11 février, 18 heures-20 heures, *amphi A, Carré des sciences*, 1, rue Descartes, Paris.

● **Colloque**

Philosophie et philosophy : questions opportunes entre deux mondes
sous la responsabilité de Monique David-Menard et Giulia Sissa.
20 et 21 février, 9 heures-17 heures, Johns Hopkins University, à Baltimore, USA.

L'accès à toutes les activités du *Collège est libre et gratuit (dans* la limite des places disponibles).

***Renseignements sur salles*, répondeur : 01-44-41-46-85. – Autres *renseignements* : 01-44-41-46-80.**

Conférences

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS
Sciences-Po Formation
propose un cycle de conférences :
« Où va la science ? »
Savoirs et enjeux
des sciences contemporaines.

A partir du 26 février 1998, cycle de dix conférences, de 18 h 30 à 20 h 30.

Sous la conduite de Jean-Marc Lévy-Leblond et avec la participation de Hubert Reeves, Armand de Ricqlès, Alain Prochiantz, Ivar Ekeland, Henri Atlan, Bruno Latour, Giorgio Israël, Marie-Angèle Hermitte.

Ce programme s'adresse à un public largement diversifié et motivé par une réflexion culturelle de haut niveau.

Inscription à titre individuel : 600 F pour le cycle complet.

Renseignements : Sciences-Po *Formation*, 215, *boulevard Saint-Germain*, Paris-7e. Tél. : 01-44-39-07-55. *Fax : 01-44-39-07-61.*

Communications diverses

– L'hébreu pour tous : **01-47-97-30-22.** Pour maîtriser le biblique ou l'israélien et s'initier à la Kabbale en dix séances ou à distance : professeur Jacques Benaudis.

Soutenances de thèse

– **Nadine Ezran-Charrière** a soutenu le 22 janvier 1998, à l'université Panthéon-Assas-Paris-II, une thèse de doctorat en droit sur **« L'entreprise unipersonnelle dans les pays de l'Union européenne ».** *Le jury était composé de* Mme et MM. les professeurs Jacques Foyer, *Paris-II, président*, Yves Guyon, Paris-I, Camille Jauffret-Spinosi, Paris-II, *Pascale Bloch, Paris-XIII, et Antonio* Caeiro, Collège d'Europe (Bruges), *conseiller principal au service juridique* de la Commission européenne. Le jury lui a décerné le grade de docteur en droit, mention très honorable avec ses félicitations.


JOHN HARRINGTON/BLACK STAR/STUDIO

Kenneth Starr, le grand inquisiteur

Depuis cinq ans, le procureur indépendant a mené plusieurs enquêtes impliquant le couple Clinton. La fièvre qui l'habite est-elle motivée par une obsession de justice ou par la volonté de faire chuter le président ?

C'EST un homme qui lit la Bible tous les matins et qui semble habité par une fièvre. Accusé d'être au service de ses convictions partisanes, Kenneth Starr rétorque que sa quête est la justice et la morale. C'est un homme austère, réputé intègre – ce qui ne veut pas dire apolitique –, et dont le professionnalisme est respecté, en dépit de méthodes à la hussarde. Il est né il y a cinquante et un ans, au Texas, fils d'un pasteur de l'Eglise du Christ, dont il a hérité une certaine onctuosité ecclésiastique. Les Américains sont de plus en plus nombreux à penser que l'objectif de ce croisé, qui prétend terrasser le mensonge, est de provoquer la chute du quarante-deuxième président des Etats-Unis.

Justicier ou Savonarole ? On hésite à trancher, mais Kenneth Starr fait parfois un peu peur : il y a, au-delà de ses petites lunettes cerclées de métal et de ses yeux bleus, comme la froide détermination d'un *grand inquisiteur*. Est-ce cette part d'ombre et de calcul que l'on devine ? Est-ce cette quête de la vertu en politique ou de la « démocratie éthique » qui incitent à établir un parallèle avec un autre « incorruptible », Robespierre ?

A en croire ses ennemis, cet avocat républicain, qui poursuit implacablement, depuis cinq ans, le couple Clinton, serait l'instrument d'une véritable « terreur » en forme de chasse aux sorcières. Il y a cependant une part d'injustice à ces sondages commodes affirmant que 57 % des Américains sont favorables à ce qu'il soit mis fin à son enquête sur la liaison présumée de Bill Clinton avec Monica Lewinsky. Au moment où l'Amérique recherche des boucs émissaires à une certaine déliquescence de ses valeurs morales, la *vox populi* n'est pas forcément le meilleur auxiliaire de la justice.

Les Américains ont désigné deux responsables : la presse d'abord, qui, en faisant son miel de toutes les rumeurs, semble parfois perdre le nord déontologique. Kenneth Starr ensuite, le « procureur indépendant » qui suscite des confidences d'alcôve censées provenir de la présidence des Etats-Unis. *Kenneth Starr* est un « coupable » idéal, tant ses méthodes et son itinéraire politique le désignent à la vindicte de l'administration démocrate. Ceux-ci méritent que l'on s'y arrête, en se souvenant toutefois que l'homme et la fonction sont, d'une certaine manière, les produits d'un sursaut moral de l'Amérique.

Celle-ci avait été choquée de voir qu'un Richard Nixon, empêtré dans le scandale du Watergate, avait pu congédier, en octobre 1973, un procureur spécial, Archibald Cox, au zèle devenu gênant. Pour se prémunir contre de tels abus de pouvoir et restaurer la confiance dans le gouvernement, le Congrès a adopté, en 1978, une loi instituant un corps de magistrats totalement indépendants du ministère de la justice, dont les pouvoirs, les moyens financiers et la durée du mandat sont presque sans limites. S'il revient encore à l'*attorney general* (ministre de la justice) de requérir la nomination d'un procureur dit « indépendant », ce dernier est nommé par un groupe de trois juges d'appel.

Paradoxalement, le retournement actuel de l'opinion contre l'« accusateur public », relève aussi du traumatisme du Watergate : les Américains ne veulent plus que l'image internationale de leur pays subisse un tel camouflet. Ils souhaitent que les caricatures et les plaisanteries gauloises ayant tourné en ridicule le chef de la première puissance mondiale cessent. M. Clinton n'est pas exactement un parangon de vertu et un modèle d'éthique ? Raison de plus pour faire bloc derrière l'institution présidentielle.

Kenneth Starr doit aussi s'en prendre à lui-même, c'est-à-dire à ses méthodes. Dans l'affaire Paula Jones, cette jeune femme qui accuse Bill Clinton de « harcèlement sexuel », le procureur a soumis des agents chargés de la sécurité de l'ancien gouverneur de l'Arkansas à un interrogatoire en règle sur la vie intime de M. Clinton, et une véritable chasse aux maîtresses présumées de celui-ci a été organisée. S'agissait-il alors de rechercher la vérité ou de prouver que le président est un « récidiviste » ?

DANS l'« affaire Lewinsky », le procureur indépendant est allé plus loin, demandant à un témoin, Linda Tripp, de se prêter à une véritable opération clandestine (mais avec l'aide du FBI) consistant à piéger un autre témoin (Monica Lewinsky) au moyen d'un micro et d'un magnétophone cachés. Ce traquenard ayant produit le résultat escompté, la seconde a été invitée à jouer le rôle d'appât pour faire « tomber » des proches de Bill Clinton, ce qu'elle a finalement refusé. Lors de cet épisode, Kenneth Starr a pris des risques, agissant parfois en « solo » judiciaire.

« Il s'agit d'un procureur dont les motivations sont politiques, qui est allié aux opposants de droite de mon mari. Cet homme malfaisant recherche la boue, intimide des témoins, fait tout ce qui est en son pouvoir pour lancer une accusation quelconque contre mon mari »... Du point de vue tactique, Hillary Clinton était fondée à lancer cette lourde charge contre le procureur indépendant, mais force est de constater que, jusqu'à présent au moins, l'intéressé a reçu le soutien de ses pairs. Kenneth Starr a agi dans le cadre de la loi, l'élargissement et les extensions de son mandat ont été approuvés par l'*attorney general*, Janet Reno, et ses méthodes, pour n'être pas des plus orthodoxes, sont utilisées par d'autres procureurs.

D'où vient alors que M. Starr donne parfois le sentiment de se conduire comme un chasseur de primes ? A son passé d'abord, à la persistance de sa traque ensuite. Après de brillantes études de sciences politiques et de droit, « Ken » Starr a commencé sa carrière à la Cour suprême, alors présidée par le juge conservateur Warren Burger. Recruté par un cabinet d'avocats de Los Angeles, il est devenu le protégé de William French Smith, qui sera plus tard nommé *attorney general* par le président George Bush. L'ayant suivi, il contribuera à la rédaction d'un argumentaire de l'administration républicaine hostile à la reconduction de la loi sur... les procureurs indépendants.

A trente-sept ans, en 1983, il devient le plus jeune juge de la prestigieuse cour d'appel fédérale du district de Columbia (Washington), avant d'accepter le poste éminent de *solicitor general*. A ce titre, il est chargé de défendre le point de vue de l'administration devant la Cour suprême, et se fait remarquer par ses positions foncièrement conservatrices. Avec le départ de l'administration Bush, il entamera une carrière dans le privé. Nous sommes en 1993. Bill Clinton a été élu président, après une campagne marquée par des allégations sur ses infidélités conjugales.

L'année suivante, l'« affaire Paula Jones » prend de l'ampleur, et Kenneth Starr se distingue en contestant au chef de l'exécutif le privilège de ne pas être traduit en justice avant son départ de la Maison Blanche. Il envisage de participer à la défense de Paula Jones, mais sa nomination comme procureur indépendant dans l'affaire Whitewater (l'achat d'un lotissement de l'Arkansas par les époux Clinton, suivi d'une faillite frauduleuse), en août 1994, l'en empêche. Une telle prise de position partisane aurait-elle dû interdire sa sélection ? Les avis sur ce point sont partagés.

Toujours est-il que celle-ci n'est pas fortuite. Kenneth Starr remplace le juge Robert Fiske, un républicain jugé trop modéré par le Grand Old Party. Le panel de trois magistrats qui procède à sa nomination est présidé par le juge ultra-conservateur David Sentelle, et celle-ci reçoit la bénédiction des sénateurs républicains Jesse Helms et Lauch Faircloth. Avec Kenneth Starr, la saga Whitewater va prendre une autre dimension, et rebondir en scandales gigognes éclaboussant la Maison Blanche.

L'enquête est entrecoupée par *le suicide de Vincent Foster*, ce conseiller juridique et ami du couple Clinton, puis par l'affaire des relevés d'honoraires de Hillary Clinton au cabinet Rose Law Firm (mêlé à l'affaire Whitewater). A l'épisode du licenciement des employés du bureau de voyage de la Maison Blanche (le « Travelgate »), s'ajoute celui des « dossiers du FBI » (l'obtention illicite de dossiers confidentiels de personnalités républicaines), puis l'« Asiangate », du nom de ces financements douteux de source asiatique reçus par les démocrates. Enfin, *last but not least*, le « Monicagate »...

A chaque fois, Kenneth Starr est là, convainquant la justice d'étendre son mandat à ces nouvelles péripéties, mais parfois celle-ci va au-devant de ses désirs. Le souci de ne pas être de nouveau accusée de protéger le président (*comme ce fut le cas à propos de l'*« Asiangate »), autant que les enregistrements de la « confession » de Monica Lewinsky, expliquent la décision de Mme Reno de confier à Kenneth Starr le soin d'élucider le « Monicagate ».

M. Starr, explique-t-elle, *« est en train d'enquêter à propos d'allégations similaires, relatives à de possibles efforts pour influencer des témoins »*. Kenneth Starr, en effet, est surpris : lorsque Webster Hubbell, l'un des accusés de l'affaire Whitewater, sort de prison, des « amis » proches du président le prennent financièrement en charge. L'un d'eux est Vernon Jordan. Or, c'est ce confident de Bill Clinton qui aurait fait pression sur Monica Lewinsky pour qu'elle démente toute liaison avec le chef de la Maison Blanche.

> « Il s'agit d'un procureur dont les motivations sont politiques, qui est allié aux opposants de droite de mon mari. Cet homme malfaisant recherche la boue, intimide les témoins, fait tout ce qui est en son pouvoir pour lancer une accusation quelconque contre mon mari »
>
> **Hillary Clinton**

M. Jordan siège au conseil d'administration de la firme Revlon, laquelle contribue à aider M. Hubbell. Coïncidence troublante : lorsqu'il devient temps, pour Monica Lewinsky, de quitter la Maison Blanche, *Vernon Jordan lui propose* un emploi chez... Revlon. S'agit-il, dans les deux cas, de tentative de subornation de témoins ? Les pistes suivies par le procureur indépendant ne mènent cependant pas directement à Bill et Hillary Clinton, peut-être parce que des témoins-clés (Webster Hubbell, *Susan McDougal*) choisissent le mutisme, et la prison.

KEN Starr s'est donc lassé : en février 1997, il annoncera son intention de démissionner de ses fonctions, au profit d'une chaire prestigieuse à l'université Pepperdine de Californie. Devant le tollé, il se ravisera, reprenant son enquête et ses lucratives activités de conseil privé : ajoutées à ses émoluments judiciaires, celles-ci lui ont rapporté l'équivalent de 7,5 millions de francs en 1996. Un procureur indépendant peut-il mener de front une enquête judiciaire impliquant le président des Etats-Unis, tout en ayant pour clients quelques-uns des adversaires les plus acharnés de l'administration démocrate, en particulier l'industrie du tabac ?

Un procureur indépendant peut-il s'afficher impunément avec *Pat Robertson, fondateur de* la Coalition chrétienne, fer de lance de la droite religieuse ? Oui, sans doute, puisqu'en Amérique nul ne songe à dissimuler son appartenance politique. Ce n'est pas pour ces vétilles que les conseillers présidentiels rencontrent un écho en désignant Kenneth Starr comme le responsable de l'abaissement de l'institution présidentielle. Le vrai motif est plus essentiel : l'argent des contribuables. L'enquête à tiroirs de Kenneth Starr a abouti à la condamnation d'une dizaine de personnes, dont plusieurs proches de Bill Clinton, mais elle a aussi coûté 25 millions de dollars (environ 155 millions de francs).

Depuis l'entrée en vigueur de la loi de 1978, vingt procureurs indépendants ont été nommés, leurs enquêtes allégeant le Trésor de quelque 135 millions de dollars (environ 830 millions de francs) ! Kenneth Starr n'a pourtant battu aucun record : l'un de ses prédécesseurs, le juge Lawrence Walsh, a enquêté pendant sept ans sur le scandale reaganien de l'« Irangate », dépensant quelque 47 millions de dollars, et devenant l'ennemi juré des républicains. C'est donc sans états d'âme que, le *30 juin 1994, Bill Clinton* a prolongé pour cinq ans une loi devant permettre *« au travail du gouvernement d'aller de l'avant, avec la confiance des citoyens »*.

Trois ans et demi plus tard, celle-ci pourrait faire vaciller sa présidence. Qu'il faille mieux encadrer la grande liberté dont bé*néficie un procureur indépendant*, nul ne le conteste. Sans doute aussi n'est-il pas sain pour la démocratie américaine que, depuis Watergate, le moindre dysfonctionnement de la présidence soit élevé au niveau d'affaire d'Etat, à laquelle le suffixe « gate » donne ses lettres de noblesse. L'institution du procureur indépendant a incontestablement nourri une certaine culture du scandale à Washington, mais est-ce le message (la loi) ou le messager (la personnalité du procureur), qui est en cause ?

Parce qu'ils y ont trouvé tour à tour un avantage politique, républicains et démocrates sont également responsables. Encore faut-il relativiser le hourvari du moment : seules les suites du « Monicagate » décideront si M. Starr aura été l'instrument de la justice ou celui d'une vendetta politique. Gageons cependant qu'à son échéance, en juin 1999, le Congrès réfléchira à deux fois avant de proroger une législation capable d'« enfanter » d'autres... Kenneth Starr.

Laurent Zecchini

L'AMI, c'est l'ennemi

par Jack Lang

LA machine infernale à déstructurer le *monde* avance inexorablement dans les coulisses des organisations internationales. Après la dérégulation du commerce mondial, voici le temps venu de la dérégulation des investissements. Sous le nom d'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) se dessine clandestinement à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) un projet clair : la délocalisation généralisée des investissements.

Déjà, le GATT puis l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avaient consacré l'hégémonie américaine et par là même un modèle de développement destructeur des singularités nationales et des économies locales. Les récents débats *sur la viande aux* hormones ou le maïs transgénique ont montré comment les impératifs *commerciaux d'une* grande puissance font fi des exigences de la santé et de la qualité des produits naturels.

La même logique anime les inventeurs de l'AMI. Sous prétexte *de lever tous les « obstacles à l'investissement »*, ils s'attaquent en vérité aux politiques originales de croissance, à la liberté des peuples de choisir leur propre voie et au droit à la création autonome. Il est plus que temps de dire non à cet AMI *qui ne nous veut pas du bien.*

L'AMI instaurerait la toute-puissance de l'argent, même non productif. *Aux* investisseurs tous les droits, aux Etats tous les devoirs. Progressivement, la souveraineté de la puissance publique serait transférée à des personnes privées (physiques ou morales). Ainsi devraient être directement mises en péril les législations nationales protectrices de l'intérêt public : emploi de main-d'œuvre ou de matériaux locaux, préservation de l'environnement, plafonnement de participation dans des secteurs vitaux des économies nationales, limitation de *rapatriement* de capitaux...

A terme serait balayé un siècle de *lutte pour le* progrès social et l'établissement d'une société plus juste : que restera-t-il de la garantie *du salaire minimum*, des aides aux régions défavorisées, des subventions à l'emploi ? Les firmes qui s'estimeraient lésées auraient dorénavant la possibilité de saisir un tribunal *ad hoc* et d'exiger de substantielles compensations, voire l'abrogation de législations nationales ou *communautaires* gênantes. Ce serait même au seul investisseur de choisir la juridiction *devant laquelle il souhaitera* porter le différend.

Qui défendra alors les consommateurs *puisque* l'AMI n'envisage même pas l'hypothèse d'un Etat portant plainte contre un investisseur ? *Et que dire des effets* niveleurs de cet accord sur les économies fragiles des pays du Sud ? Les investisseurs, *eux*, ne seraient astreints à aucune obligation. Ils pourraient même bénéficier des régimes fiscaux et des aides financières des entreprises nationales.

Ainsi s'édifierait une sorte de soviet *économique* mondial animé

Ainsi s'édifierait une sorte de soviet économique mondial animé par les dirigeants des grands groupes et soustrait au contrôle des peuples. Face à ce Goliath, les Etats seraient privés de réels moyens d'action

par les dirigeants des grands groupes et soustrait au contrôle des peuples. Face à ce Goliath, les Etats seraient privés de réels moyens d'action : le principe du traitement national serait élargi à tous les investisseurs, la clause de la nation la plus favorisée serait automatiquement généralisée, la règle du *statu quo* interdirait toute nouvelle exception, les mesures non conformes à l'AMI seraient annulées (*rollback*).

Ce projet d'accord représenterait d'autre part une menace directe contre la construction européenne puisqu'il risquerait de remettre en cause le principe d'intégration économique régionale qui fonde notre Union. Nous serions obligés d'étendre aux autres parties toute nouvelle mesure communautaire de libéralisation. *Quid* d'une harmonisation des législations des Quinze ? *Quid* de la politique agricole commune ? *Quid* des fonds structurels ? *Quid* d'une politique européenne de l'emploi ?

Il va sans dire que de telles dispositions compliqueraient sérieusement *l'adhésion à l'Union* européenne de pays signataires de l'AMI. Ne cherche-t-on pas tout simplement à faire imploser notre communauté et notre modèle social ?

Cette offensive des ultralibéraux est enfin dirigée vers le marché européen de l'audiovisuel qui absorbe déjà 80 % des exportations hollywoodiennes. Si nous n'y prenons garde, notre « exception culturelle » risque cette fois d'être balayée.

En vertu de ce projet d'accord, le Fonds de soutien au cinéma serait contraint de financer son principal rival, Hollywood. De même, les programmes européens d'aide à la création, comme Média II ou Eurimages, seraient ouverts à nos concurrents, qui n'auraient aucune obligation, comme c'est la règle en France, de réinvestir dans la production une partie de leur chiffre d'affaires. Les quotas de diffusion seraient automatiquement battus en brèche. Les accords de coproduction qui octroient un traitement préférentiel à certaines entreprises étrangères, deviendraient caducs, puisqu'ils dérogeraient à la clause de la nation la plus favorisée. Avec l'AMI, la mécanique à broyer et à raboter les cultures fonctionnerait à plein rendement.

L'AMI nierait en même temps la singularité de toute œuvre de création, ravalée au rang de produit. Il se fonderait d'ailleurs sur le principe strictement technique de la *« convergence »*, qui permet, grâce au numérique, le transport et le regroupement simultanés de services et d'équipements grand public (téléphone, télévision, ordinateur...). La convergence accorderait la suprématie au contenant sur le contenu, qui est même superbement *ignoré : un fax vaudrait* un film, sous le fallacieux prétexte qu'ils utilisent l'un et l'autre le même mode de transmission.

La Commission européenne ne paraît pas, malheureusement, insensible à cette *« convergence »*, puisque, dans un récent Livre vert sur les télécommunications et le multimédia, elle envisage d'en *« maximiser les avantages »*. Il faut appeler un chat un chat : le cheval de Troie ultralibéral est entré à Bruxelles. Malgré certaines proclamations, l'idéologie mercantiliste a pénétré la conscience de nombreux commissaires : en témoignent la menace de remise en cause du prix unique du livre ou le nouveau projet d'accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Le combat contre l'AMI n'est pas plus passéiste que perdu d'avance. Face à cette marchandisation de l'homme, donnons-nous les moyens, politiques et économiques, de préserver notre liberté d'être et de créer.

On attend, entre autres choses, de la gauche qu'elle prenne aujourd'hui la tête d'une bataille *idéologique forte et originale*, qu'elle fasse ainsi oublier sa passivité ou sa complaisance lors de la *renégociation des accords du* GATT, à l'occasion de laquelle un haut responsable socialiste s'était écrié : *« Mieux vaut un mauvais accord que pas d'accord ! »* Imaginons un « nouveau Bretton-Woods », tel que le proposait, en 1996, sous l'impulsion de Pierre Moscovici, la convention nationale du Parti socialiste sur la mondialisation.

Pour l'heure, un seul mot d'ordre devrait réunir les hommes de progrès, *celui si bien résumé* par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques : *« l'AMI, c'est l'ennemi »*. L'ennemi de la diversité, l'ennemi de la création, l'ennemi de la justice sociale.

***Jack Lang**, ancien ministre, est député (PS) de Loir-et-Cher, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.*

Pour Arno Klarsfeld *par Thierry Lévy*

BIEN sûr ? Arno Klarsfeld *déconcerte* et agace. Il ne fait rien non plus pour s'attirer la sympathie de ses confrères, dont il met en valeur, par effet de contraste, les bienséances calculées. Ceux qui, un peu trop unanimes *et nombreux*, vilipendent son attitude au procès de Bordeaux ignorent ou, plus souvent, *font semblant d'ignorer que le procès* est un combat.

A la fin, quand la cour d'assises reviendra avec son verdict, il y aura des vainqueurs et des vaincus. Chacune des parties a le droit d'utiliser ses armes selon ses *moyens*, ses capacités et ses choix. A l'intérieur des règles de la procédure pénale, la liberté d'action est totale.

Nul ne conteste plus que, dans les procès soumis à des pressions fortes de la part de *l'opinion*, le rôle des représentants des parties doit se prolonger au-delà de l'enceinte du prétoire. Il n'y a personne, à Bordeaux, qui puisse sans hypocrisie faire grief à Arno Klarsfeld d'avoir tenté de faire relayer *par la presse* les moyens de sa stratégie. Quand cet avocat a su que le président de la juridiction avait un *lien de parenté*, oublié peut-être mais nullement démenti, avec certaines des victimes, que devait-il faire ? Ce lien étant trop *éloigné* pour justifier, au moins en l'état, la récusation du magistrat, pouvait-il néanmoins s'abstenir de le rendre public ?

Certes, l'avocat n'était pas juridiquement obligé de le faire. Il n'y a d'ailleurs jamais d'obligation pour une partie d'utiliser un moyen de fait ou de droit mais, en revanche, il existe de nombreux moyens qu'aucun avocat ne s'abstiendra d'employer même si leur efficacité n'est pas certaine. L'existence d'une relation de parenté entre l'un des juges et l'une des victimes entre, à l'évidence, dans *cette catégorie de faits d'intérêt* majeur dont la divulgation est parfois difficile mais presque toujours nécessaire.

Ce « fou de mémoire » n'a manqué ni de prudence ni de discernement

Arno Klarsfeld n'aurait probablement encouru aucune critique de la part de ses confrères de la partie civile s'il s'était concerté avec eux avant de prendre sa décision. En faisant cavalier seul, il les a indisposés. C'est peut-être une maladresse – ce n'est pas certain si l'on observe qu'il n'existe aucune *coordination* entre les nombreux avocats des victimes – mais ce *n'est pas une faute.*

Ayant décidé d'agir seul, Arno Klarsfeld devait-il se servir de la presse comme il l'a fait ou bien réserver à l'audience la primeur de l'information ? Chacune des deux solutions présentait autant d'avantages que d'inconvénients. Laissons de côté les inconvénients de la solution adoptée pour s'arrêter à ceux d'un incident d'audience. A défaut de pouvoir se servir de ce moyen pour fonder en droit une *demande de récusation*, l'avocat s'exposait à provoquer un tumulte d'une telle ampleur que le président *aurait vraisemblablement* suspendu l'audience sans lui laisser le temps de développer son explication. Si, malgré cet obstacle, Arno Klarsfeld réussissait à aller au bout de son raisonnement, il plaçait le président dans une position encore plus inconfortable que celle qu'il connaît actuellement. Le choix du communiqué de presse était une manière de protéger l'audience et, au-delà, le président lui-*même.*

Un autre résultat, non négligeable du point de vue des parties *civiles, a été atteint. Les avocats de* l'accusé ont été amenés à proclamer publiquement leur confiance dans l'impartialité du président et, par voie de conséquence, à se priver par avance de la possibilité d'attaquer sur ce terrain un éventuel jugement de condamnation. Ils en ont pris conscience mais c'était trop tard. Ils avaient déjà *pris position.*

On le voit, ce « fou de mémoire » n'a manqué ni de prudence *ni de discernement* et il a, d'ores et déjà, atteint au moins l'un de ses objectifs : mettre en difficulté *la défense de Maurice* Papon. C'était son rôle. Dans un procès aussi difficile que celui-là, c'est un mérite à saluer autrement que par des poursuites disciplinaires.

***Thierry Lévy** est avocat.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE MÉMORIAL DE SIGHET

Je vous fais part de ma stupéfaction à la lecture, dans l'article intitulé « Nouvel accès révisionniste en Roumanie » (*Le Monde* du 27 janvier), d'un passage *mettant en cause* le Mémorial des victimes du communisme et de la résistance de Sighet, accusé de réhabiliter le régime fasciste.

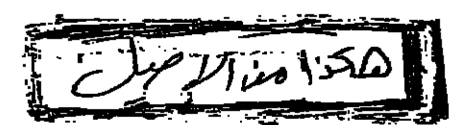
Ce n'est pas la première fois que nous faisons l'objet d'attaques *tendancieuses visant* notre travail. Mais ces attaques sont venues du côté de nos adversaires attitrés. Il s'agit de ceux qui, *lors d'une réunion qui* s'est tenue au Musée du paysan roumain, ont conspué le nom de Doina Cornea et d'Ana Blandiana, les traitant de *« pires ennemies du peuple roumain »*, qualifiant le mémorial de Sighet de création *« des maçons de Strasbourg »* (car le mémorial est placé sous l'égide du Conseil de l'Europe).

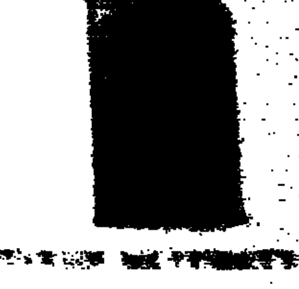
Nos adversaires appartiennent à cette droite xénophobe dont les publications extrémistes nous traitent d'*« internationalistes »* et de *« vendus à l'Occident »*. N'est-il pas choquant de se voir accusés par les auteurs de l'article en question d'appartenir à la même famille que nos détracteurs notoires ?

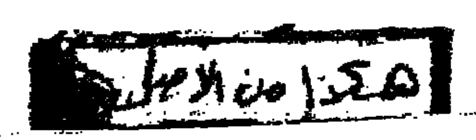
Si les travaux portant sur les crimes du communisme n'en sont qu'à leurs débuts, c'est parce que huit ans seulement se sont écoulés depuis que les peuples libérés ont recouvré, s'agissant des mentalités, la force et le courage de regarder la vérité en face. Aussi l'impression que l'accent est mis, ces derniers temps, sur les crimes du communisme est-elle due au fait que ces crimes n'ont pu être découverts *et analysés jusqu'à présent*, les crimes du nazisme étant connus et condamnés dans le monde entier.

Le fait que ces archives soient encore largement inaccessibles chez nous retarde d'ailleurs l'accès à l'information *sur le* fascisme autant que sur le communisme.

Ana Blandiana
présidente de la Fondation de l'académie civique
Bucarest







Engagement n°2 : Des produits comme vous les voulez. *Grâce à l'engagement n°1, vous allez pouvoir personnaliser et configurer vos micro-ordinateurs comme vous le souhaitez, avec l'aide des Partenaires Commerciaux IBM.*



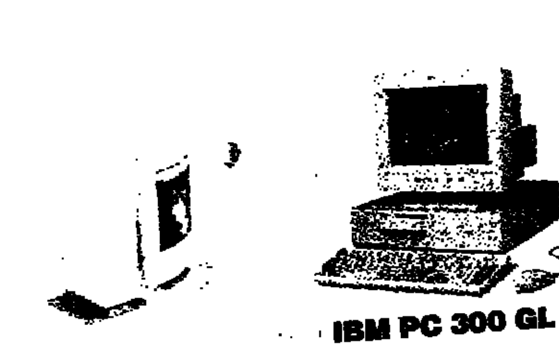
Engagement n°3 : Des prix très compétitifs. *Notre nouvelle façon de fabriquer et distribuer nos machines nous coûte moins cher. Donc, ça vous coûtera moins cher. Un point c'est tout.*

Engagement n°4 : Des performances toujours meilleures. *Nous allons continuer à fabriquer les PC les plus puissants que nous ayons jamais faits, avec nos Partenaires à la pointe de la technologie comme Intel et Microsoft.*

Pour savoir comment nous allons respecter nos engagements, contactez-nous au 0 801 800 801 ou rendez-nous visite sur www.ibm.com/pc/fr

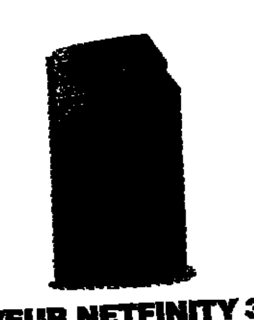


Solutions pour une petite planète



IBM PC 300 GL

Prix compétitif.
Livré avec Windows 95 ou Windows NT préchargé.
Une étonnante souplesse d'utilisation.



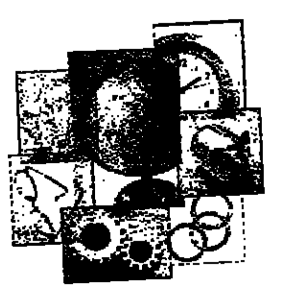
SERVEUR NETFINITY 3500

Puissance évolutive, jusqu'à 2 processeurs Pentium® II - 333 MHz.
Le serveur d'entrée de gamme idéal sous Windows NT, aussi bien pour les PME/PMI que pour les grandes entreprises.



SERVEUR NETFINITY 7000

Un serveur aux standards du marché qui vous permet de gérer vos applications les plus exigeantes.
1 à 4 processeurs Pentium® Pro 200 MHz avec mémoire cache 2ème niveau de 512 Ko.



IBM SYSTEMXTRA

Optimise les solutions informatiques avec des technologies, des services et des offres de financement.

Avant la présentation du rapport de Jean-Pierre Sueur, député PS

Un sociologue et un militant associatif débattent sur la politique de la ville

Michel Wieviorka : « Je suis convaincu que ces initiatives ont davantage freiné les dérives qu'accentué les processus de discrimination »
Pierre-Didier Tchetche-Apea : « La volonté d'instrumentaliser politiquement les habitants a tué les dynamiques locales, démotivé les gens »

« Depuis une quinzaine d'années, la politique de la ville se donne pour objectif d'éviter la formation de ghettos urbains. N'avez-vous pas au contraire le sentiment que la ségrégation n'a cessé de se renforcer ?

– **Pierre-Didier Tchetche-Apea :** Rappelons-nous les vastes ambitions de la politique de la ville à ses débuts : il ne s'agissait pas de lutter contre la ségrégation, mais de mobiliser les habitants, d'en faire des citoyens responsables, capables de créer des liens sociaux et d'accéder au droit commun. Au lieu de cela, on a tout juste circonscrit les incendies, sans pour autant freiner ni la dégradation du tissu social ni la montée de la discrimination ethnique pour l'accès au travail et au logement. La politique de la ville a aussi contribué à créer un nouveau clivage entre les cités et le reste de la société.

– **Michel Wieviorka :** Si la société fabrique des discriminations et des inégalités croissantes, ce n'est pas la faute de la politique de la ville ! Que se serait-il passé si on avait laissé libre cours à ces tendances inégalitaires et discriminatoires ? Cette politique vise évidemment certaines catégories de la population, mais elle les a toujours définies d'un point de vue social, jamais racial ou ethnique. Le bilan est difficile à dresser parce que les objectifs et les moyens utilisés ont changé sans cesse. Au départ, il s'agissait de développer la vie sociale par en bas, de mobiliser ensemble des gens qui ne se parlaient guère (policiers, éducateurs, enseignants, associations, etc.) sur une base de confiance dans les acteurs de terrain. Tout cela s'est alourdi, bureaucratisé. On a créé, puis supprimé, un ministère et il reste peu de choses de l'esprit initial. Mais, au total, je suis convaincu que ces initiatives ont davantage freiné les dérives qu'accentué les processus de discrimination. Elles ont évité le pire.

– **P.-D. T.-A. :** Je ne le crois absolument pas. Au contraire, la bureaucratie de la politique de la ville, la volonté d'instrumentaliser politiquement les habitants, ont tué les dynamiques locales, démotivé les gens, participé à la dégradation des quartiers. La volonté d'émancipation a laissé la place à des mécanismes d'aliénation. Le travail essentiel des associations de quartier a été méprisé. On enjoint les gens de « participer » alors qu'en vérité on les ignore. On a oublié l'essentiel : les habitants, qui, eux, ne voient venir rien de concret.

– **M. W. :** De votre critique, on pourrait tout aussi bien conclure que, si la politique de la ville avait bénéficié de moyens plus conséquents, les promesses de la République auraient été mieux tenues. En réalité, les ressources dégagées ont été dérisoires. Mais l'association que vous présidez existerait-elle sans la politique de la ville ? Les budgets dégagés ont tout de même permis à des gens comme vous de s'ouvrir à la politique. L'ennui est que les élites ainsi façonnées ont souvent abandonné le terrain.

– **P.-D. T.-A. :** Nous sommes les produits de cette politique mais nous nous sommes aussi construits contre elle ! Notamment pour dénoncer les pouvoirs accrus qu'elle a donnés aux municipalités en les finançant. Les élus, notamment ceux de gauche, qui sont le plus souvent aux commandes dans les banlieues, n'habitent plus dans les cités et leur ont tourné le dos. Ils sont incapables d'aider une association si elle n'entre pas dans leurs plans de bataille électoraux.

– **M. W. :** C'est vrai, les crédits « ville » servent souvent à financer des projets qui n'intéressent nullement les habitants des quartiers concernés. Mais les municipalités sont légitimement élues ! Ce qui peut être en cause, ce n'est pas la politique de la ville mais le fonctionnement municipal. Sans doute le niveau communal n'est-il pas toujours le bon pour des actions de cette nature. L'échelon de l'agglomération serait probablement préférable dans certains cas.

– De toutes parts, on fait de la « mixité sociale » le *nec plus ultra* de la politique de la ville. Cette ambition relève-t-elle pour vous du simple affichage ou constitue-t-elle un objectif réaliste ?

– **P.-D. T.A. :** La mixité suppose non seulement la transformation du bâti mais un changement du regard que la société porte sur les quartiers. Aujourd'hui, les élus rêvent de transformer leur ville par l'arrivée de classes moyennes. Comme si des cadres avaient envie de vivre dans un quartier où il ne se passe plus rien après 19 heures ! Mieux vaudrait aider les habitants actuels à accéder aux classes moyennes. Pendant ce temps, on continue d'entasser dans les cités des populations qui concentrent tous les problèmes sociaux. Les cités sont considérées comme vivant en marge. En réalité, elles ne sont que les miroirs grossissants de la société française.

– Une majorité des habitants des cités les fuiraient s'ils en avaient les moyens. Le projet central de la politique de la ville ne devrait-il pas viser la démolition progressive des « grands ensembles » et la reconstruction de véritables villes ?

– **P.-D. T.-A. :** Mais les gens sont attachés à leur quartier ! Personnellement, je n'ai aucune envie d'habiter ailleurs, à condition que dans mon quartier, au Mas-du-Taureau, on trouve tous les ingrédients de la vie.

– Est-il encore possible de construire de la convivialité dans des barres et des tours qui sont devenues les symboles de la relégation ?

– **P.-D. T.-A. :** Au fond, je suis pour tout faire exploser et tout repenser. Je milite pour ça. En même temps, ce serait trop facile de croire qu'en supprimant les tours on ferait disparaître la pauvreté.

– **M. W. :** Il ne peut exister de politique de la ville satisfaisante sans vision de l'avenir. Or ni la destruction de tours ni la « mixité sociale », énième avatar d'une vieille idée, ne suffisent à définir un projet. C'est là où la politique de la ville se heurte à un mur. La seule politique satisfaisante consisterait à créer des dynamiques, non pas pour décréter un déplacement des riches et des pauvres mais pour créer les conditions de transformations économiques et culturelles. Ainsi, les « zones franches » seraient pleines d'avenir si elles étaient capables non pas seulement de déplacer des emplois mais de susciter des vocations d'entrepreneur sur place. Pour créer ces dynamiques, il faut s'appuyer sur ce qui existe déjà : une mémoire, une histoire, une image qui n'est pas toujours entièrement négative. Car les habitants, comme Pierre-Didier Tchetche-Apea, sont ambivalents. Ils veulent partir, tout faire péter, mais disent en même temps : *« Attention, c'est mon histoire, c'est ma vie. »*

– Ces transformations doivent-elles s'appuyer sur les particularismes, le métissage propre aux quartiers ou les faire entrer dans le moule commun de la France ?

– **P.-D. T.A. :** Dans le moule commun évidemment. Je suis pour éradiquer toute référence aux origines. Les gens des quartiers ne les mettent pas en avant et la plupart inscrivent leur projet de vie dans un cadre républicain. Ils ne demandent qu'à se fondre, à condition que la société, en face, leur fasse une place. On fait comme si la France était un pays homogène avec une identité figée. Mais, sauf à reconnaître une norme – Blanc, catholique –, l'identité française n'est pas un problème. Personnellement, je n'ai aucun complexe de francité. Mais j'éprouve un malaise, celui d'avoir à justifier en permanence ce que je suis. Je considère que ce n'est pas seulement mon problème mais celui d'une société qui a du mal à me considérer comme un citoyen ordinaire. Dans la culture des quartiers, dans les revendications collectives des jeunes issus de l'immigration, c'est la question centrale. On nous renvoie toujours une image négative, quels que soient les projets que nous portons. On nous caricature parce qu'on nous croit incapables de produire de l'intelligence. On parle français, on mange français, on pense en français, on est né ici : quelle autre démonstration peut-on faire ? On est pris en otage dans un combat qui nous dépasse largement. Ces quartiers sont métissés par amalgame positif de la culture française et des cultures d'origine. Cette francité-là doit être reconnue.

– **M. W. :** C'est plus que du métissage, c'est la production d'une culture hypermoderne. Certains jeunes des quartiers sont souvent plus modernes dans leurs références culturelles, plus ouverts sur le monde que d'autres. Personne ne devrait s'en inquiéter. On peut très bien jouer des musiques différentes, pratiquer des religions différentes en respectant profondément les valeurs républicaines, mais en demandant simplement à être reconnu, à pouvoir par exemple prier dans une mosquée et non dans une cave si on est musulman. Il faudrait en finir avec cette hantise de voir les différences culturelles communautariser notre société. En réalité, si on les respecte, elles vont généralement de pair avec le souci, comme citoyens, de participer à la vie collective.

– La politique de la ville, en créant des structures propres, souvent associatives, n'a-t-elle pas finalement contribué à écarter les habitants du vrai pouvoir politique ?

– **P.-D. T.-A. :** La vie associative a toujours permis de faire apparaître des cadres politiques. Le militantisme au sein des grandes associations trouvait son prolongement dans les organisations politiques. Aujourd'hui, il y a une dynamique nouvelle à créer. Avec cette particularité que ces nouvelles associations remettent en cause le dispositif actuel. Les responsables politiques refusent de voir cette évidence.

– **M. W. :** En réalité, la plupart des associations n'ont aucun but politique. Ni national, ni même local. Et cette tendance est forte. Il est donc facile pour les acteurs politiques locaux de satisfaire les revendications de ceux qui ne contestent pas leur pouvoir et d'écarter les autres.

– **P.-D. T.-A. :** La plupart des partis politiques ont fait une place aux candidats issus de l'immigration. A gauche particulièrement. Mais avec une vision ethnique. On prend un Arabe sur sa liste, et on pense faire passer un message. En fait, on folklorise le problème. Ce qu'il faut, c'est intégrer la production locale de ces quartiers dans un vrai projet. Si la question du culte est devenue si importante, c'est du fait de l'absence de sens dans toute la vie quotidienne.

– **M. W. :** Reste à savoir si la réponse est sectorielle : l'emploi, l'éducation, la santé, la justice, la police. Ou si certaines situations d'inégalités sont telles qu'il faille répondre par des efforts particuliers, transversaux et spécifiques. Je pense que ces situations existent et que les capacités d'action sur le terrain existent. Il faut donc mettre les moyens pour les faire émerger. Autrement, on peut entonner le discours incantatoire sur l'égalité en laissant se développer les dynamiques les plus inégalitaires.

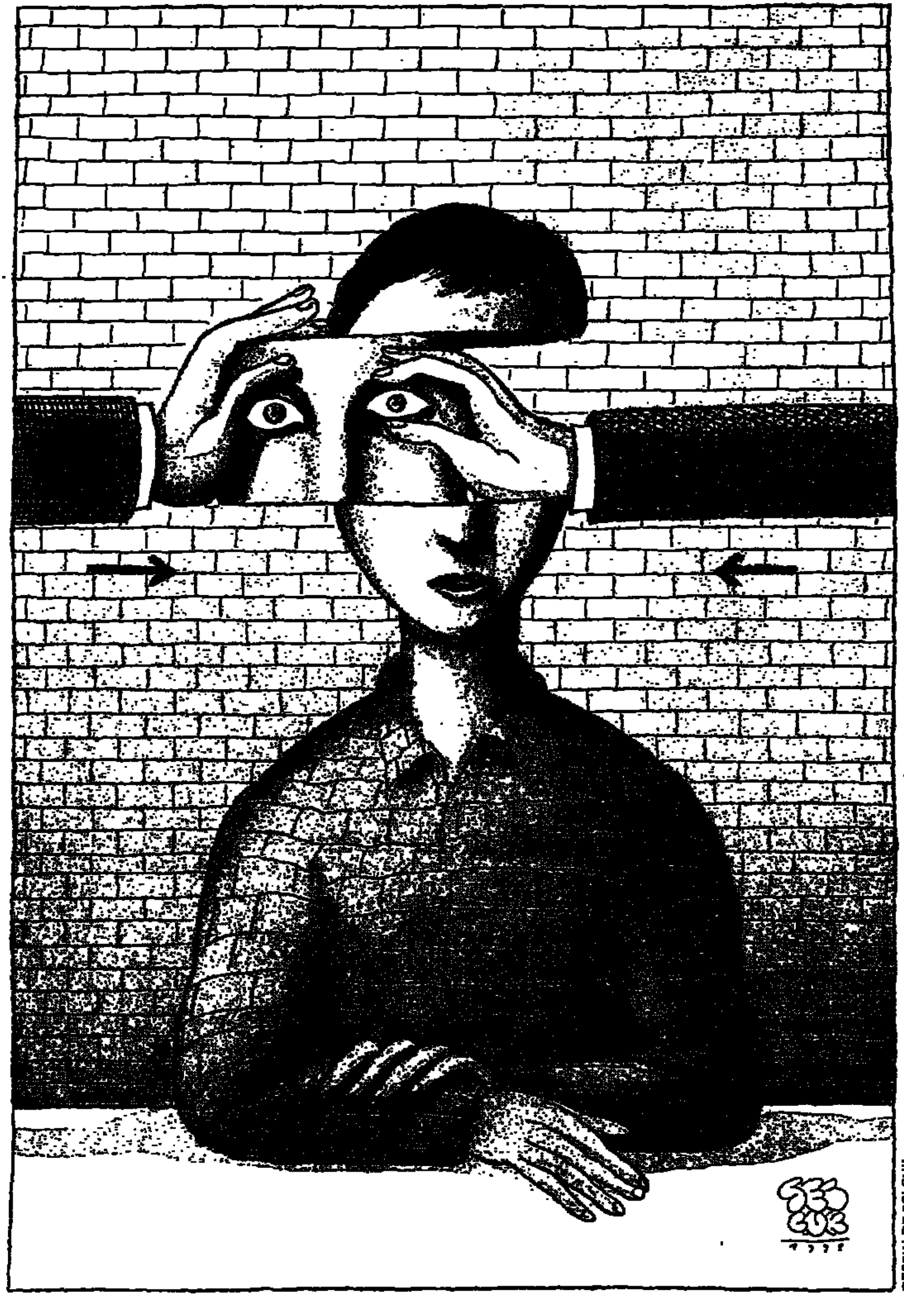
– **P.-D. T.-A. :** Mais où est l'issue ? Quand sortira-t-on du spécifique ? Bien sûr qu'il faut mettre le paquet sur l'éducation dans ces quartiers, qu'il faut parfois revoir le bâti. Mais c'est tout le projet de société qui manque. Pas seulement dans ces quartiers. Qu'on choisisse les grandes priorités, qu'on cesse de tout territorialiser et qu'on apprenne à écouter les gens.

– Est-ce à dire qu'il faut renoncer à toute politique de la ville ?

– **M. W. :** Certainement pas. Au contraire, il faut l'amplifier. Mais on doit lui redonner ses objectifs initiaux : faire émerger la dynamique du terrain.

– **P.-D.T.-A :** Je crois que l'état de santé de la politique de la ville dépend d'un contexte global. Je vois mal comment on pourrait améliorer la vie dans les quartiers si le reste de la France s'enfonce. Tant que la société française sera malade, la politique de la ville ne servira qu'à contenir les difficultés. Une émeute ? On fera venir la police. Le vrai problème c'est que les gens ne savent plus comment être entendus, ni où ils vont. Chez nous, comme partout ailleurs, il n'y a aucune distinction entre ce dont souffrent les quartiers et les maux de l'ensemble de la société française. Tout y est simplement plus marqué. »

Propos recueillis par Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg



DESSIN DE SELCUK

Une figure de la banlieue lyonnaise

PIERRE-DIDIER TCHETCHE-APEA, trente ans, est l'une des *principales figures de* la banlieue lyonnaise. Né à Gagnoa (Côte-d'Ivoire), il vit à Vaulx-en-Velin depuis l'âge de six ans. Aujourd'hui diplômé de l'Institut d'études politiques de Grenoble, poursuivant un DEA d'histoire et une licence de droit public, il a fait ses classes de citoyen dans le milieu associatif de sa ville.

A l'automne 1990, alors que de violentes émeutes déchirent la cité du Mas-du-Taureau, il devient le porte-parole du comité Thomas-Claudio, créé en mémoire du jeune motard mort dans des conditions contestées, pour canaliser la violence et la transformer en énergie positive. Quelques jours plus tard, à Bron,



PIERRE-DIDIER TCHETCHE-APEA

François Mitterrand annonce la nomination d'un ministre de la ville.

Soucieux d'inscrire son action dans la durée, Pierre-Didier Tchetche-Apea participe à la création d'Agora. Au-delà des animations de quartier, cette association s'engage dans des actions en faveur de la citoyenneté et contre le repli communautaire. Il la préside aujourd'hui. Le conflit permanent qui oppose Agora à la municipalité de gauche de Vaulx-en-Velin a conduit celui que ses amis nomment « Pierre-Didier » à franchir le pas de la politique. Hostile à la droite, mais méfiant à l'égard de la gauche, il a milité pour une liste composée de personnes de toutes origines lors des élections municipales de 1995. Il a demandé récemment la nationalité française, décision qui résulte d'*« une démarche et* [d']*un choix personnels »*. Avec ses amis, il s'apprête à participer à la campagne des élections cantonales.

Ph. B.

L'auteur de « L'Espace du racisme »

DIRECTEUR *d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), Michel Wieviorka*, cinquante et un ans, *dirige depuis 1993 le Centre d'action et d'intervention sociologiques (Cadis), fondé en 1981 par* Alain Touraine. Il a consacré sa thèse de troisième cycle aux mouvements de consommateurs et sa thèse d'Etat, soutenue en 1987, au terrorisme. Sur ce dernier thème, il a publié *Terrorisme à la une* (avec Dominique Wolton, Gallimard, 1987) et *Sociétés et terrorisme* (Fayard, 1988).

Auparavant, il avait participé à la rédaction d'ouvrages collectifs, avec Alain Touraine et François Dubet notamment, sur divers mouvements sociaux : *Lutte étudiante* (Seuil, 1978), *La prophétie antinucléaire* (Seuil, 1980), *Le Pays contre l'Etat* (Seuil, 1981), *Solidarité* (Fayard, 1982), *Le Mouvement ouvrier* (Fayard, 1984).



MICHEL WIEVIORKA

Depuis 1985, il s'est intéressé particulièrement au racisme et aux problématiques liées à l'expression des différences culturelles. Ses recherches ont abouti à la publication de *L'Espace du racisme* (Seuil, 1991) et de plusieurs ouvrages collectifs, dont *La France raciste* (Seuil, 1991). Dans un recueil collectif publié en 1996 (*Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, La Découverte), il estime que la République devrait davantage tenir compte de la diversité des identités culturelles sans pour autant renoncer à défendre les valeurs universelles.

Il se consacre aujourdhui aux questions de violence et vient de diriger un numéro spécial de la revue *Cultures et conflits* intitulé « Un nouveau paradigme de la violence ? ».

Ph. B.

Les Etats-Unis et le contrôle d'Internet

LE RÉSEAU TÉLÉMATIQUE mondial peine à sortir de son berceau américain. S'il prône la mondialisation lorsqu'il s'agit de développer le commerce électronique, le gouvernement de Bill Clinton entend conserver le centre névralgique d'Internet sur le sol des Etats-Unis. Sa position officielle a été exposée le 30 janvier dans un rapport dirigé par Ira Magaziner, le conseiller Internet du président. Elle révèle une forte ambiguïté. Alors qu'Internet fonde son succès sur la vitesse fulgurante avec laquelle il se répand sur la planète, les Etats-Unis ne parviennent pas à se résoudre à couper le cordon ombilical. Au risque de renforcer le camp de ceux qui voient dans l'expansion du réseau mondial la marque de l'hégémonie des Etats-Unis.

Une résistance à une véritable internationalisation d'Internet, qui s'exprime, paradoxalement, au moment où l'Etat américain cherche à se désengager de la gestion du réseau mondial. En effet, cette dernière est encore pilotée par des ministères comme celui de la défense ou des organismes officiels comme la National Science Foundation (NFS) et d'autres agences de recherche. La NFS a accordé le monopole de la distribution de trois des principaux noms de domaines (catégorie d'adresses Internet) à une entreprise privée américaine, Network Solutions. Une situation qui a engendré de nombreuses critiques de la part de ceux qui voudraient partager les revenus d'un tel service d'enregistrement.

Le rapport contient ainsi une *« proposition d'amélioration de la gestion des noms et des adresses sur Internet »*. Il affirme la nécessité de garantir une coordination des travaux en la matière pour harmoniser les évolutions techniques futures. Pour ce faire, le document propose la création d'une entreprise privée à but non lucratif. Mais il précise que *« ces fonctions étant actuellement réalisées aux Etats-Unis, le siège de la nouvelle entreprise sera implanté sur le sol américain et sous la réglementation des sociétés à but non lucratif »*. Cependant, indique le rapport, l'entreprise sera dotée d'un conseil d'administration dont les membres proviendront du monde entier.

L'administration de Bill Clinton tente une manœuvre délicate qui combine trois mouvements simultanés. Le premier vise à conserver l'épicentre d'Internet sur le sol américain tout en prenant acte de son internationalisation. Le second assure un retrait prudent de l'intervention de l'Etat en lui conservant une participation dans la stratégie de la nouvelle entreprise jusqu'au 30 septembre 2000. Le troisième introduit une concurrence tout en protégeant certaines positions acquises. Ainsi, Network Solutions conserve-t-elle la gestion de trois noms de domaines génériques (c'est-à-dire ne désignant pas un pays mais une fonction) que sont les « .com », « .net » et « .org ». La nouveauté réside dans la possibilité, pour n'importe quelle autre entreprise, de commercialiser et de gérer un ou plusieurs noms de domaine génériques auprès des candidats à l'ouverture d'un serveur sur Internet. Network Solutions devra donc fournir les moyens techniques nécessaires à ses concurrents pour partager la tâche qu'elle assume seule aujourd'hui.

DIVERGENCE DE FOND

Aux Etats-Unis, ces propositions ne rencontreront sans doute guère d'opposition. Néanmoins, elles se heurtent à un autre projet dont le document ne fait jamais mention. Il s'agit du projet de réforme concocté par l'Internet International Ad Hoc Comittee (IAHC) en mai 1997. Composé de différentes entités techniques du monde Internet, cet organisme comprend également l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'Internet Society (ISOC).

Un spécialiste du chapitre français de l'ISOC, Daniel Kaplan, a promptement réagi aux propositions américaines. S'exprimant en son nom propre, il stigmatise l'introduction de la concurrence totale prônée par l'administration Clinton. Pour lui, les noms de domaines génériques constituent *« une sorte de bien commun des internautes »*. Si plusieurs entreprises enregistrent ces noms en situation concurrentielle, Daniel Kaplan se demande ce qui se passera en cas de dépôt de bilan de l'une d'elle ou si la liberté du marché engendre un nouveau monopole qui conduirait à une augmentation des tarifs et à une sélection discriminatoire des clients. Les Américains font confiance aux lois du marchés et aux garde-fous antitrusts. Leurs démêlés actuels avec Microsoft montrent pourtant que de telles sécurités ne sont pas faciles à faire fonctionner.

Les désaccords techniques révèlent une divergence de fond. Il est clair que le débat dépasse le détail des méthodes et porte sur la nature de l'architecture qui doit être appliquée à Internet au moment où le réseau mondial entre dans son âge commercial, avec des enjeux financiers considérables à la clé. Il n'est guère étonnant que les Etats-Unis tentent de préserver leurs intérêts dans un cadre dont ils se sentent propriétaires. C'est oublier, néanmoins, que la Toile d'Internet a été inventée à Genève. Or, c'est justement dans cette ville que le projet de l'IAHC prévoit d'implanter l'association chargée de gérer le nouveau système d'attribution des noms, l'équivalent de l'entreprise que les Américains veulent fonder sur leur sol.

Malheureusement, cette proposition n'a guère reçu, pour l'instant, de soutien de la part des pays européens qui ne semblent pas en mesurer l'importance. L'absence d'une position forte fait le lit des Etats-Unis. Si ces derniers militent activement pour une libéralisation mondiale du commerce électronique, personne ne peut imaginer qu'ils poursuivent un but philanthropique.

Michel Alberganti

La psychose de la Grande dépression économique

Suite de la première page

Le principal argument réside dans la décrue régulière de l'inflation depuis le début des années 90. Elle est revenue de 4 % à un peu plus de 1 % en France et en Allemagne, les plus bas niveaux de l'après-guerre ; de 6 % à 1,7 % aux Etats-Unis, le rythme le plus faible depuis trente-deux ans. Si, en Europe, la faiblesse de la croissance et l'augmentation du chômage permettent d'expliquer l'absence de tensions inflationnistes aux Etats-Unis, en revanche, le dynamisme persistant de l'activité et la vigueur de la demande auraient dû finir en théorie par provoquer une remontée des prix. Mais rien de tel ne s'est produit, à la grande surprise des autorités monétaires américaines elles-mêmes.

La crainte de nombreux experts est que la crise financière asiatique n'accentue encore leur repli. D'une part, l'effondrement de la croissance et de la production dans des pays comme la Thaïlande, l'Indonésie ou la Corée du Sud a provoqué un plongeon des prix des matières premières (plus de 15 % en six mois), qu'il s'agisse des métaux ou du pétrole. D'autre part, pour résister à la concurrence des produits fabriqués dans les pays asiatiques, les entreprises occidentales seront obligées de réduire fortement leurs prix. Le risque d'un tel ajustement est celui d'une contraction de leurs marges, d'une diminution de leurs profits, de leurs cours de Bourse, d'une baisse des salaires et d'une réduction de leurs effectifs.

Un cercle vicieux s'enclencherait alors, le repli de la demande entraînant un nouveau recul des prix industriels et donc de nouvelles vagues de suppressions d'emplois, avec à la clé un effondrement du commerce mondial et un krach des places boursières.

En dehors de la baisse des prix industriels, d'autres éléments alimentent la psychose déflationniste : pertes patrimoniales en Asie, taux réels élevés en Europe et aux Etats-Unis, plongeon des cours de l'or, historiquement considéré comme un refuge contre l'inflation, mais aussi envol des places boursières, qui fait craindre l'apparition d'une bulle susceptible d'éclater à tout instant, comme en octobre 1929, ou encore déflation budgétaire, liée aux politiques d'assainissement des finances publiques un peu partout dans le monde.

Pour autant, la plupart des experts ne croient pas à un scénario noir. Selon eux, la baisse des prix industriels n'a rien d'alarmant puisqu'elle résulte d'une concurrence accrue entre groupes multinationaux et des gains importants de productivité rendus possibles par des progrès technologiques majeurs. Pourquoi faudrait-il s'inquiéter, par exemple, de la baisse continue et spectaculaire du prix des ordinateurs individuels ? Les historiens de l'économie rappellent que les vingt-cinq dernières années du XIXe siècle avaient vu un recul des prix industriels et une croissance forte dans la plupart des pays occidentaux. La progression des prix des actifs, qu'ils soient financiers ou immobiliers, en Occident, qui se traduit par un enrichissement général des ménages, les profits records des entreprises, la hausse des salaires et du revenu disponible, la baisse du taux d'épargne, la croissance soutenue (environ 6 %) de la masse monétaire dans les grands pays industrialisés, tous ces éléments vont totalement à l'encontre des thèses déflationnistes.

LE BON NIVEAU D'INFLATION

Très rares sont les économistes, en vérité, à prédire pour l'Occident une nouvelle Grande dépression. Le débat sur les risques déflationnistes apparaît largement biaisé par des problèmes de définition. Pour les uns, la déflation n'est pas autre chose qu'une résorption partielle ou totale de l'inflation : elle n'est donc pas économiquement dangereuse puisqu'elle s'accompagne de gains de pouvoir d'achat pour les ménages. Pour les autres, au contraire, elle consiste en une baisse violente des prix, conduisant à des catastrophes économiques et sociales irréparables. Tandis que, pour les uns, le mot de déflation évoque avant tout le mouvement de désinflation, il est employé par les autres pour désigner la dépression économique.

Analysant des concepts différents, les conclusions des experts ne peuvent être que divergentes. Le mauvais débat sur la déflation, qui entretient la confusion dans les milieux financiers et industriels, en cache un autre, plus important : celui de savoir, dans la nouvelle donne économique mondiale, caractérisée par une grande liberté de circulation des biens et des capitaux et une concurrence quasi parfaite, quel est le bon niveau d'inflation pour stimuler au mieux la croissance et favoriser la création de richesses, d'emplois, et quelle doit être, en conséquence, la stratégie monétaire des banques centrales. Alors que la Réserve fédérale américaine et la Banque d'Angleterre, par exemple, s'accommodent volontiers d'un niveau d'inflation supérieur à 2 %, la Bundesbank et la Banque de France jugent inacceptable le franchissement de ce seuil. A quelques mois de la création de la banque centrale européenne (BCE), la question vaut la peine d'être publiquement débattue.

Pierre-Antoine Delhommais

Jeux de mains *par Horacio Cardo*

Cardo

RECTIFICATIFS

Succession à la FIFA

C'est par erreur que la signature Benoît He(i)mermann, collaborateur de *L'Equipe Magazine*, récent lauréat du prix Mumm, est apparue aux côtés de celle d'Alain Constant au bas de l'article intitulé « Le football mondial cherche un successeur à Joao Havelange » (*Le Monde* du 5 février). Le coauteur de ce texte est notre collaborateur Benoît Hopquin. Que tous deux veuillent accepter nos excuses.

Procès Papon

Nous avons indiqué, dans un titre consacré au procès de Maurice Papon, que la vague d'arrestations examinée, mercredi 4 février, par la cour d'assises de la Gironde avait eu lieu le 10 janvier 1943 (*Le Monde* du 6 février). En réalité, et comme le précisait l'article, la cour avait abordé ce jour-là les rafles du 10 janvier 1944.

PRÉCISION

Alexandre Benmakhlouf

Dans notre article de première page consacré à des remises de décorations à l'Elysée *(nos éditions datées 1er-2 février)*, nous avons mentionné la présence d'Alexandre Benmakhlouf, procureur général près la cour d'appel de Paris, en des termes inutilement polémiques. *« Les termes* " d'expert intérimaire en affrètement d'hélicoptères au Népal " *sont notamment utilisés en ce qui me concerne*, nous écrit M. Benmakhlouf. *Ces propos présentent un caractère erroné manifeste. En effet, au-delà de toute discussion sur le fond, je vous indique que je n'exerçais plus les fonctions de directeur du cabinet du garde des sceaux à l'époque de l'affaire ainsi évoquée. »*

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

« Cadavre exquis » ?

EN 1971, dans *Le Contexte*, le grand écrivain sicilien Leonardo Sciascia avait imaginé une histoire prémonitoire de hauts magistrats assassinés sans mobiles apparents, où se laissait entrevoir un dédale de corruptions obscures et de solidarités inavouées. Invité à expliquer comment il avait pu ainsi pressentir la *« stratégie de la tension »* qui allait ensuite ébranler l'Italie, ensanglantée par des attentats manipulés par des circuits mafieux remontant jusqu'au cœur de l'Etat, il répondit ironiquement qu'en écrivant, il avait pensé à *« un pays absolument imaginaire »*. *« Un pays*, ajoutait-il, *où n'avaient plus cours les idées, où les principes – encore proclamés et célébrés – étaient quotidiennement tournés en dérision, (...)un pays où le pouvoir seul comptait. »* Bref, les détails pouvaient être *« siciliens et italiens »*, la substance restait *« celle d'un apologue sur le pouvoir qui, de plus en plus, prend la forme obscure d'une chaîne de connivence, approximativement la forme de la mafia »*.

Ce pays, non plus imaginaire mais bien réel, serait-ce aujourd'hui la Corse, et donc la France ? Le roman de Sciascia fut porté à l'écran par Francesco Rosi sous le titre *Cadavres exquis* : quand la mafia s'en prend directement aux représentants des institutions, elle commet, selon son vocabulaire, un crime *« exquis »* ou *« excellent »*, riche de signification en ce qu'il hausse le niveau de l'affrontement avec l'Etat. Dans ce cas, le meurtre ne répond pas à un scénario criminel classique : c'est le choix de la victime qui est à lui seul un message, un avertissement adressé à ceux qui, au cœur de l'Etat et de sa classe politique, entretiennent des liens avec l'univers mafieux.

L'assassinat du préfet Claude Erignac rentre-t-il dans ces catégories ? Ou bien s'agit-il d'un crime sans autre signification que la dérive sanglante de soldats perdus d'un mouvement nationaliste affaibli par ses divisions ? Si la seconde hypothèse est plus rassurante, la première n'en est pas moins crédible, en l'état actuel de l'enquête. Des logiques mafieuses sont, depuis longtemps, à l'œuvre en Corse. Des milieux criminels ont profité de la faiblesse de l'Etat et de l'hypothèque nationaliste pour consolider leurs positions, nouer des alliances, trouver des relais. Le projet de zone franche a aiguisé de nouveaux appétits, tandis que la classe politique locale continuait à blanchir les réputations d'hommes notoirement liés à des activités illicites, notamment le milieu des jeux.

Face au vertige qui saisit un monde politique d'autant plus péremptoire qu'il fut impuissant – M. Charasse réclamant l'état d'urgence, M. Barre voulant se débarrasser du fardeau corse, M. Séguin souhaitant un report des élections territoriales –, c'est tout simplement d'un véritable Etat de droit qu'a besoin la Corse. C'est-à-dire d'un assainissement général, mettant fin aux détournements de fonds publics, traquant les liens qu'entretiennent complaisamment certains avec la criminalité organisée. Les Corses eux-mêmes appellent de leurs vœux ce *« mani pulite »* insulaire. La République ne saurait les decevoir, quitte à démasquer les complaisances entretenues jusqu'à Paris.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Paris reparle à Madrid

LA DÉCISION prise par le gouvernement français de rouvrir demain la frontière franco-espagnole ne surprendra personne. Elle suscitera peu de critiques, en dehors des milieux communistes. La fermeture aura duré près de deux ans. Dès le mois de mars 1946, le gouvernement français ayant saisi le Conseil de sécurité du cas Franco, les gouvernements britannique et américain répondirent catégoriquement qu'ils se refusaient à voir dans l'Espagne franquiste une menace pour la paix.

Ultérieurement, l'affaire fut néanmoins portée devant l'ONU, mais le Conseil aussi bien que l'Assemblée se contentèrent de résolutions platoniques. On n'alla même pas jusqu'à la rupture des relations diplomatiques, se bornant au retrait des ambassadeurs accrédités en Espagne. D'une rupture des relations commerciales, à l'instar de la France, il n'était pas question. En novembre dernier, l'Assemblée générale de l'ONU consacrait cette politique d'abstention.

L'initiative française ne pouvait être efficace que si elle avait été suivie. Seuls les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, dont les échanges commerciaux sont considérables, voire indispensables à l'Espagne, pouvaient influencer d'une façon décisive son évolution intérieure si ces échanges avaient été interrompus. Mais une telle rupture ne cadrait pas avec la politique américaine, qui, de plus en plus braquée contre Moscou, pouvait craindre l'incertitude de l'avenir espagnol en cas de chute de Franco, et préférait provisoirement le maintenir, pour des raisons idéologiques aussi bien que stratégiques.

(10 février 1948.)

SERVICES Wisconsin est un opérateur local de fret ferroviaire aux Etats-Unis, qui dessert la région des grands lacs. Son PDG, Ed Burkhardt, explique, dans un entretien au *Monde*, sa stratégie de développement international. ● LE RACHAT, en 1993, des chemins de fer néo-zélandais a donné le coup d'envoi à ses ambitions. La privatisation du rail britannique, trois ans plus tard, lui a donné l'occasion de s'intéresser au Vieux Continent. ● LA DÉRÉGLEMENTATION permet à n'importe quel opérateur de traverser l'Europe sans l'autorisation de la *compagnie* de chemins de fer nationale. Wisconsin espère néanmoins coopérer avec la SNCF ou la Deutsche Bahn. ● L'ÉLECTRICITÉ aussi est un service public convoité par de nouveaux concurrents. Huit entreprises de distribution britanniques, sur un total de *douze*, *sont* passées sous contrôle américain.

L'américain Wisconsin veut conquérir le fret ferroviaire en Europe

Cet opérateur, de taille moyenne aux Etats-Unis, est entré sur le marché britannique à la faveur de la privatisation du rail en 1996. Le rachat, en novembre, du transporteur international British Rail Freight lui permettra de profiter de la déréglementation européenne

LONDRES
de notre envoyé spécial

Arrivé en 1996 en Europe, à l'oc*casion de la privatisation du rail* britannique, l'américain Wisconsin suscite des interrogations, voire l'inquiétude. La société ferroviaire de transport de fret a-t-elle l'intention de traverser la Manche pour se lancer à l'assaut des monopoles nationaux ? La réglementation européenne, et notamment une directive de 1991, l'y autorise. Il suffirait que Wisconsin noue une alliance internationale avec une petite société allemande ou hollandaise pour avoir le droit de traverser la France sans rien demander à la SNCF.

Wisconsin intrigue d'autant plus *qu'elle n'est pas un acteur majeur* du transport ferré américain. Loin derrière Union Pacific, Burlington Northern Santa Fe ou Norfolk Southern, Wisconsin a choisi de rester un opérateur local de la région des grands lacs (Wisconsin et Michigan). En abaissant les coûts, renégociant les contrats de travail et développant le trafic, Wisconsin a multiplié par dix, en six ans, la valeur de ses actions, cotées sur le Nasdaq.

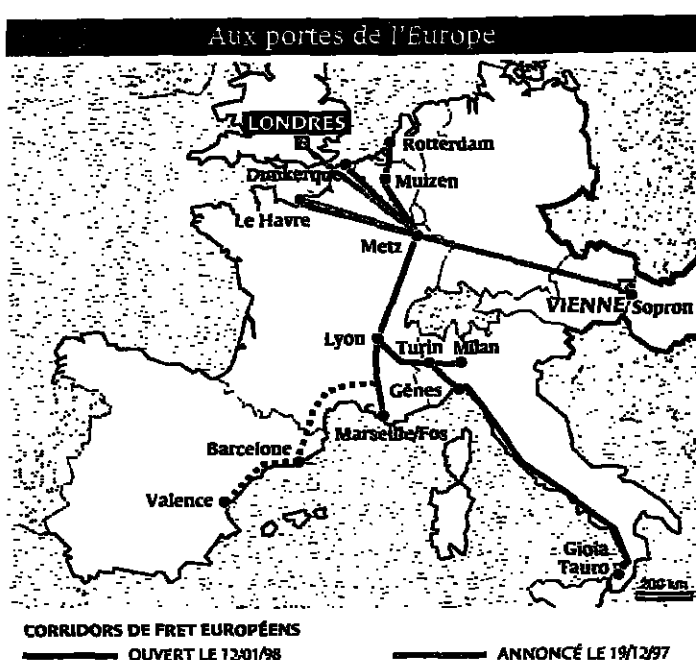
C'est à l'international que son PDG, Ed Burkhardt, a choisi de se développer, en rachetant les chemins de fer néo-zélandais en 1993, *puis le fret britannique en 1996.* Wisconsin se défend d'avoir choisi la Grande-Bretagne comme tête de pont vers *une Europe* ferroviaire à l'aube de la déréglementation. « *Nous avons l'intention de coopérer avec les autres sociétés ferroviaires, comme la SNCF ou la Deutsche Bahn*, explique M. Burkhardt. *Le transport par route est notre véritable concurrent. Le fer ne détient que 6 % du marché. Si nous nous faisions concurrence, nous détruirions ce qu'il nous reste.* »

PROPRIÉTAIRE DU RÉSEAU

Fort de cet argument, Wisconsin *a réussi à faire changer les plans du* gouvernement britannique lors de la privatisation. L'équipe de John Major voulait vendre le fret en six lots distincts. Wisconsin, et sa filiale créée pour l'occasion, English Wales & Scottish Railways (EWS), ont exigé de reprendre la quasi-totalité du réseau (environ 5 milliards de francs de chiffre d'affaires) pour 225 millions de livres (plus de deux milliards de francs). Wisconsin a enfin racheté, le 22 novembre 1997, la société de transport ferroviaire international British Rail Freight, largement déficitaire, mais qui lui ouvre les portes *de l'Europe. En échange, le gou*vernement britannique a accepté de prendre en charge la moitié des *droits de péage dans le tunnel sous* la Manche jusqu'en 2006.

Pour peu, les dirigeants de Wisconsin reprendraient à leur compte l'opposition des syndicats de la SNCF à la déréglementation européenne. « *C'est une aberration d'avoir exigé la séparation des voies ferrées et l'exploitation des trains* », explique Graham Smith, directeur de la stratégie pour l'Europe d'EWS. La SNCF a dû ainsi abandonner les voies ferrées au profit de Réseau ferré de France. « *Les compagnies de chemin de fer connaissent bien leur réseau et leurs besoins* », ajoute-t-il.

En exigeant « *une vraie priorité pour le fret en Europe, et notamment des sillons prioritaires par rapport au transport des passagers* », Wisconsin flatte la sensibilité écologique du gouvernement travailliste de Tony Blair. L'accord franco-britannique du 19 décembre sur la prolongation de la concession du tunnel sous la Manche sert la stratégie de conquête de Wisconsin : Eurotunnel s'est engagé à aligner les tarifs de passage des trains de marchandises sur ceux des ferries à partir de 2006, et le gouvernement français a promis de constituer un corridor prioritaire de fret vers l'est et le sud du continent.



Pour autant, Wisconsin n'oublie pas ses origines. M. Smith explique ainsi que, propriétaires du réseau, *les opérateurs devraient concéder* des droits de passage à leurs concurrents, comme c'est le cas aux Etats-Unis. Dans la droite ligne du libéralisme américain, Wisconsin est persuadé que c'est la meilleure gestion qui fera la différence. Et c'est sur ce terrain que le débarquement américain pourrait se révéler le plus redoutable.

« *Nous avons investi au Royaume-Uni parce qu'il y avait un fort potentiel de réduction des coûts* », explique M. Smith. Avant la privatisation, l'activité dégageait déjà une marge de près de 20 % du chiffre d'affaires. Ce qui n'a pas empêché Wisconsin de ramener le nombre d'employés de 7 600 à 6 000 en quelques mois. 1 000 nouveaux départs sont programmés. Débarrassé de la tutelle de l'Etat, Wisconsin met également en avant sa capacité à prendre des décisions d'investissement beaucoup plus rapidement. « *Avant la privatisation, il fallait deux ans pour obtenir le feu vert du ministère des transports et du ministère du budget pour un investissement de 1 million de livres. Il nous faut aujourd'hui deux heures et demie* », explique M. Smith, en faisant référence à la construction d'un nouveau terminal de chargement de l'acier.

L'équipe de direction anglaise, maintenue dans sa quasi-totalité, est conquise. Elle fait l'éloge de la privatisation qui « *a supprimé la bureaucratie, augmenté les ressources disponibles et changé la culture* ». « *Aujourd'hui, nos conducteurs appellent la direction commerciale pour signaler qu'ils ont vu un camion qui transportait des marchandises dont nous pourrions nous occuper* », explique M. Smith. Résultat, les chaînes de supermarchés Texo ou Sainsbury sont entrées dans le portefeuille de clients.

Wisconsin ne cache pas ses ambitions : un triplement du trafic britannique en dix ans et un doublement du trafic européen en huit ans. *Il s'en donne les moyens :* 250 locomotives neuves et 2 500 wagons, d'une valeur de 3 milliards de francs, ont été commandés. « *Pour attirer de nouveaux clients, nous devons être compétitifs sur les prix et le niveau de service* », avertit M. Smith. Invités à s'associer à cette stratégie de reconquête, la SNCF ou la Deutsche Bahn sont priées de suivre en termes de coûts et d'investissement. « *C'est notre premier choix. Si la coopération ne fonctionne pas, on avisera* », prévient M. Burkhardt.

Christophe Jakubyszyn

Série d'OPA sur les distributeurs d'électricité britanniques

L'ÉLECTRICITÉ européenne, qui ouvrira 30 % de son marché à la concurrence à partir de l'année prochaine, attire les entreprises des Etats-Unis. En l'espace de trois ans, la Grande-Bretagne est devenu leur point d'ancrage. Huit des douze entreprises de distribution du pays sont passées sous contrôle américain.

La dernière opération remonte au 3 février, avec le lancement par Pacific Corp d'une offre publique d'achat (OPA) amicale sur Energy Group. En compétition avec son compatriote Texas Utilities et le japonais Nomura, la compa*gnie américaine propose 4,06 milliards de livres* (40 milliards de francs) pour acquérir cette ancienne division du conglomérat Hanson, qui possède notamment Eastern, la plus importante des compagnies de distribution d'électricité britannique.

Pacific Corp en est à sa deuxième tentative. En juin 1997, son premier projet avait été bloqué par le gouvernement travailliste de Tony Blair. Saisie par les services du nouveau premier ministre, la Commission de la concurrence n'a pas interdit cette opération, après examen du dossier. D'où la nouvelle offre. La libéralisation de l'électricité a été imposé par Margaret Thatcher en 1986. Arguant de l'inefficacité de ce secteur, le *premier ministre conservateur a scindé le monopole* public en une quinzaine de compagnies privées, spécialisées dans le transport, la production et la distribution. Dans un premier temps, ces firmes ont été protégées par une *golden share*, action empêchant toute prise de contrôle. La levée de cette barrière, en mars 1995, a provoqué une série d'acquisitions menées par des groupes britanniques et américains. Ces derniers ont profité de cette opportunité, apparue au moment même où la réglementation s'assouplissait aux Etats-Unis.

En 1992, l'Energy Act Policy a autorisé les compagnies électriques, jusqu'alors confinées à un seul Etat, à se développer, notamment sur les *marchés internationaux.*

Dominique Gallois

L'Etat accorde une troisième recapitalisation à GIAT industries

LE PDG DU GROUPE public d'armement GIAT industries, Jacques Loppion, a annoncé, dimanche 8 février, que le gouvernement lui avait fait part, vendredi, de sa décision de recapitaliser *la société pour 4,3 milliards de* francs. Il s'agit de la troisième contribution de l'Etat action*naire. Deux autres, à hauteur de* 3,7 milliards de francs chacune, sont intervenues en 1996 et 1997.

En trois ans, GIAT industries aura ainsi reçu 11,7 milliards de francs. Le déficit cumulé du groupe est supérieur à 11 milliards de francs, à la suite de la signature – à perte – d'un contrat avec les Emirats arabes unis, portant sur la livraison de 436 chars Leclerc, et d'une diminution drastique des commandes par la France de blindés, de pièces d'artillerie et de munitions. « *Cette recapitalisation*, a estimé M. Loppion, *va renforcer la confiance de nos clients actuels et potentiels, dans une période de compétition internationale intense.* » Le PDG négocie actuellement la vente de chars Leclerc à l'Arabie saoudite, qui pose comme condition à cette transaction la reprise de sa flotte ancienne de chars AMX-30.

GIAT a mis en œuvre un plan dit de « *retour à l'équilibre* » entre 1996 et 1998 : celui-ci limite à *2 700 les suppressions* d'emplois, grâce à la loi Robien et à l'abaissement à cinquante-deux ans de *l'âge des départs, et prévoit une* réorganisation industrielle, avec notamment la vente, conclue en *1997, de sa filiale belge FN Hers*tal lourdement déficitaire.

Cependant, ce plan est jugé insuffisant par l'autorité de tutelle, le ministère de la défense, qui réclame une réactualisation des objectifs fixés précédemment. Le groupe, qui occupe 11 000 salariés, devrait revoir son plan de retour à l'équilibre pour 1999, dans le sens de nouvelles suppressions d'emplois.

Les syndicats craignent la fermeture de certains des quatorze sites actuels, une mesure difficile à concevoir en période d'élections régionales.

Jacques Isnard

Le commerce et la grande distribution négocient les 35 heures

APRÈS l'Association française des banques (AFB), c'est au tour de l'Union du grand commerce de centre-ville (UCV) de s'appuyer sur les 35 heures pour modifier sa convention collective. 58 000 salariés dépendent de cette convention dans les grands magasins (Le Printemps, Galeries La Fayette, Samaritaine, BHV...) et les magasins populaires (Monoprix et Prisunic). Une négociation est prévue, *jeudi 12 février. Elle devrait* porter sur trois points : les 35 heures, le temps partiel et la création d'*un compte-épargne-*temps.

Jacques Périlliat, président de *l'UCV, estime que les 35 heures se*ront particulièrement difficiles à gérer dans cette profession soumise au décret de 1937 qui limite l'amplitude quotidienne d'ouverture et impose deux jours de repos consécutifs hebdomadaires dont le dimanche. Selon le texte patronal, les 35 heures doivent être organisées « *sur l'ensemble de l'année* ». Il y aurait des « *semaines longues et des semaines courtes* » et une répartition de l'horaire de travail entre les différents jours de la semaine pourrait elle-même varier. Pour les deux principaux syndicats, CFDT et CGT, l'annualisation n'est pas envisageable. « *Elle peut éventuellement l'être quand la quasi-totalité des salariés travaillent à temps plein mais pas dans les grands magasins où les temps partiels et les contrats à durée déterminée sont particulièrement répandus* », explique Jean-François Millat, de la CFDT.

DIVISIONS SYNDICALES

*Alors que le temps partiel repré*sente parfois plus de la moitié des effectifs, l'UCV propose que la *durée minimale soit portée à* 20 heures, soit deux heures de plus que la loi Aubry. La CFDT entend *au moins la porter à 22* heures, comme dans le commerce alimentaire. M. Périlliat reconnaît que les « *chances d'aboutir ne sont pas gigantesques* ». Le CNPF ne voit pas forcément d'un bon œil cette négociation qui, de fait, entérine les 35 heures. De plus, le panorama syndical dans la branche est complexe. La CFDT est divisée, entre une fédération dans la ligne confédérale et son principal syndicat, le syndicat parisien, dans l'opposition à Nicole Notat. FO est encore plus divisée puisque ses militants parisiens viennent de la quitter pour partir à l'Union syndicale des syndicats autonomes (Unsa). Un rassemblement organisé devant la chambre patronale, mardi 10 février, par le syndicat du commerce parisien de la CFDT et la CGT devrait permettre de tester la mobilisation syndicale, quarante-huit heures avant les *négociations.*

La Fédération patronale du commerce et de la distribution (FCD), *qui représente les entre*prises de distribution alimentaire (hypermarchés, supermarchés), et les syndicats du secteur ne manifestent guère une solidarité active avec leurs collègues du « grand commerce » parisien. Patronat et syndicats ont décidé, d'un commun accord, de reporter la réunion prévue mardi 10 février, qui devait faire le bilan sur leur accord du 10 juillet 1996. Ce document, ratifié par tous les partenaires sauf la CGT, est présenté par la FCD comme « *l'accord le plus complet existant sur l'aménagement du temps de travail des salariés à temps partiel* ». Il a permis de fixer à 22 heures le plancher hebdomadaire, mais plusieurs entreprises sont à 25 heures, comme Carrefour, Continent et Auchan ; voire à 26 heures (Metro, Casino).

« *L'accord du 10 juillet 1996 a, certes, permis d'améliorer le sort des salariés à temps partiel*, reconnaît Johanny Ramos, secrétaire fédéral commerce à la fédération des services de la CFDT. *Mais, en matière de réduction du temps de travail proprement dit, on ne peut pas dire que nous soyons beaucoup plus avancés que le grand commerce. La partie annualisation de l'accord a été très peu exploitée par les entreprises.* »

Le syndicat attend beaucoup de l'accord « Robien offensif » qui devrait être prochainement signé dans un hypermarché Leclerc de la région de Pau ; « *le premier vrai accord de réduction du temps de travail conclu dans un hypermarché* », affirme M. Ramos. Autre « première » : la CFDT révèle qu'elle a réussi à arracher, en justice, à la direction du groupement de distributeurs indépendants Intermarché la constitution d'un comité de groupe pour 225 sociétés (hors magasins), dont la première réunion aura lieu courant mars.

Pascal Galinier et Frédéric Lemaître

Les candidats au rachat du CIC n'ont plus que deux semaines pour peaufiner leurs offres

Le ministère de l'économie se réjouit de l'intérêt marqué des repreneurs

Les projets de reprise présentés par les sept banques candidates au rachat du réseau bancaire CIC veillent à respecter l'identité et la décentralisation du groupe. Les offres seront difficiles à départager pour l'Etat, qui peut espérer tirer de la vente du CIC un prix sensiblement supérieur (environ 15 milliards de francs) à celui attendu lors de la première tentative de privatisation de la banque à l'automne 1996 (10 milliards).

LE COMPTE A REBOURS a commencé. Il reste maintenant moins de deux semaines aux sept banques candidates au rachat du CIC – la néerlandaise ABN-Amro, la BNP, le CCF, le Crédit mutuel, Dexia, la banque belge Générale de banque et la Société générale – pour définir les contours de l'offre ferme qu'elles décideront de remettre à l'Etat le lundi 23 février avant 18 heures. Toutes ont déjà examiné avec soin les dizaines de milliers de pages de documents sur les comptes et l'activité du groupe qui ont été portées à leur connaissance en janvier. Elles ont eu des entretiens avec Philippe Pontet, Jean-Jacques Tamburini et Philippe Dumas, qui dirigent la holding de tête du CIC : l'Union européenne de CIC. Jusqu'au 20 février, elles vont maintenant rencontrer les équipes de direction de cinq banques régionales, celles des trois plus grandes : le CIAL, le CIC Paris et la Lyonnaise de banque, et deux de leur choix.

A ce stade, les candidats paraissent tous plus déterminés les uns que les autres. Au ministère de l'économie et des finances, on s'en réjouit : *« Nous aurons plusieurs offres de qualité et nous ferons notre choix avant la fin mars. »* Surtout, le prix que Bercy peut espérer tirer de la vente du CIC est très sensiblement supérieur à ce qu'il aurait obtenu lors de la première tentative de privatisation de la banque à l'automne 1996. Ni la BNP ni la Société générale n'avaient alors estimé que le CIC valait plus de 10 milliards de francs. Aujourd'hui, les candidats semblent prêts à se rapprocher du montant de ses capitaux propres – près de 15 milliards de francs –, voire à aller au-delà.

Sur le plan industriel, tous les candidats semblent avoir intégré dans leur projet le caractère très décentralisé du CIC. Tous s'y déclarent attachés et veulent conserver le réseau en l'état, avec ses multiples enseignes et ses sièges régionaux. Aucune banque candidate n'envisage de fusionner les banques du CIC avec son réseau, lorsqu'elle en a un en France. Les candidats annoncent seulement qu'ils rapprocheront les « usines de production » des deux groupes, comme les sociétés de gestion de sicav, les centres de gestion de titres ou de gestion des moyens de paiement.

Derrière cette apparente unanimité, les réalités stratégiques diffèrent sensiblement. La BNP et la Société générale agissent avant tout dans une logique de consolidation de parts de marché. Forte des clients du CIC, elles estiment qu'elles seront mieux armées pour affronter le Crédit agricole, l'acteur dominant sur le marché français. Leur base domestique sera aussi plus solide pour développer leurs activités à l'international et sur les marchés financiers.

DOUBLONS ASSUMÉS

Certes, il y aurait des doublons. La BNP aurait à gérer la cohabitation du numéro un de la banque des PME, son propre réseau, et du numéro trois, celui du CIC. Dans le nord de la France, la Société générale devrait gérer à la fois le Crédit du Nord et la Banque Scalbert-Dupont. En Alsace, les deux frères ennemis, le CIAL et la Sogénal, se retrouveraient dans le même groupe. A ces remarques, les deux banques répondent avec le même argument : même en regroupant leurs forces avec celles du CIC dans les régions où les deux banques sont les plus fortes, elles sont loin d'avoir le poids des mutualistes dans leurs terres de prédilection.

Le CCF et le Crédit mutuel s'inscrivent davantage dans une logique de complémentarité. Les 466 agences du CCF et de ses banques régionales et les 1 400 du CIC se complètent bien partout en France, à l'exception de Paris ou de la région lyonnaise. La complémentarité géographique joue aussi pour le Crédit mutuel, qui cherche à se développer en Ile-de-France et dans la région lyonnaise. Les doublons existeront surtout en Alsace et en Bretagne, où la banque mutualiste devance de loin toutes les autres. Mais le Crédit mutuel peut aussi et surtout jouer sur la complémentarité de deux clientèles, car la banque du Livret bleu n'en est qu'au début de son développement sur le marché des PME.

La démarche de la Générale de banque, d'ABN-Amro et de Dexia paraît plus opportuniste. Pour les deux premiers, la mise en vente du CIC est une occasion unique d'entrer en force sur le marché français, en exerçant un métier qu'ils connaissent bien, et de reculer ainsi les frontières un peu trop étroites de leurs marchés domestiques. Pour Dexia, le CIC est également le moyen de se développer sur un nouveau marché, qu'il connaît un peu *via* son partenaire, le Crédit communal de Belgique, dont le Crédit local de France s'est rapproché en octobre 1996. Ensemble, ils veulent grandir et s'affirmer dans un monde bancaire en recomposition rapide, quitte à aller à contre-courant des discours des consultants et des analystes financiers qui prônent de plus en plus la spécialisation, et à inventer un nouveau concept, celui de banque européenne du développement local.

Pendant que les candidats affinent leurs offres, les services du ministre de l'économie et des finances planchent aussi. L'évolution du CIC jouera un rôle-clé dans la reconfiguration à venir du secteur bancaire français. *« Cette privatisation va jouer le même rôle de déclencheur dans le domaine bancaire que la fusion AXA-UAP dans celui de l'assurance »*, assure un banquier d'affaires. Car, pour un groupe confirmé dans sa stratégie, six déçus devront alors proposer à leurs actionnaires une alternative.

Certains l'ont sans doute déjà en tête. Daniel Bouton, le président de la Société générale, a livré un indice en rappelant, dans une interview au quotidien *Les Echos*, le lundi 2 février, qu'une cession du Crédit lyonnais à un groupe étranger serait malvenue. D'autres, comme le président de la BNP, y songent aussi. Hasard du calendrier, l'avenir du Crédit lyonnais devrait, lui aussi, s'éclaircir à la fin du mois de mars, la décision de la Commission de Bruxelles étant attendue d'ici là.

S. F.

Sept prétendants pour une banque (chiffres fin 1996)

Le CIC compte 21 000 employés, 1 377 guichets et 16,2 milliards de francs de fonds propres « durs » (de meilleure qualité), soit un ratio Cooke « dur » de 5,3 %. Plus le ratio Cooke et les fonds propres sont élevés, plus les candidats ont les moyens d'acheter la banque.

● **ABN-Amro** : la banque néerlandaise se conseille elle-même. Elle affiche 72,3 milliards de francs de fonds propres durs (ratio Cooke de 6,2 %). Première banque étrangère en France avec NSM, elle emploie 66 172 personnes dans le monde.

● **BNP** : conseillée par la Banque Lazard, elle affiche 61 milliards de francs de fonds propres durs (ratio Cooke de 5,4 %). Elle emploie 53 000 personnes, avec un réseau de 2 015 guichets.

● **CCF** : conseillé par Morgan Stanley, il affiche 15,7 milliards de francs de fonds propres durs (ratio Cooke de 9 %). Il emploie 10 590 personnes, avec un réseau de 466 guichets.

● **Crédit mutuel** : conseillé par Rothschild et Cie, il affiche 42,3 milliards de francs de fonds propres durs (ratio Cooke de 14,6 %). Il emploie 22 500 personnes et compte 3 500 guichets.

● **Dexia** : conseillé par Paribas, le groupe affiche 32,1 milliards de francs de fonds propres durs (ratio Cooke de 11,3 %). Il compte 7 400 personnes.

● **Générale de banque** : conseillée par Salomon Smith Barney, la banque belge est filiale de la Société générale de Belgique (groupe Suez). Elle emploie 27 100 personnes et compte 130 guichets en France.

● **Société générale** : elle se conseille elle-même, affiche 56,2 milliards de francs de fonds propres durs (ratio Cooke de 6,1 %). Elle emploie 46 000 personnes (hors Crédit du Nord) et compte 2 000 guichets.

La guerre des nerfs a déjà commencé

ANALYSE

Chaque repreneur met l'accent sur les défauts des concurrents

A MESURE que la date de remise des offres fermes pour le rachat du CIC approche, la tension monte entre les candidats. Ils ne sont pas encore autorisés à présenter et défendre publiquement leur projet. Mais déjà, beaucoup testent leurs arguments en coulisses, sans hésiter à tirer à boulets rouges sur les offres concurrentes.

Le but du jeu est d'attirer l'attention de l'Etat, ultime arbitre, sur les défauts de chaque offre et sur les avantages de la sienne. Tous les coups sont permis. La première victime est incontestablement le CCF. Sans doute parce que son projet avait encore, très récemment, les faveurs de Bercy et celle des patrons des banques régionales du CIC. Mais, aujourd'hui, assène un patron de banque, *« le gouvernement ne prendra pas le risque de donner le CIC à un groupe qui peut faire demain l'objet d'une OPA. Le CCF a raté son coup, il n'aurait pas dû hésiter l'an dernier »*.

D'autres étendent l'argument à la BNP, rappelant que la mode est aux très grandes OPA, s'interrogeant sur la force et le potentiel de la coopération BNP-Dresdner et notant au passage que les membres du conseil d'administration de la BNP ne sont pas tous enthousiasmés par le projet CIC. L'argument de l'actionnariat se retourne également contre la Générale de banque, contrôlée par la Société générale de Belgique, et donc par le groupe Suez-Lyonnaise, dont l'intention n'est pas de rester durablement dans le secteur bancaire. En fin de semaine dernière, les rumeurs sur un rachat de la Générale de banque par le groupe belgo-néerlandais Fortis repartaient de plus belle.

De tels arguments devraient réjouir le Crédit mutuel ou Dexia. Le premier est protégé de toute OPA par son statut mutualiste, le second par sa structure franco-belge. Mais dans une optique de restructuration du secteur bancaire, ils ne sont pourtant pas les mieux placés. *« Une solution Crédit mutuel donnerait trop de poids au secteur mutualiste – caisses d'épargne incluses – dans le monde bancaire au détriment des banques ABF »*, prévient un banquier. Quant à la solution Dexia, elle ferait entrer un nouvel acteur sur le marché de la banque de détail en France, déjà considéré comme surbancarisé.

LE RÔLE DES SYNDICATS

Reste la Société générale. Mais elle n'a guère la faveur des syndicats du CIC. Ces derniers avaient joué un rôle de premier plan dans la première tentative de privatisation, en mobilisant massivement les salariés du CIC contre les projets de la Société générale et de la BNP, jugés trop centralisateurs. Cette fois, Bercy a veillé à les associer à la procédure, et ils prendront connaissance de l'essentiel des projets industriels et sociaux des différents candidats début mars. A eux d'y décrypter les intentions réelles. Les syndicats sont conscients que la Société générale et la BNP, comme le CIC, ont besoin de réduire leurs effectifs et de restructurer leur pyramide des âges. Leur préférence pourrait donc aller aux candidats étrangers, comme ABN-Amro, encore peu présents en France. Sauf qu'ils savent l'importance que ces groupes attachent à satisfaire leurs actionnaires, très exigeants, et craignent donc que, tôt ou tard, la politique sociale ne s'en ressente.

Sur ce plan, Dexia, le CCF, qui rappelle avoir toujours défendu le maintien de l'emploi, ou encore le Crédit mutuel, qui a embauché ces dernières années et qui n'a pas les contraintes financières d'un groupe coté en Bourse, semblent mieux placés. Avec, là encore, des réserves et des questions sur le futur mode de management du groupe : le CCF avalerait une banque plus grande que lui. Le Crédit mutuel, très riche, a montré qu'il était bien géré, mais saura-t-il faire fonctionner deux structures très décentralisées et de caractère très différent sans trop de heurts ? Quant à Dexia, les salariés du CIC le connaissent très mal.

Les candidats ne seront pas faciles à départager, mais les syndicats, comme l'Etat, sont devenus très réalistes. Ils ont tous intérêt à ce que le groupe qui verra le jour le 1er avril soit rentable, solide aux yeux de ses actionnaires, de ses clients et des agences de notation. Ce sera le meilleur gage de sa longévité et de l'emploi.

Sophie Fay

La Deutsche Bank supprimera quelque 9 000 emplois

LA PREMIÈRE banque européenne, Deutsche Bank, qui a entamé une profonde restructuration de ses activités, va supprimer quelque 9 000 emplois, a indiqué, samedi 7 février à Francfort, le porte-parole de la banque allemande, Walter Schumacher, confirmant une information donnée par le quotidien économique britannique *Financial Times*.

Selon M. Schumacher, 5 000 emplois devraient être supprimés en Allemagne et 4 000 hors du territoire national. La Deutsche Bank emploie quelque 76 000 personnes à travers le monde. Compte-tenu d'un taux de renouvellement annuel du personnel de 11 %, il n'est pas prévu de recourir à des licenciements, a-t-il précisé.

DÉPÊCHES

■ **BULL : le groupe français** va doter les écoliers d'une carte à microprocesseur pour un accès personnalisé au micro-ordinateur de leur classe à travers un accord de partenariat avec le ministère de l'Education nationale, qui a également signé des conventions avec Alcatel (réseaux hauts débits), Apple (contenus pédagogiques), Digital (formation des personnels), Lotus (mise en commun de ressources), Lyonnaise-Câble (accès à Internet) et Microsoft (formation des personnels à l'utilisation des réseaux).

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'Office allemand des cartels** a estimé, vendredi 6 février, que l'opérateur téléphonique profite de son ancienne situation de monopole et du faible développement de la concurrence pour pratiquer des tarifs élevés au niveau local. *« Ces affirmations sont fausses et sont la preuve d'un manque de connaissance en la matière »*, a rétorqué, le lendemain, un porte-parole de Deutsche Telekom.

■ **CHINA TELECOM GROUP : l'opérateur téléphonique**, filiale de l'opérateur chinois, a annoncé, lundi 9 février, avoir porté de 5,2 % à 13 % sa part dans Hong Kong Telecommunications, société encore contrôlée par le britannique Cable & Wireless.

■ **HITACHI : le groupe japonais et son allié américain Texas Instruments** vont liquider leur filiale commune de production de semi-conducteurs aux Etats-Unis, Twinstar Semiconductor, selon l'agence de presse économique Nikkei News. Cette décision devrait entraîner, pour Hitachi, une perte exceptionnelle de 35 milliards de yens (1,7 milliard de francs).

■ **HOECHST : le chimiste et pharmacien allemand** veut supprimer 20 000 de ses 120 000 emplois dans le monde d'ici à l'an 2000, a annoncé le président du directoire de Hoechst, Juergen Dormann, dans un entretien paru, lundi 9 février, dans l'hebdomadaire allemand *Focus*. Le chiffre d'affaires passera de 50 milliards de marks aujourd'hui (167 milliards de francs) à moins de 40 milliards de marks en 1999.

■ **SHELL : le gouvernement chinois** a approuvé la construction, par le groupe pétrolier anglo-néerlandais, d'un complexe pétrochimique produisant 800 000 tonnes d'éthylène par an dans la province du Guandong. L'investissement est de 4,5 milliards de dollars (27 milliards de francs). La négociation s'est conclue après huit ans de discussions. L'unité, qui sera construite à partir de la fin de l'année, entrera en production en 2003.

■ **GASAG : l'un des actionnaires du distributeur gazier berlinois** Gasag, le groupe Ruhrgas, a porté plainte en référé contre l'offre de rachat de la majorité de Gasag faite par le consortium formé de Gaz de France et de la compagnie d'électricité de Berlin Bewag, selon le quotidien *Berliner Morgenpost* du samedi 7 février. Ce consortium est favori pour acquérir les 51,2 % détenus par l'Etat régional (Land) de Berlin. L'offre est de 1,41 milliard de marks (4,8 milliards de francs).

La Générale des eaux dément une alliance d'envergure avec Bertelsmann

Les informations de l'hebdomadaire « Der Spiegel », selon lesquelles un rapprochement serait à l'étude entre le groupe de communication allemand et celui de Jean-Marie Messier dans le domaine de la télévision, de la presse économique et des médias en ligne, ont relancé les spéculations

LE DÉMENTI a été immédiat et catégorique. La Compagnie générale des eaux a fait savoir, dimanche 8 février, que les informations à paraître le lendemain, lundi 9 février, dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, étaient « *sans fondement* ». Selon le journal, le groupe de communication Bertelsmann serait en négociations pour une alliance avec la Générale des eaux, qui contrôle Havas et Canal Plus. Ce rapprochement, qui toucherait les activités de télévision, de presse et de médias en ligne, se ferait par le biais d'une participation du groupe français à la holding européenne de télévision CLT-Ufa, au sein de laquelle elle deviendrait le partenaire le plus important de Bertelsmann.

Selon *Der Spiegel*, le groupe de Jean-Marie Messier reprendrait les parts du banquier belge Albert Frère, qui contrôle 50 % de CLT-UFA via la société-holding Audiofina. En échange, celui-ci céderait les 3 % qu'il détient chez Havas et se retirerait de TPS, le bouquet concurrent de Canal Plus *(lire ci-dessous)*. Selon Albert Frère, ce scénario n'est qu'« *élucubrations* », ajoutant qu'il « *ne vend pas* » ses parts dans Audiofina.

A l'inverse, d'autres sources indiquent que la Générale des eaux pourrait à son tour céder sa participation de 23,6 % dans Electrafina, une des holdings de tête de la CLT-UFA contrôlée par le Groupe Bruxelles-Lambert du financier Albert Frère. Cette sortie permettrait au groupe présidé par Jean-Marie Messier de réaliser sa participation. Grâce à cet apport de liquidités, la Générale des eaux pourrait diminuer son important endettement.

L'hebdomadaire de Hambourg croit aussi savoir que Bertelsmann s'intéresserait aux titres de presse économique détenus par la filiale d'Havas, CEP Communication – à savoir *L'Expansion, L'Entreprise* et *La Vie française*. Bertelsmann et la Générale des eaux pourraient même reprendre ensemble *Le Quotidien du médecin*, récemment mis en vente par Marie-Claude et Philippe Tesson (*Le Monde* du 31 janvier).

Avant même leur parution, toutes ces informations ont été démenties. « *C'est faux*, précise-t-on du côté de la CLT-UFA. *Il y a bien un accord sur le* on line, *mais il n'y a que ça. Ce scénario a peut-être été envisagé à la Générale des eaux, en tout cas pas chez Albert Frère.* »

HYPOTHÈSE PLAUSIBLE

Pourquoi, dès lors, ce chœur de protestations ne parvient-il pas à tordre le cou à une rumeur récurrente de rapprochement ? Sans doute parce que l'hypothèse est plausible : « *Il y a un axe stratégique intellectuel entre la Compagnie générale des eaux, Canal Plus et Bertelsmann* », reconnaît un responsable d'Havas. Sûrement aussi à cause des déclarations récentes de Jean-Marie Messier, le patron de la Générale des eaux, et de Thomas Middelhoff, le dauphin de Mark Wössner à la tête de Bertelsmann.

Après l'accord de principe entre Bertelsmann, Canal Plus, AOL et Cégetel pour la fusion de leurs activités Internet en France, signé le 29 janvier (*Le Monde* du 31 janvier), les deux hommes, représentant la même génération de gestionnaires, n'avaient pas caché leur désir d'autres opérations communes. Cet accord devait, selon M. Middelhoff, « *déboucher sur d'autres coopérations fructueuses* ». Songeait-il seulement à l'alliance sur le multimédia, annoncée lundi 9 février à Cannes, entre son groupe, IBM Worldbook et Havas Interactive ? *(Lire ci-contre.)* Pensait-il, comme M. Messier, que « *d'autres idées peuvent naître en cours de route, et pas forcément dans le même domaine* » ?

Un dirigeant de la Générale des eaux confirme que le projet d'accord conclu entre Canal Plus, Cégetel, AOL et Bertelsmann pour gérer les abonnés français de Compuserve et AOL a été « *le premier signe concret que quelque chose s'est passé et* [qu'] *il existe une véritable communauté de vue et de stratégie entre MM. Messier et Middelhoff* ». Cette première alliance peut-elle aller plus loin ? « *Le dessein de Thomas Middelhoff, Jean-Marie Messier et Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, de créer une véritable alliance au niveau européen fait du sens mais*, ajoute-t-il, *cela semble aujourd'hui prématuré.* »

Jean-Jacques Bozonnet et Nicole Vulser

Alliance tripartite dans le multimédia

Havas Interactive devait annoncer, lundi 9 février au Milia, à Cannes, une alliance tripartite dans le multimédia avec Bertelsmann et l'américain IBM Worldbook. L'objectif est de partager des savoir-faire éditoriaux et des coûts financiers pour produire des modèles en trois dimensions destinés à de grands projets encyclopédiques internationaux. Chacun des groupes a ainsi produit une douzaine de reconstitutions de sites historiques – comme le tombeau de la reine Néfertari en Egypte, par exemple. Ces trente-six réalisations pourront être intégrées par chacun des éditeurs dans ses encyclopédies.

Havas Interactive – issu de la fusion, en septembre 1997, de Liris Interactive, Havas édition électronique, Arborescence et Encore Développement – est un ancien partenaire de Bertelsmann. C'est le groupe allemand qui distribue l'un des CD-ROM les plus connus du groupe Havas, *Découvertes*, une encyclopédie *coproduite par* Larousse et Gallimard, conçue comme un produit international.

Quatre acheteurs convoitent les 20 % d'Albert Frère dans TPS

SUEZ-LYONNAISE des eaux est le favori pour le rachat de la participation de 20 % détenue par la CLT-UFA dans le bouquet télévision par satellite (TPS). Du côté du vendeur, on laisse entendre que, « *si Gérard Mestrallet, président du directoire du groupe, y met le prix, il pourrait bénéficier de la clause de la nation la plus favorisée* ».

A défaut d'une offre suffisante de Suez-Lyonnaise des eaux, TF 1, déjà détenteur de 25 % du capital de TPS, serait le deuxième choix d'Albert Frère. D'ores et déjà, Patrick Le Lay, PDG de TF 1 et patron de TPS, s'est déclaré candidat au rachat. Dans la pratique, tous les actionnaires de TPS, à l'exception de France Télévision, auraient fait acte de candidature. Mais, désormais, TPS n'intéresse plus seulement des groupes français. « *Des Américains* » seraient très désireux de s'inviter dans le capital du bouquet.

Pour l'heure, des discussions sont déjà en cours entre les actionnaires détenteurs d'un droit de préemption sur la participation de la CLT-UFA. Toutefois, selon les statuts de TPS, Suez-Lyonnaise des eaux et M 6, disposeraient d'un « *droit de préemption prioritaire* » sur TF 1 et France Télécom. Selon un premier schéma, Suez-Lyonnaise des eaux devait prendre 15 % pour porter sa participation dans TPS à 25 %, tandis que M 6 en récupérait 5 %, pour atteindre elle aussi 25 %.

MAINTENIR LA COHÉSION

Cette configuration présente l'avantage de maintenir la cohésion et l'équilibre de TPS avec quatre actionnaires à 25 % et deux blocs à 50 %. Elle permet aussi à Albert Frère, premier actionnaire du groupe de Gérard Mestrallet avec 11,46 % des parts et détenteur de 39 % du capital de M 6 au travers de la CLT-UFA, de conserver le contrôle indirect de 12,5 % de TPS. En revanche, cet agencement exclurait, de fait, TF 1 et France Télécom de cette vente. La recomposition du capital de TPS, actuellement négociée, devra respecter les équilibres entre actionnaires et ménager les susceptibilités du management du bouquet dirigé par Patrick Le Lay.

« Sur le point de vendre », l'homme d'affaires belge, patron à 50 % de la CLT-UFA, attend les propositions chiffrées des candidats au rachat. De même, la cession des parts de la CLT-UFA dans TPS n'est pas, encore, inscrite à l'ordre du jour du conseil d'administration de l'opérateur luxembourgeois prévu pour le 19 février.

Toutefois, « *les offres devraient arriver dans les quinze prochains jours* ». Pour espérer l'emporter, les acquéreurs ne devront pas proposer moins de 1 750 dollars l'abonné (environ 10 500 francs). Une « *base de négociation* » calquée sur la valorisation retenue au moment de la fusion Canal Plus-NetHold.

A ce prix, TPS, fort de près de 400 000 souscripteurs, est évalué à près de 4 milliards de francs, soit un peu plus de la moitié de CanalSatellite (*Le Monde* du 31 janvier). Ce sont près de 800 millions de francs qui pourraient revenir à Albert Frère.

Cette manne pourrait être destinée en priorité à Channel 5, en Grande-Bretagne, ou à Premiere, en Allemagne, encore en phase d'investissement. Elle pourrait aussi permettre à Albert Frère de prendre place au tour de table de CanalSatellite, contrôlé par Canal Plus (70 %), Pathé (20 %) et Time Warner (10 %). « *Si Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, en fait la proposition, les 20 % de la CLT-UFA dans TPS pourraient servir à acquérir 10 % dans CanalSatellite* », dit-on en Belgique. Pour Canal Plus, qui affirme ne pas avoir été contacté par Albert Frère, cette éventualité « *n'a pas de sens* ».

La réaction est semblable à la Générale des eaux, où l'on précise que cette « *information n'a strictement aucune base* ». Après l'échec de la fusion CanalSatellite-TPS, Albert Frère avait signalé son intention de réaliser la participation de la CLT-UFA dans TPS, puis de prendre place chez le concurrent, CanalSatellite. En pratique, cette opération devra recueillir l'assentiment du groupe Pathé, « *lié par un accord spécifique avec Canal Plus* » selon lequel tout mouvement de l'un entraîne une action de même ordre de l'autre. Toutefois, après l'échec de la fusion, Albert Frère aurait renoncé à entrer dans CanalSatellite.

Guy Dutheil

« Hard Rock Magazine » condamné pour propos antichrétiens

LE DIRECTEUR de *Hard Rock Magazine*, Jean Nouailhac, a été condamné à 20 000 francs d'amende, lundi 26 janvier, par le tribunal correctionnel de Paris pour « *provocation à la discrimination, la haine ou la violence raciales à l'égard de la communauté chrétienne* ». M. Nouailhac a toutefois été relaxé de l'accusation d'« *injure raciale visant les Français* » dans un second jugement. Le journal et son directeur ont été condamnés à la suite des plaintes déposées par l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française (Agrif, qui regroupe des catholiques intégristes proches du Front national et qui est présidée par Bernard Antony, également connu sous le pseudonyme de Romain Marie). L'association a obtenu un franc symbolique de dommages et intérêts.

LIBERTÉ DE LA PRESSE

La dix-septième chambre du tribunal, présidée par Martine Ract-Madoux, a statué par un premier jugement que la chanson *Communion* interprétée par le groupe Eros Necropsique et intégrée à un CD publié le 20 février 1997 avec un numéro de *Hard Rock Magazine* était « *une charge contre les chrétiens qui sont expressément désignés* ». Selon le tribunal, cette chanson « *contient des souhaits ou des appels explicites à la haine ou à la violence, à l'égard des chrétiens, de leurs prêtres et du pape (...) qui dépassent le cadre admissible de l'exercice provocateur ou de la dérision appliquée à des institutions ou des pratiques religieuses* ».

Le jugement cite certains extraits de la chanson incriminée : « *qu'ils périssent par le feu* », « *assassinons le grand inquisiteur* ». Il indique qu'il s'agirait d'autant « *d'exhortations claires présentées au mode impératif ou subjonctif* » *(sic)* qui provoqueraient « *chez l'auditeur un sentiment de rejet, voire de répulsion à l'égard de la communauté chrétienne* ».

La chanson *Le Pouvoir*, interprétée par Oneyed Jack et imprimée sur le même CD, dont l'Agrif estimait qu'elle était injurieuse à l'égard des Français, a toutefois été jugée par un second jugement du même tribunal comme « *inspirée d'un courant antimilitariste et antinationaliste traditionnellement présent dans la chanson française.* »

La condamnation a fait vivement réagir le magazine de rock. Tout en posant la question de savoir « *si en 1998 Georges Brassens, Léo Ferré ou Trust, bien connus pour leurs sentiments anticléricaux et antipoliciers auraient subi le même sort* », il estime que « *la liberté de la presse et de la création musicale est en jeu* », puisque les « *censeurs de l'extrême droite obtiennent un jugement favorable et inquiétant du tribunal correctionnel de Paris* ». Le journal précise en outre que depuis plus d'un an la presse du Front national et l'Agrif ont mené une « *campagne calomnieuse et diffamatoire* » à l'encontre d'*Hard Rock Magazine* et de son directeur, campagne qui « *a conduit* » à cette condamnation. Le magazine a décidé de faire appel du jugement et a décidé d'attaquer en diffamation le quotidien d'extrême droite *Présent*.

Yves-Marie Labé

DÉPÊCHES

■ **MULTIMÉDIA : Infogrames Entertainment, leader français et européen** du logiciel de loisirs, a annoncé, dimanche 8 février, la signature d'un accord de distribution exclusif avec Canal Plus Multimédia, filiale de la chaîne cryptée. Infogrames Entertainment a aussi signalé la signature d'un contrat avec Télévision par satellite (TPS) pour le téléchargement de jeux via le décodeur numérique du bouquet. – (*AFP*)

■ **TÉLÉVISION : Christophe Ducasse a été nommé directeur régional de France 3 Bourgogne - Franche-Comté.** Ce journaliste de quarante et un ans, qui a notamment dirigé des radios privées en Nouvelle-Calédonie et une chaîne de télévision à la Réunion, était directeur général de Télé Lyon Métropole (TLM) depuis avril 1994.

■ **L'Institut national de l'audiovisuel (INA) et La Cinquième** ont annoncé, vendredi 6 février, leur association « *pour le développement de la banque de programmes et de services (BPS) de La Cinquième* ». Les deux partenaires ont pour objectif « *d'offrir 6 000 programmes consacrés aux domaines de l'éducation, de la culture et de la formation d'ici à la fin de 1998* ».

■ **PRESSE : l'hebdomadaire *L'Express* et le groupe Expansion**, deux filiales du groupe Havas, ont annoncé, vendredi 6 février, le regroupement de leur réseau de vente d'espaces et de représentation à l'étranger. Les annonceurs internationaux représentent 20 % des recettes publicitaires de *L'Express* et de *L'Expansion*.

■ **CINÉMA : la Commission européenne a annoncé**, vendredi 6 février, l'ouverture d'une procédure pour « *abus de position dominante* » contre United Pictures International (UPI), distributeur commun pour l'Europe des films des studios américains Paramount, Universal et MGM. Autorisé en 1989, UPI a fait l'objet de plaintes déposées par plusieurs producteurs européens.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 9 FÉVRIER

Liquidation : 20 février
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,22 %
CAC 40 : 3223,71

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	960	960	—	– 1,03
Cr.Lyonnais(T.P.)	930	925	– 0,53	+ 0,54
Renault (T.P.)	1953	1955	+ 0,10	+ 9,21
Rhone Poulenc(T.P)	2481	2487	+ 0,24	+ 9,07
Saint Gobain(T.P.)	1315	1315	—	+ 2,73
Thomson S.A (T.P)	965	—	—	+ 7,57
Accor	1190	1210	+ 1,68	+ 8,13
AGF-Ass.Gen.France	326,60	326,30	– 0,09	+ 2,32
Air Liquide	957	953	– 0,41	+ 1,16
Alcatel Alsthom	775	781	+ 0,77	+ 2,09
Atos CA	904	914	+ 1,10	+ 17,78
Axa	526	535	+ 1,71	+ 14,68
Bail Investis	837	837	—	+ 4,75
Bazar Hot. Ville	645	641	– 0,62	+ 7,55
Bertrand Faure	420	419	– 0,23	– 2,07
BIC	455	451,50	– 0,76	+ 2,77
BIS	503	500	– 0,59	+ 1,93
B.N.P.	333,10	336,10	+ 0,90	+ 5,06
Bollore Techno.	858	852	– 0,69	+ 12,99
Bongrain	2800	2805	+ 0,17	+ 10,43
Bouygues	818	818	—	+ 19,94
Bouygues Offs.	240	253,50	+ 5,62	+ 0,55
Bull#	61	62	+ 1,63	– 2,20
Canal +	1201	1201	—	+ 7,32
Cap Gemini	617	617	—	+ 25,02
Carbone Lorraine	1922	1910	– 0,62	+ 1,59
Carrefour	3480	3475	– 0,14	+ 10,66
Casino Guichard	362	356,60	– 1,49	+ 6,44
Casino Guich.ADP	261	254,10	– 2,64	—
Castorama Dub.(Li)	798	788	– 1,25	+ 7,94
C.C.F.	418,90	415,10	– 0,90	+ 0,63
Cegid (Ly)	726	726	—	+ 18,43
Cerus Europ.Reun	35	35	—	+ 2,44
CGIP	2348	2337	– 0,46	+ 8,19
Chargeurs	332	335	+ 0,90	– 6,94
Christian Dalloz	745	745	—	+ 7,34
Christian Dior	681	683	+ 0,29	+ 10,69
Ciments Francais	288	285	– 1,04	+ 23,37
Cipe France Ly #	195	195	—	– 4,12
Clarins	528	534	+ 1,13	+ 15,58
Club Mediterranee	407	410	+ 0,73	– 3,55
Coflexip	633	641	+ 1,26	– 3,60
Colas	1040	1048	+ 0,76	+ 21,15
Comptoir Entrep.	14,75	14	– 5,08	+ 12,90
Comptoirs Mod.	3030	3020	– 0,33	+ 1,94
CPR	479	479	—	– 2,24
Cred.Fon.France	96,70	96,50	– 0,20	+ 2,65
Credit Lyonnais CI	347	330	– 4,89	+ 5,45
CS Signaux(CSEE)	200	197	– 1,50	+ 5,34
Damart	4000	4022	+ 0,55	– 3,58
Danone	1206	1198	– 0,56	+ 11,44
Dassault-Aviation	1328	1325	– 0,22	– 2,57
Dassault Electro	612	615	+ 0,49	+ 3,36
Dassault Systemes	187	189,10	+ 1,12	+ 3,35
De Dietrich	308	313,80	+ 1,85	+ 12,87
Deveaux(Ly)#	793	798	+ 0,63	+ 14
Dev.R.N-P.Cal Li #	51	51,30	+ 0,58	+ 12,99
Dexia France	739	739	—	+ 6,02
DMC (Dollfus Mi)	148	149	+ 0,67	+ 39,25
Dynaction	145,50	152	+ 4,46	– 0,65
Eaux (Gle des)	921	910	– 1,19	+ 8,33
Eiffage	335	334	– 0,29	+ 16,98
Elf Aquitaine	655	656	+ 0,15	+ 6,28
Eramet	253	253,50	+ 0,19	+ 11,18
Eridania Beghin	1065	1075	+ 0,93	+ 14,24
Essilor Intl	1898	1883	– 0,79	+ 4,61
Essilor Intl.ADP	1715	1740	+ 1,45	+ 2,77
Esso	497	510	+ 2,61	+ 3,23
Eurafrance	2454	2465	+ 0,44	+ 0,63
Euro Disney	8,85	8,95	+ 1,12	+ 27,65
Europe 1	1390	1390	—	+ 5,58
Eurotunnel	6,05	6,05	—	+ 4,31
Fimalac SA	512	537	+ 4,88	+ 12,54
Finextel	110	110,10	+ 0,09	+ 2,41
Fives-Lille	357	363,50	+ 1,82	– 0,68
France Telecom	273,50	270	– 1,27	+ 28,68
Fromageries Bel	4400	4350	– 1,13	+ 1,11
Galeries Lafayette	3800	3776	– 0,63	+ 15,73
GAN ex.dt sous	151,90	151	– 0,59	+ 2,51
Gascogne (B)	517	518	+ 0,19	+ 5,93
Gaumont #	472,20	482	+ 2,07	+ 10,17
Gaz et Eaux	2440	2429	– 0,45	– 6,39
Geophysique	632	631	– 0,15	– 18,05
G.F.C.	565	564	– 0,70	+ 7,42
GrandVision	238,80	231	– 3,26	– 6,70
Groupe Andre S.A.	660	635	– 3,78	+ 5,13
Groupe GTM	420	428,90	+ 2,11	+ 5,90
Gr.Zannier (Ly) #	143	142	– 0,69	+ 5,81
Guilbert	930	930	—	+ 2,39
Guyenne Gascogne	2000	2001	+ 0,05	– 7,58
Hachette Fili.Med.	1381	1378	– 0,21	+ 10,24
Havas	439	439,80	+ 0,18	+ 1,57
Havas Advertising	651	843	– 0,94	+ 5,07
Imetal	714	722	+ 1,12	– 3,47
Immeubl.France	395	391	– 0,50	+ 5,31
Infogrames Enter.	209	220	+ 5,26	+ 14,28
Ingenico	151	148,50	– 1,65	+ 26,16
Interbail	171,80	170,90	– 0,52	+ 7,95
Intertechnique	1335	1345	+ 0,74	– 1,89
ISIS	544	546	+ 0,36	– 17,22
Jean Lefebvre	375	371	– 1,06	+ 8,79
Klepierre	895	890	– 0,55	+ 17,72
Labinal	1569	1572	+ 0,19	+ 1,55
Lafarge	398	405,80	+ 1,95	+ 2,76
Lagardere	222,50	219,70	– 1,25	+ 10,40
Lapeyre	356	357	+ 0,28	+ 7,69
Lebon	276	276,50	+ 0,18	– 3,99
Legrand	1340	1340	—	+ 11,75
Legrand ADP	849	851	+ 0,23	+ 12,12
Legris Indust.	245	240,50	– 1,83	+ 15,07
Locindus	824	820	– 0,48	+ 10,66
L'Oreal	2512	2530	+ 0,71	+ 7,62
LVMH Moet Hen.	1138	1140	+ 0,17	+ 14,71
Marine Wendel	870	871	+ 0,12	+ 20,22
Metaleurop	61,60	61,80	+ 0,32	+ 0,76
Metrologie Inter.	16,45	14,35	– 12,95	– 11,56
Michelin	329	330	+ 0,30	+ 8,97
Moulinex #	148,10	152	+ 2,63	+ 2,21
Natexis	542,10	550	+ 1,33	– 0,28
Nord-Est	122	121,20	– 0,65	+ 1
Nordon (Ny)	418	411	– 1,67	+ 2,75
NRJ #	950	941	– 0,94	+ 12,29
Olipar	63,50	64,75	+ 1,96	+ 3,35
Paribas	566	564	– 0,35	+ 7,83
Pathe	1120	1126	+ 0,53	– 5,57
Pechiney	240	243	+ 1,25	+ 2,27
Pernod-Ricard	380	374	– 1,57	+ 5,64
Peugeot	868	862	– 0,69	+ 13,57
Pinault-Print.Red.	3761	3785	+ 0,63	– 17,57
Plastic Omn.(Ly)	820	821	+ 0,12	+ 3,40
Primagaz	515	511	– 0,58	+ 1,59
Promodes	2611	2563	– 1,83	+ 2,64
Publicis #	575	575	—	+ 17,70
Remy Cointreau	105	104	– 0,95	– 7,39
Renault	194,90	194,50	– 0,20	+ 14,53
Rexel	1978	1960	– 0,91	+ 4,59
Rhone Poulenc A	269	268,40	– 0,22	– 2,44
Rochette (La)	24,35	24,05	– 1,23	– 3,80
Rue Imperiale (Ly)	5650	5610	– 0,70	+ 9,35
Sade (Ny)	220	215,90	– 1,86	+ 10,71
Sagem SA	3200	3190	– 0,31	+ 19,32
Saint-Gobain	790	802	+ 1,51	– 6,19
Salvepar (Ny)	480	476	– 0,83	+ 2,47
Sanofi	671	686	+ 2,23	+ 7,36
Sat	1765	1752	– 0,73	+ 3,54
Saupiquet (Ns)	543	545	+ 0,36	– 4,35
Schneider SA	356	360,90	+ 1,37	– 10,45
SCOR	319,20	320,20	+ 0,31	+ 11,29
S.E.B.	780	785	+ 0,64	– 6,43
Sefimeg CA	378	377,50	– 0,13	– 23,85
SEITA	244,50	245,50	+ 0,40	+ 13,65
Selectibanque	71,45	72	+ 0,76	+ 8,27
SFIM	1142	1135	– 0,61	+ 13,50
SGE	177	181	+ 2,25	+ 16,23
Sidel	411	419,50	+ 2,14	+ 5,21
Silic CA	926	925	– 0,10	+ 14,79
Simco	466,50	465	– 0,32	+ 14,81
S.I.T.A	1180	1180	—	+ 2,60
Skis Rossignol	122,90	124,80	+ 1,54	+ 16,23
Societe Generale	864	871	+ 0,81	+ 6,21
Sodexho Alliance	3272	3330	+ 1,77	+ 3,31
Sogeparc (Fin)	400	399,40	– 0,15	+ 1,11
Sommer-Allibert	212,10	211,50	– 0,28	+ 7,29
Sophia	247,60	250	+ 0,96	+ 9,40
Spir Communic. #	420	419	– 0,23	– 10,54
Strafor Facom	460	462,10	+ 0,45	– 11,54
Suez Lyon.des Eaux	790	788	– 0,25	+ 15,51
Synthelabo	785	796	+ 1,40	+ 5,63
Technip	601	611	+ 1,66	– 3,77
Thomson-CSF	213,50	214,30	+ 0,37	+ 12,96
Total	629	637	+ 1,27	– 2,74
UIF	451,90	458	+ 1,34	+ 4,60
UIS	217,40	216	– 0,64	+ 2,56
Unibail	660	659	– 0,15	+ 9,25
Union Assur.Fdal	802	791	– 1,49	+ 0,12
Usinor	85,50	84,75	– 0,87	– 2,47
Valeo	441,20	454,50	+ 1,85	+ 11,83
Vallourec	407	401,40	– 1,37	+ 11,81
Via Banque	184	181,20	– 1,52	+ 4,86
Worms & Cie	349,90	355	+ 1,45	– 20,22
Zodiac ex.dt divid	1283	1289	+ 0,46	– 7,99
Elf Gabon	1018	1011	– 0,68	+ 2,95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol. #	126,30	127	+ 0,55	+ 7,62
Adecco S.A.	1900	2006	+ 5,68	+ 18,11
Adidas AG #	865	875	+ 1,15	+ 10,75
American Express	525	525	—	– 0,19
Anglo American #	257	260,10	+ 1,20	– 6,16
Amgold #	266	257,80	– 0,07	+ 16,45
Arjo Wiggins App.	15,35	15,60	+ 1,62	– 1,88
A.T.T. #	387,70	386,20	– 0,38	+ 4,36
Banco Santander #	230	231,70	+ 0,73	+ 16,19
Barrick Gold #	117,90	121	+ 2,62	+ 9
B.A.S.F. #	216,10	216,80	+ 0,32	+ 2,21
Bayer #	262	262	—	+ 16,44
Crown Cork ord.#	305	310	+ 0,64	– 4,09
Crown Cork PF CV#	285	287,50	+ 0,87	+ 15
Daimler Benz #	455	440,70	– 1,31	+ 5,62
De Beers #	138	139	+ 0,72	+ 12,73
Deutsche Bank #	425,20	415	– 2,39	– 2,71
Diageo PLC reg	57,50	56,50	– 1,73	—
Dresdner Bank	280	277,40	– 0,92	+ 0,87
Driefontein #	41	41,80	+ 1,95	+ 5,42
Du Pont Nemours #	357,50	367,10	+ 2,57	– 2,32
Eastman Kodak #	387	394,80	+ 2,01	+ 9,36
East Rand #	1,36	1,35	– 0,73	+ 9,75
Echo Bay Mines #	12,80	13	+ 1,56	– 10,95
Electrolux #	440	435	– 1,15	+ 4,80
Ericsson #	249	248	– 0,40	+ 5,81
Ford Motor #	306,30	—	—	+ 4
Freegold #	30,55	31,05	+ 1,63	+ 17,16
Gencor act.regr.	10,90	10,55	– 0,45	+ 14,21
General Elect. #	461	470	+ 1,95	+ 4,67
General Motors #	359,70	366	+ 1,75	+ 5,88
Gle Belgique #	653	664	+ 1,68	+ 18,14
Hanson PLC reg	28	28,60	+ 2,14	+ 7,51
Harmony Gold #	20,60	21,05	+ 2,18	+ 51,43
Hitachi #	48,15	49,15	+ 2,07	+ 13,57
Hoechst #	242,50	242	– 0,20	+ 15,88
I.B.M #	596	596	—	– 4,64
I.C.I #	96	100,40	+ 4,58	+ 7,95
Ito Yokado #	325,90	334	+ 2,48	+ 10,77
Kingfisher plc #	105	102,90	– 2,00	+ 18,27
Matsushita #	94,20	94,50	+ 0,31	+ 7,75
Mc Donald's #	293	297,40	+ 1,50	+ 4,42
Merck and Co #	684	694	+ 1,46	+ 8,26
Mitsubishi Corp.#	49,55	52,05	+ 4,85	+ 15,56
Mobil Corporat.#	435,60	436,10	+ 0,11	+ 2,25
Morgan J.P. #	675	679	+ 1,34	+ 2,25
Nestle SA Nom. #	10150	10240	+ 0,56	+ 14,54
Nipp. MeatPacker #	78,20	78,60	+ 0,51	– 4,14
Nokia A	494,10	499	+ 0,99	+ 16,04
Norsk Hydro #	274	274,90	+ 0,29	+ 5,39
Petrofina #	2165	2100	– 0,71	– 4,10
Philip Morris #	263,90	268,90	+ 1,93	– 2,14
Philips N.V #	404	411	+ 1,73	+ 11,41
Placer Dome Inc #	77	79,20	+ 2,85	– 7,75
Procter Gamble #	495	496	+ 0,26	– 3,11
Quilvest	335	334	– 0,30	+ 10,52
Randfontein #	13,05	13,40	+ 2,68	+ 55,81
Rio Tinto PLC #	81	81,30	+ 0,37	+ 9,12
Royal Dutch #	322	324,50	+ 0,77	– 0,31
Sega Enterprises	115	115	+ 0,84	– 8,76
Saint-Helena #	16,40	16,35	– 0,30	– 7,08
Schlumberger #	467	467	—	– 4,47
SGS Thomson Micro.	419,30	422,85	+ 0,93	+ 13,50
Shell Transport #	41,95	42,15	+ 0,59	– 3,65
Siemens #	375	380,90	+ 0,50	+ 6,10
Sony Corp. #	559	552	– 1,25	+ 2,60
Sumitomo Bank #	75,50	77,50	+ 2,64	+ 14,98
T.D.K #	443	443,50	+ 0,35	+ 0,56
Telefonica #	195,20	195,10	– 3,45	+ 10,61
Toshiba #	29	29,70	+ 2,41	+ 21,97
Unilever act.Dnv#	365	367,50	+ 0,68	– 1,07
United Technol. #	509	512	+ 0,58	+ 16,36
Vaal Reefs #	259,40	265	+ 0,13	+ 36,44
Volkswagen A.G #	3625	3637	+ 0,25	+ 9,18
Volvo (act.B) #	161,70	161,75	—	– 0,79
Western Deep #	137,80	136	– 1,30	+ 28,90
Yamanouchi #	152,50	152,50	– 0,19	+ 21,03
Zambia Copper	13,60	13,50	– 0,73	+ 5,05

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

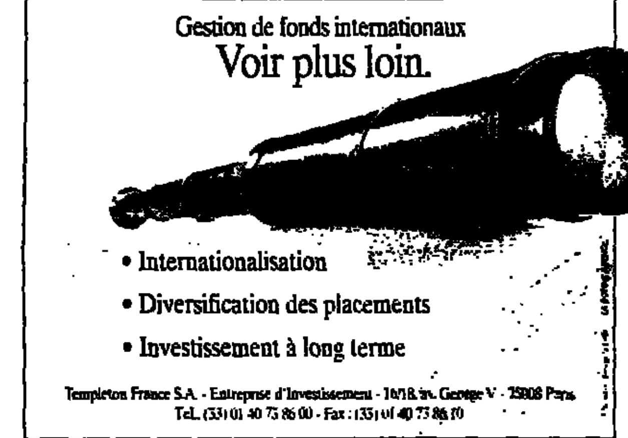
COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 9 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	2,466 ↑
CEPME 9% 89-99 CA#	107,15	4,364
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5,770
CFD 9,7% 90-03 CB	121,85	0,186 ↑
CFD 8,6% 92-05 CB	121	8,047
CFF 10% 88-98 CA#	103,85	3,096 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	115,40	9,379
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,67	6,340
CNA 9% 4/92-07	126	7,889 o
CRH 8,6% 92/94-03	117,20	5,372 d
CRH 8,5% 10/87-88#	104,71	3,087
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,10	3,529
EDF 8,6% 92-04 #	118,86	7,281
Finansder 9%91-06#	—	1,873 o
Finansd.8,6%92-02#	114	0,577
Florall9,75% 90-99#	107,80	5,488 o
OAT 9/85-98 TRA	—	3,712 d
OAT 9,50%88-98 CA#	102,09	6,038
OAT TMB 87/99 CA#	99,94	0,173 o
OAT 8,125% 89-99 #	105,21	5,854
OAT 8,50%90/00 CA#	106,83	7,475 ↓
OAT 85/00 TRA CA#	102,70	2,302 d
OAT 10%5/85-00 CA#	112,69	7,151
OAT 89-01 TME CA#	101,20	0,219
OAT 10% 90-01 ecu	—	5,616 ↑
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	4,151
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,05	7,778
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,73	1,840
OAT 8,50% 89-19 #	136,12	2,562 d
OAT 8,50%92-23 CA#	—	6,833 o
SNCF 8,8% 87-94CA	106,36	8,241
Suez Lyon.Eaux 90	970	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		51	51
Baccarat (Ny)	◆	600	600
Bains C.Monaco		667	681
Bque Transatlant.	◆	215	215
B.N.P.Intercont.	◆	924	924
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy		431,10	452,60
Champex (Ny)	◆	18,50	18,50
CIC Un.Euro.CIP		497	497
C.I.T.R.A.M. (B)		2645	2698
Generali Fce Assur		1260	1255
Continental Ass.Ly		551	551
Darblay		450	450
Didot Bottin		739	740
Eaux Bassin Vichy	◆	3000	3000
Ecia		1350	1302
Ent.Mag. Paris	◆	1494	1494
Fichet Bauche		45	47,20
Fidei		34	32,30
Finalens	◆	289,90	289,90
F.I.P.P.	◆	265,50	265,50
Fonciere (Cie)		615	609
Fonc. Lyonnaise #		757	770
Foncina #	◆	546	546
Francarep		300	302
France S.A.		1213	1221
From. Paul-Renard	◆	1050	1050
Gevelot		1165	1165
G.T.I (Transport)		308	309
Immobail		183,50	183,10
Immobanque		668	668
Locamion (Ly)		600	600
Lucia		57	57
Monoprix		360	360
Metal Deploye		372	372
Mors		4,97	5,15
Navigation (Nle)	◆	119,40	119,40
Optorg	◆	348,90	348,90
Paluel-Marmont	◆	488	488
Exa.Clairefont(Ny)		900	901
Parfinance		260	255
Paris Orleans		280	280,20
Promodes (CI)		1919	1624
PSB Industries Ly		537	537
Rougier #		335	334
Saga	◆	136	136
S.L.P.H		280	266,20
Sofragi	◆	4890	4890
Taittinger		3300	3500
Tour Eiffel	◆	286	286
Vicat		512	502
Caves Roquefort	◆	1850	1850
Elyo	◆	310	318
Finaxa		427,40	448
Gaillard (M)	◆	1500	1500
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)		210	210
Gd Moul.Strasbourg	◆	2000	2000
Hotel Lutetia		389	389,90
Hotels Deauville	◆	593	593
Immeubl.Lyon (Ly)		550	550
L.Bouillet (Ly)		315	300

(Publicité)



SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 9 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		44,55	44,55
AFE #		542	550
Aigle #		365	361
Albert S.A (Ns)	◆	163	163
Altran Techno. #		1965	1965
Arkopharma#		324	322
Montaignes P.Gest.	●	2100	2100
Assystem #		225	225
Bque Picardie (Li)		840	849
Bque Tarneaud(B)#		369,90	368,90
Bque Vernes		159	159
Beneteau CB#		1592	1642
B I M P		114	114
Boiron#(Ly)		389	388
Boisset (Ly) #		340	342
But S.A.		288	285
Cardif SA		961	965
C.E.E #		90	90
CFPI #	◆	395	395
Change Bourse (M)		234	234
CNIM CA#		187,90	185
Codetour #		367	367
Comp.Euro.Tele-CET		302	303,50
Conflandey #		290	289,90
C.A. Hte Normandie		336,80	336
C.A. Paris IDF		850	845
C.A.Ille & Vilaine		299	299
C.A.Loire Atl.Ns #		291	291
C.A.Pas de Calais		544	545
C.A.du Nord#(Li)		504	504
C.A. Oise CCI		316,50	322
C.A. Somme CCI		330	331
C.A.Toulouse (B)		429,80	425
Devanlay	◆	625	625
Devernois (Ly)		650	645
Ducros Serv.Rapide		29,95	29,45
Emin-Leydier (Ly)#		357	368
Europ.Extinc.(Ly)		436	435
Expand s.a		807	800
Factorem		638	635
Faiveley #		214,50	217
Finacor		57	57
Fininfo		750	740
Assur.Bq.Populaire		660	660
Gautier France #		284	277,10
Gel 2000		40,10	41
GEODIS #		369	369
GFI Industries #		1105	1118
Girodet (Ly) #		28,70	29,50
GLM S.A.		238,30	239,30
Gpe Guillin # Ly		240,10	236
Kindy #		150	153
Guerbet		216	216
Hermes internat.1#		458,50	453
Hurel Dubois		685	690
ICBT Groupe #		187,80	181,10
I.C.C.#		152	150
ICOM Informatique		470	472
Idianova		74	73,65
Int. Computer #	◆	80	80
IPBM		61,50	63
M6-Metropole TV		661	670
Manitou #		830	837
Manutan		500	505
Marie Brizard #		604	599
Maxi-Livres/Profr#		38	37,60
Mecelec (Ly)		65	64
MGI Coutier #		290	286,50
Monneret Jouet Ly#		130	130
Naf-Naf #		90	90,50
Norbert Dentres.#		740	749
NSC Groupe Ny		815	840
Onet #		940	940
Paul Predault		140	139,90
P.C.W.	19	—	
Petit Boy #		89,50	91,60
Phyto-Lierac #		230	225
Pochet		720	715
Poujoulat Ets (Ns)		215	215
Radiall #		750	720
Robertet #		1110	1111
Rouleau-Guichard		251	254,90
Securidev #		102,50	99,20
Smoby (Ly)#		552	556
Sofco (Ly)	◆	11,50	10,45
Softbus	◆	370	370
Sopra #		862	862
Steph.Kelian #	◆	75	75
Sylea		624	627
Teisseire-France		175	175
TF1		648	646
Thermador Hol. #		340	340
Trouvay Cauvin #		119	119
Unilog		973	975
Union Fin.France		665	670
Viel et Cie #		159	160
Vilmorin et Cie #		501	510
Virbac		520	524

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 9 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		38,90	37,05
Belvedere		815	815
BVRP		227	240
Coil		159,10	139
Electronique D2		365	394,90
FDM Pharma n.		115,50	125,10
Genset		435	452
Guyanor action B		14,30	14,50
High Co.		173	172,90
Infonie		75,50	78
Joliez-Regol		80	80
Mille Amis		38,50	38,50
Naturex		71	71
Olitec		803	850
Picogiga		198	203
Proxidis		20	20
R21 Santé		399,90	399,90
Stelax	◆	6,90	6,90

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 9 FÉVRIER

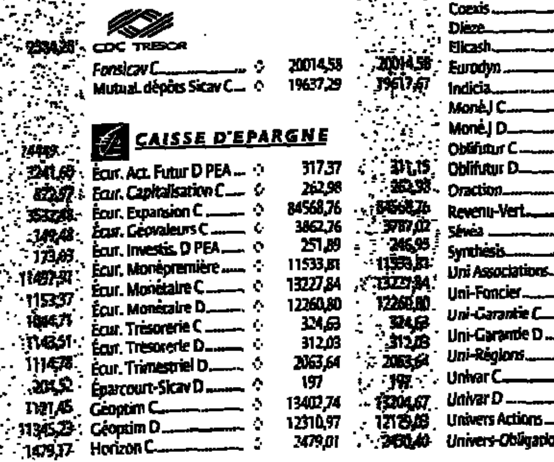
VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	816	816
Generale Occidentale	◆	160	160
Ste lecteurs du Monde	◆	138,20	138,20
Via Credit (Banque)	◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 6 février



VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		149,46	142,34
Agipi Actions (Axa)		130,97	124,73
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2420,04	2384,28
BNP (3615 BNP)			
Natio Court Terme		14449	14449
Natio Epargne		2264,02	2241,60
Natio Oblig. M.T. C/D		881,70	872,97
Natio Ep. Croissance		3603,13	3532,48
Natio Ep. Patrimoine		152,47	149,48
Natio Epargne Retraite		176,49	173,03
Natio Epargne Trésor		11520,91	11487,97
Natio Euro Valeurs		1176,44	1153,37
Natio Euro Oblig.		1055,16	1044,71
Natio Euro Opport.		1166,38	1143,51
Natio Inter		1137,08	1114,78
Natio Opportunités		208,61	204,52
Natio Revenus		1132,66	1121,45
Natio Sécurité		11345,23	11345,23
Natio Valeurs		1508,75	1479,17
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monéden		94088,72	94088,72
Oblig. tres caté.		284,65	280,44
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)			
Livret Bourse Inv. D PEA	◆	944,21	916,71
Nord Sud Dévelop. C	◆	2677,80	2672,46
Nord Sud Dévelop. D	◆	2530,23	2525,18
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C	◇	318,99	312,74
Patrimoine Retraite D	◇	309,35	303,28
Sicav Associations C	◆	2455,38	2455,38
CDC TRESOR			
Fonsicav C	◇	20014,58	20014,58
Mutual. dépôts Sicav C	◇	19637,29	19617,67
CAISSE D'EPARGNE			
Écur. Act. Futur D PEA	◇	317,37	311,15
Écur. Capitalisation C	◇	262,98	262,98
Écur. Expansion C	◇	84568,76	84568,76
Écur. Géovaleurs C	◇	3862,76	3787,02
Écur. Investis. D PEA	◇	251,89	246,95
Écur. Monépremière	◇	11533,81	11533,81
Écur. Monétaire C	◇	13227,84	13227,84
Écur. Monétaire D	◇	12260,80	12260,80
Écur. Trésorerie C	◇	324,63	324,63
Écur. Trésorerie D	◇	312,03	312,03
Écur. Trimestriel D	◇	2063,64	2063,64
Éparcourt-Sicav D	◇	197	197
Géoptim C	◇	13402,74	13304,67
Géoptim D	◇	12310,97	12178,83
Horizon C	◇	2479,01	2430,40
Prévoyance Ecur. D	◇	108,29	106,29
Sensipremière C	◇	13910,66	13875,97
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C	◇	12328,16	12303,55
Écur. Sécuripremière C	◇	12228,94	12216,72
CRÉDIT AGRICOLE (INDOCAM)			
Amplia	◇	121746,95	121746,95
Atout Amérique		202,76	197,81
Atout Asie		93,09	90,82
Atout France Europe		956,50	933,17
Atout France Monde		238,22	232,41
Atout Futur C		909,82	887,63
Atout Futur D		847,52	826,85
Coexis		2011,74	1978,11
Dièze		2373,61	2333,93
Elicash	◇	967220,78	967220,78
Eurodyn		2991,89	2918,92
Indicia	◆	1961,56	1918,78
Moné.J C	◇	12134,53	12134,53
Moné.J D	◇	11495,31	11495,31
Oblifutur C		571,67	562,11
Oblifutur D		547,78	538,62
Oraction		1518,07	1481,04
Revenu-Vert		1196,98	1176,97
Sévéa	◆	116,13	113,30
Synthésis		19177,37	18858,25
Uni Associations	◇	119,84	119,84
Uni-Foncier		1578,72	1548,21
Uni-Garantie C		1964,04	1931,21
Uni-Garantie D		1405,06	1381,57
Uni-Régions		1729,62	1687,43
Univar C	◇	314,50	314,50
Univar D	◇	301,40	301,40
Univers Actions		270,28	263,69
Univers-Obligations		260,29	255,94
CIC BANQUES			
Francic		166,47	161,62
Francic Pierre		151,38	146,97
Europe Régions		261,52	253,90
CIC PARIS			
Associc	◇	1092,48	1092,48
Cicamonde		1691,59	1642,32
Converticic		430,91	424,54
Ecocic		1842,57	1788,90
Mensuelcic		10112,57	10012,45
Oblicic Mondial		4078,52	4018,25
Oblicic Régions		1223,20	1205,12
Rentacic		164,31	161,88
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité	◆	1394,41	1380,60
Lion 20000 C		17412,48	17412,48
Lion 20000 D		16290,92	16290,92
Lion-Associations C		11276,11	11276,11
Lion-Associations D		10686,40	10686,40
Lion Court Terme C		26880,86	26880,56
Lion Court Terme D		23682,32	23682,32
LionPlus C	◆	1633,89	1601,85
LionPlus D	◆	1558,58	1528,02
Lion Trésor	◆	2562,91	2537,53
Oblilion	◆	2288,67	2266,01
Sicav 5000		808,39	792,54
Slivafrance		1360,80	1334,12
Slivam		628,96	616,63
Slivarente	◆	258,09	253,03
Slivinter		885,50	868,14
Trilion	◆	5174,81	5128,40
Crédit Mutuel			
Avenir Alizes		2507,16	2458
CM Option Dynamique		148,11	144,75
CM Option Equilibre		282,17	275,96
Cred.Mut.Mid.Act.Fr.		170,87	166,30
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		941,26	941,26
Cred.Mut.Ep.Ind. C		161,48	157,16
Cred.Mut.Ep.J		23302,03	23302,03
Cred.Mut.Ep.Monde		1849,42	1799,92
Cred.Mut.Ep.Oblig.		1935	1897,06
Créd.Mut.Ep.Quatre		1094,96	1073,49
Fonds communs de placements			
CM Option Moderation		107,15	105,05
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		560,29	536,16
Saint-Honore Capital		20774,70	20169,61
St-Honore March. Emer.		691,69	661,90
St-Honore Pacifique		679,42	650,16
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux	◇	1858,14	1858,14
Stratégie Actions		1199,94	1153,79
Stratégie Rendement		2070,33	2005,16
LA POSTE			
Amplitude Amérique C	◇	127,23	124,13
Amplitude Europe C	◇	190,12	185,48
Amplitude Europe D	◇	186,93	182,37
Amplitude Monde C	◇	1118,47	1091,19
Amplitude Monde D	◇	1067,03	1041
Amplitude Pacifique C	◇	96,59	94,23
Elanciel D PEA	◇	207,34	202,28
Émergence Poste D PEA	◇	163,24	159,26
Geobilys C	◇	694,81	684,54
Géobilys D	◇	657,37	647,66
Kaleis Dynamisme C	◇	1184,24	1161,02
Kaleis Equilibre C	◇	1127,29	1105,19
Kaleis Sérénité C	◇	1074,33	1063,69
Latitude C	◇	150,82	150,82
Latitude D	◇	137,40	137,40
Oblitys D	◇	650,42	640,81
Plénitude D PEA	◇	227,56	222,01
Poste Gestion C	◇	15130,53	15130,53
Revenus Trimestr. D	◇	5305,38	5250,87
Solstice D	◇	2376,92	2370,99
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Acumonétaire C		38603,97	38603,97
Actimonétaire D		30584,42	30584,42
Cadence 1 D		1067,67	1057,10
Cadence 2 D		1069,34	1058,75
Cadence 3 D		1058,33	1047,85
Capimonétaire C		416,93	416,51
Capimonétaire D		376,19	375,81
Sogeoblig C/D		9566,51	9471,79
Interoblig C		7788,87	7711,75
Intersélection France D		790,47	774,97
S.G. France opport. C		2316,44	2271,02
S.G. France opport. D		2192,77	2149,77
Sogenfrance C		2174,48	2131,84
Sogenfrance D		1974,16	1935,45
Sogepargne D		304,06	301,05
Soginter C		2576,77	2525,75
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1595,09	1563,81
Sogeliance D	◆	1747,72	1730,42
Sogenfrance Tempo D	◆	261,91	256,77

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.



OLYMPISME Les mauvaises *conditions météorologiques* sur l'ouest du Japon ont perturbé le déroulement des deux premiers jours des XVIII[es] Jeux olympiques d'hiver ● LA NEIGE FRAÎCHE, qui est tombée *en abondance*, n'a pas été du goût des biathlètes françaises, qui, faute d'avoir trouvé le bon fartage, ont laissé la victoire sur 15 km à la Bulgare Ekaterina



Dafovska, première championne de *son pays à gagner une médaille d'or* aux Jeux d'hiver. ● DEUX EXPLOITS ont été enregistrés dans les sports de glace : le troisième titre consécutif gagné en luge monoplace par l'Allemand Georg Hackl, et le record du monde du 5 000 mètres par le Néerlandais Gianni Romme grâce à des bandes aérodynamiques.

La neige de Nagano colle aux skis des biathlètes françaises

15 km dames. Corinne Niogret et Anne Briand terminent dans les profondeurs d'un classement dominé par les surprenantes Bulgares. Très discrètes en Coupe du monde en début de saison, celles-ci semblent avoir trouvé le fartage idéal

NAGANO
de notre envoyé spécial

Dans un coin de tribune du stade de biathlon à Nowaza Onsen, une station de ski réputée pour ses sources d'eau chaude, le clan bulgare exulte. Très discrète sur le circuit de Coupe du monde depuis le début de saison, son équipe féminine de biathlon vient de frapper un grand coup : Ekaterina Dafovska, une jeune *femme aux effusions mesurées*, née dans les montagnes de la ré*gion de Plovdiv*, *vient de gagner* le titre olympique du 15 km, alors que sa coéquipière Pavlina Filipova prenait la quatrième place. On s'embrasse, on se congratule.

Corinne Niogret passe sans même voir la scène, la tête basse. La Française cache ses yeux rougis derrière des lunettes de soleil. Avec une seule faute au tir, ni plus ni moins que chacune des trois biathlètes qui s'apprêtent à recevoir une médaille olympique, elle échoue à la 16[e] place à cause d'une performance en ski de fond indigne des qualités qui lui ont permis de devenir championne du monde de la distance en 1995. Quelques minutes plus tôt, Anne Briand, avec laquelle elle partagea un titre olympique de relais en 1992, n'a pu retenir ses sanglots en déchaussant ses skis. Sans les trois fautes commises lors de la dernière des quatre séances de tir, elle serait montée sur la troisième marche du podium. Quant à Christelle Gros et Florence Baverel, les deux autres Françaises, qui dé*couvrent les jeux Olympiques*, elles figurent au-delà de la 50[e] place. *L'équipe de France de* biathlon a son visage des mauvais jours. *Les athlètes évoquent* des problèmes de glisse, des mauvais choix dans la préparation des skis.

NEIGE MAL MAÎTRISÉE

« Dès le départ, mes sensations de glisse n'étaient pas bonnes et je me suis dit qu'il allait falloir compenser par un bon tir, confie Anne Briand. *Je le regrette d'autant plus que je suis vraiment en forme actuellement. Aujourd'hui, il y avait des nations qui glissaient bien et d'autres, comme nous, pour lesquelles ça n'allait pas. »*

Le ski nordique français aurait-il perdu son savoir-faire au point d'être incapable de préparer convenablement le matériel de ses représentants ? « *Nous avons du mal à maîtriser la neige japonaise*, reconnaît Jacques Gaillard, le directeur technique national adjoint, chargé du ski nordique. *C'est une neige très spéciale dont le taux d'humidité varie en fonction de la température. Il suffit que le soleil apparaisse pour que les paramètres soient totalement bouleversés en quelques minutes. »*

Depuis leur arrivée au Japon, les Français – comme les autres équipes – ont pourtant multiplié les tests. Lundi matin, le responsable national du biathlon, Joël Besson, l'entraîneur de l'équipe féminine, Francis Mougel, et les deux techniciens chargés du matériel étaient encore sur les pistes pour tester une dernière fois la vingtaine de paires de ski sélectionnées la veille pour les quatre Françaises engagées et décider du fart à utiliser pour la course.

RETROUVER LE MORAL

« Il y a un phénomène que nous n'arrivons pas à comprendre, constate Francis Mougel. *Nous avons près de 12 000 résultats d'essais effectués depuis 1991 stockés sur ordinateur, mais je finis par penser qu'ici il faut tout reprendre à zéro. Ces essais, effectués pour la plupart en Europe, ne valent peut-être rien pour la neige japonaise. Il nous reste à travailler pour trouver des solutions avant les prochaines courses, dans deux jours pour les garçons, cinq pour les filles. A nous de piocher dans les 200 ou 300 types de farts que nous avons amenés ici, en oubliant les critères qui ont cours habituellement. Ce n'est peut-être qu'une petite astuce qu'il suffit de trouver. Mais il va falloir aussi redonner le moral aux filles, car elles l'ont un peu perdu dans cette affaire. »*

Le « syndrome de Lillehammer », où les résultats des Français n'avaient pas été au niveau escompté, risque-t-il de se manifester à nouveau, quatre années plus tard ? « *Le risque est que le doute s'installe*, reconnaît Jacques Gaillard. *La spirale deviendrait alors difficile à enrayer. »*

La situation particulière du biathlon ne peut être isolée de la relative faiblesse de moyens dont dispose actuellement le ski nordique français. Les deux techniciens qui accompagnent l'équipe de France à Nowaza Onsen ne travaillent ainsi pour celle-ci que cinq mois par an, pendant la saison hivernale. Quant aux principaux fabricants de farts, ils préfèrent concentrer leurs efforts sur les nations majeures du ski nordique, qui représentent des marchés plus porteurs à leurs yeux. Pourtant, la Bulgarie ne dispose pas de moyens plus importants que la France. Mais ses techniciens ont sans doute trouvé avant les autres le fart qui convient à la neige japonaise.

Gilles van Kote

La glisse est hydrofuge

Le ski glisse sur un mince film d'eau que la pression de la semelle produit en échauffant localement la neige. Tout est donc dans le fart et dans l'application de cette fine pellicule de cire qui sert à améliorer la glisse. Pour l'essentiel, elle est aujourd'hui le fruit d'une association de téflon et de fluorocarbones, coûteux (700 F les 20 g pour le public) et nouveaux composés chimiques connus pour être très hydrophobes et donc capables de repousser l'eau. Viennent ensuite les microstructures, sortes de sillons gravés sur les skis, qui évacuent l'eau comme le font les sculptures d'un pneu.

En ski alpin, pour la descente et le géant, elle est longitudinale et, pour le spécial, fuit sur les côtés. Reste l'essentiel, les secrets du farteur à qui incombe de trouver les bons mélanges, de les déposer sur la semelle en couches multiples, de les racler pour enlever la matière en excès et de les brosser enfin soigneusement pour éviter les aspérités.

« Le snowboard, un vrai sport »

Slalom géant messieurs. Leader de la Coupe du monde, Nicolas Conte rate la consécration

NAGANO
de notre envoyée spéciale

Nicolas Conte et Mathieu Bozzetto étaient venus à Nagano *« pour gagner »*. Comme tous les snowboardeurs alpins alignés au départ du slalom géant sur les hauteurs de Shiga Kogen, dimanche 8 février, pour le premier titre olympique de l'histoire de la jeune discipline. En haut du mur, lors de la deuxième manche, Conte, actuel leader de la Coupe du monde est sorti du tracé. Bozzetto a terminé cinquième. La faute au piquetage de l'entraîneur suédois désigné pour la deuxième manche qui a préféré replanter les portes du même côté qu'à la première. *« Avec cette neige dure, c'était l'idéal pour qu'un maximum de coureurs se plantent »*, dit Mathieu Bozzetto. *« Par souci d'équité, il aurait dû retracer de l'autre côté de la piste moins usée par les passages »*, dit Nicolas Conte.

On n'attendait pas les trois heureux élus du podium : le Canadien Ross Rebagliati, l'Italien Thomas Prugger et le Suisse Ueli Kestenholz. Placés en embuscade après la première manche, – Conte et Bozzetto étaient respectivement 6[e] et 7[e] –, les Français ne laissaient percer aucun regret à l'arrivée. *« J'ai attaqué sur une plaque de glace plutôt que de risquer d'y perdre une seconde, et ça n'est pas passé, tant pis »*, disait Nicolas Conte.

Cette course qu'ils voulaient aborder *« comme une autre »*, les a sans doute perturbés un peu plus qu'ils ne veulent le dire. Ils se défendaient d'accorder une importance particulière à l'épreuve de Nagano, mais Mathieu Bozzetto s'était teint les cheveux en rouge pour l'occasion. Et il a longuement joué avec le public dont il a dirigé la ola avant de quitter l'aire d'arrivée. Il ne revivra pas cela. Jamais il n'avait vu tant de monde massé le long des pentes de Jeux olympiques. *« Ça m'a fait chaud au cœur »*, dit-il. *« Il était temps de se démarquer du surf-loisir*, ajoute Nicolas Conte, *de montrer que le snowboard est un vrai sport »*. L'enthousiasme de la foule les a sans doute libérés de leurs complexes d'anciens skieurs alpins déçus.

Bozzetto s'est converti au surf à la suite d'une « overdose » de ski. Entré au club des sports de Val-d'Isère à l'âge de cinq ans avec son « chamois de bronze », il a quasiment fait le tour du sujet à douze ans. Il arrête à seize ans, *« écœuré »*. Il dénonce l'embrigadement à un jeune âge dans un système de compétitions, les exigences des entraîneurs incapables de fixer des objectifs ludiques à leurs recrues, l'absence de plaisir qui arrive trop vite. Conte, l'Annecien qui court maintenant pour Val-Thorens ne tient pas d'autre discours. Il appartenait à la section ski alpin au Comité du Mont Blanc.

« C'est un peu les portes de l'équipe de France espoir, dit-il. *Les compétitions, les stages à toutes les vacances, sans qu'on nous en explique le but, m'ont fait perdre ma motivation »*.

LE PLAISIR DE GLISSER

A quinze ans, Conte jette l'éponge et se met au surf. *« C'était nouveau, j'ai repris du plaisir à glisser »*. Très vite, cependant le virus de la compétition le reprend. *« Il en faut pour que la technique évolue*, s'excuse-t-il. *Le public réclame une hiérarchie »*. Mais il sait qu'il sera techniquement dépassé dans quatre ans au moment des Jeux olympiques de Salt Lake City, que la reconnaissance tenait à ce titre perdu dimanche. Derrière lui d'autres poussent déjà, jeunes, qui n'ont connu dans leur vie que le snowboard.

Les snowboardeurs alpins français commencent doucement à se situer. Ils sentent qu'il leur appartient de se démarquer de leurs homologues du « free style » engoncés dans un prétendu « style de vie différent » . S'ils veulent pousser plus avant l'expérience olympique, ils devront rentrer dans le rang. Comme l'ont fait peu à peu les « bosseurs » de la génération d'Edgar Grospiron.

Ils l'ont bien senti à Nagano. Avant leurs épreuves, ils ont vécu reclus sur les hauteurs de Shiga Kogen à une heure du centre ; entre eux, comme lors d'une épreuve de Coupe du monde. Samedi 7 février, ils sont descendus en ville pour retrouver les autres athlètes français avant le défilé de la cérémonie d'ouverture. Ils l'ont vécu *« un peu bizarrement »*. Curieux et ébahis par la solennité de la célébration, ils ont oublié les conventions en se plaçant en tête de la délégation. Les réflexions acerbes ont fusé. Elles émanaient d'athlètes de disciplines « nobles » au lourd passé olympique. Les snowboardeurs ont compris que leur intégration est loin d'être acquise.

Patricia Jolly

Mika Myllylä, la nouvelle lame de fond

30 km classique messieurs. Le taciturne Finlandais ruine les espoirs du Norvégien Björn Dählie

NAGANO
de notre envoyé spécial

Il a sauté du podium comme l'aurait fait un enfant d'un gros rocher abrupt. A pieds joints, les bras levés et le sourire aux lèvres. Une attitude de circonstances pour un homme que les Jeux venaient de voir, à peine dix minutes plus tôt, se glisser entre les flocons pour couper en vainqueur la ligne d'arrivée du 30 km.

Cette timide exubérance a semblé surprendre *tous ceux, peu nombreux, qui connaissent bien* Mika Myllylä. Par habitude, ce Finlandais élevé les skis aux pieds préfère souvent se murer dans le silence. On le dit philosophe, il répond d'un geste d'excuse. Et laisse ses proches expliquer à sa place la signification de son curieux surnom, Karpasi, *« l'homme qui vit dans les bois et cueille des baies »*.

Lundi 9 février, Mika Myllylä n'a guère pris le temps de flâner sur le parcours tortueux tracé sur le plateau d'Hakuba. Parti parmi les derniers, il a mordu dans la course comme s'il cherchait à s'en étouffer. En tête dès le premier pointage, après moins de 2 kilomètres de course, il a ignoré les règles de prudence, couvert d'un masque sa peur de l'inconnu et choisi de cogner sur sa fatigue pour la réduire à un complet silence. A l'arrivée, son avance sur le Norvégien Erling Jevne, deuxième, dépassait une minute et trente secondes. Autant dire un gouffre.

Entré au bon âge en équipe nationale, peu après vingt-trois ans, Mika Myllylä a longtemps encaissé sans mot dire les coups tordus de l'infortune. Une blessure à la cheville droite, toujours la même, a plusieurs fois ralenti sa course.

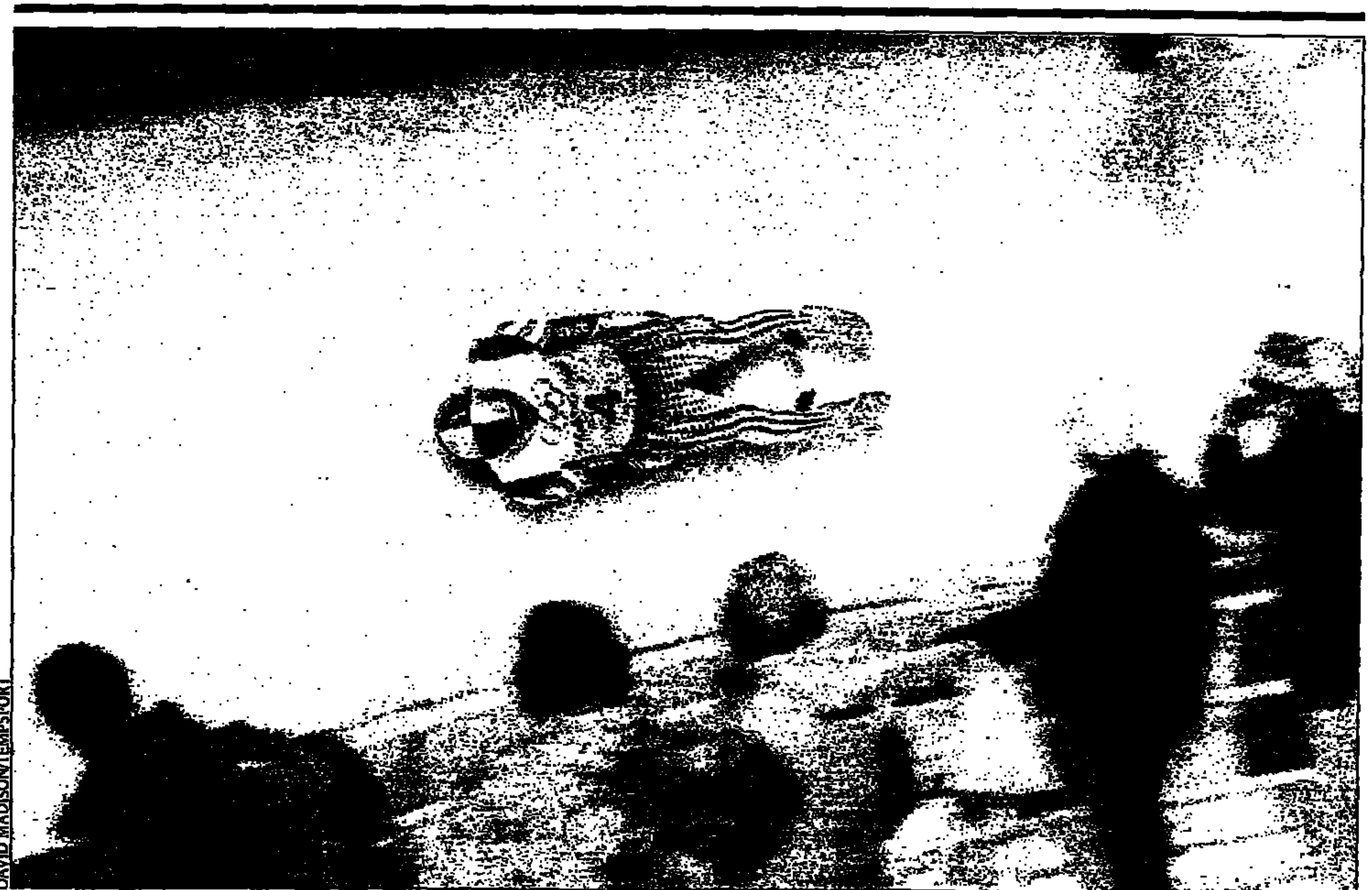
HÉROS NATIONAL

Mais il en parle aujourd'hui au passé, sans amertume, comme si ce stupide incident de parcours était écrit d'avance dans sa destinée d'athlète. *« Je n'y pense plus »*, avoue-t-il. Il est vrai que le mauvais sort a fini par le laisser tranquille. L'an passé, aux championnats du monde, sa victoire dans le 50 km a récompensé sa patience. Un succès épique, obtenu au terme d'une épreuve gâchée par les intempéries. Mais la Finlande a apprécié. Et consenti sans discussion d'accepter ce timide skieur de fond parmi ses héros nationaux.

A Nagano, les mêmes conditions climatiques ont maltraité le parcours tout au long de la course. Mika Myllylä a bien cru y découvrir un signe. Mais la douleur et l'épuisement l'ont saisi à la gorge dès le tour de chauffe. *« Après le premier kilomètre*, expliquait-il à l'arrivée, *je me sentais comme un mourant. »* Il aurait pu céder, comme l'a fait Björn Dählie, le maître norvégien, mis sur le flanc dès le premier tiers de la course et finalement 20[e].

Mais le Finlandais a creusé dans ses souvenirs pour y dénicher une bonne raison de poursuivre. Et il a trouvé ce qu'il cherchait, un vieux discours bouffé aux mites que lui répétait son ancien entraîneur les soirs de gros découragement. *« Il nous disait souvent que la pire chose qui puisse nous arriver était la mort*, raconta-t-il à la conférence de presse. *Mais que tout le reste est largement supportable. »* A d'autres, un tel propos aurait sûrement fait l'effet d'une simple formule. Mika Myllylä, lui, l'a toujours conservé dans un creux de sa mémoire. En se promettant de s'en servir au moins une fois.

Alain Mercier



DAVID MADISON/TEMPSPORT

Georg Hackl triple en luge monoplace

Agé de 31 ans, le robuste Allemand (1,72 m, 80 kg) de Berchtesgaden, Georg Hackl, a remporté pour la troisième fois consécutive le titre olympique de luge monoplace, après ses victoires à Albertville (1992) et Lillehammer (1994). Egalement trois fois champion du monde, il a précédé, sur la « Spiral » d'Asakawa au nord de Nagano, de 503 millièmes de seconde l'Italien Armin Zöggeler, troisième à Lillehammer, et de 657 millièmes l'Allemand Jens Müller, premier à Calgary en 1988. L'Autrichien Markus Prock (notre photo), médaille d'argent à Lillehammer, a pris la quatrième place.

Les Néerlandais font bande à part

Patinage de vitesse (5 000 m). Les Pays-Bas réalisent le doublé grâce à une nouveauté technique controversée qui améliore l'aérodynamisme

NAGANO
de notre envoyé spécial

Le monde du patinage de vitesse s'est offert dimanche une journée historique et un retentissant début de polémique. Sur la glace « miracle » de l'anneau de vitesse de Nagano, le M-Wave, le record du monde du 5 000 m masculin a été battu à trois reprises en moins d'une heure.

C'est d'abord le Belge Bart Velkamp, champion olympique du 10 000 m en 1992 alors qu'il portait encore les couleurs des Pays-Bas, son pays d'origine, qui est devenu le premier patineur à descendre sous les 6 min 30 s sur 5 000 m : 6 min 28 s 31. Mais son bonheur n'allait durer qu'une vingtaine de minutes, le temps pour l'un de ses anciens coéquipiers, le Néerlandais Rintje Ristma, de le devancer de sept centièmes de seconde.

Ce record allait connaître le même sort que son prédécesseur. Encore quelques minutes et un troisième homme se mettait en piste : Gianni Romme, un Néerlandais aux fausses allures de Mario Cippolini. Même chevelure flamboyante que le cycliste italien, même visage aux traits appuyés, mêmes cuisses surpuissantes. En 6 min 22 s 20, un temps ahurissant, Gianni Romme reprenait son bien (c'est lui qui détenait le record du monde au début de la journée), amélioré au passage de huit secondes, et devenait champion olympique à vingt-cinq ans.

La cérémonie de remise des médailles eut lieu dans l'allégresse, les trois lauréats – fait rare dans le sport – pouvant se prévaloir d'avoir été tour à tour détenteurs du record du monde dans l'heure précédente.

LE « SECRET »

Les acclamations des supporteurs néerlandais, venus en masse soutenir leurs compatriotes actuels et anciens (en plus du doublé, les Pays-Bas plaçaient leur troisième homme au pied du podium, alors que l'Autrichien Mannix Ten Koortenar, dixième, est comme Veldkamp un sujet de la reine Beatrix ayant choisi l'exil), ne suffisaient pas cependant à faire taire la rumeur qui enflait autour de l'anneau de vitesse : l'équipe néerlandaise aurait eu recours à un stratagème pour améliorer les performances de ses représentants.

Le « secret » ne tardait pas à être éventé : lors de la traditionnelle conférence de presse, Gianni Romme avouait avoir fixé des bandes de caoutchouc sur sa combinaison, bandes supposées lui apporter un gain aérodynamique. Il n'en fallait pas plus pour susciter la polémique : les responsables de l'équipe néerlandaise n'avaient-ils pas faussé la compétition en attendant le dernier moment pour solliciter auprès de la Fédération internationale de patinage, l'ISU, l'homologation de ce matériel ? Des réclamations n'allaient-elles pas être déposées par les équipes se considérant lésées ?

L'entraîneur des Pays-Bas, Henk Gemser, s'emparait du micro pour justifier la démarche des siens. *« Lors des Jeux olympiques de 1994, un contrat a obligé nos patineurs à porter des combinaisons qui ne leur convenaient pas. Nous ne voulions plus que ça se reproduise et nous avons décidé de consacrer les quatre années de l'olympiade à des recherches sur la pénétration de l'air avec l'aide de spécialistes de l'université de Delft. Nous avons réalisé de nombreux tests en soufflerie pour aboutir à cette solution : utiliser des bandes de caoutchouc qui permettent une meilleure circulation de l'air. Les essais ont été terminés il y a seulement quelques semaines et nous avons donc demandé l'autorisation d'utiliser ces bandes en arrivant à Nagano. Nous avons obtenu le feu vert de l'ISU la veille de la compétition. Ce que nous avons fait, n'importe quelle autre équipe aurait pu le faire. Et ces bandes ne sont pas la seule explication aux performances réalisées ici. »*

L'arme du « crime » peut paraître en effet bien anodine : cinq bandes noires crénelées de quelques millimètres de largeur apposées sur la cagoule qui enveloppe le crâne du patineur et de part et d'autre des tibias. *« On n'est même pas sûr que ça fasse gagner quoi que ce soit »*, affirmait, beau joueur, un proche de Bart Veldkamp. Les nouveaux patins à lames amovibles entrent a priori pour une bien plus grande part dans l'amélioration des performances constatée ces derniers temps sur les anneaux de vitesse. Mais, en cette folle journée, le rationnel n'avait plus tellement cours autour de l'anneau de vitesse.

G. v. K.

LAMPEN/REUTERS/MAXPPP

Le Néerlandais Gianni Romme est devenu champion olympique du 5 000 m de patinage de vitesse, en battant le record du monde (6 min 22 s 20).

Neige et grippe

NAGANO
de notre envoyé spécial

Chargé de chasser les mauvais esprits lors de la cérémonie d'inauguration de ces XVIII[es] Jeux d'hiver, le grand champion (yokozuna) de sumo Akebono n'a peut-être pas frappé le sol avec assez d'énergie. En tout cas, les conditions météorologiques s'ingénient à contrarier le programme des épreuves. Après la descente messieurs de ski alpin dimanche 8 février, ce sont les courses de slalom géant dames en snowboard et du combiné alpin qui ont dû être reportées lundi. Voilà donc qu'il y a trop de neige après qu'il n'y en eut pas assez. Méchante, capricieuse météo ! C'est inouï, il neige en hiver.

Dimanche en début de matinée, un beau soleil réchauffait pourtant la station d'Hakuba où étaient venus faire un tour, entre autres personnalités, le roi d'Espagne Juan Carlos et la ministre française de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet. Avec des milliers de spectateurs massés le long des barrières de protection, ils attendaient le passage des ouvreurs de la descente masculine, cataloguée épreuve reine des Jeux. Ici on agitait de petits drapeaux, là on déployait de larges banderoles à la gloire du skieur autrichien Hermann Maier ou de l'équipe suisse.

Les ouvreurs japonais se faisaient attendre. Tellement attendre qu'on ne les verrait jamais : à 1 765 m d'altitude, en ce point qui a été l'objet d'une longue polémique entre les défenseurs de la nature et la Fédération internationale de ski, la cabane de départ était submergée par les flocons.

Plus loin, sur le site de Yamanouchi, situé à l'ouest de Nagano, les surfeurs passaient encore entre les portes. C'est le lendemain que la neige s'inviterait et rendrait impossible le déroulement des épreuves.

Le président de la Fédération internationale de ski (FIS), le Suisse Marc Hodler, s'est voulu rassurant lundi : *« Nous avons l'habitude de prévoir des perturbations, ce qui n'a rien d'anormal aux Jeux d'hiver. Nous avons encore deux semaines devant nous. N'oublions pas qu'en 1984, à Sarajevo, la descente n'a pu avoir lieu que deux jours avant la clôture »*. De fait, jamais une épreuve n'a été définitivement annulée en raison du mauvais temps au cours des Jeux d'hiver précédents.

A part la neige, la menace d'une épidémie de grippe inquiète autrement les organisateurs des JO. Le directeur médical du CIO, Patrick Schamasch, a vivement recommandé la prudence, car un virus, du type AH3, dit « de Hongkong », a touché 1 352 personnes ces dernières semaines dans la préfecture de Nagano, dont une bonne proportion d'enfants et de jeunes gens. Dans le cercle olympique, on compte déjà nombre de « refroidissements » : le skieur russe Alexi Prokurorov, champion olympique des 30 km en style classique en 1988, notamment, qui n'a pas pu prendre le départ de la course, lundi 9 février.

S. B.

Les Chinoises prêtes pour le grand bond

Ski acrobatique (saut). D'anciennes gymnastes s'entraînent au plongeon pour réussir sur les pistes

NAGANO
de notre envoyé spécial

La neige qui tombe sans répit se pose en douceur sur son visage. Elle en écarte parfois les flocons d'un léger revers de la main. Puis elle secoue les plis de sa combinaison pour la débarrasser de ce fin manteau blanc. Des gestes sans effort, marqués par l'habitude. La neige, Guo Dandan en ignorait pourtant l'existence jusqu'à l'adolescence. *« Je n'avais jamais été à la montagne*, glisse-t-elle timidement entre deux sourires. *Et je ne savais même pas qu'il existait des sports d'hiver. »* Guo Dandan est Chinoise.

Par le passé, ce seul détail aurait suffit à rendre sa présence sur une piste olympique de ski acrobatique aussi incongrue qu'une colonie de pingouins sur un trottoir parisien. Aujourd'hui, ce sont des sourires complices et de longues poignées de mains que cette jeune fille aux regards étroits croise pendant son court entraînement.

Spécialiste de l'épreuve du saut, elle a enfoui ces derniers mois, dans un coin de son sac, les premiers trophées de sa jeune carrière. Une deuxième place dans l'épreuve de Coupe du monde de Breckenridge, sur les pentes du Colorado. Et une victoire, une vraie, dans celle de Mount Buller, en Australie. Ses souvenirs de skieuse, Guo Dandan n'en a oublié aucun. Sans doute parce que le temps n'a pas encore pris la peine d'en effacer la trace. *« J'ai débuté tard*, avoue-t-elle. *Beaucoup plus tard que mes adversaires européennes et nord-américaines. »*

PLUS GRANDE AGILITÉ

Enfant, elle ne jurait que par la gymnastique et enfermait volontiers ses rêves entre les murs d'une salle de sports. On la disait douée, elle le croyait sans peine. Jusqu'au jour où les portes de l'équipe nationale se sont fermées avant son passage. Restée dehors, Guo Dandan a préféré l'aventure au renoncement. Elle a écouté, surprise mais intriguée, les paroles d'un entraîneur chinois de ski acrobatique convaincu que les qualités d'une bonne gymnaste pouvaient sûrement faire des merveilles dans la discipline du saut. Et la jeune fille a mis au clou tous ses justaucorps.

Un cas unique ? Pas vraiment. Sur les quatre sauteuses chinoises engagées aux Jeux de Nagano, une seule avait appris à se tenir droite sur des skis de piste avant de bifurquer vers « l'acro ». Les trois autres ont rejoint le groupe en sautant sans regret cette étape. *« Elles ont débuté dans ce sport sans la moindre expérience du ski*, explique l'un des entraîneurs chinois. *Leur toucher de neige est donc moins bon que leurs rivales. Mais elles compensent ce handicap par une plus grande agilité et un meilleur sens du mouvement. »*

Guo Dandan en fait l'aveu sans baisser le regard : son passé de gymnaste l'aidera bientôt à s'installer solidement sur le sommet de sa discipline. *« Je veux remporter le titre olympique, peut-être dès les Jeux de Nagano »*, confiait-elle à son arrivée sur le sol japonais. Gang Yin, l'entraîneur national, se sert de mots plus mesurés pour signifier ses ambitions. *« Nous manquons peut-être un peu d'expérience*, suggère-t-il. *Notre équipe est tellement jeune ! »* Lui-même ose à peine dérouler la courte liste de ses états de service. De peur, sans doute, de faire sourire.

La première équipe chinoise de ski acrobatique a été constituée en 1990. Elle a choisi de poser ses malles à Harbin, la capitale de la province du Heilongiang, la seule station de sports d'hiver alors assez bien équipée pour de longs stages d'entraînement. Aujourd'hui, Guo Dandan et ses partenaires multiplient les séjours à l'étranger. Et il leur plaît de traînasser souvent sur les neiges du Japon. Mais les derniers jours du printemps les ramènent toujours au pays. Par souci d'économies, d'abord. Puis, depuis deux ans, pour une simple question de bon sens.

Convaincus de pouvoir tirer le meilleur profit d'un savant mélange des genres, les entraîneurs chinois ont tiré la manche de leurs collègues du plongeon. Et pris l'habitude de glisser leurs sauteuses, tout au long de l'été, entre les rangs serrés des meilleurs plongeurs du pays. Une immersion parmi l'élite mondiale de la discipline qu'ils n'ont jamais regrettée. Témoignage de Ji Xiao, la plus ancienne des skieuses chinoises : *« Au contact des plongeurs, nous avons progressé en technique, en souplesse et en coordination. »*

A vingt ans, Guo Dandan n'a pas encore l'âge de s'accrocher trop solidement à ses certitudes. Mais elle ne doute pas une seconde que sa vraie place n'est plus sur un agrès, mais bien au sommet d'un tremplin de saut. Elle est aux Jeux olympiques. Et peu lui importe qu'ils soient seulement d'hiver.

A. M.

Candice Gilg : encore raté

Elle a dévalé un peu trop vite, elle a décollé un peu trop fort pour exécuter son fameux « hélicoptère » et elle a perdu l'équilibre à la réception. Défaite, elle n'a pas terminé la course. Ainsi Candice Gilg, l'un des grands espoirs de titre pour la France à Nagano, a été écartée, dimanche, dès les éliminatoires de l'épreuve de bosses. *« J'ai été surprise par la neige*, a-t-elle expliqué en larmes. *Elle était moins dure les jours précédents. Je n'ai pas été capable de m'adapter. »* Candice Gilg est la seule femme du circuit à réussir le saut « en hélicoptère », à 360 degrés. Elle s'est traitée d'« *imbécile* » pour l'avoir tenté aux éliminatoires, mais elle a affirmé : *« Je n'étais pas venue aux Jeux pour assurer, j'étais là pour gagner. »* Double championne du monde, détentrice de la Coupe du monde de la spécialité, la Savoyarde rate une nouvelle fois le rendez-vous olympique. En 1992, à Albertville, relevant de blessures, elle avait terminé 22[e] et, en 1994, à Lillehammer, elle avait pris la cinquième place.

Jean-Luc Crétier assume l'héritage de Franck Piccard et Luc Alphand

Ski alpin (descente messieurs). Le Français est un des favoris de la course, reportée à mercredi 11 février

NAGANO
de notre envoyé spécial

Jean-Luc Crétier a fait peau neuve. Il a troqué son vieux casque décoré façon bois contre un autre flambant neuf couleur arc-en-ciel. Ce casque, tout en carbone, hyper-résistant aux chocs, est son orgueil. *« Il est beau comme un soleil qui sort du brouillard. »* L'image est non seulement jolie et parfaitement taillée aux mesures de la météo nippone, elle colle aussi à l'actuelle embellie de sa carrière jusqu'alors en demi-teinte.

Jean-Luc glisse gentiment sur ses trente-deux ans, âge où beaucoup pensent retraite et reconversion. Quelques cheveux en moins et quelques rides en plus n'ont en rien entamé son enthousiasme de junior et son envie de vitesse : *« Ça fait bientôt trente ans que je skie, pas mal d'années que je bourlingue sur le circuit. J'en suis à mes quatrièmes Jeux olympiques. Et le plaisir que je prends à faire du ski est intact. »*

Il y a quelques mois, au moment d'entamer sa douzième saison en équipe de France, il ne cachait pas sa fierté d'*« avoir une des plus longues carrières du ski français »*. Aujourd'hui il ajoute volontiers qu'il a *« aussi l'un des plus beaux palmarès de descendeur »*.

> Une des plus longues carrières du ski français et l'un des plus beaux palmarès de descendeur

Cet hiver, le vétéran a en effet hissé ses 186 centimètres et ses 90 kilos bon poids à trois reprises sur un podium de Coupe du monde, et pas n'importe où : à Beaver Creek (Etats-Unis), après Wengen (Suisse) et Kitzbühel (Autriche), trois des hauts lieux de la descente.

Jusqu'à cette année, Jean-Luc Crétier était plutôt le coéquipier modèle. Il se contentait assez facilement de son sort (*« On a une belle vie ! »*) et se réjouissait volontiers des bonnes performances des autres, Franck Piccard d'abord, Luc Alphand ensuite.

En 1987, Jean-Luc faisait partie avec Franck et Luc, et aussi l'imprévisible Denis Rey, des fameux Top Guns, le groupe qu'ils avaient créé, à leur demande insistante, avec la bénédiction du directeur technique national de l'époque, Jean-Pierre Puthod. Ces quatre-là, fortes têtes et forts en ski, avaient eu le privilège unique de choisir leur entraîneur et d'imaginer leurs programmes, une véritable exception culturelle dans le « ski à la française ». Ce fut, selon l'expression de Franck Piccard, le *« court-circuit positif »* qui remit nos skieurs sur les rails du succès.

Franck Piccard et Luc Alphand ont pris leur retraite. Denis Rey a préféré se recycler dans les compétitions de ski extrême. Jean-Luc Crétier a donc repris le flambeau. Michel Vion, le directeur technique alpin, n'explique pas autrement la métamorphose de Jean-Luc Crétier. *« Quand Franck a arrêté*, analyse-t-il, *Luc s'est retrouvé en première ligne. Il a superbement assuré. Son départ a libéré les énergies, à commencer par celle de Jean-Luc. »* Presque malgré lui, Crétier s'est ainsi retrouvé le patron d'une équipe orpheline de ses leaders.

A Nagano, Jean-Luc Crétier, dit « K-Bou », affiche une tranquille assurance. Il ne cherche pas à camoufler sous son nouveau casque ses sentiments conquérants. Les bouleversements dans le programme olympique ne semblent pas l'affecter outre mesure.

« Les reports sont propres à notre métier. Nous vivons au rythme de la nature... » Son calme impressionne. Ses skis (*« les mêmes qu'à Kitzbühel »*) vont vite, et sa dernière descente d'entraînement a conforté sa détermination.

En attendant une médaille « programmée », il a déjà gagné le respect du milieu : 90 % des entraîneurs le pronostiquent dans le tiercé gagnant d'une descente reportée le mercredi 11 février.

Gilles Chappaz

PODIUMS

BIATHLON

15 km dames

Médaillée de bronze du 15 km lors des championnats du monde 1995 et 1997, la Bulgare Ekaterina Dafovska (25 ans) a offert, lundi, le premier succès de son pays aux Jeux d'hiver. Grâce à une course de fond puissante, Ekaterina Dafovska s'est imposée en 54 min 52 s au terme d'une épreuve marquée par la déroute des favorites, notamment la Suédoise Magdalena Forsberg qui a terminé 14[e]. Ekaterina Dafovska devance l'Ukrainienne Elena Petrova de 17 s 8 et l'Allemande Uschi Disl de 25 s 9. Les trois femmes n'ont commis qu'une seule erreur au tir. Les Françaises Corinne Niogret, Anne Briand-Bouthiaux, Christelle Gros et Florence Baverel sont respectivement 16[e], 20[e], 59[e] et 63[e].

LUGE

Monoplace messieurs

L'Allemand Georg Hackl (31 ans), champion olympique à Albertville et Lillehammer, a gagné une troisième médaille d'or consécutive en luge monoplace, lundi 9 février, sur la « Spiral » d'Asakawa. Il devance l'Italien Armin Zoeggeler, actuel leader de la Coupe du monde et médaillé de bronze à Lillehammer, et son compatriote Jens Mueller, champion olympique à Calgary en 1988.

PATINAGE DE VITESSE

5 000 m messieurs

Deuxième des championnats du monde 1997 et détenteur du record du monde, le Néerlandais Gianni Romme, 25 ans, s'est imposé en reprenant le record du monde (6 min 22 s 20), qui avait été battu auparavant par son compatriote Rintje Ritsma (6 min 28 s 24) et le Belge d'origine néerlandaise Bart Veldkamp (6 min 28 s 31).

SKI DE FOND

15 km classique dames

Championne du monde de relais en 1995 et 1997, Olga Danilova (27 ans) a gagné son premier titre olympique dimanche 8 février. En 44 min 55 s 4, elle a précédé de 5 s 6 sa compatriote Larissa Lazutina (32 ans), et de 57 s 2 la Norvégienne Anita Moen-Guidon (30 ans). La plus célèbre des fondeuses russes, Elena Välbe, quintuple championne du monde, a encore laissé échapper une occasion de gagner un titre olympique : victime d'une grippe, elle a terminé 17[e], à 2 min 30.

30 km classique messieurs

Médaille d'argent en 1992, puis de bronze en 1994, le Finlandais Mika Myllylae (28 ans) a gagné lundi 9 février son premier titre olympique en 1 h 33 min 55 s 8, devançant le Norvégien Erling Jevne, à 1 min 31 s et l'Italien Silvio Fauner, à 2 min 12 s. Favori de l'épreuve, le Norvégien Björn Dählie, parti le dernier, a terminé 20[e] à 6 min 22 s. Patrick Rémy, seul engagé français, a abandonné.

SNOWBOARD

Slalom géant messieurs

Le Canadien Ross Rebagliati, 26 ans, a conquis, pour 2 centièmes de seconde, la première médaille d'or olympique de l'histoire du snowboard, dimanche 8 février, au terme d'un superbe numéro d'équilibriste dans la seconde manche. Le surfeur de Whistler (Colombie-Britannique), huitième de la première manche, a arraché l'or à l'Italien Thomas Prugger, champion du monde 1997. La médaille de bronze est revenue au Suisse Ueli Kestenholz, à 12 centièmes. Déception pour les Français avec Mathieu Bozzetto (5[e]), Maxence Idesheim (8[e]), Christophe Segura (12[e]). Nicolas Conte, leader de la Coupe du monde, est tombé dans la seconde manche.

LES FRANÇAIS EN PISTE

Les Français engagés dans les épreuves de mardi 10 février aux Jeux de Nagano sont les suivants.

HOCKEY SUR GLACE MESSIEURS

● France-Allemagne

Gardiens : Cristobal Huet, Fabrice Lhenry, François Gravel ; défenseurs : Jean-Philippe Lemoine, Serge Poudrier, Jean-Christophe Filippin, Denis Perez, Serge Djelloul, Karl Dewolf, Gregory Dubois ; attaquants : Arnaud Briand, Christian Pouget, Philippe Bozon, Pierre Allard, Roger Dubé, Richard Aimonetto, François Rozenthal, Maurice Rozenthal, Anthony Mortas, Laurent Gras, Stéphane Barin, Jonathan Zwikel, Robert Ouellet.

PATINAGE ARTISTIQUE

● Couples

Programme libre : Sarah Abitbol-Stéphane Bernadis, Sabrina Lefrançois-Nicolas Osseland.

SKI ALPIN

● Super-G dames

Régine Cavagnoud, Florence Masnada, Carole Montillet, Mélanie Suchet.

● Combiné messieurs (slalom)

Jean-Luc Crétier, compte tenu du report à mercredi de la descente olympique, a été retiré de la liste des engagés du combiné.

SKI DE FOND

● 5 km classique dames

Anne-Laure Condevaux, Annick Pierrel, Karine Philippot, Sophie Villeneuve.

SNOWBOARD

● Slalom géant dames

Charlotte Bernard, Isabelle Blanc, Nathalie Desmares, Karine Ruby.

Le football africain entame une année cruciale pour son avenir

Quelques mois avant la Coupe du monde 1998, la Coupe d'Afrique des nations, qui s'est ouverte à Ouagadougou, au Burkina Faso, offre l'occasion d'une indispensable confrontation continentale

La XXIe édition de la Coupe d'Afrique des nations, qui réunit seize équipes, s'est ouverte à Ouagadougou avec la défaite (1-0) du Burkina Faso, pays organisateur, face au Cameroun. Deux villes accueillent l'événement : la capitale, où deux stades existaient déjà, et Bobo-Dioulasso, où une enceinte a été construite pour l'occasion. L'attribution de cette compétition à un des pays les plus pauvres du monde part du principe que le sport, lui aussi, peut aider au développement. L'émancipation du football africain se poursuit à tous les niveaux. En juin, le continent sera représenté pour la première fois par cinq équipes en phase finale de Coupe du monde : l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Maroc, le Nigeria et la Tunisie. Un résultat qui constitue une victoire pour Issa Hayatou, le président de la Confédération africaine de football, dont beaucoup font déjà un futur président de la Fédération internationale (FIFA).

OUAGADOUGOU
(Burkina Faso)
de notre envoyé spécial

La fournaise n'empêche pas d'encourager les Etalons ! Alors que Ouagadougou connaît depuis quelques jours des records de chaleur et que l'harmattan, ce terrible vent chaud, enveloppe la capitale du Burkina Faso, des centaines de jeunes quittent les ruelles ocres et poussiéreuses pour se diriger en courant vers le stade du 4-Août, où les Etalons nationaux doivent rencontrer les Lions indomptables du Cameroun à l'occasion du match d'ouverture de la XXIe Coupe d'Afrique des nations (CAN). Pendant ce temps, dans les tribunes déjà bien remplies, la fête bat son plein sous un soleil sans pitié. En ce samedi 7 février, Ouagadougou, capitale d'un des pays les plus pauvres de la planète, devient soudain le centre du continent africain.

Disputée tous les deux ans, la Coupe d'Afrique des nations, qui accueille désormais seize équipes, est devenue un événement sportif majeur. La présence cette année de quatre des cinq équipes africaines qualifiées pour la phase finale du Mondial 1998 (Afrique du Sud, Cameroun, Maroc et Tunisie) ne fait que renforcer l'attrait d'une compétition étalée sur trois semaines et qui attire tout ce que le football peut compter d'observateurs. L'attribution d'une épreuve aussi lourde au Burkina Faso a pu surprendre.

DÉCISION POLITIQUE

Mais cette décision, éminemment politique, a ses raisons. « *La Coupe est le véritable moteur du développement du football africain. Grâce à elle, le Burkina, dont je n'ai jamais douté des capacités d'organiser une telle compétition, s'est doté de trois stades fonctionnels* », explique Issa Hayatou, le président de la Confédération africaine de football.

La récente décision d'organiser la prochaine CAN au Mali, plutôt qu'en Egypte par exemple, suit la même logique : permettre à des pays moins avancés que d'autres de profiter du football pour accélérer leur développement. Au Burkina Faso, la compétition se déroule dans deux villes : Ouagadougou, qui dispose de deux stades, et Bobo-Dioulasso, où un stade flambant neuf a été construit pour l'occasion. Des travaux de modernisation et d'embellissement ont été effectués dans les deux villes, et du président Blaise Compaoré au Moro Naba, l'empereur des Mossis, chef coutumier qui règne sur près de cinq millions de sujets, les responsables ont encouragé la population à faire de cette CAN un événement « *grandiose* ». Un fonds de soutien aux Etalons a également permis de récolter plusieurs centaines de millions de francs CFA (plusieurs millions de francs français) offerts par des associations et des entreprises nationales.

Dans les domaines sportifs, administratifs comme dans les infrastructures, le football africain est en train de rattraper le temps perdu. La présence de cinq équipes du continent en phase finale de Coupe du monde constitue une grande victoire pour l'homme fort du continent, Issa Hayatou, dont beaucoup font déjà un futur président de la Fédération internationale (FIFA). En attendant, les grandes manœuvres politico-footballistiques battent leur plein dans la fournaise de Ouagadougou. Les rencontres au sommet se multiplient entre Issa Hayatou, Joao Havelange, Sepp Blatter et Lennart Johansson, tous présents au Burkina Faso. Le poids de l'Afrique et de ses 51 voix pèse de plus en plus lourd dans les scrutins. Et comme, en juin, Joao Havelange laissera sa place de président de la FIFA, il n'y plus de temps à perdre pour séduire.

Le football africain se développe, mais d'énormes problèmes demeurent. Sur le plan sportif, l'année 1997 s'est révélée très décevante. Les sélections africaines ont perdu toutes leurs confrontations avec des équipes européennes, asiatiques ou sud-américaines. Même dans les compétitions de jeunes, les sélections africaines ont marqué le pas. Le spectacle proposé a été souvent de médiocre qualité. A l'exception du Nigeria, aucune formation africaine n'adopte aujourd'hui un schéma offensif. Les défenses athlétiques font désormais la loi.

En attendant que les Aigles verts du Nigeria, les Lions de l'Atlas marocains ou les Bafana Bafana sud-africains brillent lors du Mondial, Issa Hayatou travaille sur un dossier qui lui tient particulièrement à cœur : l'organisation d'une phase finale de Coupe du monde en Afrique, ce qui constituerait une grande première. Les deux échecs successifs du Maroc, battu par les Etats-Unis pour l'édition 1994 puis par la France pour 1998, ont été difficiles à accepter. La rumeur fait de l'Afrique du Sud le candidat le mieux placé pour l'édition 2006. Mais avant d'y parvenir, il faudra encore beaucoup de manœuvres en coulisses pour convaincre les uns et dissuader les autres. Même au Burkina Faso, le football ne se joue pas seulement dans un stade.

Alain Constant

■ Trois autres matches ont eu lieu, dimanche 8 février : Guinée-Algérie 1-0 ; Afrique du Sud-Angola 0-0, Côte-d'Ivoire-Namibie 4-3.

En Coupe de France, Bourg-Péronnas donne la leçon à Montpellier

BOURG-PÉRONNAS, club de championnat de France amateur (CFA, ex-quatrième division), a créé la plus grosse surprise des seizièmes de finale de la Coupe de France en éliminant, dimanche 8 février, l'équipe de première division de Montpellier sur le score de 3-2. Autre performance de taille, celle des footballeurs d'Istres (National, ex-D3), vainqueurs 1-0 du Stade rennais (D1), alors qu'ils durent jouer à dix, pendant une heure, après l'expulsion de leur attaquant Franck Priou. Deux clubs de deuxième division ont également pris le dessus sur des clubs de D1 : Mulhouse a battu Auxerre 2-1 (après prolongations) et Caen a dominé Nantes 1-0. Après les éliminations de Bastia, face à Metz (1-0), et de Bordeaux, face à Monaco (1-0), il ne reste plus que huit clubs de première division en course. Le Petit Poucet des huitièmes de finale sera l'équipe normande d'Argentan, évoluant habituellement en CFA 2 (équivalent de la cinquième division), qui est venue à bout de l'équipe de Sedan (National), au terme d'un match-marathon (0-0, puis 8 tirs au but à 7).

DÉPÊCHES

■ **AÉROSTATION : le ballon *Breitling Orbiter 2* n'est pas parvenu à** faire le tour de la Terre sans escale mais a néanmoins établi le record du monde du plus long vol (sans ravitaillement) de l'histoire aéronautique en atterrissant, vendredi 6 février, à 120 kilomètres au nord de Rangoon (Birmanie). L'équipage du médecin suisse Bertrand Piccard aura volé pendant plus de neuf jours et huit heures.

■ **BASKET-BALL : victorieux sur son parquet face à Cholet (74-71), Villeurbanne continue,** avec quarante-deux points, de caracoler en tête du championnat de France à l'issue de la 22e journée. A quatre points du leader, Pau-Orthez, vainqueur du PSG-Racing (74-55), occupe seul la place de second puisque Dijon s'est incliné, de justesse, à domicile, contre Limoges (62-66).

■ **CYCLISME : vingt et un ans après son père Willy et quatorze ans après son oncle Eddy,** le Belge Jo Planckaert a gagné la 28e édition de l'Etoile de Bessèges, dimanche, après la victoire au sprint de l'Estonien Jann Kirsipuu dans la cinquième et dernière étape de l'épreuve.

■ **FOOTBALL : grâce à son net succès à domicile face à l'AS Rome** (3-1) et à la surprenante défaite de l'Inter Milan sur son terrain devant Bologne (0-1), la Juventus a pris le large en tête du championnat d'Italie. Après dix-neuf journées, l'équipe du Français Zinedine Zidane, auteur d'un but, compte désormais 4 points d'avance sur l'Inter Milan.

■ **Walter Veltroni, vice-président du Conseil italien,** a lancé, samedi 7 février, un appel aux parlementaires pour approuver rapidement le projet de loi visant à réduire la violence dans les stades. Ce texte adopté vendredi en conseil des ministres, porte sur trois points : obligation pour les houligans de signer plusieurs fois un registre de police les jours de matches, aggravation des peines en procédure d'urgence pour les supporteurs pris en flagrant délit, et sanction contre les clubs qui ne prennent pas leurs distances avec les tifosi préalablement condamnés.

■ **GOLF : l'Australien Greg Norman,** que l'on surnomme « *le grand requin blanc* », a remporté le tournoi international qui porte son nom, dimanche à Sydney. Il a devancé de deux coups l'Espagnol Jose Maria Olazabal et de quatre ses compatriotes Steve Elkington et Stuart Appleby.

■ ***JUDO* : Sarah Nichilo-Rosso (– 48 kg) a été la seule Française** à grimper sur la plus haute marche du podium du Tournoi de la Ville de Paris, qui s'est terminé dimanche 8 février. La France termine avec cinq médailles d'argent et onze de bronze (une dans chaque catégorie), dont celle de Marie-Claire Restoux, double championne du monde et championne olympique.

■ **NATATION : la Fédération internationale de natation (FINA)** a annoncé, samedi 7 février, la création d'un groupe de travail chargé de la conseiller sur les méthodes et les moyens de renforcer la lutte contre le dopage. La première réunion de ce *taskforce* se tiendra les 5 et 6 mars prochain à Lausanne, en Suisse.

■ **RUGBY : selon le quotidien dominical « Sunday Times »,** les responsables locaux et la police de la ville de Cardiff, qui accueillera des rencontres de la Coupe du monde 1999 en Grande-Bretagne, étudient la possibilité de créer un « *quartier rouge* » pour le divertissement des supporters après les matches. Dans cette « *zone de tolérance* » la prostitution serait dépénalisée. – *(AFP)*

■ **TENNIS : vainqueur du tournoi de Marseille en 1997,** le Suédois Thomas Enqvist a récidivé dimanche 8 février en battant en finale, en moins d'une heure, le Russe Evgueni Kafelnikov, tête de série numéro 1 (6-4, 6-1).

■ **L'Américaine Lindsay Davenport,** championne olympique en 1996, a déclaré avoir « *probablement joué le meilleur match de sa vie* » après sa victoire sur la numéro un mondiale, la Suissesse Martina Hingis (6-3, 6-3), dimanche 8 février, en finale du tournoi de tennis de Tokyo.

■ **VOILE : dix jours après le départ de la cinquième étape à Auckland** (Nouvelle-Zélande) de la course autour du monde, *EF Language*, barré par Paul Cayard, emmène la flotte devant le Britannique Lawrie Smith (sur *Silk Cut* à 6,7 milles de lui) et le Suédois Gunnar Krantz (sur *Swedish Match* à 9,5 milles).

■ ***Dans la Route de l'or entre New York et San Francisco,*** l'équipage d'*Aquitaine Innovations* skippé par Yves Parlier reste en tête et possède six jours d'avance sur le record d'Isabelle Autissier.

■ **LOTO.** Les tirages numéro 11 du Loto effectués samedi 7 février ont donné les résultats suivants :

● **premier tirage** : 13, 21, 25, 29, 31, 48 ; numéro complémentaire : 44. Six bons numéros rapportent 3 709 800 F ; cinq numéros et le complémentaire : 59 525 F ; cinq numéros : 6 445 F ; quatre numéros et le complémentaire : 272 F ; quatre numéros : 136 F ; trois numéros et le complémentaire : 28 F ; trois numéros : 14 F ;

● **second tirage** : 1, 10, 23, 28, 29, 30 ; numéro complémentaire : 15. Six bons numéros rapportent 5 326 625 F ; cinq numéros et le complémentaire : 59 525 F ; cinq numéros : 4 520 F ; quatre numéros et le complémentaire : 250 F ; quatre numéros : 125 F ; trois numéros et le complémentaire : 28 F ; trois numéros : 14 F.

En Coupe de France, Bourg-Péronnas donne la leçon à Montpellier

Le rugby français s'offre une victoire sur l'Angleterre et un nouveau style

Renouvelée de moitié, l'équipe tricolore a inauguré un jeu plus ambitieux – rugueux en défense, rigoureux en attaque – pour gagner (24-17), face au XV de la Rose, le « test de l'hémisphère Nord ». Reste à confirmer ce succès, le 21 février, face à l'Ecosse

L'équipe de France de rugby a battu l'Angleterre (24-17), samedi 7 février, pour sa première prestation au Stade de France, à Saint-Denis, en ouverture du Tournoi des cinq nations 1998. La victoire française, obtenue grâce à une courageuse défense et une rigueur offensive jamais démentie, a fait oublier les deux désastreuses prestations du XV tricolore face à l'Afrique du Sud. Philippe Bernat-Salles et Christophe Dominici ont inscrit, en début de rencontre, les deux essais qui ont assuré la mainmise française sur le score. Le nouveau capitaine, Raphaël Ibanez, vingt-quatre ans, s'est montré à la hauteur de sa tâche, remontant ses hommes, montrant l'exemple au plaquage, sans faillir à son rôle de talonneur. Dans ce match, Christian Califano, le pilier de l'équipe de France, a démontré sa polyvalence et ses capacités d'adaptation face aux Anglais. Prochain adversaire de la France, qu'elle affrontera le 21 février à Murrayfield, l'Ecosse s'est imposée (17-16) en Irlande, au terme d'une impressionnante démonstration de puissance.

À STADE du futur, rugby d'avenir. Le XV de France n'a pas manqué son premier rendez-vous avec son nouveau terrain de jeu et son nouveau public, plus nombreux et plus fervent, séduit par la démonstration des joueurs de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux. France-Angleterre, le deuxième match d'inauguration du Stade de France, le premier pour le rugby, a battu quelques records, samedi 7 février : d'affluence pour un match du Tournoi des cinq nations de l'ère moderne (77 567 spectateurs), de temps de jeu effectif en une seule mi-temps (vingt-deux minutes), d'occasions d'essais français, trop rarement concrétisées, et, sans aucun doute, de plaquages réussis par l'équipe de France.

Défendre, disaient les entraîneurs. Laver l'affront après la terrible humiliation de l'automne face à l'Afrique du Sud, sauver la patrie des assauts de l'ennemi préféré et, surtout, protéger la ligne d'avantage, ce premier rideau derrière lequel le pire – essais et défaites – peut toujours arriver. Le message était clair, la mission bien comprise par les *« quinze plaqueurs »* recrutés et sermonnés pour réussir le coup de Saint-Denis. Il fut si parfaitement exécuté que Jean-Claude Skrela, l'entraîneur du XV de France, n'a pu s'empêcher de pousser *« un petit ouf »* après la victoire des siens sur l'équipe d'Angleterre (24-17).

L'ancien troisième-ligne international, reconnu en son temps pour ses qualités exceptionnelles de défenseur, a également eu cet éloge de connaisseur pour ses joueurs-plaqueurs : *« Il y a longtemps que je n'avais pas vu des plaquages comme cela dans le rugby français. »* Le plaquage, cet exercice que les Français avaient inopinément oublié de répéter contre les Sud-Africains, et auquel les Anglais s'étaient, au même moment, si généreusement prêtés contre les All Blacks, avait été la grande préoccupation du stage de préparation de ce match d'ouverture du Tournoi des cinq nations.

« Les entraîneurs nous l'ont rabâché, rabâché ! », assurait le centre français Stéphane Glas, harassé, écœuré à en vomir par la débauche d'efforts déployés en défense pendant toute la rencontre. Avec ses partenaires des lignes arrières, il s'est employé pendant quatre-vingts minutes à faire mentir les sombres augures qui prédisaient les pires difficultés à une ligne de trois-quarts jugée *« trop légère »* pour contenir les vagues d'assauts anglaises. Les statistiques indiquaient un déficit de poids et de taille dans la défense française. Mais les joueurs de la Rose, sans génie ni vitesse d'exécution, ont constamment buté sur cette ligne bleue.

PLACAGES DÉTERMINANTS

Pour repousser l'adversaire au-delà de la zone décrétée inviolable, les Français se sont parfois mis à la faute, comme Fabien Pelous, puni pour avoir asséné un coup d'épaule irrégulier au capitaine adverse, le raide Lawrence Dallaglio. Mais les Anglais n'ont pas molli. Un sale coup de pied de Jason Leonard a provoqué la sortie du troisième-ligne Thomas Lièvremont, qui avait remplacé Philippe Benetton, touché aux côtes. Un geste répréhensible dont Jean-Claude Skrela espère bien qu'il sera puni par la fédération anglaise.

Agissant par nécessité ou sous le coup de l'enthousiasme, les Bleus se sont souvent retrouvés à plusieurs pour écarter le danger, manière de signaler que la *« solidarité »*, valeur cotée à la hausse par le nouveau capitaine, Raphaël Ibanez, n'était pas qu'un discours de circonstance. Thomas Castaignède, accroché au short de Jeremy Guscott, était-il en difficulté ? Jean-Luc Sadourny arrivait à la rescousse, ceinturant le très remuant centre anglais à hauteur des bras pour l'empêcher de poursuivre sa course et celle du ballon.

Plus tard, Christophe Lamaison puis Stéphane Glas, les deux centres, ne parvenaient pas à stopper l'élan de la fusée David Rees, mais Philippe Carbonneau, campé en dernier rempart, finissait le travail d'une somptueuse prise à la taille. *« Les deux ou trois plaquages où tu envoies les mecs en l'air, ça c'est déterminant ! »*, pouvait se féliciter l'entraîneur adjoint, Pierre Villepreux.

S'il a enthousiasmé le public du Stade de France, ce regain de rigueur défensive n'a jamais bridé les ardeurs offensives de ce XV de France « new-look », qui étrennait un nouveau capitaine, Raphaël Ibanez, un « numéro 8 » pratiquement jamais vu avec le maillot au coq, Thomas Lièvremont, et une charnière Philippe Carbonneau - Thomas Castaignède aperçue deux fois seulement à l'époque où les deux compères collaboraient au Stade toulousain. Cette formation presque expérimentale, appelée à effacer un automne sinistre, a surmonté l'inhibition qui paralysait sa devancière.

Ses attaques ont fusé comme rarement. Au pied, au près, au grand large : tout a été tenté pour renverser l'opposition anglaise. Mais, et c'est la seule fausse note de cette ouverture, profusion et précipitation ont entraîné trop de déchets après les deux essais réussis dans les vingt premières minutes par les deux ailiers, Philippe Bernat-Salles et Christophe Dominici. Pour avoir gaspillé trop de bons ballons, les joueurs sont sans doute passés à côté d'un très grand match, mais leur excellente performance d'ensemble donne de l'air au rugby français. Au Stade de France, il a retrouvé sa place dans le bon wagon du rugby international. Et il s'est offert un style.

Eric Collier


TEMPSPORT/COLORSPORT

Défense sans concession de Tournaire, M. Lièvremont et Pelous sur l'Anglais Healey.

FRANCE-ANGLETERRE : 24-17 (15-3).
Temps frais et ensoleillé, sans vent. 77 567 spectateurs.
FRANCE : deux essais de Bernat-Salles (11e) et Dominici (19e) ; une transformation (11e) et deux pénalités (34e et 67e) de Lamaison ; deux drops de Castaignède (45e) et Sadourny (78e).
ANGLETERRE : un essai de Back (48e) ; quatre pénalités de Grayson (4e, 42e, 55e, 70e).

Victoire écossaise en Irlande

Le XV d'Ecosse, prochain adversaire de la France, le 21 février à Edimbourg, a maintenu sa suprématie dans le « duel des Celtes » en s'imposant d'un point sur l'Irlande, à Lansdowne Road (17-16). C'est la dixième victoire consécutive des Ecossais sur l'Irlande depuis 1988 dans le Tournoi des cinq nations. Les joueurs du XV du Chardon ont bien résisté à la furia irlandaise en première mi-temps et ils ont finalement renversé la tendance à dix minutes de la fin grâce à deux pénalités de Craig Chalmers. En fin de première mi-temps, un essai en force d'Alan Tait avait répliqué à un essai de pénalité accordé au pack irlandais. À Llanelli, lors d'un match amical, le pays de Galles a battu l'Italie de justesse (23-20).

Un engagement total

ANALYSE

Ce match restera comme l'une des plus belles victoires françaises

DIX SEMAINES, un nouveau stade et quelle différence entre l'équipe de France qui s'est inclinée devant l'Afrique du Sud au Parc des Princes et celle qui a dominé l'Angleterre au Stade de France ! Ce match, qui restera comme l'une des plus belles victoires françaises, vaut d'ailleurs plus par le style que par le résultat. La manière employée laisse croire que, des deux côtés, les entraîneurs avaient invité leurs rugbymen à jouer comme ils le sentaient. Quel contraste avec le rythme haché de la récente finale de la Coupe d'Europe Bath-Brive (19-18).

La victoire française n'est pas due à la faiblesse de la réplique adverse. Malgré ce qu'on pourra lire dans les journaux anglais, le XV de la Rose était loin d'être incompétent. Il rencontre simplement quelques embûches dans sa recherche d'un jeu épanoui. Il était plutôt bien préparé pour cette rencontre et j'ai dans l'idée qu'il réalisera de belles performances et emportera des victoires contre des équipes moins rugueuses.

Car la France a joué avec un engagement total et une concentration jamais relâchée. Samedi, ce sont les huit avants qui ont ouvert la voie du succès. Ils ont démoli la mêlée anglaise qui avait pourtant tenu, voici deux mois, face aux poids lourds de l'hémisphère sud. Le pack tricolore a franchi la ligne d'avantage à maintes reprises, étouffant les tentatives adverses de créer des brèches près des points de rencontre. Cette domination a étouffé tous les espoirs anglais de jeu de mouvement, sans compter l'excellent comportement défensif du reste de l'équipe.

En attaque, elle a permis aux demis, Philippe Carbonneau et Thomas Castaignède, de « mettre le feu » en lançant efficacement les trois-quarts. Grâce à la qualité de ses prises de décision, sa vision, et cette dimension supplémentaire de créer des solutions en lançant ses avants au ras, Philippe Carbonneau est entré dans le cercle des meilleurs demis de mêlée du monde. Et Thomas Castaignède n'est pas en reste.

FONCER SUR L'ADVERSAIRE

Avec lui, le XV tricolore a trouvé l'homme qui occupera le poste critique d'ouvreur pour les années à venir. Ce qui a fait la différence, et ce qui doit désormais faire partie du jeu français, c'est sa volonté et sa capacité à foncer directement sur l'adversaire. Il fixe ainsi les défenseurs et crée des espaces, à l'extérieur, pour son soutien. Efficace balle en main, il est également allé au sacrifice en défense, réussissant plusieurs plaquages courageux pour un homme si frêle.

Reste à savoir maintenant si les Français vont arriver à construire sur cette performance ou si, comme trop souvent hélas, ils renoueront rapidement avec la médiocrité. Il serait tellement dommage de gâcher les espoirs nés un samedi de février sur la pelouse du Stade de France. Mais les Latins sont ainsi et, comme vous dites en France : *« C'est la vie… »*

Nick Farr-Jones

★ Nick Farr-Jones a été le capitaine de l'équipe d'Australie championne du monde en 1991.

Christian Califano, un pilier qui sait vraiment tout faire

PORTRAIT

Le Toulousain est doué d'une souplesse et d'un dynamisme étonnants à son poste

IL A TOUJOURS affirmé qu'un pilier *« doit savoir tout faire »*, mais sa polyvalence et ses capacités d'adaptation n'en finissent plus d'étonner, même si son talent est depuis longtemps reconnu sur les terrains de rugby du monde entier.

Lors du banquet d'après France-Angleterre, samedi 7 février, entre l'entrée et le plat principal, Christian Califano a une nouvelle fois surpris son monde en s'installant au piano du groupe de jazz venu égayer la soirée, pendant qu'Olivier Magne s'emparait de la batterie pour un mini-concert improvisé.

Le pilier de Toulouse et de l'équipe de France était le seul rugbyman français cité par diverses publications qui se sont amusées, à l'aube de la nouvelle année, à composer *« la plus belle équipe du monde »*. Il pousse comme un pilier – même s'il ne goûte guère l'atmosphère des mêlées où il entre *« sans jamais baisser la tronche »* – mais il est également doué d'une souplesse et d'un dynamisme étonnants. Six secondes et demie sur 50 m : ses départs sont aussi explosifs que ceux de bien des trois-quarts, mais lui accuse 114 kg pour 1,80 m. Samedi, contre l'Angleterre, il s'est ainsi retrouvé sans aucun soutien des lignes arrière après une de ces monumentales percées.

« Il va trop vite ! », a expliqué l'ailier Christophe Dominici pour excuser son retard sur cette action qui aurait dû amener un essai. Pendant le match, il s'est autorisé deux courses : *« Les mentalités ont changé, on nous demande d'être mobiles. Et comme notre défense était exemplaire, j'ai pu me permettre ce luxe »*, justifie-t-il.

Ce dynamisme affiché a ses revers. On n'hésite jamais à faire appel aux compétences de l'homme polyvalent : Christian Califano est le recordman français du nombre de matches disputés en une seule saison – 54 en 1995-1996, l'année du titre de champion d'Europe avec Toulouse.

Christian Califano n'a que vingt-cinq ans et trente-neuf sélections, mais il fait déjà figure de vieux briscard dans un pack français où vient de souffler un grand vent de jeunesse. *« N'oubliez pas Philippe Benetton »*, corrige-t-il, car, selon lui, *« quand tu es un peu ancien, on commence à te reprocher plus de choses qu'aux autres »*. Cependant, après son récital contre le pack anglais, pourtant largement plus expérimenté, personne n'a songé à lui adresser la moindre remarque, pas plus qu'à ses partenaires de la première ligne, Raphaël Ibanez et Franck Tournaire, tant ils ont dominé leur sujet et la première ligne adverse.

Après la déroute du Parc des Princes face à l'Afrique du Sud (52-10), le 22 novembre 1997, Christian Califano avait eu le cœur retourné au moment de regagner Toulouse, son club d'adoption depuis qu'il a quitté Toulon, la ville de ses débuts. *« J'avais honte. »* Le bon vivant au regard éternellement plissé, vaguement farceur, sous son front immense était resté prostré deux jours. Le minot des cités, venu au rugby à treize ans, au moment où d'autres empoignades, moins avouables, lui étaient proposées, est resté de longues heures sans un sourire, à méditer quelque revanche. La venue des Anglais tombait à pic pour se refaire.

« Avant, on avait peur de les subir en mêlée, mais maintenant on les rencontre plus souvent grâce à la Coupe d'Europe, et cela nous aide », dit-il. Cela ne l'a pas empêché de se faire peur, à 15-3 et deux essais à zéro : *« Je me suis dit aïe, aïe, aïe, ils vont nous faire le coup qu'on leur a fait l'année dernière ! »* « Calimoucho » et ses partenaires ont contenu le retour anglais. Avec ce quatrième succès consécutif sur le XV de la Rose, ils peuvent rêver à un nouveau Grand Chelem. Christian Califano, lui, songe déjà à un nouveau métier : talonneur.

E. C.

Clive Woodward perd, mais persiste

CINQ MATCHES et toujours pas de victoire. Le bilan de l'ère Clive Woodward n'a rien de très flatteur pour le rugby anglais et, dans leur vestiaire du Stade de France, les joueurs du XV de la Rose sont restés longtemps assis dans un silence pesant. Mais ni l'entraîneur ni les joueurs ne comptent changer d'un iota leur façon de faire. Dans sa recherche d'un nouveau jeu pour l'équipe d'Angleterre, Clive Woodward, nettement moins démonstratif que d'habitude dans les tribunes, a fait le pari du mouvement, du jeu à la main et de la continuité. Toutes options qui ne font pas partie de l'éducation de ses joueurs.

Selon Clive Woodward, la défaite concédée, samedi 7 février, au Stade de France, face à l'éternel rival continental, ne remet absolument pas en cause le style de jeu recherché. *« Ce n'est pas à cause de notre style que nous avons perdu. Nous avons perdu parce que nous avons mal joué, c'est tout*, explique-t-il. *Il y a des jours comme ça où rien ne marche. Nous avons perdu beaucoup trop de ballons dans les impacts, et notre technique de conservation et de libération de ballon est très insuffisante à ce niveau. »*

Battus en mêlée, battus en dynamisme, et fauchés par une défense française impitoyable, les Anglais n'ont jamais réussi à mettre leur jeu en place. Arrêtés très vite par le premier rideau défensif, ils n'ont pu répéter leur *« performance »* historique contre les All Blacks (26-26), le 6 décembre 1997 à Twickenham. Une *« performance »* toute relative puisqu'il ne s'agissait que d'un match nul obtenu face à une équipe néo-zélandaise qui avait un pied dans l'avion du retour. *« J'ai toujours dit qu'il ne fallait pas tirer des conclusions hâtives de ce match »*, déclare Clive Woodward, qui avoue également qu'à Saint-Denis le score final aurait pu être nettement plus lourd.

« Sur cette performance, il y a beaucoup plus de sept points d'écart », a-t-il avoué. Mais, quel que soit le score, l'encadrement anglais refuse l'idée d'une marche arrière afin d'assurer quelques victoires dans le Tournoi des cinq nations 1998. *« Tant que je resterai entraîneur de cette équipe, je ne renoncerai pas à mes convictions*, insiste-t-il. *Le rugby est en train de changer et nous sommes obligés de changer avec lui. Si nous ne le pratiquons pas d'une certaine manière, nous ne pouvons pas gagner. C'est aussi simple que ça ! »*

MAUVAISE JOURNÉE AU BUREAU

Quant à Lawrence Dallaglio, le capitaine anglais, il laissera tomber un amusant *« Mauvaise journée au bureau… »*, pour expliquer sa triste mine, avant de se livrer à une autocritique réaliste : *« Nous n'avons pas été assez performants. Nous avons tous commis trop d'erreurs fondamentales. Nous avons rendu le ballon aux Français et il y a peu d'équipes comme celle-là qui savent exploiter cette situation aussi rapidement. »* Son analyse des premiers instants de l'ère Woodward est pourtant optimiste. *« C'est vrai que la victoire n'est pas encore de notre côté*, reconnaît-il. *C'est aussi vrai que, grâce à ces cinq matches contre les meilleurs du monde, nous avons pris des leçons très rudes. Mais nous nous en sortirons grandis. »*

Lawrence Dallaglio reste donc confiant. *« Nous savons comment il faut faire pour réussir dans le rugby moderne et nous refusons d'être inhibés par la nécessité de gagner*, dit-il. *Je préfère perdre maintenant et gagner dans dix-huit mois que l'inverse. »* Voilà enfin le fond de la pensée de cette équipe anglaise : la seule chose qui compte, c'est la Coupe du monde, celle qui aura lieu en octobre et novembre 1999 en Europe. *« La défaite aujourd'hui est un revers, mais ce n'est pas la fin du monde*, assène finalement Clive Woodward. *Notre objectif est la Coupe du monde. Et ce n'est pas en jouant à l'anglaise qu'on risque de la gagner. »*

Ian Borthwick

Temps doux et ensoleillé

UN VASTE anticyclone s'est établi de la France à l'Europe centrale, rejetant mardi les perturbations atlantiques au nord des îles Britanniques. Un flux de sud dirige de l'air doux par l'ouest du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne, le ciel sera très nuageux le matin, puis le soleil fera de belles apparitions l'après-midi. Ailleurs, les passages de nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de briller largement. Les températures maximales avoisineront 12 à 14 degrés l'après-midi.

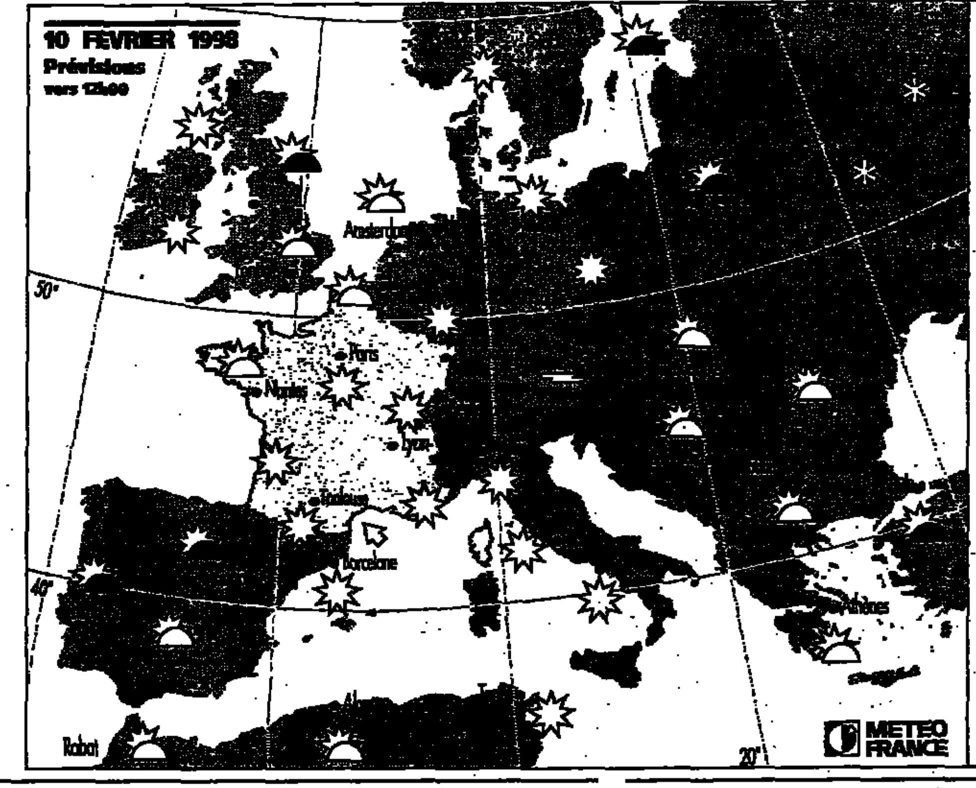
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Malgré quelques passages de nuages élevés, le temps sera bien ensoleillé sur l'ensemble des régions. Quelques brouillards locaux présents sur l'extrême nord se dissiperont rapidement. Le thermomètre marquera 9 à 12 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après dissipation de quelques brouillards givrants locaux, la journée s'annonce bien ensoleillée. Il fera doux, avec 8 à 11 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le soleil brillera largement sur l'ensemble des régions. Les températures seront douces pour la saison, 14 à 17 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après dissipation de quelques brouillards très locaux, la journée s'annonce bien ensoleillée. L'après-midi, il fera 14 à 15 degrés sur le Limousin et 8 à 11 degrés ailleurs.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, quelques nuages bas masqueront par moments le soleil. Ailleurs, le soleil sera au rendez-vous. Les températures maximales avoisineront 14 à 17 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

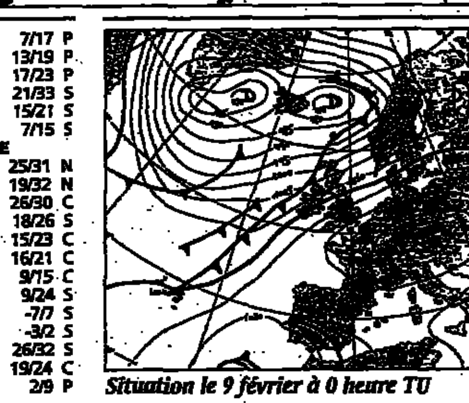
■ **TURQUIE.** D'avril à la mi-octobre, reprise des vols charters saisonniers de la compagnie Onur Air, filiale du voyagiste Marmara, au départ de dix villes françaises (Lyon, Marseille, Nantes, Lille, Strasbourg, Mulhouse, Metz, Brest, Toulouse et Biarritz) vers Istanbul et Izmir (et selon les villes de départ vers Dalayan, Antalya ou Bodrum). De Paris, les liaisons sont quotidiennes sur Istanbul toute l'année, avec, pour le printemps et l'été, quatre vols par semaine vers Izmir, et un vol vers Dalayan, Antakya et Bodrum. Réservations, tél. : 01-42-80-55-66 et dans les agences.

■ **CORÉE.** En s'y prenant au moins deux semaines à l'avance, la centrale de réservation Labo Home Stay Reservations (fax : 00-822-813-7047, ou www. Knto. or. kr) permet de trouver des chambres d'hôte.

PRÉVISIONS POUR LE 10 FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.




						PAPEETE	27/30	P	KIEV	-3/3	*	VENISE	2/14	S	LE CAIRE	7/17	P
						POINTE-A-PIT.	24/29	S	LISBONNE	12/17	N	VIENNE	-1/11	N	MARRAKECH	13/19	P
						ST-DENIS-RÉ.	26/30	C	LIVERPOOL	8/10	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	17/23	P
						EUROPE			LONDRES	6/12	N	BRASILIA	22/30	C	PRETORIA	21/33	S
						AMSTERDAM	4/8	N	LUXEMBOURG	-2/7	S	BUENOS AIR.	15/23	S	RABAT	15/21	S
FRANCE métropole			NANCY	-2/9	S	ATHENES	5/11	S	MADRID	2/12	N	CARACAS	23/28	N	TUNIS	7/15	S
AJACCIO	4/15	S	NANTES	4/13	S	BARCELONE	8/13	S	MILAN	0/12	S	CHICAGO	-3/5	C	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	7/16	S	NICE	6/14	S	BELFAST	6/10	S	MOSCOU	-7/-1	*	LIMA	25/28	P	BANGKOK	25/31	N
BORDEAUX	3/14	S	PARIS	1/11	S	BELGRADE	-3/7	S	MUNICH	-2/7	S	LOS ANGELES	10/15	N	BOMBAY	19/32	N
BOURGES	-1/13	S	PAU	3/15	S	BERLIN	3/9	S	NAPLES	3/14	S	MEXICO	8/24	S	DJAKARTA	26/30	C
BREST	7/12	N	PERPIGNAN	6/15	S	BERNE	-3/8	S	OSLO	-2/4	S	MONTREAL	-10/-3	S	DUBAI	18/26	S
CAEN	3/10	S	RENNES	3/12	S	BRUXELLES	-1/9	N	PALMA DE M.	5/17	S	NEW YORK	1/6	S	HANOI	15/23	C
CHERBOURG	5/13	S	ST-ETIENNE	-2/11	S	BUCAREST	-6/-2	S	PRAGUE	0/10	S	SAN FRANCIS.	8/13	P	HONGKONG	16/21	C
CLERMONT-F.	-1/13	S	STRASBOURG	-2/8	S	BUDAPEST	-2/8	S	ROME	5/13	S	SANTIAGO/CHI	13/25	S	JERUSALEM	9/15	C
DIJON	-1/8	S	TOULOUSE	2/13	S	COPENHAGUE	4/8	N	SEVILLE	12/17	S	TORONTO	-6/3	S	NEW DEHLI	9/24	S
GRENOBLE	-2/10	S	TOURS	-1/12	S	DUBLIN	7/11	S	SOFIA	-8/0	N	WASHINGTON	1/10	S	PEKIN	-7/7	S
LILLE	3/11	N	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	-2/8	S	ST-PETERSB.	-2/2	N	**AFRIQUE**			SEOUL	-3/2	S
LIMOGES	4/12	S	CAYENNE	26/30	N	GENEVE	2/9	S	STOCKHOLM	1/6	N	ALGER	9/19	S	SINGAPOUR	26/32	S
LYON	1/9	S	FORT-DE-FR.	23/29	P	HELSINKI	-2/3	N	TENERIFE	13/16	S	DAKAR	22/26	S	SYDNEY	19/24	C
MARSEILLE	2/13	S	NOUMEA	26/30	P	ISTANBUL	2/6	N	VARSOVIE	2/6	N	KINSHASA	24/30	C	TOKYO	2/9	P


Situation le 9 février à 0 heure TU



Prévisions pour le 11 février à 0 heure TU

BRICOLAGE

Les nouveaux chargeurs de batterie dopent le marché de l'outillage électroportatif

LES PREMIÈRES perceuses sans fil ont été mises sur le marché fort discrètement, il y a une vingtaine d'années. Les fabricants n'y croyaient guère, à cause de leur faible couple et de leur prix élevé dû à la fabrication de moteurs spéciaux. Les distributeurs, eux, redoutaient des retours en masse, pour les mêmes raisons et à cause des temps de charge qui prenaient des heures.

Contre toute attente, les clients ont acheté ces machines, et les ont appréciées. Aussi, au début des années 80, grâce aux batteries nickel-cadmium, des tournevis légers et puissants, puis des aspirateurs d'appoint ont rencontré le même succès, ce qui a conduit à créer d'autres outils (et appareils ménagers) sans fil. Les professionnels les ont adoptés à leur tour, ce qui a encore accéléré l'évolution, la demande entraînant le débit, qui stimule lui-même la recherche selon un processus bien connu.

Les puissances ont aussi régulièrement augmenté. Leur indication peut dérouter, car elle n'est pas affichée en watts, mais en... volts. C'est dû au fait que ces batteries sont en réalité composées de cellules identiques (de 1,2 volt de tension), montées en série, d'où les indications – 2,4 V ; 3,6 V ; 4,8 V (tournevis et visseuses) ; 7,2 V, 9,6 V ou 12 V (perceuses) – qui correspondent à une puissance proportionnelle.

« CHARGE À RÉGULATION FLOUE »

Le poids et le volume de la batterie – autre problème du sans-fil – ont été réduits grâce à une foule de petites améliorations, et surtout en repensant l'ergonomie des outils, qui pour certains sont parfaitement équilibrés en main grâce à la forme et à la position de la batterie. Ces batteries butaient pourtant sur plusieurs écueils. Le couple nickel-cadmium, qui équipe l'immense majorité des appareils (à part quelques lourds outils de jardin, sur batteries au plomb) souffre d'un « effet-mémoire ». Si la batterie ne se décharge pas totalement à chaque fois, elle ne restitue ensuite que l'équivalent de la recharge suivante et perd peu à peu sa capacité, surtout dans les faibles tensions. D'autre part, les chargeurs « rapides » du début des années 90 avaient aussi tendance à écourter la durée de vie des accus. L'idée s'imposa alors qu'une batterie ne pouvait bien se charger que lentement – idée qui est désormais battue en brèche.

Reste que les batteries ont fait d'énormes progrès au cours des dernières années, permettant de passer du petit tournevis d'appoint qui fonctionne sur 2,4 volts aux véritables perforateurs à béton professionnels sans fil (sur 24 V). Pareille performance est certes due à des progrès des batteries elles-mêmes, mais surtout à une véritable révolution de leurs chargeurs.

La nouvelle génération de chargeurs, notamment développée par Bosch, est en effet non seulement ultrarapide, avec des temps de charge de douze à quinze minutes, mais, en plus, elle est devenue « intelligente »... Ces chargeurs évaluent en effet le degré de charge de la batterie et la réponse progressive la mieux appropriée à lui apporter, qui porte le joli nom de « charge à régulation floue » (*fuzzy control*). Les batteries, qui supportaient environ 1 000 cycles de charge et décharge d'une à quatre heures, en encaissent aujourd'hui 3 000 de moins d'un quart d'heure, en conservant leur capacité intégrale jusqu'au bout !

Dopée par le succès, la recherche progresse toujours, et il est probable que les années qui viennent vont voir apparaître des appareils de plus en plus autonomes et puissants. Les contraintes environnementales vont elles aussi provoquer des changements, notamment un projet de bannissement du cadmium en 2008... Tous les fabricants travaillent ainsi sur de nouveaux couples électro-chimiques hydro-métalliques, déjà annoncés entre autres par le japonais Makita.

La durée de vie des batteries a triplé, et le temps de charge est passé de quatre heures à une heure en dix ans et d'une heure à moins d'un quart d'heure au cours des cinq années suivantes. Enfin, la progression de la puissance permet aujourd'hui d'équiper de « vraies » tondeuses à gazon. Un moteur, quatre roues, une recharge en quelques minutes : on n'est plus très loin des petites voitures... auxquelles personne ne croit vraiment.

Marcel Donzenac

L'association Ecovolt

Le cadmium pose un gros problème pour l'environnement. Une seule batterie nickel-cadmium peut polluer 300 m³ de l'eau d'une nappe phréatique... mais elle est recyclable à 98 % (et même à 99 % pour le seul cadmium). Aussi, devançant le législateur, la plupart des fabricants et importateurs d'appareillage électroportatif se sont regroupés au sein d'une association, Ecovolt, pour récupérer et recycler les machines portatives, par l'intermédiaire de leurs réseaux de distribution.

Le résultat n'a rien de miraculeux, le recyclage du cadmium et du nickel revenant à peu près à la valeur d'achat de ces matières premières – frais de récupération et de collecte en plus, parfois augmentés d'une prime « à la reprise » du vieux matériel, lors de l'achat du neuf. Mais les promoteurs d'Ecovolt insistent sur la nécessité de sensibiliser le public, d'autant que cette collecte devient obligatoire. Un décret, qui était prêt depuis trois ans, vient en effet d'être discrètement publié au Journal officiel du 1er janvier 1998, qui concerne les batteries nickel-cadmium, au plomb et les piles au mercure...

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉPHONE.** France Télécom élabore un projet concernant la couverture de son service Itineris dans le métro parisien. Un site expérimental est d'ores et déjà développé à la station Nation et, d'ici à la fin de l'année, « *les principaux nœuds d'interconnexion seront couverts afin que les clients Itineris puissent utiliser leur téléphone mobile sur les quais et dans les couloirs du métro parisien* ».

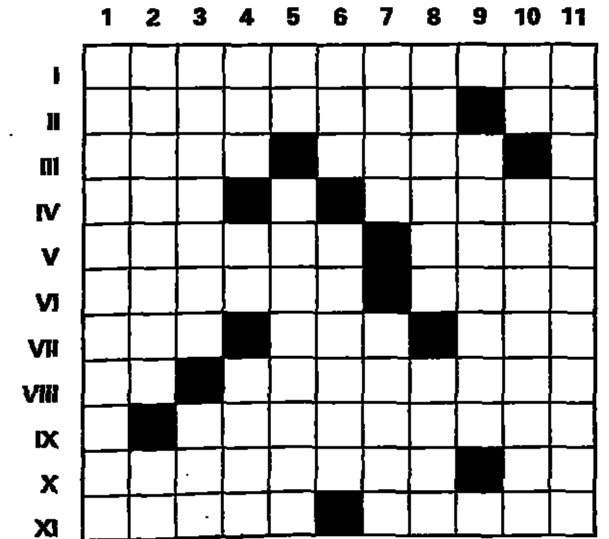
■ **SAMSONITE.** Après avoir lancé en France deux modèles de chaussures pour femmes, la célèbre marque de bagages présente un mocassin pour femmes, mais aussi pour la première fois une chaussure pour hommes. Cette collection d'été Samsonite sera disponible dans une centaine de points de vente.

■ **MOUCHOIR.** Tempo (Procter & Gamble) lance une vaste campagne auprès des écoliers afin de « *leur apprendre à mieux se moucher* ». Un kit pédagogique sera distribué et une campagne d'information lancée.

■ **JEUX.** Nintendo affirme avoir décroché la place de leader des consoles de jeux vidéo en France avec un total de 845 000 unités vendues l'an dernier (435 000 Nintendo 64 et 410 000 Game Boy Pocket). Pour 1998, assure la firme japonaise, les prévisions de vente sont de 1,3 million d'unités.

MOTS CROISÉS. PROBLÈME N° 98035

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Protège la couche. – II. Branché, on le porte à l'oreille. Donne la fièvre. – III. A le bras long et occupe une situation élevée. Fait vinaigre. – IV. Bagarre dans le milieu. Assurât la fermeture. – V. Au cœur de la maison romaine. Hameau antillais. – VI. Gardeuse d'oie blanche espagnole. Mis à sec. – VII. Bout de terre. Au cœur du platane. Monte dans la bagarre. – VIII. Règle. Un emprunt qui est du vol en informatique. – IX. Prononçât avec résonance. – X. Populaire avec ses grands airs. En route. – XI. Prises par celui qui suit. Tombe du ciel mais n'a pas de suite.

VERTICALEMENT

1. Une infamie pour Dreyfus. – 2. Signes conventionnels. Coule en Italie. – 3. Comme une odeur diabolique. Sans aucun doute. – 4. Ecrivain des bas-fonds parisiens. En ligne. Se protège. – 5. Note. Gendarmes en forêt. – 6. Rejeton de la famille Noé. Prît les mesures. – 7. Règlement de comptes sur le champ. Architecte finlandais. – 8. Allait à l'aventure. Possessif. – 9. Ne pus retenir ton humeur. – 10. Vache par jalousie. Pour attendre le vol. – 11. Un jouet qui n'amuse plus personne dans la région PACA.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98034

HORIZONTALEMENT

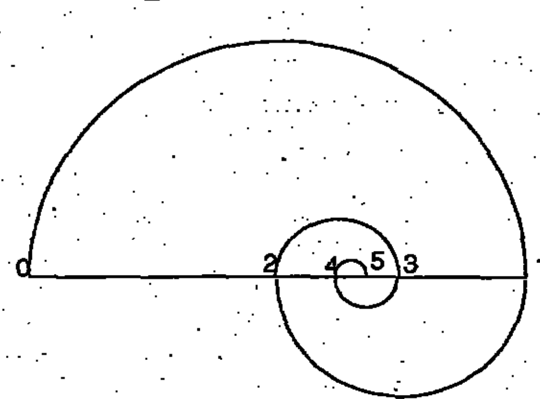
I. Camerlingue. – II. Améliorer. – III. Maladie. IUT. – IV. Ananas. Anse. – V. Ri. Side-car. – VI. Atto. Rare. – VII. Dentisterie. – VIII. Tep. Is. Pm. – IX. Ra. Zéro. Ope. – X. Ide. Caneton. – XI. Engraissent.

VERTICALEMENT

1. Camaraderie. – 2. Amanite. ADN. – 3. Mêla. TNT. Eg. – 4. Elan. Otez. – 5. Ridas. Ipéca. – 6. Loisirs. Rai. – 7. Ire. Dations. – 8. Ne. Aérés. Es. – 9. Grincer. Ote. – 10. USA. Ippon. – 11. Enterrement.

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME N° 56

La spirale des milieux



ON CONSTRUIT, comme sur le dessin, cette jolie spirale : le point 2 est le milieu du segment [0,1], le point 3 le milieu de [1,2], le point 4 le milieu de [2,3], etc.

Autour de quel point s'enroule-t-elle ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1998

Solution dans Le Monde *du 17 février*

SOLUTION DU PROBLÈME N° 55 (paru dans *Le Monde* du 3 février)

Pour traiter ce problème de benne, nous adopterons les deux codes suivants :

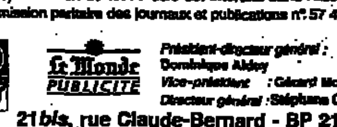
« +1 » désigne le mouvement de la première cabine disponible (la plus à gauche) de la voie du haut vers la gare.

« –1 » désigne le mouvement de la première cabine disponible (la plus à droite) de la gare vers la voie de descente.

● Ainsi, on obtient la configuration demandée (1432) par la suite de codes : +1+1–1+1–1+1–1–1

● Une configuration « possible » sur la voie de descente correspond à une suite de huit « codes » (quatre « +1 » et quatre « –1 ») disposés de telle sorte que toute somme intermédiaire des codes soit toujours positive ou nulle (on ne peut pas faire descendre plus de bennes qu'il n'en est parvenu à la gare). En particulier, elle commence toujours par « +1 » et se termine toujours par « –1 ». On en dénombre 14.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

RÉTROSPECTIVE Ils furent cent trente-cinq, photographes célèbres ou losers, d'agence ou indépendants, professionnels ou amateurs, à périr ou à disparaître au Vietnam, entre 1950 et 1975. L'exposition « Requiem », présentée jusqu'au 19 avril au Musée de l'Elysée de Lausanne, leur rend hommage. ● PARMI les 160 photographies montrées (le catalogue en contient le double), il y a des signatures connues : Robert Capa, Larry Burrows, Henri Huet, Gilles Caron... Mais le grand mérite de ce mémorial est de rappeler le souvenir de soixante-douze confrères nord-vietnamiens. ● COORGANISATEUR de l'exposition avec l'Allemand Horst Faas, Tim Page, qui couvrit ce conflit entre 1965 et 1969, s'étonne encore aujourd'hui de la facilité avec laquelle les journalistes ont pu travailler : *« La machine médiatique était devenue incontrôlable »*, déclare-t-il au *Monde*.

Les cent trente-cinq photographes brûlés au feu du Vietnam

L'exposition « Requiem », au Musée de l'Elysée de Lausanne, dresse un mémorial photographique à ces Américains, Vietnamiens, Français, Australiens, Japonais, Britanniques, Cambodgiens, morts ou disparus parce qu'ils furent trop « près de l'événement »

REQUIEM, Musée de l'Elysée, 18, avenue de l'Elysée, 1014 Lausanne. *Du mardi au dimanche*, de 10 heures à 18 heures. Jeudi, jusqu'à 21 heures. Fermé le lundi. Tél. : 00-41-21-617-48-21. Jusqu'au 19 avril. « Requiem », de Horst Faas et Tim Page, éd. Jonathan Cape, 338 p., 498 F.

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

C'est une exposition effrayante dont on sort KO debout, une sorte de mémorial photographique qui invite au recueillement. Les visiteurs découvrent, à l'entrée du Musée de l'Elysée de Lausanne, une liste de 135 noms imprimés sur fond noir, sous le titre « Requiem ». Entre deuil et souvenir. Deuil de ces 135 photojournalistes, américains, vietnamiens, français, australiens, japonais, britanniques, cambodgiens, tous morts ou disparus, entre 1950 et 1975, alors qu'ils exerçaient leur métier sur un champ de bataille, au Vietnam surtout, mais aussi au Cambodge et au Laos. Souvenir de ces photographes en 160 images (le double dans le livre), sobrement accrochées : pas de cadre, des tirages tenus au mur par des aimants.

Certaines signatures sont dans la mémoire collective. Robert Capa, bien sûr, qui a sauté sur une mine, le 25 mai 1954. Larry Burrows, que la plupart de ses confrères placent *« seul, tout là-haut, car il est le meilleur »*, abattu dans un hélicoptère, le 10 février 1971. Gilles Caron, photographe météorique de Mai 68, attiré comme tant de Français par ce conflit du bout du monde, disparu sur une route, le 4 avril 1970. Michel Laurent, fauché le 28 avril 1975, deux jours à peine avant la fin de la guerre du Vietnam. Et puis encore Henri Huet, Kyoichi Sawada, Robert Jackson Ellison... Il y a surtout, et c'est le grand mérite du projet « Requiem », 72 photographes nord-vietnamiens, qui combattaient et photographiaient pour « le camp d'en face », et dont on ne savait rien.

De courtes biographies, dans le livre, retracent les parcours. Certains sont dignes d'un roman : Sean Flynn, fils d'Errol, débarque à Saïgon après avoir été chasseur en Afrique et parcourt la guerre en moto avec son compère Dana Stone – tous deux, surnommés les *« Easy Riders »*, en référence au film de Dennis Hopper, ont disparu au Cambodge. Se bousculent dans « Requiem » de grands professionnels et beaucoup d'amateurs, des Prix Pulitzer et des débutants, ceux qui travaillaient pour l'*establishment* – les agences de presse américaines AP et UPI – et les indépendants, les habitués des couvertures de *Life* et les *losers* qui n'ont pas vendu une seule image, des pacifistes et des têtes brûlées, beaucoup d'aventuriers qui voulaient brandir un appareil comme d'autres un micro, une caméra ou un crayon. Des journalistes qui voulaient raconter et témoigner, très loin des doutes de nombreux photographes d'aujourd'hui, qui s'interrogent sur la signification, le rôle, les ambiguïtés de leurs images.



LARRY BURROWS/LIFE

Larry Burrows : « South of the DMZ, Vietnam 1966 ». Publiée dans « Life ». Cette photo a été prise dans un centre de premiers secours, où les « marines » blessés étaient soignés avant leur évacuation.

La plupart des photos échappent au raisonnable. Comment les décrire, savoir qui attaque et qui se défend, distinguer l'information de l'émotion, les morts des vivants, le bon du méchant, la douleur de l'excitation, la violence de l'absurde ? Des morts, des regards hallucinés, des attaques suicidaires, des tranchées boueuses qui font penser à la guerre de 14, des menaces d'exécution, des ambiances tribales, un soldat pris d'hystérie après avoir tué, en corps à corps, un ennemi, des avions qui se disloquent en plein ciel, le napalm rouge qui file dans la forêt, l'explosion d'un dépôt de munitions qui transforme le soldat en pantin désarticulé suspendu dans le ciel.

Il y a une bonne dose de pathos dans l'approche d'un sujet conçu par deux vétérans du Vietnam, Tim Page et Horst Faas : leur choix de ne retenir que des photographes morts alors que des survivants – Philip Jones Griffiths et Don McCullin en tête – ont fait l'image du Vietnam ; le titre « Requiem » qui en rajoute un peu dans la mystique du deuil ; la couverture du livre – une tombe américaine avec fusil et casque en forme d'offrandes. Et puis un côté un peu hollywoodien, qui renforce l'idée que tout cela a un air de déjà-vu, mais sur grand écran, que l'on demeure dans un imaginaire cinématographique du Vietnam, entre épopée et descente aux enfers. Que ces photographies échappent à la réalité.

Ne montrer que des disparus et en donner le nombre, c'est justement rappeler la réalité des choses : jamais une autre guerre n'aura tué autant de photographes. Il faut regarder les images pour comprendre. La grande majorité ont été prises à quelques mètres à peine de la scène, « dedans ». Les photos sont pleines, denses, sans que les délimitations du cadre soient « pensées ». La proximité ne laisse pas le temps au photographe de s'attarder à des effets douteux. Et cette intimité partagée entre le photographe et le combattant – ils avaient souvent le même âge – confère au premier une sorte de présence légitime.

Capa disait que *« si l'image n'est pas bonne, c'est que le photographe n'est pas assez près de l'événement »*. Cette phrase sera pour nombre de reporters l'unique bagage théorique en photographie. Cela tombait bien. Jamais, en effet, une grande puissance n'autorisera comme au Vietnam les photographes à s'approcher à ce point des combattants, à vivre avec eux. Chaque reporter est muni d'une carte « priorité 3 » ; le « 1 » est pour les blessés ; le « 2 » pour les hommes politiques ; les soldats en mission n'avaient que le « 5 ». Il y a ainsi, dans la moindre photo du Vietnam, plus de vie et d'énergie, que dans toutes les photos réunies de la guerre des Malouines ou de la guerre du Golfe – deux conflits opaques et verrouillés.

De grands professionnels et beaucoup d'amateurs, des Prix Pulitzer et des débutants

Cette proximité n'a d'égale que la fascination exercée par le conflit vietnamien sur les photographes. On peut, aujourd'hui, juger cela monstrueux. Mais cette fascination est indissociable du mode de vie d'une génération de reporters qui ont grandi dans les années 60. La plupart passaient leur temps, entre deux missions, à *« bouffer, boire, baiser, fumer de l'herbe et de l'opium »*, aiment raconter quelques survivants. Tim Page ajoute que *« la plupart venaient autant pour vivre que pour photographier. Même si on pouvait, en cinq jours, avoir cinq pages dans* Life *et gagner 5 000 dollars »*. Il ajoute : *« Le vrai trait d'union entre cette génération des années 60 et les photographes, c'était la musique. Il nous arrivait de photographier en écoutant les Rolling Stones, Hendrix, Dylan, James Brown. »*

Le résultat est là. De bonnes, de belles images ? Ailleurs. Cette façon de ne jamais penser à autre chose qu'à l'instant présent, quand vous êtes au Vietnam avec un appareil en main, peut donner des photographies d'une folie rare, des « trucs » de frappés. Comme cette image, la plus célèbre du Vietnam (Larry Burrows) représentant un GI noir, blessé à la tête, qui se précipite vers son ami pour le secourir. Ce dernier a les yeux ouverts, mais le corps et le cerveau sont dans l'au-delà.

M. G.

Henri Huet et Larry Burrows, morts un 10 février

Ils sont morts le même jour, le 10 février 1971, dans le même hélicoptère. Le Britannique Larry Burrows et le Français Henri Huet sont les photographes les plus marquants du projet « Requiem ». *Dans deux genres opposés.* Burrows, grand gaillard mince, myope, calme et méticuleux, a été le premier, pour le magazine *Life*, à utiliser la gamme chromatique, non pas pour « ornementer » son cadre, mais pour l'enrichir de détails informatifs. Avec un souci du spectaculaire, il a également pris des bombardements aériens qui, parfois, étaient la concrétisation de croquis préparatoires. Il n'hésitait pas à faire démonter la porte arrière d'un avion et à fixer son appareil à l'extérieur pour améliorer ses images.

Henri Huet travaillait pour l'agence Associated Press. Son cadre est un équilibre de retenue et de violence, de dépouillement et de tension. Ses images de tranchées, dans l'attente de l'attaque de collines, sont remarquables. Horst Faas raconte que Huet *« allait à la guerre comme d'autres au boulot. Entre deux missions, on ne savait pas où il habitait. Il partait, revenait, repartait »*.

Tim Page, photographe et éditeur du projet « Requiem »

« Nous souffrions avec les soldats. Prendre des images, c'était survivre »

LE BRITANNIQUE Tim Page, cinquante-trois ans, a photographié la guerre du Vietnam entre 1965 et 1969 pour les agences américaines AP et UPI. Blessé quatre fois, il boite légèrement, tutoie immédiatement, mélange le français et l'anglais sans jamais quitter son appareil Leica, qu'il caresse comme pour se protéger.

Toujours en activité, il est à l'origine, avec l'Allemand Horst Faas, du projet « Requiem », à la fois livre, exposition et projection de diapositives.

« Comment avez-vous réalisé le projet « Requiem » ?

– Ce livre, c'est sept ans de travail. Il a fallu découvrir le nombre de photographes morts en Indochine entre 1955 et 1975, retrouver leurs images et retracer leur biographie. Pour les pays occidentaux, nous avions des chiffres officiels. Certains photographes comme Larry Burrows ou Gilles Caron étaient très connus, mais d'autres pas du tout. Personne surtout n'avait recensé les soixante-douze photographes communistes vietnamiens tués pendant la guerre. Je me suis plongé dans les archives conservées au Vietnam. Vous ne pouvez pas imaginer ce que j'ai trouvé. Des petits tirages avec leurs négatifs étaient collés dans des albums. J'ai choisi 122 photos, achetées 60 centimes pièce. Le projet, c'est donc d'abord le livre. 40 000 exemplaires ont été vendus dans le monde en trois semaines.

– Quel était le statut des photographes nord-vietnamiens ?

– Ils étaient d'abord soldats, envoyés dans le sud pour combattre. Ils avaient aussi reçu une formation sommaire de trois semaines en photographie. On leur donnait du matériel de fortune et trois pellicules à peine. Leur fonction était de conserver une trace des événements. Leurs images n'étaient pas renvoyées à Hanoï et étaient donc très peu publiées. On pouvait les voir dans quelques journaux du bloc communiste, et il y a eu une exposition à Prague, en 1968. Ce n'est qu'après 1971, quand le Vietcong a largement dominé le conflit, que de nombreux photographes ont été envoyés au front. Ils ont surtout pris des portraits d'Américains prisonniers. La plupart des images vietnamiennes ont été centralisées en 1972, au nord de Saïgon. Mais 80 % ont été perdues lors d'un bombardement.

– Quel était le statut des photographes occidentaux ?

– Pendant la deuxième guerre mondiale, les photographes étaient assimilés à des militaires. Là, nous étions journalistes mais avec rang d'officiers. Un photographe débutant était capitaine, un chevronné lieutenant-colonel. Nous pouvions monter en priorité dans un hélicoptère et aller n'importe où. Il n'y avait pas de censure. A tel point qu'au début nombre de familles américaines ont reconnu leur soldat blessé ou mort sur des images publiées par la presse avant que les autorités ne les préviennent. La presse était plus rapide, mieux organisée que l'armée. La seule autocensure a donc été d'attendre que les familles soient prévenues avant de publier certaines images.

– Pouviez-vous être manipulés ?

– C'est possible pour quelques photographes qui venaient passer deux ou trois semaines. Mais pas pour la majorité qui ont vécu dans la guerre, pendant de longues années. Nous connaissions trop bien la situation et le terrain. Le poids des médias était incroyable et j'ai vu des télévisions imposer, après 1967-1968, des opérations aux militaires pour faire des images.

– Pourquoi l'armée américaine vous laissait-elle photographier ?

– Je ne sais plus si c'est Eisenhower ou Churchill qui disait : *« Quand vous voulez gagner une guerre, vous interdisez le terrain à la presse. »* Et pourtant le gouvernement Johnson, sûr de son droit au Vietnam, a laissé une liberté totale aux médias. Ça lui permettait aussi d'avoir des informations autres que celles du canal officiel. C'était fou. Cette liberté aurait pu être remise en cause à partir de 1968, quand ça tournait mal pour les Américains. Mais c'était trop tard. 668 journalistes étaient alors recensés à Saïgon. La machine médiatique était devenue incontrôlable.

– Cette liberté met le photographe en situation de voyeur extrême.

– Nous vivions comme les soldats, dans des conditions primitives. Nous souffrions avec eux. Prendre des images, c'était survivre. Il était impossible de calculer nos chances de rester vivants. Photographier quelqu'un avec un trou dans la gorge, c'est un peu pervers. Des soldats coréens acceptaient qu'on photographie des tortures insoutenables, mais pas une exécution. La guerre est plus pornographique qu'un film.

– Etiez-vous armés ?

– Rarement. Il y a bien un photographe qui avançait un M 16 dans une main et un appareil dans l'autre. Un dicton disait que lorsqu'on a besoin d'une arme, on la trouve toujours. Un soldat vietcong m'a un jour lancé une grenade. Que lui dire ? Que je suis britannique ? journaliste ? photographe ? Non. J'ai pris une arme et je l'ai tué. C'était lui ou moi. »

Propos recueillis par
Michel Guerrin

Daniel Emilfork, aux confins risqués de la vie et de l'art du comédien

Dans « Comment te dire », de Frédéric Leidgens, l'artiste met chaque soir sa peau d'acteur en jeu sur la scène. Son ultime espoir : « transmettre »

« TRANSMETTRE. » Tel est le verbe ultime lâché par Daniel Emilfork dans *Comment te dire*. Un espoir. Ancré dans l'exigence, portée depuis son enfance au Chili, *« qu'on ne pouvait pas traverser la vie sans signifier »*. Aussi ne met-il pas seulement sa peau d'acteur sur scène mais joue-t-il et rejoue-t-il sa vie chaque soir, en se plaçant à sa dernière extrémité, dans les confins risqués où l'on ne sait plus trop départager ce qui est de l'art du comédien et de la réalité de l'homme. *Comment te dire* n'est rien de plus, et rien de moins, que le filage d'une vie. Une dernière répétition, assumée comme telle, poignante, avant *le grand saut dans la mémoire*. Une sommation lancée à la postérité de se prononcer. Et sur laquelle les spectateurs sont appelés à témoigner.

« Les gens laids, comme moi, ont besoin de séduire », aime à s'excuser le comédien et metteur en scène Daniel Emilfork, soixante-treize ans. L'interprète de Chéreau (metteur en scène qu'il vénère, tout comme Grüber) manifeste une courtoisie impitoyable, qui ne tolère aucune défaillance. Une exigence maniaque du dernier mot, qui enveloppe la profondeur de la culture, le souci d'exactitude, la vérité de l'engagement, la prise de risques sans lesquels l'acteur, selon lui, doit être immédiatement renvoyé à l'étude. Sa politesse n'est en rien mondanité, mais exigence d'homme libre, incontrôlable, dévoré d'un orgueil inaltérable.

Mais d'où vient cette voix chantante ? *« Mon oreille a entendu le russe que parlaient entre eux mes parents. Je ne me savais pas juif. Je n'étais jamais entré dans une synagogue. Et je suis profondément juif. J'ai une pensée juive. Cette conviction, par exemple, que la vie est un contrat qu'on passe à deux. Ça, c'est profondément juif. Etre juif, je l'ai vécu comme un opprobre au Chili. Ma voix vient d'ailleurs. Je parle dans les courbes d'Europe centrale, mélangées d'Amérique du Sud. »*

Son accent donne du volume à la langue. Pas seulement en français (qu'il choisit à l'âge de vingt-cinq ans sur l'air du théâtre) ; pas seulement en espagnol, langue maternelle par défaut ; mais en anglais, en italien, en allemand ou en russe. Chanter juste les langues : une question de politesse encore.

« SCIENCE DU GESTE »

Mais d'où viennent ces mains et ces bras ? Cette manière de les plier et de les déployer ? D'être né danseur. Et de l'avoir toujours été, en dépit d'une fracture du talon qui a anéanti l'espoir de n'être rien d'autre. Autre politesse que la *danse*, celle rendue au corps, *dans* une *« espèce de science du geste »*. Avec ces deux armes, sa voix et ses mains, Daniel Emilfork peut espérer anéantir la laideur. On ne s'étonnera pas qu'il ait ainsi passé sa vie à jouer, à déjouer sans cesse la trahison des masques. Il dit son combat à tenter de *« faire apparaître ce que je crois être à l'intérieur de moi, en dehors de mon visage »*. A s'imposer tel qu'en lui-même il se sait.

Ce n'est pas le cinéma qui a pu l'y aider avec une quarantaine de *« films poum-poum »*, comme il les appelle en silhouettant un flingue de l'index. A l'écran, son masque de *« descendant de la reine de Saba et du roi Salomon »* doit être celui d'un tueur. A Alain Robbe-Grillet, qui lui disait : *« Vous ne pouvez jouer que des gangsters »*, Daniel Emilfork réplique : *« Quand vos ancêtres grimpaient aux arbres, les miens lisaient le Talmud. »*

Il sera donc un faux policier dans *Trans-Europ-Express* et un vrai inspecteur dans *La Belle Captive*. On comparera utilement l'ordinaire de sa filmographie des années 50 – valets, huissiers, majordomes – avec *celui des années 70*, où il incarne le diable, un génie (*Le Voleur de Bagdad*) et Saint-Just. Curieuse évolution d'un visage dans l'imaginaire collectif. *Mais s'il appartient à l'histoire de la France*, c'est grâce au feuilleton *télévisé Chéri Bibi* (1974), où il joue le Kanak. Un surnom qui lui restera.


BELLAMY

Daniel Emilfork, interprète de « Comment te dire ».

Du cinéma, il ne retiendrait que Fellini. Dans *Casanova*, jugeant que la caméra du maestro est trop loin de lui, il tente d'imposer un large geste de danseur. Fellini lui demande de s'expliquer et répond en *lui écrivant* deux nouvelles scènes. *« Je suis réputé être un homme difficile »*, souligne avec gourmandise Daniel Emilfork. C'est mieux et c'est pire. A Wojciech Has, il oppose que son professeur Kober ne peut être qu'un alchimiste. Le metteur en scène polonais se soumet et bouleverse le décor. Pour le Sade qu'il interprète dans *Marat-Sade* à Bobigny, en 1989, il décide de jouer *toute la pièce les yeux fermés. « Le metteur en scène était furieux. Le salaud, aurait-il dit, il a gagné la partie. »*

Au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, il regarde son public en face. Fort du souvenir de sa femme (la comédienne Denise Péron), du soutien de sa fille (la metteuse en scène Stéphanie Loïk), *de la présence de son « fils »*, Frédéric Leidgens, il détaille ses histoires, cousues à même le corps et ses blessures reçues au combat. *« Je suis à la fin de ma vie et je dois affronter l'idée qu'un jour je ne serai plus là. »* Il insiste et décrit le rituel mis en place. Le théâtre reste son seul maître. C'est pourquoi il a choisi de dialoguer devant lui avec la mort. *C'est de lui et de nul autre qu'il attend* une réponse à *Comment te dire*.

Jean-Louis Perrier

★ *Comment te dire*, de Frédéric Leidgens. Mise en scène par l'auteur. Avec Daniel Emilfork et Frédéric Leidgens.
Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. *Mardi* à samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures. Durée : 1 h 30. 50 F. Jusqu'au 22 février.

DÉPÊCHES

■ **ART : une œuvre de Pierre Reymond, l'un des grands émailleurs limousins de la Renaissance,** a été acquise par le Musée de l'évêché de Limoges. Il s'agit de *Janvier*, une assiette peinte, élément d'une série de douze pièces sur les travaux des mois dont on connaît quatre autres épisodes, *Juin, Juillet, Août, Novembre*, au Los Angeles County Museum. Elle a été acquise à Anvers grâce au mécénat d'une banque régionale, le Crédit industriel de l'Ouest. Le Musée de l'évêché, pillé en 1981 (vingt-sept pièces d'émaillerie gothique emportées), s'est lancé depuis dans une politique d'acquisitions. Cinquante pièces en dix ans, du Moyen Age à la création contemporaine, avec une collection unique d'émaux du XIXe siècle. – *(corresp).*

■ ***MUSIQUE* : *la musique américaine* ne domine plus systématiquement le marché mondial.** Les artistes non américains prennent une part croissante de leur marché national, en Europe et en Asie notamment, rapporte le *Billboard*, la « bible » de l'industrie phonographique. En 1996, les Etats-Unis et le Canada ont représenté 33 % du marché mondial du disque. *« La compétition accrue des artistes locaux, notamment en Europe et en Asie, continue à grignoter la part du répertoire américain sur les marchés clés »*, commente le *Billboard*. Le journal note que les répertoires nationaux *« sont à la hausse »* et cite notamment comme exemple de cette évolution le succès actuel du ténor italien Andrea Bocelli, dont le disque *Romanza s'est vendu à 6 millions* d'exemplaires à travers le monde.

■ **ROCK : le groupe américain The Presidents of the United States se sépare après deux albums, a annoncé Sony, sa maison de disques.** Auteurs d'un rock énergique et loufoque, Chris Ballew (chant, basse), Dave Dederer (guitare) et Jason Finn (batterie) entendent mener des carrières individuelles. *Le groupe s'est illustré* en France avec sa reprise de *Ça plane pour moi*, la chanson de Plastic Bertrand.

St'Art 98, une petite foire qui monte

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Il en a connu des vicissitudes, le Salon d'art contemporain de Strasbourg. La première édition, il y a quatre ans, était on ne peut plus hétéroclite, mêlant des galeries d'avant-garde et d'autres plus à leur place sur celle du Tertre. La seconde, reprise en main par l'ancien galeriste parisien Alain Lamaignère, fut d'une meilleure tenue. La troisième a été victime d'un conflit entre la nouvelle société organisatrice, la Sofex (Société des foires-expositions de Strasbourg), et l'ancienne. Baptisée St'Art 98 et toujours placée sous la direction d'Alain Lamaignère, la quatrième tentative semble être la bonne.

Disons tout de suite ce que cette foire n'est pas : on y trouvera peu de grands marchands *internationaux, peu de grands maîtres* (même si le Belge Guy Pieters a amené un Picasso dont il demande 7,5 millions de francs), peu d'avant-garde. Par contre, on y fera de réelles découvertes d'artistes et de galeries, que l'uniformisation et la logique des réseaux qui dominent le marché de l'art international tiennent à l'écart des foires consacrées. A Strasbourg, on trouve des œuvres pour moins de 3 000 francs.

Ce que résume Laurence Izern, de la galerie Protée : « Une foire sympathique, sans prix délirants, avec une modernité raisonnable... » Cela attire les amateurs, mais aussi les galeries : ainsi Corinne Caminade, qui depuis deux ans a ouvert à Paris, rue du Perche, un espace où se *succèdent les premières expositions* de jeunes artistes parmi les plus prometteurs du moment, comme Maelle Labussière ou Alberto Cont, un peintre abstrait qui ne fait pas dans la dentelle. Ou encore la galerie Henri Bussière, qui, bon an mal an, suit son bonhomme de chemin avec un noyau de fidèles : ses collectionneurs bien sûr, ses artistes aussi. Son stand est dévolu à la sculpture : les pierres branlantes de François Weil, sans doute un des meilleurs sculpteurs de sa génération, les totems d'Alfred Kremer, et les terribles et voluptueuses *Figures portées* d'Agnès Bracquemond.

RENOUER DES LIENS

Tant de constance paie, comme le confie le marchand : *« Soyons réalistes, la Foire de Bâle est au-dessus de mes moyens. Ici, j'ai rencontré un public qui n'a rien de passif, et qui prend le temps de regarder les œuvres. Certains Allemands avec qui j'ai pris contact à Strasbourg passent désormais régulièrement à la galerie de Paris. »*

La Foire de Strasbourg est un moyen de renouer des liens avec les galeries qui tentent de survivre en province, comme celle de Geneviève Mathieu, installée à Lyon, où elle poursuit une politique d'exposition courageuse. On y découvrira aussi des galeries suisses, allemandes, autrichiennes, belges ou luxembourgeoises, peu coutumières des grands rendez-vous internationaux. On y rencontrera également des artistes intéressants, dans les sections les plus incongrues. Comme dans l'espace que la ville de Strasbourg a confié à l'ancien directeur du Frac Rhône-Alpes, Joël Benzakin, qui y montre des jeunes de la région.

Il y a également des endroits redoutables, comme ceux consacrés au verre contemporain, un des tics de cette foire. *« Trop de verroterie »*, confiait l'un des marchands présents lorsqu'on lui demandait le défaut principal de l'endroit. Et pourtant, il n'est pas certain qu'une galerie « classique » eût pris le risque d'exposer Mateï Negreanu, un Roumain installé en Sologne, *dont les sculptures, mélange de bois*, de verre et de plomb, sont d'une alchimie qui fait d'autant plus plaisir à voir qu'elle n'appartient qu'à lui. Rencontrer une œuvre affirmée et qui ne ressemble à rien de connu, c'est devenu chose bien rare aujourd'hui.

Harry Bellet

★ St'Art 98, Foire d'art contemporain de Strasbourg, Parc des Expositions. Tél. : 03-88-37-21-21. Jusqu'au 9 février de 11 heures à 19 heures. Entrée : 50 francs, catalogue : 100 francs.

Le choix du quai Branly pour le Musée des arts premiers et ses conséquences

LE PRÉSIDENT de la République a fait part de sa *« préférence »* : le futur Musée de l'homme, des arts et des civilisations (MHAC) devrait s'installer quai Branly (*Le Monde* du 6 février). Le choix de Jacques Chirac est toutefois subordonné à une *« étude de faisabilité »*. Celle-ci doit être remise à l'Elysée dans trois mois.

Le terrain destiné au MHAC est hérissé d'obstacles. Outre le problème de la construction des parkings (obligatoire), il y a celui des voisins, qui redoutent de perdre la vue dont ils disposent sur le fleuve et la colline de Chaillot. *Déjà, ils* avaient introduit une batterie de recours contre le Centre de conférences international, qui ne vit jamais le jour mais coûta quand même quelque 400 millions de francs aux contribuables. La Cour des comptes ayant épinglé le ministère des finances à ce sujet (*Le Monde* du 28 novembre 1997), Bercy répondit qu'il comptait bien revendre le terrain 2 milliards de francs. Or il faudra affecter la parcelle au MHAC. Mais à titre gratuit. Ce qui est tout à fait possible.

Comme il sera possible d'en revendre une partie pour la construction d'un hôtel, ce que permet le COS (coefficient d'occupation des sols) du quai Branly – 75 000 m² –, compte tenu d'un espace vert obligatoire de 7 500 m² et de la superficie du *musée (35 000 m²)*.

REDOUTABLE HÉRITAGE

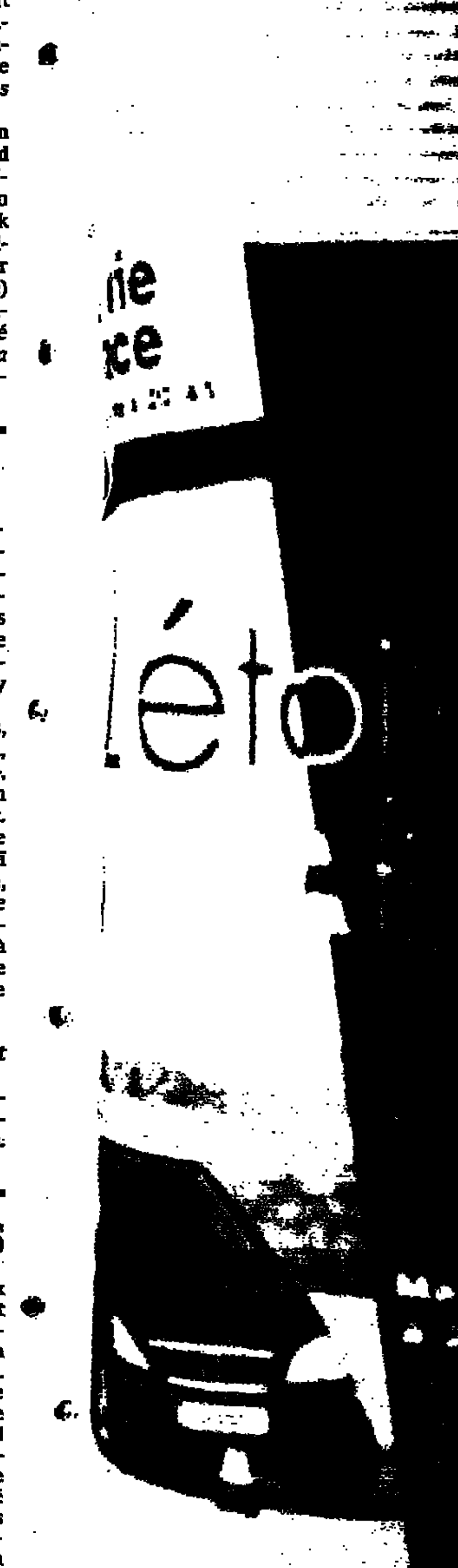
Cette transaction pourrait ainsi financer une partie du nouveau bâtiment, dont le coût est officiellement évalué à 1 milliard de francs. A condition que la Ville de Paris abandonne là ses projets, c'est-à-dire des logements et une crèche. Ces obstacles ne sont pas insurmontables. Il faudra seulement veiller à ce que le grand geste architectural qui accompagnera vraisemblablement cette opération n'alourdisse pas l'enveloppe financière. Toutes ces difficultés étant aplanies, le MHAC devrait ouvrir ses portes vers 2004 ou 2005.

Mais qui paiera l'addition ? Assurément les ministères de la culture et de l'éducation nationale, cotuteurs du nouveau-né. La proportion du financement fera sans doute l'objet de négociations serrées. Car, si personne ne conteste, Rue de Valois, la nécessité d'un tel *établissement*, on aurait *préféré* le loger dans un bâtiment déjà existant, donc moins cher.

La ministre de la culture doit *donc faire face, côté grands* travaux, à un redoutable héritage. Celui-ci lui laisse peu de latitude pour imprimer sa marque sur son ministère. Parmi les chantiers à plus de 200 millions de francs, il lui faut en effet achever ou commencer quantité d'opérations lancées par ses prédécesseurs : Grand Louvre, Institut national d'histoire de l'art, Grand Palais, hôpital Larrey et jardins de Versailles, Centre d'archives de la Ve République de Reims, Palais du cinéma, Centre d'architecture et du patrimoine de Chaillot, Centre Pompidou, immeuble des *Bons-Enfants*. Un total de plus de 6 milliards de francs à étaler sur quatre ou cinq ans. Par ailleurs, en dehors de Reims et de Versailles, ces travaux sont tous situés à l'intérieur du boulevard périphérique : le fameux rééquilibrage Paris-banlieue et Paris-province promis par Catherine Trautmann au moment de sa nomination n'est pas pour demain.

Il faut remarquer enfin que le budget de la culture, déjà médiocre (15,4 milliards de francs) quand il n'est pas grevé de collectifs budgétaires en cours d'année, se trouve automatiquement plombé par la mécanique des institutions lourdes. Les quatre « mammouths » parisiens que sont la Bibliothèque nationale de France, le Louvre, l'Opéra et le Centre Pompidou exigent 3 milliards de francs pour tourner chaque année. Avec quelques autres pachydermes, c'est plus d'un quart du budget de la Rue de Valois qui est ainsi avalé. Certains réclament une nouvelle répartition des charges du ministère de la culture ou une augmentation significative de son budget, à la hauteur de ses responsabilités. Ils ont peu de chances d'être entendus en ces temps de vaches maigres.

Emmanuel de Roux



Les inventions perpétuelles de David Byrne, chercheur à l'intacte curiosité

De passage au Bataclan, à Paris, le chanteur marie morceaux des Talking Heads et nouvelles sonorités

En tournée européenne, l'ex-leader des Talking Heads passait, dimanche 8 février, par le Bataclan, à Paris. David Byrne laisse une part importante aux morceaux de son ancien groupe, mais comme pour mieux souligner leur cohérence avec l'ingéniosité de ceux tirés de *Feelings*, son récent album solo. Le chanteur marie, comme aux plus beaux jours, précision du *songwriting*, chaloupements sexy et trouvailles formelles.

AVANT D'ÊTRE une « tête parlante », l'ancien leader des Talking Heads s'est affirmé comme tête chercheuse. Preuve de la bonne forme de David Byrne, sa curiosité est demeurée insatiable. Dans ses créations comme dans son activité de producteur. Propriétaire du petit label Luaka Bop, il y publie les fruits de coups de cœur sans préjugé, ni frontière. Amoureux déclaré des musiques latines, il s'est aussi intéressé aux mélodies traditionnelles japonaises, comme aux enfants perdus de l'Amérique. Au cours de sa tournée européenne qui, dimanche 8 février, passait par Paris au Bataclan, David Byrne a choisi de présenter en première partie une de ses découvertes, Jim White, auteur il y a quelques mois d'un album, *Wrong-Eyed Jesus*, imbibé de mauvais alcool.

Ce jeune homme dégingandé, coiffé d'un Stetson, armé d'une vieille guitare et de deux acolytes (batterie et pedal steel), mime les détraquements d'un Sud faulknérien, les malédictions de la consanguinité et du whisky frelaté. Le maniérisme de son accent péquenaud tend un peu trop vers le pastiche, mais la rusticité inspirée de ce country-folk enfante aussi de grandes chansons.

Le contraste est saisissant entre le cow-boy grisâtre qui sort de scène et son parrain qui déboule en costume de moumoute rose et chemise vert pomme. L'ampleur excentrique de la tenue nous ramène au début des années 80, quand Jonathan Demme filmait l'apogée des Talking Heads dans *Stop Making Sense*. Le concert s'ouvre d'ailleurs sur un des titres mythiques du groupe new-yorkais, *Once In A Lifetime*, hymne cyberfunk tribal à la paranoïa citadine.

Libre de ses gestes grâce au micro HF monté au coin de sa bouche, David Byrne s'agite tel un automate déglingué par Jim Carrey. Certains mettront sur le compte de la nostalgie la part laissée au répertoire de son ancien groupe. On préférera souligner la cohérence entre ces vieux morceaux et l'ingéniosité de ceux tirés de *Feelings*, son récent album solo. On constatera aussi la modernité préservée des premières inventions de David Byrne. Bien avant les apôtres actuels des nouvelles technologies, il enfonça en pionnier bien des barrières musicales. A la fin des années 70, les Talking Heads convièrent d'abord la transe africaine aux fêtes psychotiques de la new wave new-yorkaise. Des albums comme *Fear Of Music* (1979), *Remain In Light* (1980) ou *My Life In The Bush Of Ghost* (1980), enregistré en duo avec Brian Eno, transportaient le rock dans une autre galaxie, élaborant les concepts de « sono mondiale » et d'échantillonnage.

Après des premières tentatives solos marquées par une déclinaison un peu scolaire des rythmes latinos, David Byrne a de nouveau embrassé un ensemble éclectique de musiques. *Feelings* marie, comme aux plus beaux jours, précision du *songwriting*, chaloupements sexy et trouvailles formelles. Chanson gracieuse d'un émouvant minimalisme, *A Soft Seduction* n'est qu'un intermède dans un show d'abord festif et dansant. A quarante-sept ans, Byrne assure ce marathon comme un jeune homme.

SENSUALITÉ PARADOXALE

Entouré d'une formation resserrée – un bassiste rasta, un batteur également adepte des machines, un clavier officiant aussi à la pedal steel et une très remuante choriste –, le chanteur-guitariste fait jaillir mille étincelles de sa sensualité paradoxale. Depuis toujours, ce musicien au physique d'intellectuel des campus – autant amoureux de musiques noires que d'art conceptuel – cherche le groove qui assouplira son éternelle raideur.

Après le costume rose et un ensemble turquoise, David Byrne finit le concert en kilt, et les morceaux s'emballent alors avec l'énergie d'une gigue écossaise. On se dépense sans compter, en trouvant le moyen de ménager quelques morceaux de bravoure. *Take Me To The River*, célébration amoureuse et mystique, composée à l'origine par Al Green, est d'une intensité sudatoire. *Road To Nowhere* enfle en une course aussi haletante que mélancolique. De triomphants rappels poussent l'ancien Talking Head dans les bras de la génération électronique (on trouve en tirage limité une compilation – intitulée *The Visible Man* – de titres remixés, entre autres, par DJ Food, Mark Saunders, Ruby...). Déguisé en écorché vif, il accouche d'un *Psychokiller* effroyablement robotique. Tout feu, tout flamme, il remixe les incantations africaines de *Zimbra* en version house. Avant de reprendre, en final, le tube charnel d'une jeune rappeuse, Missy Elliott, *Sock It 2 Me*, transformé en glissement reptilien.

Stéphane Davet

Akiko Ebi domine somptueusement son piano

RÉCITAL DEBUSSY, CHOPIN, LISZT, RACHMANINOV, par Akiko Ebi (piano). Salle Gaveau, le 6 février.

Née au Japon, formée au Conservatoire de Paris dans la classe d'Aldo Ciccolini, Akiko Ebi s'est ensuite « perfectionnée » chez Vlado Perlemuter, Nikita Magaloff, György Sebok, Louis Kentner, Colette Zerah et Conrad Hansen. Arthur Rubinstein était de ses admirateurs ; Martha Argerich en est aussi. La pianiste argentine avait fait une halte à Paris pour assister à ce récital. A son issue, sa mine réjouie faisait plaisir à voir.

Avec les années, Akiko Ebi a acquis une liberté dans sa relation avec l'instrument. Une technique pourtant accomplie ne l'avait pas toujours laissé soupçonner quand elle avait magistralement interprété, il y a quelques années, les *Vingt-Quatre Etudes* de Chopin – un exploit musical et technique. Totalement maîtresse d'elle-même, Ebi se lance dans *Pour le piano* de Debussy, qu'elle joue avec une liberté, une variété de nuances dynamiques, des couleurs fondues qui collent idéalement aux quatre préludes qui suivent.

Arrivent trois études de Chopin et la *Ballade en sol mineur*. Là, c'est la prise de conscience soudaine que l'on n'écoute pas une excellente pianiste, mais un grand pianiste. Piano somptueusement dominé non comme un but en soi, mais de façon à recréer ces poèmes musicaux sans aucune entrave matérielle, avec cette imagination sonore dont les grands maîtres du passé détenaient le secret. Un secret qui resurgit de loin en loin chez leurs successeurs.

En seconde partie, Akiko Ebi jouait les *Six Moments Musicaux op. 16* de Rachmaninov. Six improvisations apparemment jetées sur le papier, mais qui rappellent que le Russe était un compositeur raffiné, imaginatif et bien plus de son époque qu'on ne le dit. Sonorité de bronze, volées de cloches, climat nostalgique, puissance incantatoire, sérénité, ses six pièces passent, projetées, recréées par une artiste et sa connaissance superlative des ressources de l'instrument. Akiko Ebi donnera trois bis dont *Widmung*, un lied de Schumann transcrit pour piano seul par Liszt. La pianiste y aura atteint à cette extase poétique que seuls les grands artistes savent faire partager à la foule.

Alain Lompech

SORTIR

PARIS

Skylight
Skylight signifie littéralement une lucarne, une verrière. Mais l'auteur anglais David Hare ayant omis l'article « the », le titre peut également suggérer ce qu'on voit à travers cette lucarne, c'est-à-dire la lumière du ciel. Mise en scène par Bernard Murat, adaptée par Louis-Charles Sirjacq et interprétée par Zabou, Patrick Chesnais et Roméo Escala, cette pièce est une histoire d'amour sur fond de fracture sociale.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mo Edgar-Quinet. A partir du 9 février. Du lundi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30. Tél. : 01-43-22-16-18. De 120 F à 240 F. Jusqu'au 30 juin.

Vincent Dunoyer
Un de nos danseurs préférés. Eblouissant chez Keersmaeker, remarquable partout ailleurs. L'interprète par excellence. Il est celui qui inspire. Aujourd'hui âgé de trente-cinq ans, il vient défendre des solos qu'ont imaginés pour lui Anne Teresa de Keersmaeker, Steve Paxton et le collectif de théâtre américain Wooster, méconnu en France. A voir, c'est sûr !
Wooster Group : Dances with TV and Mick. Anne Teresa de Keersmaeker : Solo pour Vincent. Steve Paxton : Carbon. Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18e. Mo Abbesses. Les 9 et 10, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

The Pastels, Kid Loco
Avec autant de constance que de modestie, Steven Pastel écrit, depuis près de quinze ans, des chansons émotives nimbées de bruine électrique. Militant d'une *noisy pop* ennemie du spectaculaire, il a formé de nombreux disciples (Belle and Sebastian) sans jamais connaître (ni rechercher) le succès grand public. En première partie, Kid Loco, un des DJ-alchimistes français les plus inventifs, bénéficiant d'une cote grandissante à l'étranger.
La Boule noire (salle Valencia-la Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. Le 9, à 19 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 80 F et 90 F.

PAYS DE LOIRE ET CENTRE

Festival du « Club des cinq »
Ce « Club des cinq » est constitué du Centre chorégraphique national d'Angers qui présentera surtout des solos et duos, des scènes nationales de Blois, de La Roche-sur-Yon et de Saint-Nazaire, ainsi que de l'Espace culturel de Saint-Herblain. 35 spectacles, dont 5 créations, de 31 chorégraphes sont programmés, parmi lesquels Josef Nadj, Claude Brumachon et son danseur Benjamin Lamarche, le tandem Fattoumi-Lamoureux, Stéphanie Aubin, Elsa Wolliaston ou Sidonie Rochon.
CNDC l'Esquisse, 42, boulevard Henri Arnauld, 49000 Angers. Tél. : 02-41-24-12-12. Du 9 au 28 février.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Anastasia
Dessin animé de Don Bluth et Gary Goldman (USA, 1 h 25).
Le Bar des amants
Film de Bruno Romy (France, 1 h 30), avec Jacques Luley, Emmanuelle Wion, Pascaline Hervet.
Go for Gold !
Film de Lucian Segura (Allemagne-Espagne-France, 1 h 40), avec Lars Rudolph, Saïd Taghmaoui, Maria de Medeiros.
Homère, la dernière Odyssée
Film de Fabio Carpi (France, 1 h 40), avec Claude Rich, Valeria Cavalli, Grégoire Colin.
(In)Tolerance Days
Courts métrages de Philippe Vauville, Daniele Cini, Daniel Hiquet, Rémy Giordano, Denis Rabaglia, Michel Hassan, Serge Elenstein, Pepe Danquart et Anthony Souter (France-Italie-Belgique-Allemagne, 1 h 15).
Mad City
Film de Costa-Gavras (USA, 1 h 53), avec Dustin Hoffman, John Travolta.
Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin
Documentaire de Yamina Benguigui, (France, 2 h 40).
Mère et fils
Film d'Alexandre Sokourov (Russie-Allemagne, 1 h 13), avec Gudrun Geyer, Alexei Ananishnov.
Mortal Kombat, destruction finale
Film de John R. Leonetti (USA, 1 h 30), avec Robin Shou, Talisa Sotto, Sandra Hess.
Ossos
Film de Pedro Costa (France-Portugal-Danemark, 1 h 33), avec Vanda Duarte, Nuno Vaz, Maria Lipkina.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Véronique Dietschy (soprano)
Emmanuel Strosser (piano)
Mélodies françaises.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 115 F à 300 F.
Alban Gerhardt (violoncelle)
Jean-Efflam Bavouzet (piano)
Janacek : *Conte, Presto pour violoncelle et piano*. Webern : *Mouvement de sonate, Petites pièces op. 11*. Kodaly : *Sonate pour violoncelle et piano op. 4*. Debussy : *Sonate pour violoncelle et piano.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Le 10, à 12 h 30. Tél. : 01-40-49-47-17. 80 F.
Eric Le Lann Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 9, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Amélia Muge
L'un des talents les plus prometteurs du fado et de la musique portugaise.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 140 F.
Les Ames mortes
d'après Nicolas Gogol, mise en scène de Sophie Rappeneau, avec François Delaive, Claude Guyonnet, Laurent Javaloye, David Jeanne-Comello, Laurent Manzoni et Christophe Tostain.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvres, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Le 9, à 20 h 30. Tél. : 01-43-74-99-61. 50 F.

RÉSERVATIONS

Bernard Lavilliers
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Du 10 au 14 février, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F à 210 F.
Morphine
de Mikhaïl Boulgakov, mise en scène de Patrick Sommier, avec Yann Collette et Igor Tchernievitch.
MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du 24 février au 22 mars. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

DERNIERS JOURS

11 février :
Jaume Plensa
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche.
14 février :
Le Visage d'Orphée
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Damien Barbin, Irina Dalle, Michel Fau, Christine Fersen, Elisabeth Mazev, Redjep Mitrovitsa, Guillaume Rannou...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.
14 février :
Rimmel
de Jacques Serena, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Michel Bompoil, Jean-Claude Leguay, Océane Mozas et Christèle Tual.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4 bis, cité Véron, Paris 18e. Mo Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-42-62-59-49. De 50 F à 100 F.

EN VUE

■ Jeudi 5 février, à Braga, à l'inauguration d'une exposition, « *Portugal, la saveur de la terre* », un citoyen mécontent a frappé **Antonio Costa,** ministre des affaires parlementaires, à coups de morue.

■ Dimanche 8 février, à la *télévision.* **Oudaï Saddam Hussein,** fils aîné du président irakien, grand débauché, soupçonné de trafic de drogue, blessé dans un attentat en 1996 à Bagdad, *handicapé depuis, a* prévenu, dans un discours guerrier pour galavaniser la jeunesse, que ses béquilles l'empêcheront de prendre part au combat.

■ Après avoir massivement distribué des masques à gaz à la population israélienne, redoutant une attaque de l'Irak, la défense passive, en rupture de stock, ne peut plus fournir les touristes qui *en réclament pour visiter le pays.*

■ Les démineurs chargés de désamorcer les trois millions de mines enfouies dans les terrains à l'ouest de la Croatie depuis le conflit de 1991, ont détruit au passage, vendredi 6 février, un obus de 110 kilos datant de la guerre de 14-18.

■ Onze mille cinq cents soldats ou *anciens soldats sourds ou durs* d'oreille ont déposé des plaintes contre l'armée irlandaise, qui n'assure pas la protection des conduits auditifs pendant les exercices de tir. Le général **Gerry McMahon,** chef d'état major, juge qu'à peine un tiers des recours – 4 000 environ – sont justifiés.

■ Sous la pression des organisations humanitaires, les *autorités thaïlandaises ont fermé* aux visiteurs le zoo de Mae Hong Son, où des gardiens armés faisaient danser les femmes girafes.

■ Vendredi 6 février, **Eugene Granat,** propriétaire du parc animalier du Pembrokeshire, en Grande-Bretagne, a perdu le contrôle de son véhicule en emmenant chez le vétérinaire son crocodile, souffrant, sur la banquette arrière, d'un *phimosis.* Eugene et Scipio sont indemnes.

■ Le tribunal de Phucket, en Thaïlande, a condamné à quinze ans de prison pour zoophilie **Kim Lee Chong,** surpris, tout nu, juché sur des caisses empilées, derrière une éléphante, la réincarnation de **Wey,** sa femme.

■ Les censeurs indiens ont coupé *les scènes érotiques du film de* **Mira Nair,** *Kamasutra.* Le réalisateur s'afflige : *« A présent, c'est un oiseau sans ailes. »*

■ *Un habitant de Pforzheimer en* Allemagne, qui n'avait guère apprécié, il y a cinq ans, qu'un bloc d'urine congelée échappé d'un avion tombe sur sa maison, a *trouvé dégoutant, samedi 7 février,* le deuxième bloc, largué par insouciance, au même endroit, sur son toit.

Christian Colombani

Coupures répétées d'électricité à Rio de Janeiro

Les journaux de la grande ville brésilienne dénoncent les défaillances de la principale compagnie distributrice, Light, privatisée en 1996 et contrôlée par Electricité de France

L'ÉTÉ AUSTRAL s'annonce des plus rudes pour l'image de marque d'Electricité de France (EDF) au Brésil. Opératrice du consortium international qui a assumé, à la faveur de la privatisation survenue en mai 1996, le contrôle de Light, *la principale compagnie électrique* de l'Etat de Rio, la firme française est, depuis trois semaines, la cible de critiques de plus en plus acerbes de la part de la presse carioca. Les incessantes coupures de courant, qui n'épargnent aucun quartier de Rio, sèment en effet la colère parmi une population aux prises avec une vague de chaleur particulièrement éprouvante, que les météorologues imputent au phénomène climatique dénommé El Niño.

Abonné aux déclarations tonitruantes, le ministre des télécommunications, Sergio Motta, a *récemment affirmé que Light était « une honte pour le programme de privatisation brésilien ».* Les médias lui font quotidiennement écho en rapportant, à longueur de colonnes, des témoignages de consommateurs exaspérés par les défaillances de la compagnie. Il y a quelques jours, *O Dia*, le grand quotidien populaire de la ville, re-



latait une prise en otage d'une équipe de manutentionnaires de Light, réquisitionnés de force par des habitants d'un quartier de banlieue afin de remplacer un transformateur hors d'usage. Un autre article évoquait les pertes subies par les restaurateurs et les commerçants de denrées périssables. Parallèle accablant : le correspondant du journal à Paris, Marcelo Torres, informait par ailleurs les lecteurs cariocas qu'EDF fournissait en France *« un service de première qualité »*...

Le surlendemain, *O Globo* publiait les *conclusions d'une étude* de l'Agence indépendante de contrôle des services publics (organisation non gouvernementale) attribuant les coupures à répétition au licenciement de quatre mille employés (sur onze mille) qui a suivi la privatisation. Le quotidien relevait, d'autre part, en se basant sur les projections d'une banque d'affaires *locale, que Light* devait dégager, en 1997, un profit net de 272 millions de dollars (1,63 milliard de francs). *« EDF devrait faire un test : tenter de convaincre les consommateurs français que, du fait du grand nombre d'appareils de chauffage branchés en cette période de l'année, la distribution d'électricité souffrira d'interruptions toutes les nuits. Si les Français acceptent cette excuse et supportent le froid et l'obscurité, alors l'entreprise pourra poursuivre la politique de communication qu'elle a adoptée à Rio »*, écrivait, mercredi 4 février, Miriam Leitao, chroniqueuse économique d'*O Globo.*

Deux jours plus tard, la direction de la compagnie réagissait en s'offrant, dans tous les journaux de Rio, une double page de publicité agrémentée d'une énorme manchette un brin provocatrice : *« Vous savez qui est le moins satisfait de Light ? C'est Light. »* A l'aide de quatre graphiques commentés, la compagnie tente de démontrer que la canicule et l'augmentation brutale de la consommation *d'énergie qui en découle sont à* l'origine de tous ses maux. Elle promet également d'investir, d'ici à l'an 2000, 900 millions de reals (5 milliards de francs) dans l'amélioration de ses installations.

Jean-Jacques Sévilla

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Dans la conscience des régions et des provinces comme dans celle des nations et des peuples, il *y a des symboles tragiques qui,* parfois, deviennent des moments de rupture. C'est sans doute ce qui vient de se produire en Corse avec l'assassinat impardonnable du *préfet Claude Erignac. Pour la* première fois dans l'histoire des Républiques françaises, un préfet a été tué dans l'exercice de ses fonctions. De même qu'en Sicile l'assassinat du général Della Chiesa avait bouleversé le climat *et suscité une réaction salutaire* et massive, de même en Corse, le sacrifice de Claude Erignac sera peut-être le meurtre de trop, provoquant la prise de conscience nécessaire.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy
■ S'il avait suffi de l'incarcération de quelques dirigeants nationalistes pour régler le problème corse, *il y a belle lurette* que ce problème ne se poserait plus. Les activités illégales des clandestins liés aux diverses filières nationalistes n'ont en effet jamais constitué qu'une partie des dérèglements qui maintiennent *l'île à l'écart* d'une vie civique et économique normale. La délinquance « *politique* » est à replacer dans toute une marqueterie de petites combines et des grand banditisme qui fait que le constat *« il n'y a pas d'Etat de droit en Corse »* est devenu banal. Il est aujourd'hui évident qu'une politique cohérente en Corse doit commencer par le rétablissement (voire l'instauration !)d'un tel Etat de droit.

THE ECONOMIST
■ Comme il était prévisible, et comme le jour vient après la nuit, deux semaines de folie ont été suivies en Amérique par un examen *de conscience. Bien que les questions* de fond concernant la conduite de Bill Clinton demeurent tout aussi pertinentes que précédemment, la presse et le public les ont mises de côté. Cette semaine, le personnage immoral et sans contrôle n'est pas le président, mais le procureur, dont les investigations semblent maintenant porter librement sur tous les aspects de la vie de M. Clinton. *Est-ce que Kenneth Starr, le pro*cureur indépendant, est vraiment allé trop loin ? Faut-il modifier le statut de sa charge ? Les réponses sont non, et oui. Non, M. Starr n'est pas hors de contrôle. Mais sa charge elle-même a besoin d'être *réformée. A la fois le temps et* l'argent alloués au procureur devraient être limités, et augmentés seulement s'il parvient à bâtir une accusation convaincante. Ses attributions ne devraient pas être illimitées. *Et surtout, on ne devrait* faire appel à lui que rarement.

THE TIMES
■ Au cours de la première moitié de ce siècle, *les deux dirigeants* politiques conservateurs les plus marquants ont été des hommes si peu typiques de leur parti qu'ils l'ont stupéfié, Joseph Chamberlain et Winston Churchill. Dans la seconde moitié, leurs équivalents *ont été Margaret Thatcher et* Enoch Powell. Mme Thatcher, comme Churchill, a dirigé le parti conservateur et lui a réappris ce que commander voulait dire. Enoch Powell, comme Chamberlain, était destiné à ne jamais commander.

www.section-recherches.archimedia.fr

Un gendarme bordelais se sert du Net pour identifier des corps ou retrouver des disparus

PROFIL GAUCHE, profil droit, face : les photos du visage tuméfié d'un mort s'affichent à l'écran. En dessous, une brève légende : *« Réf. 1. Le 11 juin 1996, sur une rive de la Garonne, la gendarmerie de Podensac découvre le cadavre d'un homme tué par balle. A ce jour il n'a pas été identifié. »* Pour obtenir un agrandissement, il suffit de cliquer sur l'image. Plus bas, un signalement complet est disponible : *« Race blanche, 25 à 35 ans, 1,80 mètre, athlétique, cheveux bruns, yeux marrons. Signes particuliers : deux tatouages. »* Viennent ensuite la formule dentaire et le « vestiaire », et enfin la phrase rituelle : *« Toute personne ayant des renseignements à fournir doit contacter la gendarmerie... »*



Ce site est l'oeuvre de l'adjudant de gendarmerie Edouard Grünenwald, de la section recherches de Bordeaux. *Depuis un an, il place sur* Internet des documents susceptibles d'aider à l'identification de corps découverts dans la région. L'initiative a été prise en commun avec le juge Joël Mocaer, qui a obtenu de la Chancellerie des fonds pour l'hébergement du site sur un serveur privé. Les pages sont traduites en anglais, allemand et espagnol. Précision utile : contrairement au FBI, les gendarmes bordelais n'offrent pas de prime aux internautes détectives. *« Pourtant, ça marche »*, se félicite l'adjudant Grünenwald. *« On approche des 80 000 connexions. Je ne sais pas combien de courriers électroniques nous avons reçus, mais nous n'arrêtons pas de répondre à des gens qui nous informent sur des sites pédophiles, des disparitions... »*

Les échanges avec des internautes ont fait avancer l'enquête *sur la « référence 1 » : « On nous a indiqué que beaucoup de marins turcs portaient ce type de tatouages. Grâce à ces informations, nous avons procédé à des arrestations. »* Désormais, le site affiche aussi des renseignements sur des personnes disparues, comme Emmanuel, 29 ans, qui n'est jamais rentré d'un voyage en Grande-Bretagne en 1995.

Peu à peu, les usages se diversifient : les gendarmes ont lancé sur le Web un *appel à témoin* concernant la vie passé de Christophe Khatchadourian, récemment arrêté pour le meurtre d'une fillette. Le but est de faire des rapprochements éventuels avec *des disparitions* d'enfants non élucidées. D'autres cas vont suivre, annonce M. Grünenwald, pour qui Internet est aussi un outil relationnel, *« un moyen sympathique de faire découvrir la gendarmerie »*. Il se déclare prêt à accueillir des affaires proposées par des collègues français ou européens.

Solveig Godeluck

SUR LA TOILE

DROIT DU TRAVAIL
■ Les Editions législatives ont ouvert un site Internet gratuit, dit *« de découverte »*, à l'intention du grand public. Il propose notamment, en téléchargement, le texte intégral du bulletin *Spécial Chiffres du dictionnaire permanent social*, qui fournit l'ensemble des chiffres et barèmes applicables en matière de droit du travail et de protection sociale. – *(AFP.)*
www.editions-legislatives.fr

PROTESTATION AU PORTUGAL
■ Pour continuer leur campagne de protestation contre un projet du ministère de l'éducation, les élèves d'une école secondaire de Pombal *(centre du Portugal) ont* décidé d'abandonner les manifestations de rue et de porter leur combat sur Internet. Leur stratégie consiste à envoyer des milliers de *messages dans les boîtes aux* lettres électroniques des délégations régionales de l'Institut portugais de la jeunesse, provoquant ainsi des embouteillages de plus en plus importants. Les élèves protestent contre les nouveaux projets de discipline, d'autonomie et de gestion des écoles qui ignorent les associations estudiantines. – *(AFP.)*

Une énigme archéologique

par Alain Rollat

IL EXISTE en Ethiopie, au fond *de la vallée du Rift, à la charnière* entre l'Egypte et l'Afrique centrale, d'incroyables vestiges d'une civilisation mystérieuse. Ils ont été découverts, dans les années 20, par *deux archéologues français dont* les noms, Azaïs et Chambard, ne sont pas encore passés à la postérité, mais sont vite retombés dans l'oubli à cause des guerres qui ont ensuite, depuis la conquête coloniale ratée par Mussolini (1935), isolé cette région du monde. Il a fallu attendre samedi soir pour en voir, sur Arte, les premières images à la télévision française grâce à un passionnant documentaire réalisé en 1997 par un amateur d'énigmes, Patrice Cazes. Qu'il ait fallu près de cent ans et la curiosité d'un voyageur solitaire pour que l'existence d'un tel trésor préhistorique soit portée à la connaissance du grand public démontre que même Internet n'est pas à l'abri de mégarages. Imaginez les alignements de Carnac *à la puissance mille.* Là-bas, au pays des Boranas et des Konsos, sur les collines qui ourlent les lacs de cette matrice géographique qui unit les rivages déser*tiques de la mer Rouge aux* savanes du Kenya, et qui est l'un des berceaux de l'humanité, les pierres mégalithiques s'alignent par milliers.

Il y en a partout. Certaines de ces stèles, qui atteignent jusqu'à six mètres de haut, gisent dans les herbes ; d'autres sont à moitié descellées ; mais il en reste assez debout pour qu'on ne puisse douter, au spectacle d'un gisement aussi fabuleux, d'avoir retrouvé les restes d'une culture morte. Tous ces menhirs polis, arrondis au sommet, parfois ornés de gravures géométriques, semblent avoir été dédiés à un culte phallique. Mais nul n'est capable de dire qui les a érigés, encore moins quelle était leur fonction, sans doute funéraire. Ces stèles font surtout penser aux obélisques de l'Egypte antique.

Détail saisissant, chez les Boranas, tout dépositaire du pouvoir temporel détient un sceptre en tout point identique, par son pied fourchu et la sculpture de son pommeau, au sceptre pharaonique dont la représentation orne les temples de la vallée du Nil. Tout *porte donc à croire que cette civili*sation disparue n'était autre que celle du légendaire pays de Pount où l'Egypte situait son propre berceau. Mais, ce samedi soir, étrangement, ce site *archéologique*, habité aujourd'hui par des bergers, rappelait aussi, toutes proportions gardées, celui de Filitosa, au sud d'Ajaccio. L'actualité forçait à se demander si ce reportage d'Arte ne contenait pas un message prémonitoire : le destin de la Corse est peut-être de finir dans un oubli éthiopien...

LUNDI 9 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

18.30 Certains l'aiment chaud ■■■ De Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., 120 min). Ciné Cinéfil
18.30 Cadavres exquis ■■■ De Francesco Rosi (Italie, 1975, 120 min). *Ciné Cinémas*
20.05 Quiz Show ■ De Robert Redford (Etats-Unis, 1994, 140 min). TSR
20.30 Le Cheik blanc ■■ De Federico Fellini (Italie, 1952, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.30 Mi-fugue mi raisin ■ De Fernando Colomo (Espagne, 1994, *100 min*). *Ciné Cinémas*
20.35 Buffalo Bill ■■ De William A. Wellman (Etats-Unis, 1944, 90 min). Disney Channel
20.35 Monsieur Klein ■■■ De Joseph Losey (France, 1976, 125 min). TMC
20.45 Le Plus Bel Age ■ De Didier Haudepin (France, 1994, 80 min). Arte
20.45 Un jour à New York ■■ De Stanley Donen et Gene Kelly (EU, 1949, 95 min). France Supervision
20.50 Priscilla, folle du désert ■■ O De Stephan Elliot (Australie, 1995, 115 min). M 6
21.00 Le Parrain 3 ■■■ O De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1990, 160 min). France 3
21.00 Tucker ■■ De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1988, v.o., 115 min). Paris Première
22.00 Le Monstre de minuit ■ De Wallace Fox (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 65 min). Ciné Cinéfil
22.10 *Lancelot chevalier de la reine* ■ De Cornel Wilde (Grande-Bretagne, 1963, v.o., 120 min). *Ciné Cinémas*
22.15 Sogni d'oro ■■ De Nanni Moretti (Italie, 1981, v.o., 104 min). Canal +
22.15 N'oublie pas que tu vas mourir ■ □ De Xavier Beauvois (France, 1995, 120 min). Arte
22.20 Les Contes de la nuit noire ■ *De J. Harrison (EU, 1990, 95 min).* RTL 9
22.25 Easy Rider ■ *De Dennis Hopper (Etats-Unis, 1969, 95 min).* Canal Jimmy
22.40 Rien à perdre ■ De G. Sinise (EU, 1988, 110 min). TMC
22.55 Jardins de pierre ■■ De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1987, v.o., 110 min). Paris Première
23.00 Les Misérables ■■■ De Raymond Bernard [1/3] (France, 1933, N., 90 min). Histoire
23.05 Les Parisiennes ■ De Marc Allégret, Claude Barma, Michel Boisrond et Jacques Poitrenaud (France - Italie, 1962, N., *100 min*). *Ciné Cinéfil*
23.55 L'Armoire volante ■■ *De Carlo Rim (France, 1948, N., 95 min).* RTL 9
***0.10 Paysage* dans le brouillard** ■■■ *De Theo Angelopoulos (France - Grèce, 1988, 125 min).* Ciné Cinémas
0.15 Sans mobile apparent ■ De Philippe Labro (France, 1971, 100 min). France 3
0.20 Pour rire ! ■■ De Lucas Belvaux (France, 1996, 100 min). Canal +
0.45 Halfaouine, l'enfant des terrasses ■■ De Ferid Boughedir (Tunisie, 1990, v.o., 95 min). Arte
0.45 Le Mystère de San Paolo ■ De Joseph M. Newman (Grande-Bretagne, 1951, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.40 L'Ecran témoin. Les prémonitions, *les phénomènes de clairvoyance* et les rêves prémonitoires. Invités : Maud Kristen. RTBF 1

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Steve McQueen. Sean Connery. *Paris Première*
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Albert Algoud, José Garcia ; Dandys Warhols ; Marie-Anne Chazel, Muriel Robin, Jean-Marie Poiré ; *Jean-Christophe Grange.* Canal +
20.00 Thalassa. *Escale au Cap-Vert.* TV 5
20.00 Les Leçons de l'histoire. Le communisme en question. L'URSS de Lénine à Staline. Avec Bernard Guetta ; J.-J. Marie ; *François-Xavier Coquin.* Histoire
22.40 Célébrités. *Invités : Serge Lama ; Alliage ;* Daniel Hechter ; Emma Shapplin. TF 1
22.40 D'un monde à l'autre. Corse : le choc. En direct d'Ajaccio. France 2

DOCUMENTAIRES

20.00 Reportage. L'Everest fait sa loi. Arte
21.00 Le Temps des cathédrales. [4/9]. Dieu est lumière. Histoire
23.15 Marseille en mars, Législatives 93. Planète
0.40 USA : Violences pour l'audience. Planète

SPORTS EN DIRECT

0.50 J.O. : Ski de fond. Ski de fond : 5 km classique dames. *France 2 et Eurosport*
2.00 J.O. : Curling. *Tour préliminaire M.* Eurosport
2.05 J.O. : Ski. Super G dames. France 2

MUSIQUE

21.00 Le Vaisseau fantôme. Mise en scène d'I. Bäckman. Muzzik
23.00 Festival Chopin : Valses. France Supervision
0.15 La Walkyrie. Mise en scène de N. Lehnoff. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.05 Dans les yeux de Lisa. De Don McBrearty. RTBF 1
20.55 Bébés boum. *De Marc Angelo.* TF 1
20.55 Le Baiser sous la cloche. D'Emmanuel Gust. France 2
22.05 Le Comte de Monte-Cristo. De D. de La Patellière [2/3]. Festival
22.35 J'aime pas qu'on m'aime. De Stéphane Kurc. TV 5
22.45 L'Emprise du mal. O De Glenn Jordan [1/2]. M 6

SÉRIES

19.00 Loïs et Clark. Requiem pour un super-héros. M 6
21.00 Le Caméléon. Réunion de famille. Série Club
21.25 New York Police Blues. Valse-hésitation. Canal Jimmy
23.00 Nos meilleures années. Les intermédiaires. Téva
0.30 813. D'Alexandre Astruc [2/6]. TMC

NOTRE CHOIX

● *20.30 Ciné Cinéfil*
Le Cheik blanc
Une provinciale romanesque en voyage de noces à Rome perd ses illusions sur un héros de roman-photo, le Cheik blanc, acteur minable et veule, tandis que son *mari la cherche partout.* Pour la première fois réalisateur à part entière, Fellini démystifiait la sous-culture de la presse du cœur et l'aliénation de sa clientèle féminine. Satire acerbe, personnages dérisoires, esquisse du futur univers fellinien. – *J. S.*

● **20.35 TMC**
Monsieur Klein
A Paris, en 1942, un trafiquant d'origine alsacienne est pris pour *son homonyme, un juif dont il doit* endosser la personnalité. Le film de Joseph Losey reconstitue l'atmosphère de la France occupée, contaminée par le nazisme et les lois raciales du gouvernement de Vichy. Il donne à la persécution et à l'élimination des juifs une résonance kafkaïenne. Superbe travail esthétique, interprétation magistrale d'Alain Delon. – *J. S.*

● **20.55 France 2**
Le Baiser sous la cloche
Voilà un *curieux film décalé.* En 1962, dans les Pyrénées, Joseph, *fils unique de la dévote Angela,* se destine à la prêtrise. Alors que sa mère le voit déjà pape, le père déplore ce choix. La rude vie du petit séminaire, les copains, la découverte des filles et les longues discussions avec une jeune novice lui ouvrent les yeux sur les incertitudes de sa vocation. Les images sont belles et Angela Molina est parfaite en mère abusive. Un regard intéressant sur un monde aujourd'hui disparu. Et sans doute *un flop* au petit jeu de l'Audimat. – *A. Cr.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Journal des J.O.
20.55 Bébés boum. *Téléfilm de Marc Angelo.*
22.40 Célébrités.
0.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
1.05 TF1 nuit, Météo.
1.15 Public.

FRANCE 2

19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, A cheval, Météo.
20.55 Le Baiser sous la cloche. *Téléfilm d'Emmanuel Gust.*
22.40 D'un monde à l'autre. Corse : le choc. En direct d'Ajaccio.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Histoires courtes. Les Fourmis rouges.
0.50 JO : Ski de fond. En direct.
2.05 JO : Ski. En direct.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.40 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal des J.O.
21.00 Le Parrain 3 ■■■ *Film O de Francis Ford Coppola.*
23.50 Soir 3.
0.15 Sans mobile apparent ■ Film de Philippe Labro.
1.55 La Case de l'Oncle Doc. L'espion qui valait des millions.

CANAL +

► *En clair jusqu'à 20.35*
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.35 Esprits rebelles. Film de John N. Smith.
22.10 Flash infos.
22.15 Sogni d'oro ■■ Film de Nanni Moretti (v.o.).
0.00 Le Déjeuner onirique.
0.20 Pour rire ! ■■ Film de Lucas Belvaux.
2.00 Football. *Coupe d'Afrique* des Nations : Ghana - Tunisie.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Reportage. *L'Everest fait sa loi.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Le Plus Bel Age ■ Film de Didier Haudepin.
22.05 Kinorama.
22.15 N'oublie pas que tu vas mourir ■ Film □ de Xavier Beauvois.
0.15 ► Court-circuit. Clean Time, le soleil en plein hiver.
0.45 Halfaouine, l'enfant des terrasses ■■ *Film de Ferid Boughedir (v.o.).*

M 6

19.00 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 6 minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, 6 sur 6.
20.50 Priscilla, folle du désert ■■ Film O de Stephan Elliot.
22.45 L'Emprise du mal. Téléfilm O de Glenn Jordan [1/2].
0.30 Culture pub.
1.00 Jazz 6. Martial Solal.
1.55 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Michel Cazenave.
21.00 L'Histoire en direct. 1949, Tarzan go home ! [2/2].
22.10 Nouveau répertoire dramatique. *Jacques Serena, Rimmel [2].*
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. *La Colomba ferita,* de Provenzale.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Œuvres d'André, Stockhausen, Durieux, Manoury.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 et 22.30 Les Soirées. *Balzac et la musique.* Œuvres de Rossini, Liszt, Beethoven, David, Meyerbeer, Franchomme, Mendelssohn, Hoffmann, Mozart, Berlioz, Beethoven.

MARDI 10 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

14.50 Le Cheik blanc ■■ De Federico Fellini (Italie, 1952, N., 90 min). Ciné Cinéfil
14.55 Faux-semblants ■■■ *Δ De David Cronenberg (Canada,* 1988, 115 min). Ciné Cinémas
16.20 Les Parisiennes ■ De Marc Allégret, Claude Barma, Michel Boisrond et Jacques Poitrenaud (France - Italie, 1962, N., 100 min). Ciné Cinéfil
16.50 Descente à Paradise ■ De George Gallo (Etats-Unis, 1994, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
17.00 Les Misérables ■■■ De Raymond Bernard [1/3] (France, *1933, N., 120 min).* Histoire
18.00 Le Monstre de minuit ■ De Wallace Fox (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 65 min). Ciné Cinéfil
18.40 Le Flic ricanant ■ De Stuart Rosenberg (*Etats-Unis, 1973,* v.o., 110 min). Ciné Cinémas
19.05 Le Mystère de San Paolo ■ De Joseph M. Newman (GB, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
20.30 Deux amours ■ De Richard Pottier (France, 1948, N., *95 min*). *Ciné Cinéfil*
20.30 Cinq jours en juin ■ De Michel Legrand (France, 1988, 100 min). Ciné Cinémas
20.30 La Bataille d'El Alamein ■ *De Luciano Martino et Mino Loy* (Italie, 1969, 110 min). RTL 9
20.35 La Rivière de nos amours ■ D'A. De Toth (EU, 1955, 95 min). TMC
20.55 E.T. l'Extraterrestre ■■■ De S. Spielberg (EU, 1982, 120 min). TF1
20.55 Batman : *Le Défi* ■■ De Tim Burton (Etats-Unis, 1992, 130 min). France 2
20.55 Peggy Sue s'est mariée ■■ De Francis Ford Coppola (Etats-Unis, *1986, 100 min).* Téva
21.35 Chantons sous la pluie ■■■ De Stanley Donen et Gene Kelly (EU, 1952, 100 min). France Supervision
22.05 Showgirls ■ De Paul Verhoeven (*Etats-Unis,* 1995, v.o., 129 min). Canal +
22.05 Arise, My Love ■■ De Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1940, v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
22.10 Alien 3 ■ De David Fincher (Etats-Unis, 1991, v.o., *115 min*). Ciné Cinémas
22.30 Buffet froid ■■■ De Bertrand Blier (France, 1979, 90 min). Paris Première
23.10 Un flic ■ *De Jean-Pierre Melville (France, 1972,* 95 min). France 2
23.55 Monsieur Vincent ■ De Maurice Cloche (France, 1947, N., 115 min). Ciné Cinéfil
0.05 Ethan Frome ■ De John Madden (Etats-Unis, 1993, 105 min). Ciné Cinémas
0.15 Les Dimanches de permission ■ De Nicolae Caranfil (Fr. - Roumanie, 1993, v.o., 100 min). Canal +
0.30 Au grand balcon ■ D'Henri Decoin (France, 1949, N., *100 min*). *RTL 9*
1.50 Certains l'aiment chaud ■■■ De Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
3.05 Turkish Delices ■■ De Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1973, v.o., 105 min). Canal +
4.50 Brigands, Chapitre VII ■■ D'Otar Iosseliani (France - Géorgie, 1996, v.o., 115 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Invités : John Saul ; Emmanuel Todd ; Yves Lacoste. La Cinquième
14.58 Questions au Gouvernement. France 3
16.00 Les Leçons de l'histoire. Le communisme *en question.* L'URSS de Lénine à Staline. Invités : François-Xavier Coquin ; Bernard Guetta ; Jean-Jacques Marie. Histoire
18.00 Stars en stock. Joseph Cotten. Gene Kelly. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. John B. Root ; Olivia Del Rio ; Idir ; Dominique Voynet. Canal +
20.00 20 h Paris Première. Elsa Zylberstein. Paris Première
21.00 ► Hors série. Clandestins : Les mailles du filet. France 3
21.20 Défis. La grande lessive. RTBF 1
22.00 Les Leçons de l'histoire. *Le communisme en question* : en Chine. Invités : Bernard Guetta ; Marie-Claire Bergère ; Jean-Louis Margolin. Histoire
22.35 Bouillon de culture. Romans sans passeport. Invités : Yves Berger ; Alain Genestar ; Patrick Grainville ; Claire Keefe-Fox ; Andreï Makine. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. *Le quatrième pouvoir et Clinton.* Le pillage des œuvres d'art. Invités : Edward Behr ; Eric Fassin ; Emmanuel de Roux ; Elisabeth Des Portes. Histoire
23.15 ► Nimbus. Cannabis : Drogue sur ordonnance. France 3
0.25 Zone interdite. Des enfants pleins d'espoir. M 6

DOCUMENTAIRES

18.00 Tassili, la montagne des hommes bleus. La Cinquième
18.30 Le Monde des animaux. La Planète des insectes. La Cinquième
18.40 Marseille contre Marseille. Planète
20.00 Africa. [1/8]. Histoire
20.35 Bouddha en Amérique. Planète
20.45 La Vie en face. L'Etoile filante, la naissance de la classe A. Arte
22.05 Amsterdam Global Village. [1/2]. Planète
***0.50 Marseille en mars,* Législatives 93.** Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 J.O. : Patinage artistique. Programme libre couples. France 3
14.40 J.O. : Patinage artistique. Programme libre couples. France 2
19.55 Football. Championnat de D 2 : Saint-Etienne - Nancy. Eurosport
1.25 J.O. : Ski. *Slalom du combiné* messieurs (1re manche). 4.55 2e manche. France 2
1.30 J.O. : Saut à skis. K 90 individuel. Eurosport
3.30 J.O. : Curling. Tour préliminaire dames (2e jour). *Eurosport*
4.00 JO : Ski acrobatique. *Bosses dames et messieurs : finales.* France 2 et Eurosport

MUSIQUE

17.40 Elliot Murphy au New Morning. France Supervision
21.00 Europa Konzert 1994. Muzzik
23.15 L'Or du Rhin. Mise en scène de *N. Lehnoff.* *France Supervision*
23.35 A Gala Tribute to Tchaikovski. Muzzik
0.30 Ashkenazy joue Rachmaninov. *Muzzik*
1.00 Jazz 6. Martial Solal. M 6

THÉÂTRE

21.30 Comedia. La Mère. De Bertolt Brecht. Mise en scène *de Jacques Delcuvellerie.* Arte

TÉLÉFILMS

18.00 Scrupules. De Paul R. Ricard [2/3]. Téva
18.30 Titane. De Daniel Moosmann. Festival
20.30 Chercheurs d'or. De Marc Simenon [4/4]. Festival
21.00 Einstein. *De Lazare Iglesis [2/4].* *Histoire*
22.05 Le Comte de Monte-Cristo. De D. de La Patellière [3/3]. Festival
22.40 L'Emprise du mal. O De Glenn Jordan [2/2]. M 6
23.50 Quelques grammes de délire. De Bernd Schadewald. Arte
23.55 La Femme de mon père. De Pierre Joassin. Festival

SÉRIES

17.20 Demain à la une. La grande menace. TSR
17.30 Les Enfants d'Avonlea. Les liens du cœur. Série Club
19.00 Loïs et Clark. J'ai le béguin pour vous. M 6
19.10 Daktari. Compte à rebours. Série Club
20.00 Imogène... inaugure les chrysanthèmes. TV 5
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XXIII. Série Club
21.30 Twin Peaks. Episode n° 18 (v.o.). Série Club
23.00 Angela, 15 ans. Un garçon impatient (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Nos meilleures années. La pub les rend fous. Téva
23.45 813. D'Alexandre Astruc [3/6]. TMC
23.45 Star Trek : la nouvelle génération. L'Enterprise viendra d'hier (v.o.). Canal Jimmy
0.00 Au plaisir de Dieu. De Robert Mazoyer [1/10]. Histoire
0.45 New York District. Mauvaise foi. France 3
2.10 Father Ted. Le grand concours (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ *Public adulte* ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son *supplément daté* dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision *ainsi qu'une sélection des programmes du câble* et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
La Vie en face

La Classe A, talon d'Achille de Mercedes

FAUCHÉE en pleine gloire naissante au détour d'un test de tenue de route dit « de la baïonnette », la Classe A n'aurait pas autant attiré l'attention si elle n'avait pas porté sur sa calandre l'étoile de Mercedes. Trahie par des pneus mal adaptés, mais aussi par *certains détails de sa conception,* cette voiture apparaît comme l'inattendu talon d'Achille du groupe le plus emblématique de la puissance et de la technologie allemandes. *L'Etoile filante, naissance de la Classe A,* de Hartmut Schoen, ne permet pas de percer le mystère de cette gigantesque bourde technico-industrielle, mais, en lui donnant des visages, ce document la rend discrètement pathétique.

Convié à filmer – en partie, seulement – la venue au monde de la Classe A au long des quatre dernières années de sa gestation (Mercedes considérait qu'un tel reportage mettrait en valeur une voiture qui ne pouvait qu'être irréprochable...), le réalisateur a vécu de l'intérieur son lancement catastrophique. Tenu à distance des conflits d'intérêts entre les services (la fabrication, le marketing, le service commercial), il ne donne guère d'aperçu des jeux de pouvoir. *En revanche, son reportage* met en lumière le processus d'identification des salariés de Mercedes, directement impliqués dans le projet. On les suit depuis les tests « en aveugle », pratiqués fin 1994 auprès de consommateurs-cobayes, jusqu'à la guerre d'« intox » cousue de fil blanc livrée contre la presse automobile, en passant par les essais du nouveau moteur, installé sur... le châssis d'un minibus Volkswagen. La présentation de la campagne publicitaire (qui apparaissait déjà à la limite du ridicule avant même les premiers ennuis) est à ne pas manquer.

Plus dure fut la chute pour ces hommes et ces femmes que l'on voit toujours fiers, souvent sympathiques, quelquefois trop sûrs de leur fait. Les rares interlocuteurs qui ont accepté de témoigner après la suspension de la production apparaissent tels des boxeurs sonnés. Leur langue de bois en devient presque émouvante.

Jean-Michel Normand

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 J.O. : Patinage artistique. En direct.
15.45 Côte Ouest.
16.35 Dingue de toi.
17.10 Sunset Beach.
17.55 Les Années bleues.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Journal des J.O., Résultat des courses.
20.55 E.T. ■■■ Film de Steven Spielberg.
22.55 Columbo. Match dangereux.
0.25 Le docteur mène l'enquête. O.
1.15 TF1 nuit, Météo.
1.30 Reportages. Les Forçats du guano.
1.55 TF1 nuit.

FRANCE 2

13.45 Le Renard.
14.40 *J.O. : Patinage artistique.* En direct.
15.50 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 23.05 Un livre, des livres.
17.25 Chair de poule.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, A cheval, Météo.
20.55 Batman : Le Défi ■■ Film de Tim Burton.
23.10 Un flic ■ Film de Jean-Pierre Melville.
0.45 Journal, Météo.
1.00 Histoires courtes. Dimanche à midi.
1.25 J.O. : Ski. *En direct.*

FRANCE 3

13.00 J.O. : Patinage artistique. En direct.
14.45 Keno.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.40 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal des J.O.
21.00 ► Hors série. Clandestins : Les mailles du filet.
22.50 Soir 3.
23.15 ► Nimbus. Cannabis : *Drogue sur ordonnance.*
0.15 Rencontres à XV.
0.45 New York District.
1.30 Musique graffiti.

CANAL +

13.35 Lame de fond. Film de Ridley Scott.
15.35 Surprises.
15.55 Manga, Manga : Macross Plus, l'intégrale. Dessin animé de Shoji Kawamori.
► En clair jusqu'à 20.35
18.25 Robin.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Bienvenue dans l'âge ingrat. Film de Todd Solondz.
22.00 Flash infos.
22.05 Showgirls ■ Film de Paul Verhoeven (v.o.).
0.15 Les Dimanches de permission ■ Film de Nicolae Caranfil.
1.55 Le Parfum de l'invisible. Film d'animation érotique de Francis Nielsen.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 Villes du monde.
14.25 La Cinquième rencontre...
14.30 et 15.00 Jangal.
15.25 Discussion avec Arnaud Greth.
16.00 Fête des bébés.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Tassili, la montagne des « hommes bleus ».
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. L'Etoile filante, la naissance de la classe A.
21.30 Comedia. *La Mère,* pièce de Bertolt Brecht.
23.50 Quelques grammes de délire. Téléfilm de Bernd Schadewald.
1.40 Court-circuit.

M 6

13.30 Jessica : le Combat pour l'amour. Téléfilm d'Armand Mastroianni.
15.10 Le Joker.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6. Spécial bâtiment.
18.00 Bugs.
19.00 Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 6 minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, *E = M 6 junior.*
20.50 Les Piégeurs du mardi.
21.45 Les Piégeurs du monde.
22.40 L'Emprise du mal. Téléfilm O de Glenn Jordan [2/2].
0.25 Zone interdite. Des enfants pleins d'espoir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

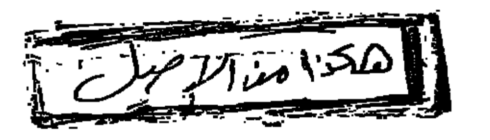
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. Gérard Macé.
21.00 Poésie studio. Jacques Chessex et Mathieu Benézet.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. Paris de la musique, musique nouvelle en liberté. Œuvres de Messiaen, Pécou, Franck.
22.30 Musique pluriel. Le Nouvel Ensemble Moderne.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 et 22.40 Les Soirées. *Le chef d'orchestre Armin Jordan.* Œuvres de Chausson, Fauré, Debussy, Jaubert, Martin, Florentz, Tchaïkovski, Mendelssohn, Vieuxtemps.



Le Monde

MARDI 10 FÉVRIER 1998

Le lien

par Pierre Georges

EST-CE si différent de la Corse, la Lozère ? Est-il si différent d'un petit village corse, ce hameau de Montbrun où sera déposée, dans un mur de la propriété familiale, l'urne contenant *les cendres de Claude Erignac ?*

Sans doute pas tant que cela. Et il y a comme une symbolique du malheur et de l'absurdité dans ce rapprochement. On ne sait rien des tueurs d'Ajaccio, sinon la lâcheté de cet assassinat. Mais on sait que leur victime était mieux placée que quiconque pour comprendre, sans préjugés ni malveillance, la Corse et les Corses.

Claude Erignac était fils d'une rude, pauvre et belle région, pas un préfet de salon. Et, encore moins, le bras aveugle d'un pouvoir hautain et parisien. Il avait, par sa simplicité, son humanité et sa rigueur, conquis le respect et l'estime de ses interlocuteurs insulaires. Il dédaignait les petites mesures de précaution et de sécurité qui témoignent d'un sentiment de peur. Claude Erignac n'avait pas peur de la Corse puisqu'il l'aimait.

C'est là un mobile suffisant. Les tueurs, ou leurs commanditaires, dans leur délire ou leurs calculs, n'ont pas fait que tuer le plus haut représentant de l'autorité de l'Etat en Corse. Ils ont éliminé un ami de l'île comme l'on tendrait un guet-apens à un hôte. Ils ont voulu rompre ce lien trop évident, trop gênant aussi avec un interlocuteur de qualité. Claude Erignac était visiblement apprécié par les Corses. Voilà qui suffisait à armer les tenants de la rupture quelles que soient leurs motivations, crapuleuses ou présumées politiques.

Et voilà qui explique sans doute ce sentiment de honte, de culpabilité de beaucoup d'insulaires face à ce meurtre odieux, cette exécution abjecte. Une fois de plus, une fois encore, la Corse se retrouve seule face à ses démons et à tout ce que ce pays charrie, sur son compte, de clichés, de mauvaise réputation. Il suffit de lire la presse, ce matin. *« Dérive mafieuse, système clanique, fraude électorale, clientélisme, loi des magouilles, affairisme, nationalisme et grand banditisme, spéculation immobilière. »* Tout ressort. Tout fait explication. Tout contribue à la description du pire des mondes dans la pire des îles.

Image d'une Corse dont il est évident que Claude Erignac lui-même ne la partageait absolument pas. Image d'un pays qui serait ainsi puni par où il aurait péché, sa trop grande compréhension et son trop grand silence face aux errements politiques ou criminels de certains de ses enfants. Ils existent bien sûr, mais ils ne sont pas toute la Corse, loin de là.

En ce sens, l'assassinat de Claude Erignac est sans doute la plus grande épreuve que le peuple corse pouvait s'infliger à lui-même. Il se regarde dans ce crime comme dans un miroir brisé. Il voit où il en est arrivé, avec l'effroi et la honte d'en être arrivé là. Pour autant, il serait trop facile, trop injuste aussi d'en conclure à une responsabilité collective. La grande majorité des Corses ne pensent, ni ne veulent cela. Mais il leur appartient maintenant de le dire et de le montrer. De cesser aussi de se réfugier derrière les trop commodes manquements de l'Etat, pour prendre entièrement leurs responsabilités.

Progression à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS s'inscrivait en légère hausse, lundi 9 février, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 gagnait 0,23 %, à 3 223,99 points. Il avait ouvert en progression de 0,46 %.

Quelques heures auparavant, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes avait progressé de 0,97 %, à 17 205 points, les opérateurs espérant que le gouvernement présentera prochainement des mesures économiques susceptibles de relancer la consommation intérieure. Les autres places asiatiques avaient continué à se redresser, la Bourse de Hongkong gagnant 3,69 %.

Sur le marché des changes, le dollar s'inscrivait en hausse. Le billet vert cotait 1,8095 mark, 6,0680 francs et 124,55 yens. Le franc était stable face à la monnaie allemande, à 3,3505 francs pour 1 deutschemark.

Le marché obligataire français cédait un peu de terrain, lundi en fin de matinée. Le contrat notionnel du matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait 4 centièmes, à 102,72 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,10 %.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	09/02 Titres échangés	Capitalisation en F
Axa	354057	188445382
France Telecom	576053	156216680,80
Pinault-Print.Red.	37494	142311405
Rhone Poulenc A	497146	133336095,10
Alcatel Alsthom	157256	123058054
Paribas	202116	114048487
Societe Generale	124115	107908506
Suez Lyon.des Eaux	118858	93625394
Elf Aquitaine	130613	85753042
Saint-Gobain	100903	80696813

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/02	% 05/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,1300	+0,02	322	346
Ecu	6,6045	−0,03	—	—
Etats-Unis (1 usd)	6,0116	−0,07	5,7000	6,3000
Belgique (100 F)	16,2375	+0,02	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,3100	+0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3930	−0,01	3,1200	3,6280
Danemark (100 krd)	87,9500	+0,02	82	92
Irlande (1 iep)	8,3950	−0,48	7,9800	8,8200
Gde-Bretagne (1 L)	9,9160	−0,11	9,4600	10,3100
Grèce (100 drach.)	2,1155	+0,02	1,8500	2,3980
Suède (100 krs)	74,9600	+0,04	69	79
Suisse (100 F)	415,6000	−0,12	402	426
Norvège (100 k)	80,4400	−0,16	75,5000	84,5000
Autriche (100 sch)	47,6320	+0,03	46,0500	49,1580
Espagne (100 pes.)	3,9535	—	3,6400	4,2400
Portugal (100 esc.	3,2750	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1978	+0,69	3,8800	4,4800
Japon (100 yens)	4,8442	−0,91	4,6500	5

PARITES DU DOLLAR 09/02

FRANCFORT : USD/DM	1,8083
TOKYO : USD/Yens	124,0300

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,32	5,16
Allemagne	3,35	5,13
Grande-Bretagne	7,50	6,09
Italie	6,25	5,46
Japon	0,40	2,02
Etats-Unis	5,40	5,63

MATIF

Echéances 06/02	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 98	149902	102,76
Juin 98	476	102,14
Sept. 98	2	101,58

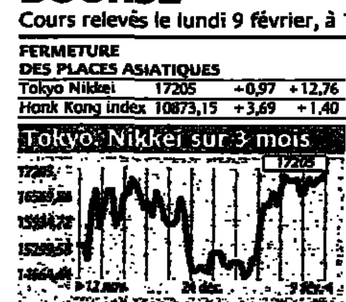
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 9 février, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17205	+0,97	+12,76
Honk Kong index	10873,15	+3,69	+1,40



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/02	Var. en % 06/02	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3223,71	+0,22	+7,50
Amsterdam CBS	978,34	+0,65	+7,08
Bruxelles	19756	+1,03	+17,55
Francfort Dax 30	4562,13	+1,46	+7,35
Irlande ISEQ	4531,16	+0,08	+11,78
Londres FT 100	5623,40	−0,11	+9,50
Madrid Ibex 35	8136,81	−0,56	+12,15
Milan MIB 30	28920	+1,01	+15,95
Zurich SMI	6868,40	+0,16	+9,62

Tirage du *Monde* daté dimanche 8-lundi 9 février : 602 502 exemplaires 1 3

Les élus appellent les Corses à rejeter la violence

La mort du préfet Erignac suscite l'indignation de la classe politique

APRÈS avoir exprimé leur émotion et leur indignation contre l'assassinat du préfet de Corse, Claude Erignac, plusieurs responsables politiques métropolitains appellent la population corse à se mobiliser. **Laurent Fabius**, président (PS) de l'Assemblée nationale, a demandé aux Corses de *« donner un signal »*, de *« montrer, par leur détermination pacifique mais forte, qu'ils en ont assez et ne couvrent rien »*, dimanche 8 février, au cours de l'émission « Dimanche soir » de France 3. *« Je suis sûr que leur réprobation est profonde. Il faut qu'on la sente »*, a ajouté l'ancien premier ministre. *« Les Corses, leur classe politique en tête, doivent manifester que la violence ne conduit nulle part »*, estime l'ancien ministre de l'intérieur et président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, **Jean-Louis Debré**, dans un entretien au quotidien *Le Parisien-Aujourd'hui*, lundi 9 février. Le secrétaire national du Parti communiste, **Robert Hue**, *« appelle les femmes et les hommes attachés aux valeurs de la République à se rassembler pour affirmer, en solidarité avec nos compatriotes corses, leur rejet de la violence (...) »*.

L'ancien premier ministre **Raymond Barre**, aujourd'hui député (UDF) du Rhône, met directement en cause la population corse, qui devra sans tarder donner son *« avis sous forme de référendum »*. *« Il faut dire aux Corses : choisissez, ou bien vous êtes pour la France, et vous nous aidez à remettre de l'ordre, ou bien vous prenez votre destin en main »*, a-t-il indiqué au « Club de la presse » d'Europe 1. *« Le moment vient où il faut trancher »*, a ajouté celui qui, en 1995, avait déclaré : *« Si les Corses veulent leur indépendance, qu'ils la prennent ! »*

Cet événement doit rassembler au-delà des clivages politiques, a souligné **François Bayrou**. Le président de Force démocrate s'est déclaré convaincu que *« l'assassinat d'un préfet est un acte d'une portée symbolique si lourde qu'elle doit tous nous réunir »*. Au sommet de l'Etat, **Jacques Chirac** et **Lionel Jospin** s'attachent aussi à démontrer que la cohabitation ne perturbera en rien la réaction de l'exécutif, et les deux hommes multiplient les réactions couplées. *« Acte barbare, d'une extrême gravité, sans précédent dans notre histoire »*, déplore le président de la République ; *« acte inqualifiable et abject »*, déclare le premier ministre.

Invité au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche soir, **Philippe Séguin** a sollicité le report des élections territoriales. En accord avec le président du RPR, le secrétaire de la fédération RPR de Corse-du-Sud, **Roland Francisci**, en a fait la demande, et plusieurs élus insulaires ont annoncé qu'ils interrompaient provisoirement leur campagne. Le député des Vosges a indiqué qu'il comprenait *« ceux qui demandent un report des élections en Corse »*. *« La Corse a besoin de faire un retour sur elle-même. Elle a besoin de sérénité. Une campagne électorale n'est pas la plus propice »*, a-t-il souligné. Toutefois, ce souhait ne fait pas l'unanimité. M. Fabius, par exemple, n'y est pas favorable et, dimanche soir, le ministère de l'intérieur a précisé que les élections cantonales et territoriales des 15 et 22 mars ne seront pas reportées en Corse.

L'une des réactions les plus violentes est venue de **Michel Charasse**. L'ancien ministre et ancien conseiller de François Mitterrand a demandé *« l'état d'urgence comme en Nouvelle-Calédonie »*. *« Depuis trente ans, l'Etat et la République en Corse n'ont pas fait leur métier, et ce sont eux les assassins d'Erignac »*, a ajouté le sénateur (PS) du Puy-de-Dôme. **Nicolas Sarkozy**, quant à lui, a appelé l'Etat à *« éradiquer »* le terrorisme corse et ses *« comportements mafieux »*. *« Il faut maintenant avoir le courage de dire que la Corse est aux prises avec la Mafia. On tue, on enlève, on assassine, non pas pour des grandes causes, non pas pour une autonomie, mais tout simplement pour l'argent »*, a dénoncé le député (RPR) des Hauts-de-Seine.

Interrogé sur l'hypothèse d'une *« exécution »* mafieuse, le ministre de l'intérieur, **Jean-Pierre Chevènement**, a évoqué, depuis Paris, plusieurs *« pistes »*, dont celle d'*« un certain nombre d'intérêts économiques à l'arrière-plan de cette affaire »*. Et il a appelé les Corses à *« rompre la loi du silence »* qui fait que tant d'affaires insulaires n'ont jamais été élucidées.

Enfin, les élèves de la **promotion Valmy (1996-1998) de l'ENA**, qui avaient rencontré Claude Erignac, ont exprimé, lundi 9 février, *« leur bouleversement et leur indignation »* après son assassinat : *« Il nous avait présenté la fonction de préfet au début de notre scolarité, avec la conviction du grand serviteur de l'Etat qu'il était. Trois d'entre nous ont effectué leur stage en préfecture auprès de lui. Sa tragique disparition nous bouleverse, à titre personnel et en tant que futurs membres de l'administration, à l'heure où nous nous préparons à prendre nos fonctions. Nous témoignons à sa famille et à ses proches de notre profonde émotion. »*

L'assassinat a été revendiqué

L'ASSASSINAT du préfet de Corse, Claude Erignac, a été revendiqué, lundi matin, à Ajaccio, dans un communiqué non signé mais authentifié, parvenu à la station locale de FR3 par l'intermédiaire d'une personne non journaliste à qui il avait été remis. Il est authentifié par la mention des références de fabrication du pistolet Beretta 9 mm utilisé pour tuer Claude Erignac qui a été retrouvé sur les lieux du crime.

« L'action que nous revendiquons aujourd'hui est parfaitement réfléchie et hautement politique. Elle n'est pas le fruit d'une quelconque dérive ou l'action isolée de « soldats perdus » de la lutte nationaliste, encore moins une œuvre barbouzarde comme certains ne manqueront pas de l'affirmer », indique ce communiqué. Intitulé *« texte de revendication suite à l'action contre le préfet Erignac »*, ce communiqué de trois pages dactylographiées a été adressé à la presse locale à Ajaccio.

Un dirigeant nationaliste corse, Marcel Lorenzoni, dissident du FLNC-canal historique, a été interpellé lundi matin dans le cadre de l'enquête. Ce dirigeant nationaliste, âgé d'une cinquantaine d'années, a été interpellé entre Corte et Bastia par des policiers du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), a-t-on ajouté de même source. Il était recherché depuis l'assassinat du préfet Erignac vendredi soir à Ajaccio *(lire page 6)*.

« Nous avons tous une part de responsabilité »

AJACCIO
de notre correspondant

Toutes les forces politiques insulaires condamnent l'assassinat de Claude Erignac. Mais avec des nuances. **José Rossi (UDF)**, président du conseil général de Corse-du-Sud, assure que ce meurtre *« interpelle la conscience des Corses qui doivent se poser le problème de leur propre responsabilité »*. **Philippe Ceccaldi (div. d.)** considère que *« nous sommes tous responsables par la faiblesse de nos comportements »*. **Roland Francisci**, secrétaire départemental du RPR, estime que *« nous avons tous une part de responsabilité »*.

Pour A Cuncolta, proche du FLNC-canal historique, cet assassinat est l'*« aboutissement d'une dérive contre laquelle nous n'avons cessé de mettre en garde l'Etat français et le peuple corse ces dernières années (...). Fermant délibérément la porte à tout dialogue (...), l'Etat a fait le lit de tous les brigadismes »*. Le mouvement rival, le **MPA**, assure : *« On assassine la quête de démocratie à laquelle nous aspirons depuis toujours. (...) Nous lançons un appel à la conscience des Corses afin d'opérer les nécessaires remises en cause (...). »* L'un des siens, **Gilbert Casanova**, président de la Chambre de commerce de Corse-du-Sud, ajoute : *« Il faut que la société corse réagisse en étant capable de se lever et de dire "ça suffit". »*

Edmond Simeoni, figure historique du mouvement autonomiste, qualifie ce crime d'acte *« fou et injustifiable »*, et fait observer que *« vouloir reconstruire la paix, c'est bien sûr refuser toute violence (...), mais c'est tout autant proposer une alternative au système politique actuel basé sur l'immobilisme, l'antidémocratie et la négation de l'aspiration de notre peuple au progrès »*.

Paul Silvani

هكذا من الاعلى

CONJONCTURE
Il faut maintenir le billet vert à son niveau actuel
page IV

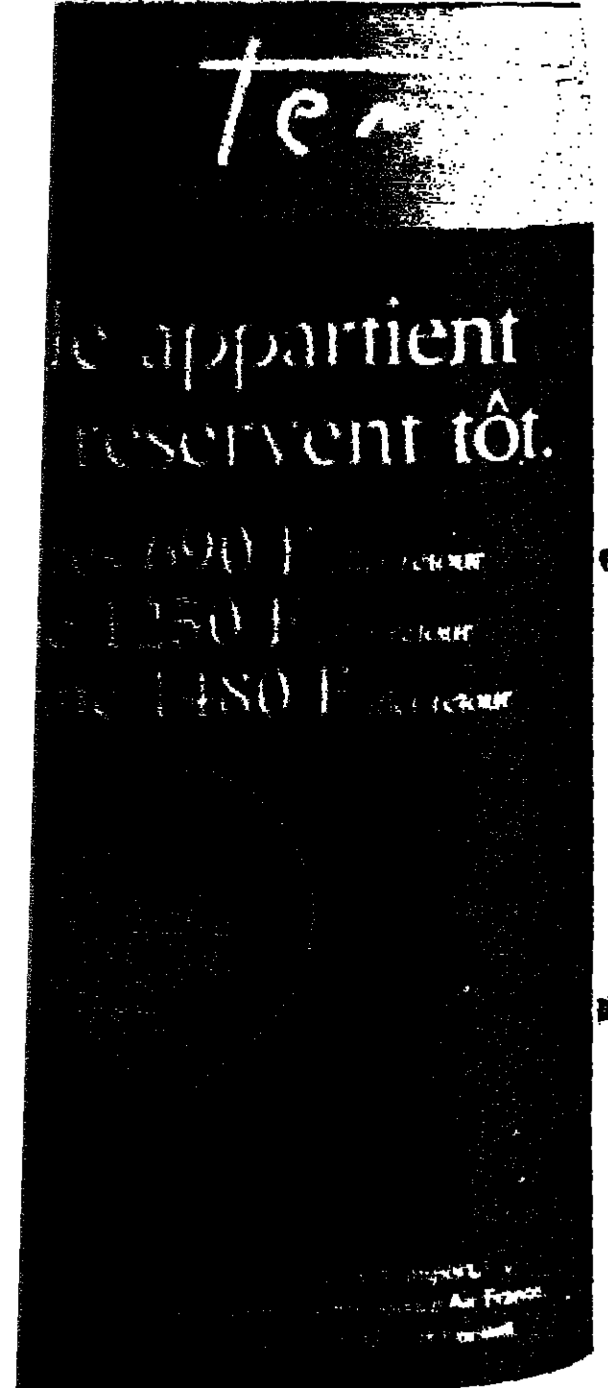
IDÉES
Occasions à saisir dans une Asie assoiffée de liquidités
page V

Le Monde
ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES

ENQUÊTE
L'Afrique découvre sa compétitivité
page VI

ANNONCES
IMMOBILIÈRES
pages VII et VIII

MARDI 10 FÉVRIER 1998



DOSSIER

L'Amérique seule à l'écran

▼Hégémonie
Les Etats-Unis qui ont renoué avec la croissance, ont réussi à imposer leur nouveau modèle au reste du monde

L'Amérique n'a plus de concurrents. L'Europe est morcelée, la Russie piétine dans les décombres de l'Union soviétique, le Japon peine à retrouver son dynamisme, la Chine est fragilisée par la crise financière en Asie. L'Amérique occupe seule les écrans : CNN règne sur la télévision, Hollywood sur le cinéma, Internet a l'accent américain et le logiciel Windows de Microsoft équipe près de neuf ordinateurs individuels sur dix.

Aujourd'hui, l'Amérique a non seulement l'économie la plus puissante du monde, mais aussi la plus saine. On peut en juger par les indicateurs macro-économiques : 3,8 % de croissance du PIB en 1997, 3,2 millions d'emplois créés dans l'année, le chômage réduit à 4,7 %, l'inflation à 1,7 %, le déficit budgétaire à presque rien. Seul reste problématique un déséquilibre commercial, aisément financé par les entrées de capitaux étrangers.

On peut aussi en juger par les indicateurs micro-économiques : les entreprises américaines représentent le tiers des 500 plus grandes firmes mondiales et la moitié des profits ; elles dominent dans les secteurs à forte valeur ajoutée, mais aussi dans la consommation de masse. La Bourse de New York accumule les records, l'investissement, l'innovation restent forts.

Militairement et diplomatiquement, Washington joue les gendarmes du monde à moindre coût, n'ayant plus à soutenir la course aux armements qui a culminé dans les années 80. L'Amérique n'a plus d'ennemi à sa mesure, au point d'en être réduite à surestimer volontairement la menace des quelques pays qui lui restent franchement hostiles – surtout l'Irak de Saddam Hussein, mais aussi la Libye, Cuba : des moustiques.

L'Amérique exerce une influence déterminante, et fortement accrue depuis le début de la décennie, dans les organisations et instances internationales qui sont l'ébauche d'une autorité mondiale : les Nations unies en matière diplomatique et militaire, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale en matière financière, l'Organisation mondiale du commerce en matière d'échanges, sans parler du G8 (sommet des chefs d'Etat et de gouvernement). Les Etats-Unis sont le pivot de deux organisations économiques régionales qui s'affirment, l'Alena avec ses voisins canadiens et mexicains, et l'Apec avec les riverains du Pacifique.

Dans le domaine du savoir et de la technologie, le *brain drain* fonctionne plus que jamais. Les élites du monde entier passent par les universités américaines. Les laboratoires recrutent les chercheurs internationaux, les revues et les congrès scientifiques américains sont le point de passage obligé de la recherche mondiale ; en langue anglaise, bon gré mal gré.

L'hégémonie américaine n'est pas une nouveauté en soi. Mais une exceptionnelle conjonction de facteurs fait que les Etats-Unis paraissent gagner sur tous les tableaux. A l'évidence, ça ne durera pas : un jour ou l'autre, le cycle économique se retournera. A plus longue échéance, un autre Supergrand, la Chine, se posera fatalement en concurrent.

En revanche, ce qui est nouveau, c'est le changement profond de règles du jeu que l'Amérique a testé sur elle-même avant de l'imposer au monde entier. Le rapport du MIT, « Made in America », publié en 1989 au terme d'une décennie où il n'avait été question que du déclin économique des Etats-Unis, traçait les lignes d'un effort national de reconquête de la compétitivité. Il a depuis été mené à bien. Les entreprises américaines, soumises à plus de concurrence extérieure et d'exigence des actionnaires, ont transformé leur organisation. Le modèle est désormais celui de la firme-réseau globale.

Les Etats-Unis, avec leur diplomatie du négoce, obtiennent l'alignement des autres pays sur leurs normes : protection de la propriété intellectuelle, liberté des mouvements de capitaux, ouverture de tous les marchés. La mondialisation n'a pas nui à la prospérité du coeur de l'empire, d'autant qu'elle s'est accompagnée d'une habile politique monétaire.

Au Forum économique mondial de Davos, la semaine dernière, Hillary Clinton, épouse du président des Etats-Unis, a tenu un discours teinté d'autocritique : notre société violente, inégalitaire et superficielle mérite-t-elle vraiment d'être prise pour modèle ? Commentaire d'un participant : « *Ils sont tellement puissants qu'ils n'ont même plus besoin d'être arrogants* » !

Sophie Gherardi

CHRONIQUE

par Serge Marti

La double « exception française »

La Montagne magique, chère à Thomas Mann, *fait-elle peur au Coq gaulois ? Cette* année encore, en dépit de la brûlante actualité des thèmes traités (notamment la crise asiatique et ses répercussions) et de la qualité des intervenants de toutes nationalités, la présence française a été squelettique au Forum de l'économie mondiale de Davos, cette station helvétique de sports d'hiver qui servit de cadre au célèbre roman de l'écrivain allemand.

« *C'est l'exception française : nous brillons par notre absence* », déplorait, avec un air agacé, Raymond Barre, ancien premier ministre et maire de Lyon, l'un des plus fidèles participants à cette manifestation dont il a été, pendant de nombreuses années, le rapporteur. Même s'il n'exerce plus cette fonction, « *le meilleur économiste de France* » a tenu à faire le voyage.

en milliards de Francs

Année	1985	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95
Flux	20	36,2	52,3	78	115,2	147,6	115,8	94	92	76	40

Source : Banque de France

Flux des investissements français à l'étranger

Méconnaisance de l'enjeu, crainte de devoir s'exprimer dans un anglais resté souvent scolaire, ou désintérêt pur et simple : les dirigeants français sont connus pour bouder systématiquement ces rencontres internationales, très prisées par les économistes et les responsables d'entreprise étrangers. Elles permettent de rencontrer, en deux ou trois jours, sans perte de temps, tous ceux qui comptent sur la scène politique et économique internationale. Voire, en marge des conférences, d'y traiter de fructueux contrats, en économisant décalage horaire et multiples billets d'avion. La réunion de Davos constitue aussi un moyen exceptionnel de faire passer ses idées et de s'informer sur celles des autres.

Les Russes, les Chinois et les Latino-Américains l'ont bien compris. Depuis le début des années 90, ils font le siège de Davos pour vendre, souvent avec succès, leur propre expérience de pays émergents ou en transition vers l'économie de marché. Les Anglo-Saxons ont également su tirer profit de cette importante manifestation pour faire prévaloir un modèle économique libéral, longtemps présenté comme le remède rêvé aux maux dont souffre la planète. Les Allemands, très présents lors des discussions monétaires ou à caractère industriel et technologique, relayés par d'autres Européens, des pays nordiques notamment, viennent également en nombre. Les Français, eux, se contentent de figurer aux abonnés absents. *Rien à dire, rien à vendre. Résultat : d'une* année à l'autre, on retrouve les mêmes globe-trotters dont il faut saluer l'assiduité : Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Daniel Tordjman, ambassadeur itinérant, chargé de vendre l'Hexagone aux investisseurs français et une poignée de chefs d'entreprise qui acceptent d'intervenir dans l'une ou l'autre des quelque 300 sessions différentes.

En temps normal, cette politique de la chaise vide serait simplement affligeante pour un pays prompt à bomber le torse dès qu'on parle de francophonie ou de rôle à jouer sur la scène internationale. Cette année, la quasi-absence de la France à Davos était dramatique. Il suffisait d'assister à l'une ou l'autre des discussions pour constater combien ce qui, aux yeux des observateurs, constitue la seconde « exception française » – à savoir les « emplois Aubry » et la semaine de 35 heures – souffrait d'un cruel déficit d'explication et aboutissait, de fait, à un jugement – naturellement négatif – par contumace.

Le gouvernement avait pourtant dépêché son ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, accompagné par son secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret. Le premier est resté vingt-quatre heures. Il a participé à un débat sur l'euro et l'Europe, répondu à quelques questions et est reparti sans avoir organisé la moindre conférence de presse avec les médias internationaux. Le second est resté passablement discret.

Du coup, les congressistes de Davos ont entendu la position française exposée par Serge Dassault, le *patron de Dassault Aviation, sous la forme d'un ré*quisitoire sans nuances contre des dispositions qui, selon lui, allaient certainement conduire le pays dans le mur. Belle opération de relations publiques ! Quelques jours plus tard, *Les Echos* publiaient un entretien avec Hubert Védrine, dans lequel le ministre des affaires étrangères expliquait qu'« *il n'y a plus de frontières entre l'économie et la diplomatie* » et qu'« *il faut accroître notre capacité d'entraînement à convaincre pour être plus efficaces* ». Puisse-t-il être entendu. Au moins d'ici à l'année prochaine...

FICHE PRATIQUE du 10.02.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

■ Acheter sans apport personnel

Les acquéreurs dépourvus d'apport personnel peuvent obtenir un financement à 100 % de leur achat immobilier. Mais leur dossier de crédit doit être sans faille. Explications.

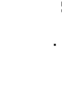
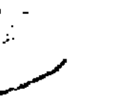
Si la plupart des établissements financiers restent réticents au financement à 100 % d'un logement, d'autres accordent des prêts aux emprunteurs dénués d'apport personnel. Mais tout dépend du prêteur, de votre situation personnelle et professionnelle, du type d'investissement que vous réalisez. Votre première démarche sera donc de faire le tour des banques.

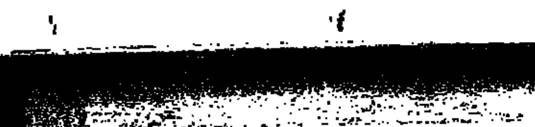
■ Pourrez-vous rembourser ?
Si vous n'avez pas d'apport personnel – et donc pas d'économies – vous devez rassurer votre banque et lui prouver votre capacité de remboursement. En d'autres termes, ce n'est pas parce que vous n'avez pas un sou de côté que vous êtes mauvais payeur pour autant. A vous de convaincre votre banquier en lui expliquant pourquoi vous n'avez pu économiser, certains établissements étant plus compréhensifs que d'autres. Par ailleurs, vos ressources doivent être suffisantes pour assurer le remboursement du prêt. Le montant de vos échéances ne doit pas être supérieur à 33 % de vos revenus, l'idéal étant de ne pas dépasser 30 %. Cette contrainte est d'autant plus nette que, rappelons-le, vous n'avez pas d'apport personnel. Attention également : la banque tient compte dans vos charges de remboursement de toutes vos dépenses fixes (prêt mais aussi impôts, crédits à la consommation, pensions alimentaires, etc.).

■ Acheter au juste prix
Les établissements prêteurs s'intéressent aussi au logement que vous allez acheter. A cet égard, une acquisition dans le neuf est rassurante : le danger de surévaluation du bien est minime et vous ne risquez pas de vous retrouver avec de gros travaux à financer, lesquels grèveront votre budget. Par ailleurs, si vous achetez dans du neuf pour louer, le financement à 100 % ne posera *a priori* pas de problème puisque la charge de remboursement sera compensée par le loyer perçu. En outre, vous bénéficierez de l'amortissement Périssol, lequel vous permet de défiscaliser. Or l'économie d'impôts que vous réaliserez ne laissera pas le banquier insensible...

■ Quel type de prêt ?
Le financement à 100 % ne fait obstacle à aucun type de prêt. Notez que certains d'entre eux sont constitutifs d'apport personnel. Il s'agit essentiellement des prêts épargne logement, du prêt à taux zéro % et du prêt 1 % logement. Vous achetez dans ce cas sans argent mais pas sans apport. Votre financement en sera facilité.
Vous compléterez votre financement par un prêt du secteur libre. *A priori*, le risque accru de la banque qui finance à 100 % se répercute sur le taux du prêt. Celui-ci est en général majoré de 0,70 à 1 % mais ce n'est pas systématique. Par ailleurs, vous avez droit à tous les types de crédit : à taux fixes ou à taux variables, modulables ou emboîtables, etc.

Pour d'autres conseils, consultez **IMMONEUF**, *le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.*






Les deux phases de l'hégémonie financière des Etats-Unis

par Michael Loriaux

Les réformes financières des années 80 ont donné naissance, en France, comme dans d'autres pays de tradition interventionniste, au sentiment que la politique était impuissante devant la rigueur implacable des forces économiques. Mais ce que peu d'observateurs ont noté, c'est que les politiques étatistes d'hier, comme la déréglementation d'aujourd'hui, ont une source commune, et très politique : l'action de l'Amérique hégémonique.

Pendant la guerre froide, les Etats-Unis ont cherché à promouvoir la croissance dans leur sphère d'influence, afin d'appuyer leur politique d'endiguement du communisme. Mais la forte croissance des pays du *containment*, en Europe de l'Ouest comme en Asie, a fini par menacer l'édifice hégémonique en sapant la capacité de l'Etat dominant à jouer son rôle. Comme la Pax Britannica entre les deux guerres, l'écroulement du système monétaire de Bretton Woods et la crise pétrolière des années 70 annonçaient un effondrement de la Pax Americana.

Vingt ans après, il faut bien constater que l'Amérique est toujours hégémonique. Sa puissance financière est entière, la taille de son marché intérieur lui confère une voix déterminante dans les négociations internationales, et sa puissance militaire et technologique prédomine toujours. Mais l'Amérique redoute néanmoins le déclin et s'efforce, par sa politique, de l'empêcher.

Les deux époques de l'après-guerre – phase de volontarisme financier des pays interventionnistes, puis déréglementation à partir des années 80 – reflètent la construction, puis l'affaiblissement de l'ordre hégémonique américain. Cet ordre était composé d'institutions et de règles qui permirent aux Etats alliés d'inciter le capital à contribuer à la stabilisation de la vie politique, mais aussi de neutraliser l'opposition à coups de subventions et de clientélisme. Dans ce cadre, de nombreux pays purent développer une élite industrielle et financière nationale, renforcer leur base industrielle tout en participant à la construction d'un marché mondial libre.

La France, souhaitant moderniser la société et l'économie par la planification et le volontarisme financier, a résisté aux pressions initiales des Etats-Unis qui cherchaient à libéraliser l'économie mondiale. La France était perçue comme un élément-clé du dispositif américain en Europe, d'abord parce que l'unification des zones occupées de l'Allemagne de l'Ouest dépendait d'elle en partie, ensuite à cause de son rôle déterminant dans la promotion de la coopération européenne et, enfin, du fait de l'importance du Parti communiste, qui faisait craindre une possible déstabilisation. Si bien que l'Amérique a fini par donner à la politique française un appui actif : grâce, d'une part, au plan Marshall et, d'autre part, à une gestion accommodante du système monétaire international.

C'est ainsi que s'est développé le « *modèle français* » dans lequel l'octroi de subventions et le cloisonnement financier permettaient de protéger certains secteurs-clés, tout en orientant le capital privé vers des buts politiquement définis. En maniant ces outils institutionnels, l'Etat modernisateur ne contribuait pas seulement à l'essor de certains secteurs nouveaux, mais ralentissait le déclin des secteurs désuets. Il émoussait ainsi les tensions politiques nées du passage à une économie ouverte et exportatrice.

Mais il serait hâtif de parler d'« *exception française* ». La Corée et le Japon répondent à une logique comparable.

La Corée a résisté avec autant d'acharnement que la France aux pressions américaines, misant sur le développement accéléré de l'industrie lourde, base essentielle d'une armée forte. L'Etat coréen a, lui aussi, adopté une politique financière volontariste, isolé le marché financier national, strictement contrôlé l'investissement étranger, incité les banques nationalisées à financer l'économie à des taux d'intérêt réels négatifs. Bousculant le processus naturel de mutation socio-économique, il a suscité une classe industrielle nationale, au besoin en transformant des garagistes en PDG de multinationales.

Vingt ans après la guerre, l'Amérique, décidée à retrouver une croissance forte, a démoli un à un les obstacles qui la gênaient, et notamment toutes les institutions et pratiques qui avaient permis à ses alliés – France, Corée, Japon – de maintenir des modèles nationaux volontaristes

Les exigences de la guerre froide ont fait que l'Amérique a non seulement toléré le volontarisme de la Corée, mais lui a ouvert son marché, tout en lui fournissant une aide financière à la fois directe et multilatérale, et en consacrant des sommes énormes à la sécurité militaire de la péninsule.

A l'égard du Japon, l'attitude américaine a varié. Avant guerre, ce pays avait mené une politique de développement industriel national et les autorités américaines d'occupation s'efforcèrent de démanteler les outils d'intervention étatique. Mais la guerre de Corée changeait la donne.

Afin d'obtenir des Japonais une coopération militaire et politique plus étroite devant laquelle ils hésitaient, ne se sentant pas directement menacés par l'empire soviétique, l'Amérique a dû donner son approbation non seulement au maintien de l'étatisme en matière économique, mais à l'instauration de relations commerciales asymétriques, au contrôle strict des investissements américains et à un taux de change sous-évalué.

Il est intéressant de noter que l'interventionnisme, dans tous ces pays, était tributaire d'un aspect ou d'un autre de l'ordre hégémonique américain. Pour la Corée, c'est le soutien financier international, orchestré par les Etats-Unis, qui a permis une forte dose de nationalisme économique. La France, elle, a longtemps bénéficié d'un régime monétaire international tolérant envers les pays qui rencontraient des difficultés de paiement du fait des pressions inflationnistes « structurelles », engendrées par le volontarisme. Et dans le cas du Japon, comme dans celui de la Corée, l'Amérique a consenti aux pratiques protectionnistes de ce pays, prix à payer pour sa coopération diplomatique et militaire.

Mais, vingt ans après la guerre, le déclin relatif de l'économie américaine commençait à menacer sa suprématie. Décidée à retrouver une croissance forte, l'Amérique a démoli un à un les obstacles qui la gênaient, et notamment toutes les institutions et pratiques qui avaient permis à ses alliés de maintenir des modèles nationaux volontaristes.

Dans les années 60, l'Amérique adopte une politique inflationniste afin de pourvoir aux coûts de la guerre du Vietnam. Longtemps garante de la pérennité du système monétaire international, elle devient alors un facteur d'inflation mondiale et la source principale d'une série de crises monétaires qui finissent par provoquer, en 1971, l'effondrement du régime de Bretton Woods.

Pour un pays comme la France, le régime des changes flottants induisait un danger nouveau : le cercle vicieux inflation-dépréciation. L'encadrement du crédit, devenu un élément permanent de la politique monétaire française au moment de l'effondrement de Bretton Woods, devait parer à ce danger.

Mais dans une économie d'endettement, où les entreprises se finançaient auprès des banques plutôt que sur le marché financier, l'encadrement du crédit naviguait entre deux écueils : trop lâche, il produisait peu d'effets et, trop restrictif, il acculait les entreprises à la faillite. La lutte contre l'inflation exigeait donc la libéralisation des structures financières afin de renforcer la capacité du marché à discipliner les banques et les firmes. (La libéralisation devait en outre compenser les effets déflationnistes de la réforme en attirant davantage l'épargne et les capitaux étrangers vers le marché français.)

Il est vrai que le changement de régime monétaire international n'a pas été le seul facteur de déréglementation en France. L'étatisme avait ses critiques depuis des décennies, et un début de libéralisation avait eu lieu dès 1966-1967. Mais les changes flottants rendaient la réforme des finances françaises inéluctable. Sans soutien international, le volontarisme à la française n'était pas viable.

L'Asie, soumise à moins de contraintes de financement et bénéficiant en outre d'une croissance forte, a pu maintenir plus longtemps l'efficacité du modèle volontariste.

La politique économique américaine, de son côté, accélérait la désagrégation de l'ordre économique de l'après-guerre. La politique budgétaire menée à partir de 1980 par le président Reagan visait, tout comme la politique monétaire de Nixon, à enrayer le déclin. Reagan ayant choisi de baisser les impôts pour doper la croissance, il fallut emprunter à l'étranger afin de combler le déficit budgétaire, ce qui renchérit le dollar et aggrava le déséquilibre commercial. L'Amérique, dans ce contexte, s'impatientait de plus en plus de l'asymétrie de ses échanges avec ses alliés (ouverture américaine, relative fermeture de l'Europe et, surtout, de l'Asie).

La politique reaganienne a accéléré la libéralisation financière partout dans le monde, autant par des pressions directes que par ses effets sur les mouvements de capitaux. Pour espérer détourner une partie des flux qui s'investissaient en masse dans les bons du Trésor américains, les autres pays ont été contraints de libéraliser leurs économies, simplement pour les rendre plus attrayantes au capital.

La conclusion s'impose. La libéralisation financière dans les pays interventionnistes n'est pas le seul fait des pressions du marché, elle dérive des politiques précises adoptées par une Amérique hégémonique soucieuse de restaurer sa suprématie économique.

Michael Loriaux est directeur du Center for International and Comparative Studies de Northwestern University.

LE MODÈLE AMÉRICAIN

Questions-réponses

1 Quelle est la marque la plus connue au monde ?

Sans surprise, la réponse obtenue en 1996 à l'enquête internationale de l'organisme Interbrand est : McDonald's. Le célèbre M jaune s'est internationalisé dans les années 80, devenant le signe le plus évident de la conversion à l'économie de marché, par exemple dans les pays de l'Est. Les dix marques commerciales à l'« *impact mondial* » le plus fort sont, dans l'ordre : McDonald's, Coca-Cola, Disney, Kodak, Sony, Gillette, Mercedes-Benz, Levi's, Microsoft, Marlboro. A part le Japonais Sony et l'Allemande Mercedes (Daimler-Benz), toutes sont américaines.

D'où l'insistance des Etats-Unis à obtenir une protection de la propriété intellectuelle. Les industries qui dépendent directement de la protection du droit de reproduction ou copyright (logiciels, cinéma, disques) représentent 5 % du PIB américain.

2 Peut-on avoir une économie saine et être une société malade ?

« *Seuls les Etats-Unis peuvent jouer le rôle de leader pour soulager la souffrance humaine, continuer la marche vers la démocratie et les droits de l'homme, et maintenir la croissance des économies de marché* », proclamait le président Bill Clinton fin 1992, peu après sa première élection. Cette vision radieuse doit être sérieusement nuancée. Malgré les très nombreuses créations d'emplois, le sentiment de précarité de leur job n'a pas diminué chez les travailleurs américains. Huit millions d'entre eux occupent deux ou plusieurs emplois pour joindre les deux bouts. Le salaire minimum a été porté de 4,25 à 4,75 dollars (de 25,50 francs à 28,50 francs) en novembre 1996 ; c'était sa première augmentation depuis 1991.

Les deux longues phases d'expansion des années 80 et 90 ont surtout profité aux hauts revenus : les 5 % les plus riches ont vu leur part du revenu national passer, en vingt ans, de 16,5 % à 21,1 %, et les 20 % les plus pauvres ont vu la leur régresser, de 4,3 % à 3,6 %. Il a vraiment fallu que le plein emploi s'installe pour que les salaires commencent à remonter (+ 3,8 % en moyenne en 1997) et que la proportion des très pauvres commence à régresser. Quelle que soit la conjoncture, elle représente entre 20 et 25 % de la population et, constatait dernièrement le sous-secrétaire au Trésor américain, Larry Summers, « *un enfant qui naît à Shanghai a plus de chances d'atteindre l'âge de cinq ans qu'un enfant né dans les bas-fonds de New York* ».

La violence, la délinquance des mineurs, les délits liés à la drogue restent à des niveaux insoupçonnés en Europe, même si ces phénomènes ont tendance à diminuer dans un pays où, en ce moment, pratiquement tout le monde a un emploi... du moins ceux qui ne sont pas en prison. En 1996, les Etats-Unis comptaient 1 640 000 détenus, soit 1 détenu pour 163 habitants.

3 Peut-on concilier morale et commerce ?

Les Etats-Unis ont tendance à projeter leur légalisme sur le reste du monde. Depuis cinq ans, 61 lois ou mesures ont été adoptées visant à empêcher non seulement les firmes américaines, mais aussi celles de tous les pays, de commercer avec les Etats « déviants ». Il s'agit de lutter contre la prolifération nucléaire (pays touchés : Chine, Cuba, Iran, Corée du Nord, Pakistan), le trafic de stupéfiants (Afghanistan, Birmanie, Colombie, Cuba, Haïti, Nigeria), le terrorisme (Cuba, Iran, Irak, Libye, Nicaragua) et les violations des droits de l'homme (Angola, Bosnie, Birmanie, Burundi, Chine, Croatie, Cuba, Gambie, Guatemala, Haïti, Nicaragua, Nigeria et Yougoslavie).

Une domination moins absolue qu'il y a cinquante ans

Alors que depuis des mois les Etats-Unis bénéficient d'une conjoncture économique « parfaite » – croissance forte, inflation inférieure à 2 %, chômage en voie de disparition et déficit public réduit à zéro –, on peut s'interroger sur les bases de cette économie que certains qualifient d'hégémonique.

Si hégémonie il y a, elle résulte autant des atouts des Etats-Unis que des faiblesses des autres économies, celles d'Europe et d'Asie, qui se situent à un stade d'organisation régionale ou d'évolution technologique moins avancé.

La puissance économique américaine est bien réelle. Avec seulement 5 % de la population mondiale, sa richesse, mesurée par le produit intérieur brut (PIB), représente plus du quart du total mondial. Les variations journalières de ses marchés financiers affectent immédiatement les Bourses du monde entier. Le relèvement des taux d'intérêt à court terme par la Réserve fédérale américaine entraîne ceux des taux des marchés monétaires d'Europe et d'Asie, même si leurs conjonctures ne le justifient pas. L'hégémonie au quotidien, c'est aussi la puissance des fonds spéculatifs américains qui ont pu souvent, depuis 1992, déstabiliser les monnaies de pays dont les données fondamentales étaient fragilisées.

On connaît la puissance des fonds de pension américains, et plus largement anglo-saxons, et leur importance dans le capital des entreprises à l'étranger. Ils détiennent plus de 10 % de la capitalisation boursière totale à Paris et leur voix se fait entendre dans les conseils d'administration de nos entreprises. Chez Elf, plus de 45 % du capital sont détenus par des investisseurs étrangers, dont une grande partie par des fonds américains.

La puissance américaine repose enfin sur une assise technologique unique et une extraordinaire capacité d'innovation et d'adaptation. Un phénomène qui crée de l'entraînement et corrélativement de la dépendance. Mais, à y regarder de plus près, la situation est sans doute plus complexe. La part de l'Amérique dans la production mondiale est proche aujourd'hui de ce qu'elle était en 1929. Elle s'était fortement réduite après la crise de 1929, brutalement redressée pendant la seconde guerre mondiale, pour reculer à nouveau. De 40 % en 1945, elle est revenue à un peu plus de 25 % en 1995.

▼ La part de l'Amérique dans la production mondiale est tombée de 40 % en 1945 à un peu plus de 25 % en 1995

NOUVEAU PARTAGE

La Banque mondiale a procédé récemment à un intéressant exercice d'évaluation du produit national des différents pays sur la base des « parités de pouvoir d'achat » qui éliminent les variations anormales de change. Apparaît ainsi un nouveau partage de la puissance économique, moins déséquilibré que dans le passé. Les Etats-Unis représenteraient ainsi 21,3 % du produit mondial, l'Union européenne 20,7 %, l'Asie du Sud-Est 24,4 %, le Japon 8 %, les autres pays de l'Ouest 9 % et l'Afrique seulement 3,2 %. La crise asiatique actuelle ne modifie pas fondamentalement les ordres de grandeur. Dans le même sens, une étude du Trésor britannique montre que l'économie américaine pourrait perdre le premier rang mondial, au profit de la Chine, aux alentours de 2015.

Si son poids relatif a tendance à baisser dans l'ensemble mondial, la mondialisation fait que l'économie américaine est aussi elle-même plus dépendante des évolutions affectant les économies de pays tiers. La conjoncture mondiale récente en a fourni un exemple : selon les calculs de la plupart des économistes, la croissance américaine sera réduite en 1998, du fait de la crise asiatique, dans une proportion d'environ 0,5 % à 1 % de PIB. Plus internationalisée, l'économie américaine devient plus vulnérable.

Les effets de cette dépendance peuvent être négatifs : moins de croissance si celle des partenaires s'essouffle. Ils peuvent aussi être positifs. Ainsi le choc asiatique, mauvais en raison de son impact sur la demande externe américaine, pourrait bien se révéler finalement favorable à l'économie américaine dans son ensemble.

Alors que le freinage de la croissance était prévisible – celle-ci devait chuter de 4 % à 2,5 % en 1998 –, on peut aujourd'hui espérer que ce différentiel de rythme soit atténué : les Etats-Unis vont profiter des dévaluations drastiques des pays d'Asie du Sud-Est pour acquérir produits et services à bon marché. Les tensions inflationnistes dues au plein emploi pourraient ainsi être compensées par ces importations à bas prix et les taux d'intérêt dont la Réserve fédérale anticipait la hausse pourraient être stabilisés, voire abaissés.

L'hégémonie américaine, c'est aussi la tendance naturelle des autorités politiques ou économiques à considérer que leur pays est investi d'une mission mondiale, d'un devoir de « *leadership* ». D'où diverses tentatives pour étendre au monde entier la loi américaine, dont témoignent des textes que l'Europe (principalement) considère comme des « lois scélérates » : le Helms-Burton Act qui vise à empêcher tout commerce avec Cuba, le d'Amato-Kennedy Bill qui a pour but de faire obstacle à la conclusion de contrats avec la Libye et l'Iran.

La politique de sanctions fait l'objet de vives critiques parmi les économistes américains eux-mêmes qui, pour certains, y voient une contradiction flagrante avec les principes de libre concurrence que les Etats-Unis défendent par ailleurs.

Le divorce est croissant, sur ce sujet, entre l'Amérique moyenne et l'« *establishment* » économique et politique. Les spécialistes ont beau démontrer que la libéralisation des échanges, notamment au sein de la zone latino-américaine, n'a pas d'impact sur le nombre d'emplois, la méfiance monte dans l'opinion publique, spontanément isolationniste. Elle s'est traduite par le refus du Congrès d'accorder au Président des Etats-Unis les marges de négociation qu'il demandait (le « *fast track* »), ou de donner au FMI les moyens financiers dont il a désormais besoin.

PRINCIPAL DÉBITEUR

Le leadership américain demeure, mais il ne peut dans beaucoup de cas s'exercer sans l'argent des autres. Face à la crise asiatique par exemple, la seconde ligne financière de défense n'a pu être montée par les grands pays que grâce à une participation des quatre pays européens du G 7.

Le règne des Etats-Unis sur le reste du monde se heurte toutefois aux limites que leur impose leur statut de plus grand débiteur mondial. On ne peut pas impunément être débiteur net sur l'extérieur d'environ 1000 milliards de dollars (dont une grande part au Japon), même en jouant du statut exceptionnel d'un dollar dont on affirme que le niveau n'est pas un souci interne, mais l'affaire des autres.

L'hégémonie américaine n'est plus et ne sera plus ce qu'elle était. La montée de l'Europe à la veille de la monnaie unique, la puissance de l'Asie qui pourrait bien sortir renforcée de la crise actuelle, le débat désormais ouvert sur le partage des responsabilités économiques mondiales au sein du G 7, comme du FMI, montrent bien que la puissance américaine, toujours aussi remarquable, s'inscrira sans doute prochainement dans un cadre plus équilibré.

Philippe Adhémar

Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel

« Les Américains ont bien joué, voilà tout »

« Existe-t-il, selon vous, une hégémonie américaine ?

– Le mot hégémonie est nettement excessif. Il existe une suprématie américaine dans bien des domaines, mais elle a été acquise honnêtement, si je puis dire. Les Américains ont bien joué, voilà tout. Leur suprématie n'est pas le résultat d'une stratégie longuement calculée, mais le fruit d'un système culturel et économique qui se révèle très efficace.

– Quelles sont les caractéristiques de ce système ?

– En premier lieu, les Américains ont baigné dès leur plus tendre enfance dans les règles du jeu qui charpentent l'économie de marché : une compétition totale, l'absence d'intervention de l'Etat, la loi de l'offre et de la demande y compris en matière salariale, etc. En Europe, les conséquences des lois du marché sont moins spontanément admises, notamment dans le domaine social.

» Leur deuxième atout est leur immense marché intérieur qui leur sert de tremplin à l'exportation.

» Troisième qualité : à la différence des Européens, ils savent prendre des mesures rapides, radicales et simples. Chez eux, la fusion de deux entreprises peut faire mal sur le moment, mais elle est immédiatement opérationnelle.

» Quatrièmement, il faut citer leur poids politique « implicite » qui leur facilite la tâche.

» Cinquièmement, en matière de nouvelles technologies, ils sont le premier pays à avoir su faire la synthèse de la technologie et de l'esprit d'entreprise. Aux Etats-Unis, ceux qui ont la connaissance trouvent les moyens de tenter l'aventure et d'en tirer profit.

» Sixièmement, ils ont su séparer le monde de l'entreprise du monde politique, et le résultat est évident : leurs entreprises sont souvent bien gérées.

– Le président Clinton n'intervient-il pas auprès des gouvernants étrangers pour les inciter à acheter des Boeing ou des missiles américains ?

– Les Européens en font autant. En matière d'aéronautique ou de matériels de défense, l'intervention des hommes politiques auprès des Etats clients est monnaie courante. Il est vrai que le président des Etats-Unis pèse lourd, mais aucun gouvernement n'a envie de se placer complètement sous une domination quelconque et, dans cette optique, l'Europe représente une vraie alternative.

– Les règles du jeu industriel et commercial mondial ne sont-elles pas biaisées par les Etats-Unis ?

– Cette accusation est très exagérée. Alcatel se développe au rythme annuel de 35 % aux Etats-Unis parce que nos produits sont les meilleurs dans les domaines sur lesquels nous avons misé. Les Boeing sont équipés de trains d'atterrissage français. Lorsqu'une entreprise française veut acquérir une consoeur américaine, cela lui est aisé et les interférences politiques, si elles existent, n'ont que peu de portée. Le marché américain est difficile, mais ouvert.

– Les Etats-Unis interdisent pourtant à leur partenaires de commercer avec certains pays comme Cuba...

– Total a signé avec l'Iran et – que je sache – l'accord s'appliquera. Alors ?... Ces « interdits » ont une portée plus que modeste et sont motivés par des objectifs de politique domestique.

– Comment l'Europe et la France peuvent-elles battre en brèche la suprématie américaine ?

– Nous devons d'abord nous comporter comme eux, tout en préservant notre culture. Par exemple en matière de défense, nous devons en finir avec les discussions interminables sur des rapprochements industriels trop complexes et dont la gestion est laborieuse. Les Etats-Unis, eux, ont regroupé leur industrie en trois sociétés en peu de temps.

» Nous devons surtout devenir vraiment Européens, même si les conséquences nous font peur. Cela veut dire qu'après regroupement, dans un ensemble européen, de nos sociétés de défense, d'aéronautique et de l'espace, il nous faudra accepter que ce soient les actionnaires de diverses nationalités – et non un gouvernement – qui décident si une chaîne de montage doit être installée à Lyon ou à Rome. Il nous faudra faire confiance à un Français pour diriger des établissements allemands ou à un Britannique pour gérer une société française. Quand on franchit le Rubicon européen, il faut y aller complètement.

» Et puis il faut réhabiliter l'argent et le profit.

– Pourquoi ?

– Parce que la devise « Pour la patrie, les sciences et la gloire » que l'on m'a enseignée à l'Ecole polytechnique est admirable, mais ne suffit plus à l'économie moderne. Les acteurs économiques ne réussissent que s'ils y ont un intérêt direct. L'argent est l'aiguillon du succès pour tous les salariés. Aux Etats-Unis, les dirigeants sont fiers de leurs salaires élevés alors qu'en France ils en éprouvent un sentiment de honte.

– Ne craignez-vous pas d'apparaître comme un capitaliste « sauvage » ?

– Je ne suis pas un capitaliste « sauvage », mais un industriel qui veut faire vivre et prospérer son entreprise. Le concept de participation, lancé en 1987, est sans doute venu trop tôt, mais il représente l'avenir. Il faut pouvoir distribuer aux salariés de l'argent sous une forme non automatique et stimulante.

– Sous forme de stock-options ?

– Ce ne peut être systématique dans une entreprise de 150.000 salariés, mais je ne suis pas contre l'élargissement des bénéficiaires. Chez Alcatel, près de deux mille cadres détiennent des stock-options.

– La France vous semble-t-elle assez compétitive pour affronter les Etats-Unis ?

– Personne n'a réussi, à ce jour, à m'expliquer ce qu'était l'exception française. Et Bill Gates, qui était à Paris la semaine dernière, serait tombé des nues si on lui avait dit que des inspecteurs du travail viennent interroger des ingénieurs, sur leurs heures d'arrivée et de départ de l'entreprise.

» Interroger des cadres sur leurs horaires, rigidifier leur emploi du temps, alors qu'ils sont plongés dans des logiciels compliqués et un environnement multinational : quel archaïsme ! C'est en développant l'économie que l'on créera de l'emploi. Dans un secteur comme les télécoms, qui croît de 10 % par an, la réussite ou l'échec d'Alcatel se traduira au plan européen par plusieurs milliers d'emplois en plus ou en moins. Les systèmes de protection sociale français ont rempli efficacement leur rôle, mais je les trouve aujourd'hui trop rigides et inadaptés à la nécessité de redonner le goût du risque et de le rémunérer.

– Etes-vous optimiste pour la compétition à venir ?

– Dans de nombreux domaines, l'Europe et le Japon sont en situation de supériorité par rapport aux Etats-Unis.

Effectivement, nous sommes en retard pour les technologies de l'information. Mais les quatre européens de l'équipement téléphonique – Alcatel, Ericsson, Nokia et Siemens – n'ont rien à envier aux américains Lucent Technologies et Nortel. Dans le pétrole, BP, Shell et, même si de moindre taille, Total et Elf, se comparent aux majors d'outre-Atlantique. Dans la grande distribution, Carrefour n'accuse aucun retard sur ses concurrents. Les Français disposent d'atouts remarquables. D'abord, d'atouts culturels, car ils ont une remarquable sensibilité aux cultures étrangères. Sur le terrain, les ingénieurs de mon pays démontrent tous les jours une capacité d'initiative exceptionnelle. Je n'ai donc aucun complexe par rapport aux Américains. Que les meilleurs gagnent ! »

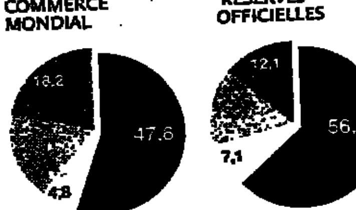
Propos recueillis par Alain Faujas

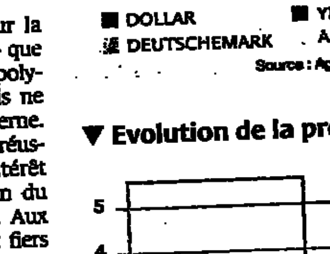
Bibliographie

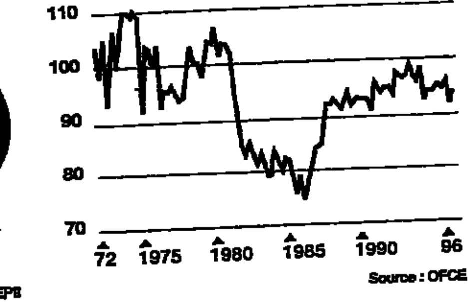
- **Mondialisation et Domination économique. La dynamique anglo-saxonne**, coordonné par Marie-Claude Esposito et Martine Azuelos (Economica, 1997, 186 p., 165 F).
- **Le Modèle anglo-saxon en question**, de Richard Farnetti et Ibrahim Warde (Economica, 1997, 112 p., 49 F).
- **Le Modèle américain**, d'Hélène Baudchon, dans *Revue de l'OFCE*, n° 63, octobre 1997 (Presses de Sciences-Po, 44, rue du Four, 75006 Paris, 123 F).
- **Le XXIe siècle sera américain**, d'Alfredo G. A. Valladao (La Découverte, 1995, 260 p., 125 F).

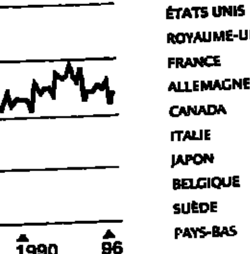
Etats-Unis : l'économie la plus puissante du monde

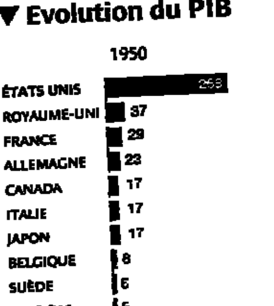


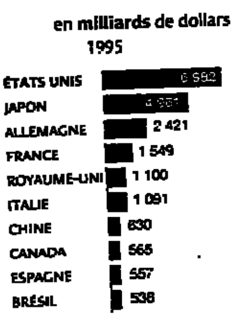


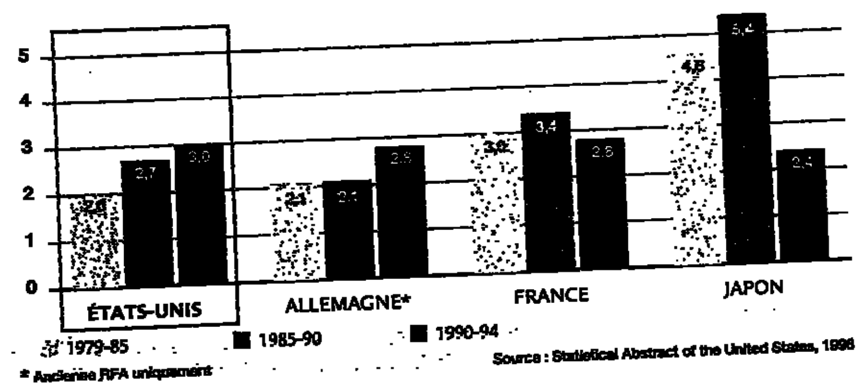






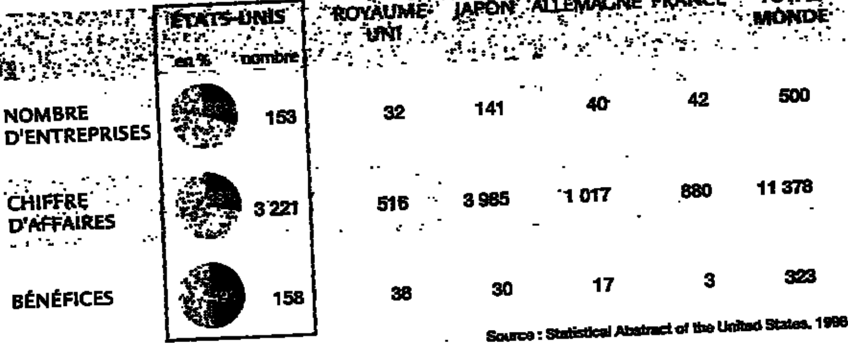






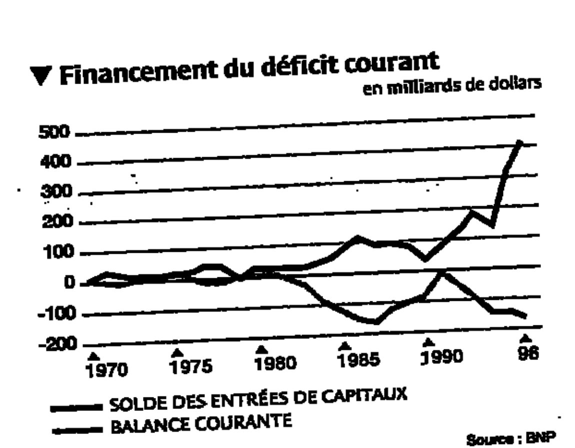


Le poids des entreprises américaines dans l'économie mondiale
en nombre et en milliards de dollars



	ÉTATS-UNIS	ROYAUME-UNI	JAPON	ALLEMAGNE	FRANCE	TOTAL MONDE
NOMBRE D'ENTREPRISES	153	32	141	40	42	500
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 221	516	3 985	1 017	880	11 378
BÉNÉFICES	158	38	30	17	3	323

Source : Statistical Abstract of the United States, 1996



Un quasi-monopole dans l'intelligence des ordinateurs

▼ L'industrie des logiciels, secteur à forte valeur ajoutée, est le cinquième employeur aux Etats-Unis

Microsoft, Oracle, Computer Associates... Les trois premiers fabricants mondiaux de logiciels sont américains. Avec des sociétés comme Informix, Sybase, Lotus ou Novell, les éditeurs d'outre-Atlantique trustent la majeure partie des places du « Top 10 » mondial de cette industrie, dont Bill Gates, le fondateur et PDG de Microsoft, évalue le volume d'activité total à 250 milliards de dollars (1 500 milliards de francs), celui de son groupe atteignant 9,4 milliards dollars.

L'emprise américaine est encore plus marquée si l'on prend en compte les ventes de logiciels réalisées par les fabricants d'ordinateurs. Dans ce cas, le premier acteur mondial du logiciel devient IBM : le numéro un de l'informatique (matériels, logiciels et services) réalise près de 13 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans le « soft ».

Disposant de filiales spécialisées, telles Lotus ou Tivoli Systems, IBM affiche surtout un poids considérable du fait des systèmes d'exploitation – logiciel assurant la gestion des différentes fonctions d'un ordinateur – qui équipent ses gros ordinateurs et dont il reste le premier fournisseur mondial.

L'impression d'un « monopole américain » ne peut que se trouver renforcée par les positions dominantes acquises par certains industriels d'outre-Atlantique sur certains segments de marché. Microsoft en premier lieu, bien entendu. La firme de Bill Gates a réussi à imposer son logiciel d'exploitation (Windows) comme une « norme » dans les ordinateurs personnels (PC) : ce produit équipe environ 85 % des PC.

Le système d'exploitation n'est certes qu'une composante des PC. Et ces PC, même s'il s'en est vendu quelque 82 millions d'exemplaires dans le monde l'an passé, ne représentent pas toute l'informatique. Mais, à en croire certains concurrents de Microsoft, cette position dominante et la rente financière qu'elle représente donnent au groupe de Bill Gates les moyens d'écraser ou de se réapproprier toute innovation, si et quand bon lui semble.

DYNAMISME ET RÉACTIVITÉ

La justice américaine examine actuellement une plainte de la société Netscape, qui accuse Microsoft de forcer les constructeurs de PC – dépendant de son système d'exploitation – à choisir son logiciel de navigation sur Internet plutôt que celui de son concurrent.

Accessoirement, cette affaire Netscape-Microsoft illustre une autre caractéristique des industriels américains du logiciel : leur dynamisme et leur réactivité. Netscape a par exemple « percé » très vite avec ses logiciels d'accès au réseau Internet. Il a même, temporairement, déstabilisé Microsoft. Mais ce dernier a su lui-même réagir très rapidement à la menace que pouvait représenter Netscape et modifier l'approche qu'il avait du phénomène Internet.

L'économie américaine tire en tout cas profit de la prééminence de ses industriels dans un secteur à aussi forte valeur ajoutée. *« L'industrie des logiciels est le secteur, aux Etats-Unis, où la croissance des emplois est la plus forte. Elle est le cinquième employeur national et offre les salaires moyens les plus élevés »*, souligne Léo Apotheker, l'un des dirigeants du groupe allemand SAP.

Ce dernier est l'un des très rares groupes européens à avoir su acquérir une visibilité mondiale dans le secteur : il se classe au quatrième rang mondial des éditeurs de logiciels. Dans son domaine d'activité – celui du logiciel de gestion d'entreprise – il est même le premier acteur mondial. Et de loin, puisque son rival le plus direct sur ce segment de marché, Oracle, est quasiment trois fois moins gros.

Au-delà du savoir-faire technologique et marketing propre à chacun d'eux, plusieurs facteurs contribuent à la domination des acteurs américains dans l'univers du « soft ». L'existence d'une culture de prise de risques, par exemple. Les ingénieurs n'hésitent pas à quitter la société où ils travaillent pour créer la leur, sur une idée, un projet. Et les milieux financiers soutiennent leurs premiers pas.

La taille du marché national joue également. Lorsqu'elle se lance, une société basée aux Etats-Unis a d'emblée sous la main le plus gros potentiel mondial de consommateurs d'informatique. En 1997, le marché américain devrait avoir représenté 42 % des achats mondiaux d'informatique, évalués à plus de 3 900 milliards de francs, selon l'Observatoire européen des technologies de l'information (EITO). L'Europe ne compte que pour 28 %, le Japon pour 17 %.

PROXIMITÉ

La proximité entre les différents acteurs de l'informatique, qui dans bien des cas est géographique, n'est pas négligeable non plus. Microsoft doit son existence à IBM qui, au début des années 80, cherchait un logiciel d'exploitation pour se lancer au plus vite sur le marché naissant des PC, où il avait été devancé par Apple...

Les logiciels disposent de relais puissants à travers les constructeurs américains d'ordinateurs, qui ont conservé de solides positions au niveau mondial. IBM est le premier constructeur d'ordinateurs, toutes familles confondues. Dans le secteur des PC, Compaq, IBM, Dell et Hewlett-Packard contrôlent, à eux quatre, plus du tiers des ventes mondiales.

Cette « communauté d'intérêts » s'étend aussi, en amont, au secteur des composants électroniques, où l'industrie américaine a su maintenir un certain leadership. Si elle a failli disparaître, au milieu des années 80, face aux assauts de l'industrie japonaise dans les composants mémoires, elle dicte aujourd'hui sa loi sur certains secteurs stratégiques. Comme les microprocesseurs – les « cerveaux » des ordinateurs – avec Intel. L'alliance objective entre ce dernier et Microsoft a contribué à la standardisation de leurs produits respectifs. Et à leurs succès commerciaux.

Philippe Le Cœur

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	décembre	décembre	décembre	novembre	novembre	novembre	octobre
Dernier mois connu	0,5	0,9	0,7	−2,2	0,6	−0,4	0,7
Sur 12 mois	6,5	−1,2	5,9	6,9	4,9	1,6	5,7
Taux de chômage (en %)	décembre	décembre	décembre	décembre	octobre	décembre	décembre
Dernier mois connu	4,7	3,4	11,9	12,2	12,4	5,0	8,6
Un an avant	5,3	3,3	10,9	12,5	12,2	6,7	9,8
Indice des prix (en %)	décembre	décembre	décembre	décembre	décembre	décembre	décembre
Dernier mois connu	−0,1	−0,2	0,2	0,0	0,0	0,2	−0,1
Sur 12 mois	1,7	1,8	1,8	1,1	1,5	2,7	0,7
Solde commercial (en milliards)	novembre	décembre	novembre	novembre	octobre	novembre	novembre
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−14,2	809,2	12,7	10,5	5 565,8	−1,5	1,0
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−180,8	10 077,8	126,9	165,0	54 946,0	−11,7	23,2
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−180,8	83,4	73,7	28,4	33,1	−19,2	16,9
Croissance du PIB (en %)	97 T4	97 T3	97 T3	97 T3	97 T3	97 T3	97 T3
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	4,3	3,1	3,2	3,5	1,8	3,8	4,1
Sur 12 mois	3,9	1,0	2,3	2,6	2,1	4,0	4,0
Solde des paiements courants (en % du PIB)							
1997 (estimations OCDE)	−2,1	2,2	−0,3	2,3	3,6	0,3	−1,0
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	0,1	−2,6	−2,6	−3,0	−3,0	−1,1	1,0
1997 (estimations OCDE)	0	−2,8	−3,0	−3,1	−3,0	−2,3	0,4
Dette publique en % du PIB							
1997 (estimations OCDE)	61,5	86,7	60,7	57,0	122,3	53,8	96,7

SINGAPOUR PEUT-IL ÊTRE PRÉSERVÉ DE LA CRISE ?

La crise va-t-elle toucher Singapour ? A priori, l'île bénéficie d'avantages que les autres pays d'Asie n'ont pas : stabilité politique, balance des paiements excédentaire, réserves de change importantes, excédent budgétaire, etc. Toutefois, le ralentissement économique de la région et la dépréciation des monnaies asiatiques va modifier le régime des exportations.

En effet, le dollar de Singapour s'est apprécié (4 %) par rapport à l'ensemble des autres monnaies. Le flux des investissements directs de Singapour en Asie, l'industrie de biens de consommation et l'immobilier vont sans doute être touchés par la crise. Sans parler de la hausse des taux d'intérêt qui va contribuer au ralentissement général. Mais l'essentiel pour Singapour est de préserver son secteur des services qui représente 70 % du PIB et de continuer à attirer les capitaux et le savoir-faire dans un certain nombre de secteurs-clés. C'est là ou la compétition avec Hongkong pourrait se révéler cruciale.

Direction des études économiques de la BNP

▼Le change dollar américain/dollar Singapour

1,80 / 1,70 / 1,60 / 1,50 / 1,40 / 1,30 / 1,20 — 1996, 1997, 1998

Source : BNP

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 873	39,43	25 582 000	3 027 800

Il faudrait maintenir le dollar à son niveau actuel

▼ Politique monétaire
L'appréciation de la monnaie américaine face au yen et au mark a permis de limiter l'impact de la crise asiatique sur les économies occidentales

La crise traversée par les pays asiatiques pèse sur la politique monétaire des pays occidentaux. Pour un temps au moins, toute hausse des taux est exclue dans *les pays dont les devises sont les* piliers du système monétaire international. On n'imagine pas, au moment où les banques centrales asiatiques tentent de maitriser une tourmente monétaire et financière qui menace à tout instant de s'étendre vers le Brésil ou la Russie, qu'une banque centrale occidentale prenne le risque de déstabiliser plus encore les marchés des changes.

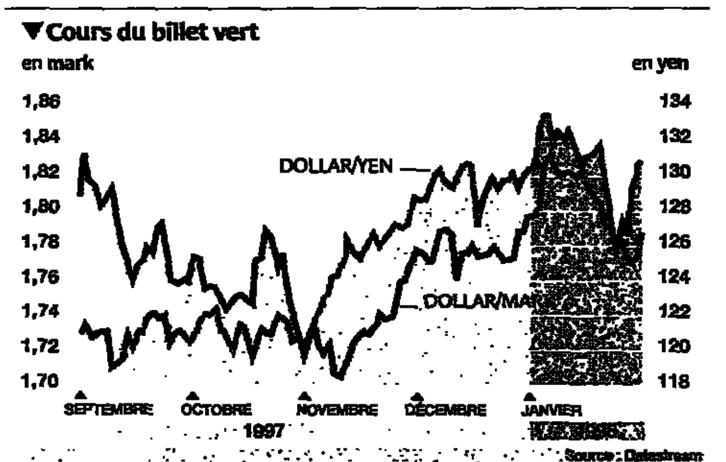
On l'imagine d'autant moins *que cette crise a, sur les économies* occidentales, des conséquences analogues à celles d'un resserrement monétaire : le ralentissement asiatique freine notre croissance. L'effondrement des monnaies asiatiques nous permet donc d'importer de la désinflation, en même temps qu'elle atténue les tensions qu'un tel resserrement viserait à combattre. Le problème est que l'ampleur et la durée de cette crise restent difficiles *à prévoir alors même que*, aux Etats-Unis au moins, la croissance est depuis de longs mois maintenant sur un rythme « insoutenable ».

Les données publiées il y a quelques jours ont montré que la *croissance américaine* n'a pas ralenti sur la deuxième partie de 1997 : elle reste proche de 4 % en glissement annuel, très au-dessus des évaluations les plus optimistes de la croissance potentielle. D'où une tension toujours accrue sur le marché du travail, soulignée récemment par la Réserve fédérale américaine. La hausse des prix à la consommation n'en a pas moins continué de ralentir sous l'effet de la baisse *des prix des produits importés*.

Dans les prochains mois, comme Alan Greenspan, président de la Fed, l'a expliqué dans sa déposition du 29 janvier dernier devant un comité du Sénat américain, l'ajustement brutal des soldes courants d'un certain nombre de pays d'Asie va affecter l'économie américaine. Mais, face à cette force incontestablement *récessive*, les ménages américains ont un revenu disponible *en augmentation rapide* et gardent une confiance élevée. Leurs dépenses de consommation, mais aussi de logement, vont soutenir, pour un temps au moins, la croissance américaine. De ces deux forces, il est très difficile de dire avec certitude laquelle va l'emporter.

En pariant que le ralentissement venu d'Asie suffira, M. Greenspan prend un certain risque : il sait en effet que depuis *plusieurs trimestres, les prévi*sions de croissance de la Fed sont régulièrement dépassées. Mais il sait aussi qu'un resserrement monétaire intempestif serait lourd de dangers pour l'économie mondiale. En accordant plus de poids à ce second risque, il montre, une nouvelle fois, que les banquiers centraux n'ont pas l'étroitesse de vue qu'on leur prête parfois.

En Europe, *la* politique monétaire n'est pas confrontée à un di*lemme aussi net. Certes, pas plus* qu'aux Etats-Unis, il n'est possible de dire avec certitude quel sera l'impact de la crise des pays émergents. Et, comme là-bas, l'année 1997 s'est terminée sur des rythmes de croissance en ac-



célération marquée. Mais nulle part la tension sur les capacités productives n'est aussi réelle qu'outre-Atlantique. Dès lors, « attendre et voir » est une attitude relativement confortable pour les banques centrales du Vieux Continent.

RISQUES

Compte tenu du calendrier de l'Union économique et monétaire, *il est difficile pour la* Bundesbank de modifier ses taux dans les semaines précédant la décision sur les participants. La probabilité de voir les taux courts des pays retenus converger vers ceux observés actuellement en France et en Allemagne s'en trouve considérablement renforcée.

Dans cette conjoncture monétaire internationale, le risque principal réside dans le comportement des marchés des changes des grandes devises. Jusqu'à présent, les mouvements observés ont été remarquablement favorables à la croissance mondiale : l'appréciation du dollar, *face tant au yen qu'au mark*, a permis de détourner une part du ralentissement et de la désinflation générés par la crise asiatique vers l'économie qui en avait besoin, celle des Etats-Unis, et de soulager celles où la conjoncture était la plus fragile, au Japon et en Europe. Au prix toutefois d'un creusement sensible du déficit courant américain en 1998.

Dans les mois qui viennent, le dollar pourrait dès lors se trouver *en situation de vulnérabilité*. Alors même que la possibilité de jouer sur les écarts de taux d'intérêt pour le stabiliser se trouvera réduite : les taux japonais peuvent difficilement baisser encore, et l'on imagine mal la Bundesbank réduire ses taux d'interventions à la veille du passage à l'euro.

Or une baisse sensible du dollar aurait des effets *désastreux : elle* relancerait l'inflation aux Etats-*Unis, poussant, ce faisant*, les taux américains à la hausse : en même temps, elle compromettrait la reprise en Europe et placerait le Japon un peu plus près encore de la déflation.

La croissance des pays industrialisés s'en trouverait freinée au pire moment. Son maintien est en effet indispensable, si l'on veut espérer enrayer rapidement la crise asiatique. Permettre au dollar de rester sur ses niveaux ac*tuels à l'horizon des prochains* mois doit donc, plus que jamais, être la priorité de la coopération monétaire internationale.

Anton Brender
Economiste (CPR)

▼ UN CHIFFRE

32

SECTEURS *INDUSTRIELS FRANÇAIS* PARIENT *SUR LA CROISSANCE*

Trente-deux des trente-neuf secteurs qui font l'objet d'une enquête semestrielle de la direction des études industrielles du Crédit Lyonnais prévoient une croissance de leur activité en 1998. L'étude, essentiellement *qualitative, mais qui a prouvé par* le passé qu'elle reflétait bien les tendances réelles, porte sur les prévisions de production en France. Elle fait apparaître un redressement nettement plus fort que les estimations de juillet 1997.

Quinze secteurs envisagent *une progression de 3 % et plus*, la construction aéronautique et l'électronique tablant sur 9 % et 8 % respectivement. L'industrie manufacturière, l'agroalimentaire et le grand commerce sont optimistes, sans toutefois antici*per des performances aussi* brillantes qu'à la fin des années 80. En revanche, le bâtiment, les travaux publics et les matériaux de construction, qui pèsent à eux seuls quelque 350 milliards de francs, soit 23 % du total de l'in*dustrie, entrevoient* encore un recul, ou au mieux une stagnation.

En dépit de la crise asiatique, les perspectives d'exportation des entreprises interrogées par le Crédit lyonnais restent bonnes, à la condition que le dollar ne rebaisse pas. Bon nombre de secteurs, *notamment les plastiques*, utilisent pratiquement à plein leurs capacités de production et ont relancé l'investissement pour pouvoir répondre à la demande.

Coup de frein sur le marché automobile

▼ Asie du Sud-Est
Les constructeurs japonais sont les principales victimes de la crise dans la région

Tous les constructeurs automobiles ont, un jour, rêvé de conquérir leur place au soleil sous les cieux du Sud-Est asiatique où la voiture s'impose comme le princi*pal signe de réussite sociale* individuelle, loin devant la maison. La *crise financière que traverse la* région depuis six mois va donc frapper de plein fouet ce secteur, largement dominé par les Japonais. Une année noire s'annonce pour ce marché en 1998, dont l'impact débordera les frontières des pays de l'Ansea (Association des nations du Sud-Est asiatique).

Le *marché automobile* de la Thaïlande, qui avait été l'un des plus dynamiques du monde au début des années 90, est aujourd'hui désigné comme le plus vulnérable de la région. Le Mitsubishi Research Institute estime que le total *des ventes de véhicules en Thaï*lande ne devrait pas excéder les 150 000 unités en 1998, contre 400 000 en 1997.

Le coup sera difficile à encaisser pour Toyota, très exposé dans le royaume. Leader en Asie du Sud-Est, Toyota avait déjà dû fermer ses chaînes de montages thaïlandaises *pendant plusieurs* semaines, fin 1997.

LES INVESTISSEMENTS DE TOYOTA

Loin d'avoir prévu la crise, Toyota a même réalisé, il y a un an, de lourds investissements dans le *pays pour porter sa capacité de* production de véhicules aux environ des 200 000 unités par an cette année ; celle de moteurs à 350 000 unités par an. Et les investissements de Toyota n'ont pas profité qu'à la Thaïlande. Cette année, *150 000 véhicules étaient censés* sortir de ses usines indonésiennes où, depuis 1996, sa capacité de production de moteurs a été portée à 100 000 unités par an. En Malaisie, c'est sa production de pièces détachées qui a été augmentée de façon significative.

Côté poids lourds, les perspectives ne sont guère plus réjouissantes. Isuzu Motors, s'est d'ores et déjà préparé à réduire sa production globale de 5 %, pour faire face à une baisse de ses exportations de poids lourds de 36 %.

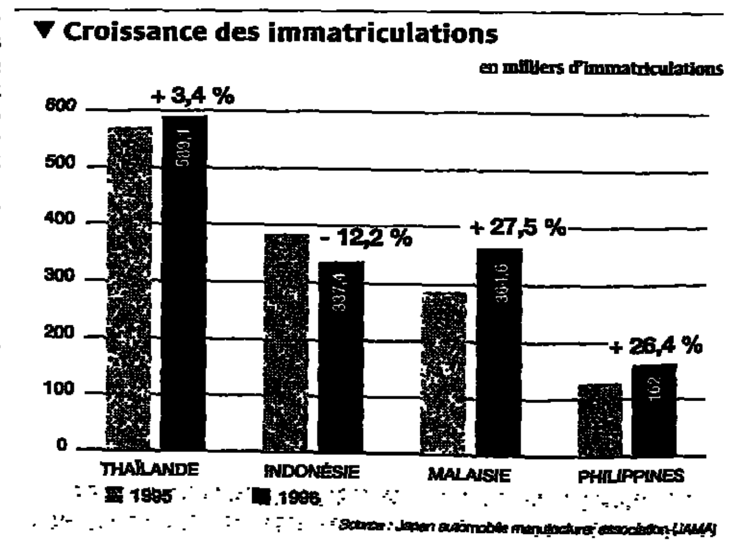
Les Japonais vont très vite devoir faire face à plusieurs évolu*tions négatives. D'une part, une* baisse de leur production en Asie du Sud-Est et de leurs exportations vers les pays de l'Ansea ; et, d'autre part, une concurrence accrue de la part des Coréens, tentés de profiter de la faiblesse de leur monnaie pour leur prendre des parts de marché. Or, en 1997, les constructeurs nippons ont dû leur salut à une croissance de 22 % de leurs exportations sous les effets d'une dépréciation de 20 % du yen, alors que leur marché local se contractait de 5 % par rapport à 1996 (6,3 millions de véhicules *vendus*) pour une production qui continuait de croître de 6 % (11 millions de véhicules).

Les constructeurs européens, concentrés essentiellement sur le segment haut de gamme, affirment ne pas craindre d'être tou*chés directement par la crise* asiatique, du moins pas aussi durement que leurs concurrents japonais. Ils le seront par ricochet, lorsque les Japonais tenteront de compenser aux Etats-Unis – et dans une moindre mesure en Europe – la baisse de leurs activités en Asie du Sud-Est. En fait de constructeurs européens, il s'agit surtout des Allemands Mercedes Benz et BMW, ainsi que du Suédois Volvo, les Français occupant une position marginale.

En 1996, *année où le marché au*tomobile avait déjà enregistré un coup de frein dans les pays de l'Ansea (sauf aux Philippines où il décollait), la croissance du nombre des immatriculations n'avait été globalement positive que pour BMW, celle de Mercedes avait fondu de plus de 45 % en Thaïlande et *se maintenait ailleurs, plutôt* moins bien en Indonésie qu'en Malaisie. Volvo résistait mieux, mais perdait du terrain en Thaïlande (– 11,5 %) et en Indonésie (– 4 %). La meilleure tenue de BMW est à mettre pour partie au *compte des quelque 400 millions* de deutschemarks injectés en Asie du Sud-Est ces cinq dernières années, à Singapour en particulier, pour améliorer sa distribution et son service après-vente.

Si le pessimisme n'est pas de rigueur chez Mercedes – *qui réalise* 8 % de son chiffre d'affaires en Asie (la moitié au Japon) et dont la croissance des ventes sur certains marchés compense le recul sur les autres –, BMW ne s'attend guère à battre des records en 1998. L'année dernière a bénéficié d'un bon premier semestre, mais la firme allemande considère que les restrictions imposées à l'importation des produits de luxe pour ne pas aggraver le problème de la dette, pourraient « affaiblir le développement du marché en 1998 ».

Les entreprises en amont *comme en aval du secteur auto*mobile – équipementiers, fournisseurs de matières premières (aciers, plastiques, pneumatiques) – qui auront survécu à la crise financière elle-même, vont-



elles trouver les moyens de résister à une baisse d'activité ? Les équipes de General Motors et Ford sont en tout cas à *pied d'œuvre*, pour identifier les occasions à saisir parmi les sociétés acculées à la faillite et profiter des ouvertures de marché imposées par le Fonds monétaire international en échange de son aide.

ALLIANCE AMÉRICANO-CORÉENNE

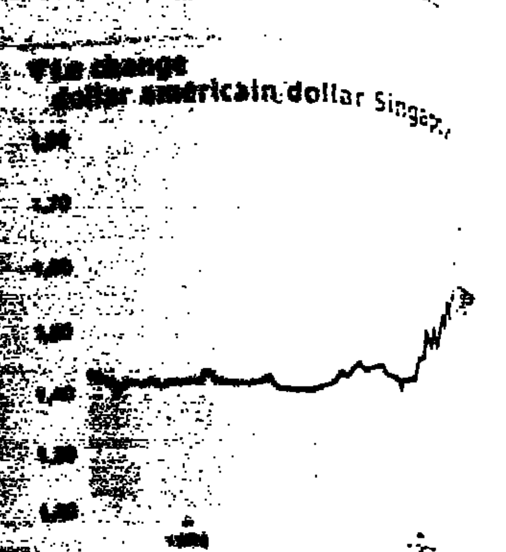
Les deux géants américains voient dans cette crise financière la possibilité de conquérir 10 % du marché chacun, objectif qu'ils *s'étaient imposé pour cette décen*nie *mais qu'ils sont loin* d'avoir atteint pour l'instant.

Parallèlement aux rachats d'entreprises en difficulté, GM et Ford cherchent à forger de nouvelles alliances. Les constructeurs coréens, désormais incapables d'entretenir *ou d'approvisionner leurs réseaux* régionaux sans l'aide d'un partenaire financièrement solide – alors que la relance du commerce extérieur de la Corée est devenue une question de survie – voient dans ces propositions une planche de salut.

GM et Ford disposent respectivement d'une réserve de 14 et 19 milliards de dollars américains. Le premier ne fait plus mystère de son désir de conclure un accord avec Daewoo Motors et vient de racheter les 40 % détenus par Probosutedjo (beau-frère du pré*sident Suharto*) dans le capital de GM Indonesia ; le second souhaite consolider sa *position au sein de* Kia Motors, dont il détient directement 9,5 % du capital et 7,5 % via Mazda dont il contrôle 33 %.

Les constructeurs français se montrent toujours très réticents à investir en Asie, et la crise actuelle ne semble pas les *avoir fait chan*ger d'avis. Depuis son retrait de Chine et d'Inde, Peugeot se contente d'une présence symbolique en Asie du Sud-Est ; Renault et Citroën (qui continue à maintenir une petite production en Chine) y *sont quasiment absents*, en dehors du marché malaisien.

Marc Mangin



LIVRES

Le casse-pipe capitaliste

par Jean-Pierre Tuquoi

AH DIEU ! QUE LA GUERRE ÉCONOMIQUE EST JOLIE !
de Philippe Labarde et Bernard Maris
Albin Michel, 216 p., 98 F.

A priori, l'économie n'est pas une matière qui se prête au pamphlet. Deux francs-tireurs du système, deux pourfendeurs de la *« pensée unique »* viennent pourtant de s'y essayer. Derrière le jeu de massacre jubilatoire, qu'on appréciera pour lui-même – politiques, experts, journalistes, tout le monde en prend pour son grade –, leurs arguments méritent attention.

Philippe Labarde, journaliste, et Bernard Maris, universitaire, ne sont pas des naïfs. Familiers de Bercy et des cercles patronaux, lecteurs avertis des études de l'OCDE ou du FMI, ils ne manquent pas de références en économie. L'un a été chef du service économique et directeur de l'information du *Monde*. Entre-temps, il a créé le quotidien économique et financier *La Tribune*. L'autre, professeur à l'université de Toulouse, est l'auteur d'un essai déjà décapant *Des économistes au-dessus de tout soupçon*.

Ces brevets de reconnaissance ne donnent que plus de poids à leur charge contre le discours économique dominant. La métaphore qui donne son titre à leur livre, c'est celle de la première guerre mondiale. Comme les poilus envoyés à l'abattoir par des généraux obtus au seul profit des marchands de canons, les travailleurs et les cadres d'aujourd'hui sont livrés au casse-pipe de la concurrence. Défoncez-vous, les gars, c'est pour la bonne cause ! Pendant ce temps, à l'arrière du front, les riches arrondissent leur pelote. Trop chers, les smicards ; privilégiés, les fonctionnaires ! Seul le marché est vertueux. *« Attaquons, attaquons... comme la lune »*, ricanent Labarde et Maris, qui n'est pas pour rien chroniqueur à *Charlie-Hebdo*.

Les deux lascars tirent sur tout ce qui bouge et n'épargnent rien ni personne. Ni les gouvernements socialistes successifs coupables de *« ralliement piteux »* aux idées de la droite ; ni le communisme, qualifié de *« productivisme qui n'a pas réussi »* ; ni le libéralisme, ce *« sous-darwinisme du café de commerce »* avec ses *« donneurs d'ordres »* comme l'OCDE (*« un modèle de rhétorique réactionnaire primaire »*) et ses grandes messes types forum de Davos (l'*« internationale du fric »*).

Mais derrière ces accents mi-anars, mi-soixante-huitards, derrière ces phrases assassines, ces jugements à l'emporte-pièce parfois outranciers, reste le fond de l'ouvrage, la thèse qui le parcourt : nous assisterions en cette fin de siècle à un retour en force du capitalisme sauvage.

Elle mérite qu'on y regarde d'un peu près. Les auteurs ont mille fois raison de souligner le paradoxe qui accuse le monde actuel. Depuis 1974, la richesse produite a pratiquement doublé avec un volume de travail humain réduit d'un tiers. *« Jamais l'humanité ne fut aussi « riche » et jamais une telle quantité de « richesses » (...) ne fut produite avec si peu de labeur »*, écrivent-ils. Mais ce surcroît de richesse a été confisqué. Les riches sont encore plus riches, les pauvres sont encore plus pauvres, les salariés *« de plus en plus précarisés »* et les exclus toujours plus nombreux. Le système *« démontre avec éclat qu'il sait efficacement produire, mais qu'il ne sait plus répartir »*.

Pour masquer cette faillite, le capitalisme met en avant *« la guerre économique »*, avec son corollaire : la mondialisation. C'est elle qui obligerait à serrer les salaires, à délocaliser les unités de production, à sacrifier l'État-providence et à faire une croix sur les politiques nationales...

Mais là où l'ouvrage de nos deux auteurs prend une autre dimension, comparé, par exemple, au long lamento de Viviane Forrester, auteur de *L'Horreur économique*, c'est que la dénonciation du système actuel qu'il contient s'appuie sur des arguments que l'on ne balaye pas d'un revers de la main.

La mondialisation-alibi ? La concurrence des pays à bas salaires, font observer les auteurs, ne porte, s'agissant de la France, que sur 3 % de la richesse nationale. L'emprise croissante des multinationales sur l'économie mondiale ? Elle saute aux yeux de quiconque prend la peine de lire les statistiques internationales (40 % du commerce international est le fait d'échanges intra-groupes). La dictature des marchés financiers mise à toutes les sauces pour absoudre tous les renoncements ? Ce ne sont pas les marchés financiers qui ont *« contraint les responsables (sic) économiques de gauche à faire financer une part considérable de la dette par des capitaux étrangers et donc baladeurs. Ce fut bel et bien une décision politique mûrement réfléchie d'un pouvoir qui souhaitait par ce biais justifier sa politique du franc fort et de l'accrochage suicidaire au mark »*.

Dans ce *« J'accuse »* lancé à la *« World Company »*, nos auteurs réservent quelques pages féroces aux élites économiques françaises, à *« ces vierges effarouchées de l'austérité libérale et du serrage de ceinture »*. Dans le seul secteur de l'immobilier, leur *« coupable incompétence »* a coûté la bagatelle de 400 milliards de francs, c'est-à-dire l'équivalent d'un gros déficit budgétaire... mais à l'envers. *« Essayez de consommer ou de créer des emplois avec 400 milliards de moins, même étalés sur quelques années »*, lancent les deux compères.

La faillite de ces élites de carton-pâte, issues de la haute administration, ne plaide pas pour un retour à l'État colbertien. Tout comme les rentes de situation servies à certaines branches de l'économie condamnent une certaine forme d'Etat-providence. Un autre modèle doit émerger. *« Le principal ennemi de cette société n'est plus la menace du communisme mais bel et bien celle du capitalisme. »* Avis d'expert : il émane de George Soros, le financier qui a gagné une fortune en spéculant contre la livre sterling.

PARUTIONS

● **LE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE, de Jean-Marie Harribey**
Le développement économique ne réussit pas à faire reculer la pauvreté et creuse les inégalités dans les pays riches. Il engendre des pollutions graves, et l'effet de serre modifie le climat de la planète. Face à ces déséquilibres, les instances internationales continuent d'appeler à un mode de développement qui soit *« soutenable »* ou durable.
L'auteur va à l'encontre de la logique productiviste à l'œuvre aujourd'hui et propose de replacer le développement économique dans la biosphère en respectant les processus de reproduction des êtres vivants. (Economica, « Poche », 108 p., 49 F).

● **ENQUÊTE SUR LES NOTAIRES, de Marcel Gay**
La profession la plus discrète de France – à défaut d'être la plus discréditée – vient enfin de trouver son auteur. Et le résultat n'est pas triste. Des notaires qui prêtent de l'argent sur parole et affirment n'avoir jamais été remboursés, des clients spoliés en surnombre par ces officiers ministériels peu scrupuleux, les difficultés qu'il y a à leur faire rendre gorge, la loi du silence qui protège ces antichambres de l'Etat..., bref, c'est un milieu opaque au sein duquel surnagent quelques honnêtes gens que décrit l'auteur, journaliste à *L'Est républicain* (Stock, 324 p., 130 F).

Occasions à saisir dans une Asie assoiffée de liquidités

par Dominique Turcq

Une dévaluation monétaire combinée à un krach boursier a provoqué en Asie une dévaluation vertigineuse des actifs. Un simple calcul permet d'établir que la capitalisation boursière de Paris au 15 janvier 1998 équivaut à la somme de celles de l'Indonésie, de la Corée du Sud, des Philippines, de Singapour, de Taïwan, de la Thaïlande, de la Chine et de la Malaisie. Ou encore, que celle de L'Oréal est égale à celle de l'Indonésie et celle de Carrefour à celle de la Thaïlande.

Bien sûr, selon les pays et les secteurs, les variations des valeurs ne sont pas les mêmes. Ainsi les institutions financières sont frappées de plein fouet par la crise. En Malaisie, par exemple, le cours de l'action d'une banque a baissé de 95 % en monnaie locale (et de 97 % en dollars) ! Ou encore, en Thaïlande, la capitalisation boursière a perdu en moyenne à fin décembre 1997 les trois quarts de sa valeur par rapport à l'année précédente.

Comment en est-on arrivé là ? Le cas de la Corée est exemplaire. Ce pays qui a réussi en vingt ans à se hisser au onzième rang mondial est aujourd'hui en quasi faillite, sa dette totale s'élevant à 170 milliards de dollars, dont les deux tiers à court terme. A l'origine de ce désastre, il y a la politique pratiquée par les pouvoirs publics : le recours systématique à l'emprunt bancaire comme source principale de financement ; et une distribution des ressources à la fois discriminatoire selon les secteurs d'activité et peu rigoureuse quant à l'intérêt économique réel des projets d'investissements. Résultat, un taux d'endettement moyen des entreprises équivalant à trois fois leurs fonds propres et, globalement, une rentabilité des capitaux investis inférieure au coût de la dette.

Mais ce qui a finalement mis le feu aux poudres, c'est le fait que les banques d'affaires ont consenti aux entreprises coréennes des prêts de six à douze mois pour financer le tiers de leur dette ; dans le même temps, elles empruntaient à court terme sur le marché international et prêtaient sur le long terme (à des pays du Sud-Est asiatique comme l'Indonésie et la Thaïlande et à d'anciens pays du bloc soviétique). Ce décalage dans les échéanciers explique largement la crise de liquidités actuelle à laquelle fait face la Corée. Aujourd'hui, ce pays est pris dans une spirale de dégradation.

Faibles rentabilités industrielles et mauvaises décisions de prêts ont donc largement contribué à la crise en Asie, qu'ont précipitée à la fois les difficultés des banques à lever des capitaux à l'international du fait de la dégradation de la dette de leur pays, et le soutien de la monnaie nationale par la Banque centrale à l'aide des réserves en devises étrangères.

> Les pays asiatiques peuvent renouer avec la croissance, à un horizon de trois à cinq ans, pour peu qu'ils accélèrent la déréglementation des marchés et l'ouverture aux investissements étrangers

Le potentiel économique des marchés asiatiques demeure pourtant entier et la véritable ampleur du changement est ailleurs : la crise qui balaie l'Asie modifie radicalement la donne stratégique. Les pays d'Asie peuvent, à un horizon de trois à cinq ans, renouer avec la croissance et le développement de l'emploi, pour peu qu'ils se montrent plus respectueux des règles dictées par le FMI et accélèrent la déréglementation des marchés et l'ouverture aux investissements étrangers. Dans de nombreux cas, les entreprises locales elles-mêmes, qui ne savent plus où trouver les financements, font pression sur leurs gouvernements pour qu'ils autorisent plus largement ces investissements, remettent en question les réglementations dans les secteurs-clés et libéralisent le commerce extérieur.

Le fait qu'une grande partie de ces entreprises ne sont pas cotées en Bourse ne change rien, et la décote des actifs est générale, offrant de fantastique possibilités à saisir : les grands groupes sont désormais véritablement assoiffés de liquidités et commencent à comprendre qu'ils doivent se recentrer sur leurs activités-clés et non plus se diversifier tous azimuts. Certains sont mêmes prêts à céder ce qui était hier encore les « joyaux de leur couronne ».

C'est donc avec le plus grand soin, et sans méfiance excessive, que les entreprises occidentales doivent considérer la situation en Asie. Parce que les perspectives de profit à court terme sont parfois sombres, doit-on se priver de saisir l'occasion, par exemple, en prenant des participations ou même en achetant purement et simplement des unités de production ou des réseaux de distribution qui jusqu'ici étaient inaccessibles ? Après tout, si une multinationale qui croit en la croissance future à long terme de l'Asie peut aujourd'hui acquérir pour 100 millions de francs des actifs évalués à 400 ou 500 millions voilà six mois encore, quelle marge d'erreur peut-elle s'autoriser dans l'appréciation de l'investissement ? Sur le long terme, quelle serait la gravité d'une « erreur » de 20 ou 30 % dans l'estimation des cash-flow à court terme, en regard du potentiel de contrôle et de verrouillage de circuits jusque-là fermés et d'installations de production essentielles ? D'un seul coup, il s'agit de savoir, non plus si un marché est accessible, mais, puisque cet accès est désormais beaucoup plus ouvert, si le nouveau détenteur d'un actif est susceptible ou non d'être le mieux placé pour le faire fructifier.

Ce qui se passe en Asie rend cette période exceptionnelle, même si la situation reste partout très mouvante et si les possibilités qui éclosent impliquent une bonne part d'incertitude et la prise de risque parfois importants. Mais, depuis dix ans, l'Asie fait partie des cibles de nombre d'entreprises mondiales en quête de croissance et d'entreprises en mal de mondialisation. Les dirigeants de ces entreprises ont donc tout intérêt à s'interroger sérieusement sur les possibilités réelles de faire des paris gagnants à terme, tout en tendant une planche de salut à leurs partenaires asiatiques, grâce à leurs injections de liquidités.

Dominique Turcq est directeur associé chez McKinsey.

COURRIER

PENSÉE UNIQUE : QUE FAIT LA PRESSE ?

Crise en Asie, projet de loi sur les 35 heures, mouvements de protestation des chômeurs, l'actualité économique est riche en événements. La presse, qui ne manque pas de les rapporter, est pauvre en analyses. Les faits sont souvent traités sans tenir compte des problèmes de fond et, presque partout, la logique libérale semble tenir lieu de ligne rédactionnelle.

La mondialisation ? Bienfait ou fatalité, c'est en tout cas un fait acquis contre lequel rien ni personne ne saurait avoir de prise. La libéralisation des marchés de capitaux ? C'est un fait inévitable, auquel personne, d'ailleurs, ne songe à attribuer l'actuelle crise financière asiatique. La déréglementation ? C'est un truc formidable, surtout lorsque la Commission européenne l'applique aux grands monopoles publics comme les télécommunications. Ce qui n'empêche pas la presse économique de saluer avec le même enthousiasme la mégafusion qui vient d'avoir lieu dans les télécoms américaines.

Encourager la concurrence et, quelques pages plus loin, approuver la concentration dans le même secteur ne semble contradictoire qu'aux esprits chagrins : dans un cas, il s'agit de services publics, forcément appelés à péricliter ; dans l'autre, il s'agit de sociétés privées, naturellement promises au plus bel avenir. Rien, décidément, ne semble devoir remettre en question une logique intellectuelle désormais bien établie. Dans l'actualité récente, je retiendrai trois exemples de ce mode de fonctionnement.

Premier exemple : la fascination exercée par le faible niveau de chômage qu'ont atteint les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Comme il se trouve, par ailleurs, que ces deux pays ont un taux de prélèvements obligatoires nettement plus faible que chez nous, la conclusion semble évidente : il faut baisser les impôts et les charges sociales en France. Que les ténors politiques de l'opposition et les représentants des milieux d'affaires adoptent cette logique sommaire peut se comprendre. Mais pourquoi la presse se croit-elle obligée de relayer ces idées simplistes ? Il y aurait, au contraire, bien d'autres questions à se poser. Pourquoi l'Espagne, avec un taux de prélèvements inférieur à celui de la Grande-Bretagne, connaît-elle un chômage de 21 % ? Et, a contrario, pourquoi des pays comme les Pays-Bas, le Danemark ou la Norvège, à la santé économique florissante et au taux de chômage très inférieur au nôtre, ont-ils des taux de prélèvements obligatoires équivalents ou très supérieurs au taux français ?

Autre exemple : la crise financière asiatique. Les gros titres de nos journaux ont d'abord porté sur l'ampleur des faillites, la chute des cours de Bourse et des monnaies locales. Puis, lorsque le FMI est intervenu, ils ont mis l'accent sur les montants d'aide « sans précédent » consentis aux pays en difficulté. Les records pleuvent, c'est formidable !

Mais les mesures concrètes imposées par le FMI pour sortir de la crise sont-elles les bonnes ? En quoi diffèrent-elles des mesures imposées au Mexique et, avant lui, à certains pays d'Afrique ? L'économie coréenne est-elle plus proche qu'on ne croyait de l'économie du Burkina Faso ? Les prêts du FMI ne vont-ils pas servir en priorité à rembourser les banques internationales (surtout américaines) ? Le FMI vise-t-il vraiment à rétablir l'économie des pays en difficulté ou à démanteler les forteresses asiatiques impénétrables aux intérêts occidentaux ? Nos lecteurs attendent toujours les réponses à ces questions-là...

Troisième exemple : le mouvement des chômeurs. Pendant plusieurs jours, c'est l'attentisme. Difficile de savoir immédiatement si le mouvement est sérieux, d'où il vient et ce que représentent vraiment ces organisations nouvelles. Mais, très vite, la ligne éditoriale est trouvée : pour le gouvernement, c'est « l'heure de vérité », « la fin de l'état de grâce », « le premier test sérieux » (on l'avait déjà dit pour la grève des routiers). Finalement, il semble beaucoup plus intéressant de suivre l'embarras gouvernemental que d'analyser les réels problèmes économiques posés par les laissés-pour-compte.

Certes, il s'est trouvé quelques voix pour dire que le volume relatif des indemnités de chômage n'avait pas progressé depuis le début des années 80, alors que le nombre de chômeurs avait doublé. Mais comment a évolué l'allocation des ressources depuis quinze ans ? Comment le revenu national disponible s'est-il réparti entre les salaires nets, les prestations sociales et les revenus du capital ? En particulier, à quoi ont été affectées les marges bénéficiaires des entreprises, largement restaurées depuis le début des années 90, puisque, globalement, leur taux d'investissement n'a pas cessé de baisser durant cette période ? Et puis surtout comment expliquer aux lecteurs de nos journaux qu'il n'y a aucun lien possible entre les pages « Evénements » consacrées aux chômeurs et les pages « Entreprises-Finances » où sont affichés, sur un ton triomphal, les bulletins de victoire de nos firmes annonçant des progressions record de leurs profits en 1997 ?

On pourrait multiplier les exemples et cette unanimité sur tous ces sujets finit par être lassante. Mais que fait donc la presse ?

Jean-Marie Gisclard, journaliste au Groupe Expansion et chargé de cours à la faculté de sciences économiques de Lille-I

A propos de la chronique de Sophie Gherardi « Le juste cri », publié le mardi 20 janvier.

CHÔMEURS-SALARIÉS, UNE NOUVELLE JONCTION

La chronique intitulée « Le juste cri » repose sur un contresens étonnant.(...)

En effet, on voudrait savoir en quoi la « paupérisation » des fonctionnaires et le rejet des revendications des ouvriers de Peugeot apporteraient au fond une solution crédible au chômage massif ?

Ne peut-on reconnaître que, pour les premiers, serait irresponsable une vision qui ferait aujourd'hui l'impasse sur la contradiction entre niveau de formation (initiale puis de carrière), conditions de travail et rémunération, et que, pour les seconds, il fut salutaire à bien des égards que la France apprît à quelles difficultés salariales ils étaient confrontés ?

Des contradictions peu médiatisées travaillent la société française et l'apparente opposition entre des salariés protégés et les chômeurs n'est pas pertinente. (...)

On aurait aimé, le chômage ayant changé d'échelle, que des politiques économiques ou leur absence soient évoquées au détriment du « traitement social », auquel la chronique semble faire allusion, loi Robien comprise.

Comment les dépenses publiques pour l'emploi (pourquoi ne pas citer les sources et ce qu'elles recouvrent) dans le PIB devraient-elles évoluer et quelle logique doit les sous-tendre ?

Faut-il simplement réfléchir à une autre répartition du revenu national et sur quelle composante jouer, sans engager une réflexion sur les conditions de production ?

La critique à l'emporte-pièce du projet sur les 35 heures peut-elle être recevable sur la seule énonciation de son échec attendu ? La réduction du temps de travail doit-elle être écartée définitivement ?

Il est surprenant d'opposer les chômeurs aujourd'hui en mouvement et les salariés « protégés ». Faut-il être ignorant du mouvement de novembre-décembre 1995 (non cité et pour cause) pour ne pas voir aujourd'hui une convergence concrète entre les salariés actifs et les « exclus » ?

Les chômeurs se sont structurés avec l'aide de militants de différentes organisations syndicales ayant choisi d'intervenir sur ce terrain vierge d'organisations (bien des militants de ces structures nouvelles sont syndiqués et travaillent dans l'administration à France Telecom, etc.). Les acteurs sociaux qui défilaient en 1995 sont les mêmes qui participent au mouvement naissant, qui n'a pris de vitesse que ceux qui se résignent à l'impuissance au nom d'un réalisme économique aujourd'hui bien contesté.

D'ailleurs, les représentants des chômeurs font très heureusement le lien avec les actifs victimes des pressions à la baisse de leurs conditions de travail du fait du nombre de sans-emploi. Depuis vingt ans, les salariés ont lutté contre les suppressions d'emplois, la litanie des secteurs concernés est dans les mémoires, mais leur combat souvent considéré comme d'arrière-garde ne mériterait-il pas aujourd'hui, à la lumière de la crise du Sud-Est asiatique, une requalification ?

Finalement, votre titre est abusif, vous croyez opposer le cri des chômeurs au statut des salariés, alors que la donnée majeure est précisément repérable dans cette jonction nouvelle (...).

Pierre Chemla
75019 Paris

L'Afrique découvre sa compétitivité

DAVOS
de notre envoyé spécial

« Désormais l'afro-pessimisme fait partie du passé : aujourd'hui, il faut véritablement parler d'afro-optimisme. L'Afrique a décidé de prendre en main son propre destin et elle est déterminée à s'arrimer au développement économique du reste du monde. » Ces propos volontaires, prononcés à Davos fin janvier à l'occasion du Forum mondial de l'économie, émanent de Navin Ramgoolam, le premier ministre mauricien. Ils reflètent l'état d'esprit d'un pays particulièrement fier de figurer en tête du classement établi par le *Rapport 1998 sur la compétitivité en Afrique*, mais aussi de l'ensemble d'un continent africain bien décidé à faire parler de lui autrement qu'en termes de pauvreté chronique, de corruption endémique et de guerres incessantes.

Cette année, le Forum de Davos a consacré une place plus large que d'habitude au continent noir. Notamment à l'occasion de la publication de ce rapport, le premier du genre, qui fera désormais l'objet d'une parution annuelle.

Cette étude, réalisée en association avec le Harvard Institute for International Development, une unité dirigée par le professeur d'économie Jeffrey D. Sachs, a permis d'établir un classement des 23 pays les plus compétitifs sur la cinquantaine de nations qui composent le continent.

L'île Maurice figure au premier rang, consacrant l'évolution d'un petit pays qui, il y a trente ans, au moment de son indépendance, était particulièrement pauvre et axé sur la monoculture, et qui, aujourd'hui, est une nation ouverte sur l'extérieur, dotée d'une économie diversifiée, qui a su utiliser judicieusement les zones franches. L'économie mauricienne croît à un rythme annuel de 6 % en moyenne et ses habitants disposent d'un revenu annuel *per capita* voisin de 3 700 dollars américains.

▼ Principal handicap pour les économies locales : le poids excessif de la dette

Au deuxième rang du classement établi par *The Africa Competitiveness Report 1998* apparaît la Tunisie, un pays qui, certes, affiche un taux de croissance un peu inférieur (4,5 % sur la décennie), mais avec une plus grande régularité. Le produit intérieur brut de ce pays représente actuellement environ 14 milliards de dollars (sur la base de prix constants 1987), soit quatre fois plus que l'économie du Botswana ou de l'île Maurice.

Le Botswana, classé troisième, est aussi une *success story* intéressante en Afrique, a souligné Jeffrey Sachs en présentant ce rapport, le 30 janvier, à Davos. Au moment de l'indépendance, ce pays était l'un des plus pauvres de la région. La gestion avisée de son économie, et notamment de son important secteur minier, lui a permis d'enregistrer un taux de croissance de 8 % en moyenne depuis près d'une vingtaine d'années, de figurer désormais dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire et de constituer, pour la Banque mondiale, un exemple de développement réussi.

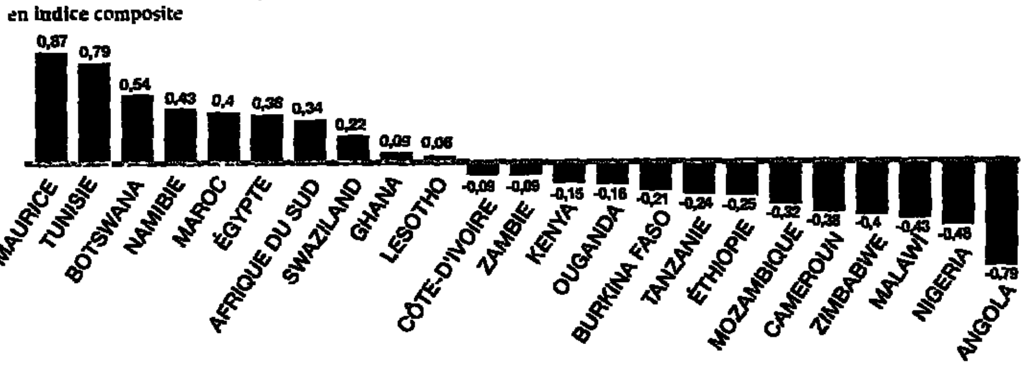
Les pays qui se distinguent dans ce classement sont ceux qui ont réussi à traverser sans trop d'encombres la tourmente qui a ravagé le continent africain durant les décennies 70 et 80, a expliqué l'économiste américain.

A propos du Ghana et de l'Ouganda, généralement présentés comme les bons élèves des institutions financières internationales, M. Sachs a expliqué que leur rang plutôt modeste (ils se situent seulement aux 9e et 14e rangs) s'expliquait par le fait que le niveau actuel de leur PIB, en dépit de longues années de stabilité économique, reste inférieur à ce qu'il était au début des années 70. Pour ce qui est des nations les moins performantes, il s'agit soit de pays qui ont connu une longue période de guerre – c'est notamment le cas de l'Angola et du Mozambique –, soit encore soumis à un régime de dictature militaire (Nigeria), soit qui se sont engagés récemment sur la voie des réformes (Malawi).

Au-delà du classement lui-même, Jeffrey Sachs a tenu à souligner les problèmes sur lesquels bute encore l'Afrique dans sa quête de croissance et de compétitivité. Le plus important d'entre eux est le poids de la dette. En moyenne, 20 % du PIB des pays africains sont destinés à assurer leur remboursement auprès des prêteurs étrangers. Un pourcentage qui atteint même 30 % dans 6 pays sur les 23 que recense l'étude.

A cet égard, M. Sachs a mis en parallèle les 117 milliards de dollars que la communauté internationale aura consacré, en trois mois, aux économies en péril de l'Est asiatique, et les atermoiements qui accompagnent l'application du nouveau programme récemment voté par le FMI et destiné à alléger le fardeau des pays les plus endettés.

Serge Marti



Ce classement est établi à partir de six séries d'indicateurs différents portant notamment sur la situation économique et financière des pays concernés, leur degré d'ouverture sur l'extérieur ou encore la bonne santé de leurs institutions politiques

Un continent sur la bonne voie

par Alassane D. Ouattara

L'Afrique, à l'aube du XXIe siècle, se trouve à la croisée des chemins. L'effondrement du mur de Berlin et le vide politique qui s'en est suivi représentent une chance unique pour ce vieux continent. Deux voies s'offrent à elle. L'Afrique peut laisser les forces de l'implosion et les guerres ethniques devenir maîtresses de son destin au bénéfice de quelques potentats sans vision ou de seigneurs de guerre aux alliances éphémères. Alors, l'histoire se répétera avec son train de souffrances, livrant ce vieux continent en pâture à toutes sortes de corruptions. Les richesses de son sol et de sa jeunesse seront pillées, et l'Afrique se retrouvera à la traîne de l'histoire, marginalisée.

Une tout autre voie s'offre à ce continent : refuser la marginalisation et s'intégrer pleinement dans ce grand village planétaire qu'est devenu le monde à l'heure de l'Internet. En retrouvant ses racines et sa sagesse ancestrale, l'Afrique peut donner les moyens à sa jeunesse de bâtir un avenir d'où jaillisse l'espoir, en puisant le fondement de son action dans les principes de la vie communautaire du village : la participation de tout un chacun et chacune à l'élaboration de la chose publique, la transparence dans la gestion des affaires publiques, et le sens d'un destin commun.

L'Afrique a donc aujourd'hui la possibilité de choisir parmi les modèles de développement qui ont été mis en place dans d'autres régions du monde. La crise que traversent les pays d'Asie démontre d'ailleurs, ô combien, sur quoi peuvent déboucher des systèmes politiques trop autocratiques et trop impliqués dans la gestion des activités du secteur privé.

Il est frappant de constater que ces principes de la vie communautaire africaine sont aussi à la base des succès enregistrés par différents pays, en Europe, en Asie, en Amérique latine et, pour certains, en Afrique. Le respect de ces principes appelle une action volontariste, tant au niveau institutionnel, politique, social, culturel qu'économique. Les réformes dans l'un de ces domaines ne peuvent réussir sans des réformes dans les autres. Quelques pays d'Afrique tentent de renouer avec ces principes et sont en passe de réussir.

Concernant le domaine économique, on peut d'ores et déjà observer que plusieurs pays, grâce à la mise en place de programmes de réforme de grande ampleur, ont fait des progrès vers la stabilité macro-économique, élément clé de la croissance. Cette stabilité, caractérisée par un taux d'inflation bas, est essentielle pour assurer à l'épargnant et à l'investisseur, tant national qu'étranger, un horizon plus prévisible. Elle permet aussi à une grande partie de la population de bénéficier d'un pouvoir d'achat à l'abri de l'inflation.

Dans l'ensemble, ces dernières années, les performances en matière de croissance ont continué à s'améliorer pour l'Afrique subsaharienne. La croissance réelle est passée en moyenne de 1 % au début des années 90 à environ 5 % en 1997 et cette tendance devrait se poursuivre. Plusieurs pays ont ramené leur taux d'inflation à un seul chiffre. Alors qu'au début de cette décennie 18 pays seulement sur 47 de l'Afrique subsaharienne enregistraient un taux de croissance de 3 % au moins, ce chiffre dépassait la trentaine en 1997. En outre, après cinq années consécutives de déclin, le taux de croissance réel par tête a commencé à augmenter, avec 40 pays enregistrant un taux positif. Cette amélioration a été accompagnée par un rebondissement de l'investissement et de l'épargne intérieure.

Parallèlement, les pays africains ont aussi, en général, réduit leur déséquilibre tant interne qu'externe, en particulier les déficits budgétaires ont considérablement diminué. Des progrès remarquables ont également été accomplis dans la libéralisation du système de change.

Parmi les pays qui ont enregistré des progrès vers une plus grande stabilité macro-économique, on peut citer notamment la plupart des pays de la zone franc, le Botswana, l'Ethiopie, l'île Maurice, le Mozambique, l'Ouganda, la Tanzanie, le Swaziland et l'Afrique du Sud.

La stabilité macro-économique doit être accompagnée par la mise en place d'un environnement qui assure la sécurité économique des personnes et des biens. C'est l'objet de la « *seconde génération des réformes* » qui se met en place aujourd'hui en Afrique, comme dans d'autres régions du monde, avec le soutien des institutions internationales.

Les gouvernants pourraient retrouver dans les principes du village africain l'élan nécessaire à une bonne gestion, à une transparence et à une rigueur dans les affaires publiques

Ces réformes visent à garantir la transparence, la prévisibilité et l'impartialité des décisions publiques. Elles doivent aller bien au-delà du respect des droits de propriété et de l'exécution des contrats commerciaux, et permettre de mettre fin à l'arbitraire, aux privilèges et aux exemptions *ad hoc*, par exemple en matière fiscale et douanière, et assurer un fonctionnement sans faille et une indépendance du système judiciaire. Et dans ce domaine, certains gouvernements ont encore beaucoup à faire.

Les réformes politiques et institutionnelles sont primordiales. Il est, à cet égard, important de favoriser le développement des contre-pouvoirs en permettant à la société civile de s'épanouir. Dans ce cadre, je mentionnerai le rôle croissant joué par les groupements associatifs et professionnels, les syndicats, les organisations non gouvernementales et l'opposition parlementaire. Les pays africains doivent trouver les vertus du consensus et de l'alternance dans l'exercice du pouvoir.

L'Afrique a maintenant la chance de pouvoir bénéficier de l'expérience d'un très grand nombre de ses jeunes qui se sont confrontés au monde moderne, et qui ont su faire la synthèse des exigences du monde extérieur et des vertus des traditions ancestrales. Il faut créer un climat qui permette aux jeunes entrepreneurs de libérer leur énergie créatrice. Il faut donc en finir avec les situations de rente, les distorsions de toutes sortes qui subsistent au bénéfice d'une poignée de privilégiés au détriment du plus grand nombre.

Ceci m'amène à aborder tout naturellement les relations entre l'Afrique et le reste du monde. Il faut que l'Afrique cesse d'être perçue dans les forums internationaux uniquement comme un quémandeur d'aide, et soit reconnue de plus en plus comme un partenaire à part entière, poursuivant et défendant normalement ses intérêts. Il est donc essentiel que l'Afrique négocie à égalité avec ses partenaires l'ouverture des marchés extérieurs à ses produits, qu'elle crée un climat propice pour attirer les investissements extérieurs, et s'enrichir de transferts de technologie et de savoir-faire. De même, pour faire face à la diminution de l'aide internationale, l'Afrique doit poursuivre une saine gestion économique et financière.

Les gouvernants pourraient retrouver dans les principes du village africain l'élan nécessaire à la réalisation et à la pratique de la bonne gouvernance, la transparence et la rigueur dans la gestion des affaires publiques. Dans cette tâche ardue, ils doivent pouvoir compter pleinement sur le soutien de la communauté internationale à travers une coopération où prime la transparence et la bonne gestion ; alors, le monde pourra toucher pleinement les dividendes de la pleine participation de l'Afrique à la croissance mondiale.

Alassane D. Ouattara *est directeur général adjoint du FMI et ancien premier ministre de Côte-d'Ivoire.*

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

Le monopole à la question

Avec la privatisation partielle de France Télécom et son ouverture à la concurrence, c'est un des grands monopoles publics qui réforme son statut. Nombreux sont les usagers qui se félicitent de cette libéralisation. Le monopole reste en effet une figure un peu suspecte. Même les pays les plus libéraux disposent d'une administration chargée de veiller à ce que des entreprises privées n'acquièrent pas une position dominante sur leur marché. Les démêlés de Microsoft avec la justice américaine en sont un exemple. Un monopole ne peut fixer sa tarification à sa guise ; il doit la négocier avec une administration de tutelle. Pourquoi donc cette méfiance ?

LA RÉPONSE DE KEYNES AU GENDRE DE MARX

Pendant longtemps, le défaut attribué au monopole était de n'avoir pas de concurrent. Selon le mot de Keynes, la pensée dominante en matière d'économie reposait sur « *l'idée vague que la concurrence est le meilleur moyen de réduire la paresse* ». Le monopole était donc le géant assoupi, faute de menace extérieure.

Cette idée, qui reste populaire, ne pouvait satisfaire les économistes pour au moins deux raisons : d'une part, la notion de paresse, n'en déplaise au gendre de Marx, Paul Lafargue (auteur d'un livre intitulé *Le Droit à la paresse*), est effectivement un peu vague ; d'autre part, il n'est pas certain que l'efficacité est toujours meilleure quand les concurrents sont nombreux. Sans se prononcer sur le caractère, inhérent ou non à la nature humaine, de la paresse, les économistes ont donc cherché à préciser comment le monopole peut « abuser » de sa situation.

LES CONSOMMATEURS FLOUÉS

Comme toute entreprise, le monopole connaît sa fonction de production, c'est-à-dire ce qu'il lui en coûte pour produire telle ou telle quantité. Faisons une hypothèse : chaque unité coûte plus cher à produire que la précédente (dans l'exploitation minière, par exemple, il faut creuser de plus en plus profondément...). La 100e unité produite par l'entreprise coûtera un peu plus à produire que la 99e, la 101e un peu plus que la 100e, etc. Les rendements sont décroissants.

Lorsque de nombreuses entreprises sont en concurrence, elles doivent prendre le prix du marché comme une donnée sur laquelle elles s'ajustent. Or, du fait des rendements décroissants, il leur est aisé de déterminer leur offre : il suffit que le coût de la dernière unité produite soit égal au prix du marché. Produire en deçà représente un manque à gagner ; produire au-delà implique une perte sur les unités excédentaires, plus coûteuses à produire qu'elles ne rapportent.

Par opposition à la situation de concurrence où le prix est donné aux entreprises, le monopole a l'avantage de pouvoir fixer son prix de vente. Il déterminera d'abord la fonction de demande, c'est-à-dire la quantité qu'il vendra en fonction du prix qu'il propose. Puis, à chaque prix, il pourra associer sa production, et finalement son profit. Bien sûr, il ajustera son prix au mieux pour lui.

Par rapport à une multiplicité d'entreprises, le monopole produira finalement moins et plus cher. Pouvant jouer à la fois sur le prix et la quantité, il dispose d'une marge de manœuvre que les autres n'ont pas. Les consommateurs se retrouvent donc floués du montant du surprofit que s'adjugera le monopole.

LES INFRASTRUCTURES ET LE MONOPOLE PUBLIC

Il est des industries où l'hypothèse de rendements décroissants n'est pas vérifiée du fait de coûts fixes. Le transport ferroviaire en est l'exemple type. C'est le premier voyageur à convoyer d'une ville à l'autre qui coûte cher puisqu'il faut construire la voie. Une fois ce coût engagé, convoyer 100 ou 101 voyageurs revient au même.

La présence de coûts fixes explique qu'efficacité ne rime pas toujours avec multitude. Multiplier les entreprises revient à dupliquer des coûts fixes, un peu comme si deux entreprises ferroviaires concurrentes installaient chacune des rails pour relier deux mêmes villes. Quand ces coûts sont importants et impliquent des infrastructures lourdes, il est plus efficace d'assurer la production avec une seule entreprise. Donc avec un monopole.

Il en est de même s'il est imposé à l'infrastructure des charges dites de service public. Le cas typique est l'imposition d'un prix unique à tous les usagers, même si certains sont plus coûteux à servir que d'autres. En France, le prix d'un abonnement téléphonique ou d'un timbre-poste sont les mêmes dans une région désertique ou au centre d'une grande ville. Cette égalité de traitement suppose des surcoûts qu'il faut partager entre les clients.

Mais ce monopole pourrait profiter de l'absence de concurrence pour fixer un prix trop élevé. Aussi, dans tous les pays, les industries d'infrastructure restent encore, sinon publiques, du moins réglementées au sens où elles doivent périodiquement négocier leur tarif avec l'administration.

SCINDER LE MONOPOLE

Mais l'intervention d'un régulateur public ne suffit pas à régler le problème. Le monopole garde un avantage : il sait ce que produire telle ou telle quantité lui coûte. Pour obtenir du régulateur le tarif le plus élevé, il aura intérêt à surévaluer ses coûts.

Comme il est souvent difficile à l'administration d'obtenir l'information nécessaire, la tendance générale reste de réduire l'activité des monopoles et d'introduire la concurrence par divers moyens. Le plus courant est d'isoler l'infrastructure et de scinder l'entreprise en deux : la première gère les infrastructures et reste réglementée ; la seconde, qui sert la clientèle, est libre de ses tarifs et ouverte à la concurrence. La déréglementation aérienne aux Etats-Unis s'est inspirée de ce principe, avec des aéroports réglementés et des compagnies aériennes privées ; la scission de la SNCF en une société gérant les voies et les gares, l'autre les trains, participe du même esprit.

Mais l'opération n'est pas sans difficulté. Que doivent acquitter les entreprises en concurrence à l'entreprise gestionnaire de l'infrastructure ? Qui doit payer si l'infrastructure doit être modifiée du fait de la présence de concurrents nombreux (le cas s'est produit récemment dans les télécommunications allemandes, où Deutsche Telekom a menacé de facturer le coût du transfert aux clients qui changeraient d'opérateur) ? Comment, lorsque l'entreprise gestionnaire de l'infrastructure peut aussi servir la clientèle par l'intermédiaire d'une filiale, éviter qu'elle ne favorise cette dernière ? Et, bien sûr, puisqu'un régulateur public est en jeu, comment empêcher que des entreprises, même concurrentes, s'entendent à son détriment ?

L'ENJEU DE L'INFORMATION

Tout reste donc loin d'être dit sur le monopole, mais celui-ci s'est révélé finalement précieux. Sous sa forme simple, il a permis de situer le véritable enjeu : l'information dont certains disposent, et d'autres non. Un régulateur qui connaîtrait toute l'information nécessaire pourrait fixer les prix exactement comme le ferait le marché. Ce fut d'ailleurs l'argument essentiel des économies planifiées. Mais l'information reste toujours en partie privée, et détenir une information stratégique, c'est avoir le pouvoir d'en abuser. En tout cas la tentation.

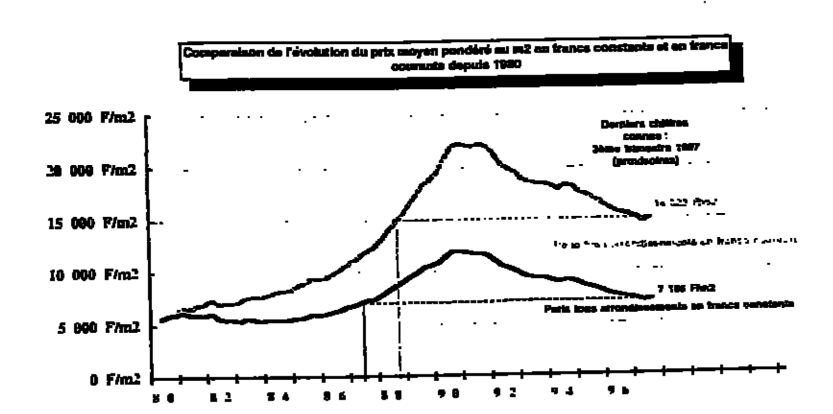
Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais

IMMOBILIER

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Une augmentation des prix à la fin de 1997 par rapport au 2ème trimestre 1997



Un coup d'arrêt est enfin observé dans le mouvement de chute des prix de l'immobilier constaté depuis 1992, et qui est venu en correction de la "bulle spéculative" des années 1987 à 1991.

Nous constatons une augmentation sensible des prix au m2 sur Paris (+ 1,62 %) en variation trimestrielle sur les arrondissements de la capitale. A noter cependant que les 5ème et du 20 ème arrondissement sont restés stables.

Les départements de Petite Couronne suivent le même mouvement. La variation trimestrielle des prix pour la Petite Couronne se répartit ainsi :

Hauts de Seine	+ 1,56 %
Seine Saint Denis	+ 2,87 %
Val de Marne	+ 2,13 %

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er -
Téléphone : 01 44 82 24 00



VENTE AUX ENCHÈRES
EN LA CHAMBREDES NOTAIRES DE PARIS
LE 10 MARS 1998 à 17 HEURES
75013 PARIS
9 et 11, rue de la Santé
(ANCIENNE CLINIQUE PÉAN)
Ensemble de trois bâtiments libres :
– un bâtiment de quatre étages ;
– deux bâtiments de deux étages.

Mise à prix : 20 000 000 F.Consignation : 5 000 000 F (par chèque de banque à l'ordre de Mᵉ Crunelle)

Visites le 16-2-98, de 10 h à 12 h., le 3-3-98 de 14 h à 16 h

Renseignements : 01-45-61-55-70

Y. CRUNELLE, notaire
164, rue du Fbg-St-Honoré, 75008 Paris.

VENTES

FONDS DE COMMERCE

CÔTE D'AZUR
Idéal investisseur
OU PROFESSIONNEL
emplacement nº 1
glacier sur le quai
Port-Camargue
rapport locatif saisonnier
60 000 F
Prix murs et fonds
490 000 F frais réduits
Tél. : 06-85-32-51-59

APPARTEMENTS

5ᵉ arrondt

VAL-DE-GRÂCE
Très bel appt., réception, 2 chbres, cuis., bns, 2 serv.
3 350 000 F 01-43-25-83-61.

BD ST-GERMAIN
Superbe imm. pierre de t. 6/7 P., asc., soleil, à rénover.
4 700 000 F 01-55-42-77-76.

6ᵉ arrondt

LIMITE 6ᵉ, 3 P. 54 m², refait nf., imm. pierre de t., ravalé, 4ᵉ ét., vue dégagée.
1 250 000 F. – 01-53-69-97-98

JEAN-FERRANDI, 5 P
P. de t., 3ᵉ ét., asc., dble expo, chbre serv., charme, exc. ét. Px 4 MF.
Tél. : 01-45-44-92-44. Part.

St-Germain-des-Prés, p.d.t., 1ᵉʳ, prof. lib. autor., 4 p. 150 m², id. méd. Urgt.
01-43-35-18-36.

ST-SULPICE
EXCEPTIONNEL – 2 P. dernier ét., balc., vue, imm. gd stand., 3 150 000 F, park. poss. 01-46-34-73-13

7ᵉ arrondt

PARTICULIER VEND
Métro : rue du Bac.
190 m², prestige, ét. élevé, 4/5 p., 2 nivx. Salon et galerie, 71 m², s. à manger, 2 chbres, 2 s. de bains, dressing, placards, cuis. équipée, 2 caves, 2 park.
Tél. : 01-45-51-07-24.

BAC VARENNE pdt, étage noble 5/6 p., 184 m², belle allure, serv. 01-43-35-18-36

8ᵉ arrondt

8ᵉ ST-AUGUSTIN imm. Haussmann superbe appt., 189 m², 3 chbres, rénové et décoré, 6 250 000 F. Cab. BENOIT 01-49-76-52-35

DANS PARC MONCEAU
73 m² + 8 m² balc., soleil, box.
Exclusif 01-45-61-00-13

9ᵉ arrondt

La Tour des Dames, 250 m², 5ᵉ ét., asc., vue dégagée, charme, parfait ét., 4 chbres. Serv. 5 MF – 01-45-49-16-03

11ᵉ arrondt

SEFIMEG VEND TRÈS BEAUX 2 PIÈCES
51 à 57 m² refaits à neuf
712 000 F à 805 000 F
53, AV. PARMENTIER
Visites mercredi et jeudi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.
01-48-06-22-96

12ᵉ arrondt

« Prox. Bois de Vincennes »
SEFIMEG VEND
TRÈS BEAUX 5 PIÈCES
refaits à neuf, cave – park.
1 270 000 F à 1 765 000 F
Bureau de vente s. place du lundi au samedi 11 h à 13 h et 14 h à 19 h.
34, RUE CLAUDE-DECAEN
01-43-43-89-68

RUE DE CHARENTON
Lofts – Duplex et surfaces à aménager
à partir de 14 000 F le M²
AD'HOC 01-44-75-70-65

Daumesnil mais. réc. s/3 nivx, gd liv., s. à m., 5 chbres, s-sol, 2 terrasses.
TBE 01-43-35-18-36

14ᵉ arrondt

Rue des Artistes.
Beau 2 P + entr., cuisine, wc., salle d'eau.
Bon immeuble, faibles charges.
Prix : 625 000 F.
Tél. : 01-43-27-04-04
Fax : 01-43-27-37-97

Denfert anc., 3ᵉ sans asc., 3/4 p. 104 m², tr. bon plan, sans vis-à-vis, cht gaz.
01-43-35-18-36

15ᵉ arrondt

MONTPARNASSE récent 3 p., 74 m², à rafr., cave, park., px except.
01-43-35-18-36

JAVEL imm. 1930 répertorié pr son architecture, 3 p., 95 m², parquet, volume, belle HSP.
1 780 000 F – 01-45-67-84-24

16ᵉ arrondt

RADIO FRANCE
2 r. Marronniers, standing, studio 28 m² env., asc., chf. imm. 439 000 F.
01-47-64-95-11

19ᵉ arrondt

19 AV. DES EIDERS
145, R. DE FLANDRE
3/4 P, 88 m² + balc., 10 m². Cave, parking. Immeuble 1979
995 000 F.

Mᵒ CRIMÉE
Charmant 2 P., 39 m² + jardin, 1ᵉʳ étage, cuis. équipée, parking.
730 000 F
SINVIM 01-41-92-55-55

78 Yvelines

MAISONS-LAFFITTE
5' RER, bel imm. récent
Studio 27 m² bien agencé
2ᵉ ét. asc., refait à neuf.
390 000 F. 01-45-87-70-50

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE
récent 4 p., 95 m², 4ᵉ ét., balc., park., s.-sol, s. de bains, s. d'eau, 2 WC, chf. individuel gaz. 1 150 000 F
GERER 01-42-65-03-03
M. Michaut 06-07-74-89-62

94 Val-de-Marne

FONTENAY-AUX-ROSES, B. F3, 60 m², RER B, bus sur place, Pte-Orleans, rés. très calme, cave, park., esp. vert.
660 MF. T. : 01-46-44-55-59

PROVINCE

PENTHOUSE
CANNES
Produit de prestige
proximité Croisette
vue exceptionnelle
sur mer et îles.
Appt 260 m², terrasse 800 m² paysagers, 7ᵉ et., 10 garages.
DIRECT PROPRIÉTAIRE
accepte tte offre raisonnable s/place, jeudi 12, vendredi 13, samedi 14-02
LE DIANA
69, bd Alexandre-III

MAISONS

Paris Rég. parisienne

91 LONGJUMEAU
Particulier vend maison bourgeoise, centre ville, 160 m² (séjour 40 m² + 6 pièces, cuisine, salle de bains, WC). Chauffage central. Jardin intérieur, 80 m². Possibilités profession libérale ou artisanale.
1 200 000 francs. Tél. : 01-64-48-95-90

ENCHÈRE NOTAIRE
Saint-Arnoult (78)
9, rue des Prêtres
Maison 86 m².
Mise à prix : 162 000 F.
Visites 16 et 23/2 : 14 h 30 à 16 h 30, 27/2 : 11 h à 13 h.
« Le fond du Gravier »
Terrain boisé 11 000 m².
Mise à prix : 13 000 F.
M. Roubaud-Galonnier.
Tél. : 01-30-41-31-09

PROVINCE

Particulier à particulier vend centre Var sur 4 ha plat boisé superbe villa 150 m² + maison 100 m² + annexes + dépendances + piscine + p. house équipée.
Tél. : 04-94-33-25-25, soir ou heures de repas.

TERRAINS

TERRAIN À BATIR
10 km de Romilly (51)
CLESLES
Calme, pêche, chasse.
815 m², clôturé + maisonnette.
Eau, électricité, téléphone.
Mise a prix : 80 000 F
Tél. : h.b. 01-64-12-74-52
soir 01-64-30-63-86



VIAGERS

XVIIᵉ ple de Clichy
3 p. libre, couple 60 ans.
250 000 F + 2 800 F/mois.
01-42-65-07-57

IMMEUBLES

INVESTISSEUR CANADIEN
rech. imm. bourgeois occupé ds quartier résid., rent. min. 8 %. 12 à 15 MF.
Tél. : 01-47-75-89-17

PROPRIÉTÉS

A SAISIR 60 MN. de Paris par A6, Montargis gare SNCF. Golf, équitation sur place anc. métairie sur terrain 4 ha. bordé par le canal. Séj. cathédrale mezzanine, cheminée, salon, cuis., 3 chbres, bain, wc + maison d'amis 4 p. + dépend. px. total : 798 000 F. Credit poss.
02-38-85-22-92 – 24 h/24.

PROVINCE

LUBÉRON SITE CLASSÉ
5 km Gordes, 35 km Avignon, TGV.
Au point culminant d'un authentique village provençal.
Propriétaire vend
Maison XVIIIᵉ restaurée, prestations de qualité, vaste séjour + cheminée bureau spacieux + cheminée, 3 ch., + bains, + cab. toilette, cuis. aménagée, chauf. central, loggia, terrasse, véranda couverte, vue panoramique exceptionnelle. 1 420 000 F.
Tél. : 01-47-05-42-62
Fax : 01-45-51-22-27

ACHATS

APPARTEMENTS

PARIS

Rech. urgent 100 à 120 m². Paris. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

LOCATIONS

OFFRES VIDES

PARIS-8ᵉ

EUROPE-8ᵉ
6 p. parf. ét., pierre de t.
Expo sud. chauff. gaz indiv.
175 m², 16 500 F,
5 p. 150 m², 12 500 F
Tél. : 01-40-26-11-84

PARIS-15ᵉ

Rare 15ᵉ Alleray
2/3 p. 62 m². 1ᵉʳ ét. et N. calme absolu s/jard. imm. stand. 1992, 6 800 cc. av. park.
T. 01-44-19-77-51 (rép.)

Paris Rég. parisienne

ETUDE LAFFITTE
01-40-45-76-11
LES JARDINS LECOURBE
179, R. LECOURBE
EN LOCATION
Sans commission d'agence
Disponible immédiatement

RÉSIDENCE NEUVE du 2 au 6 pièces SUR PLACE
6 jrs/7 - 10 h à 19 h

BUREAUX
Bd Raspail
appt 112 m², 2ᵉ et asc.
Refait à neuf, locaux professionnels.
Tél. : 04-70-43-32-07

DEMANDES

MASTER GROUP
47, r. Vaneau 75007 Paris
rech. appts vides ou meublé toutes surfaces pour
CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS
01-42-22-98-70

AGENDA

GARDE ENFANTS

Dame sérieuse cherche à garder enfant de 3 mois à 1 an.
Soisy s/Seine (91) proche Evry.
Tél. : 01-60-75-82-56

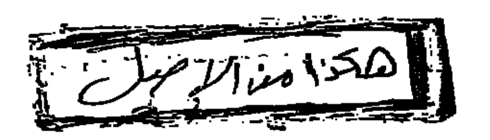
Au pair pour Cologne, famille artiste, fille 13, garçon 11, permis de conduire, bac indispensables.
Envoyer CV photo.
LECKEBUSCH
MULHEIMER STR. 28
51469 BERGLISCH GLADBACH
ALLEMAGNE

TÉMOIGNAGES

Pour documentaire sur chômeurs Paris, rech. témoignages. Envoyez votre histoire + coord.
Ad. Post. Films à Trois
8, rue des Cloÿs
75018 Paris

STAGES





IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

2e arrondissement

"Montmartre-Jeûneurs"
155, rue Montmartre
46, rue des Jeûneurs, PARIS 2ème

Réalisation :
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous :
4, Place Saint-Thomas d'Aquin,
75341 Paris Cedex 07

A l'angle de la rue Montmartre et de la rue des Jeûneurs (métro Bourse), la RIVP rénove un bel ensemble de bâtiments construits du 17è au 19è siècle. Logements de caractère, sur rue et sur belles cours pavées, disponibles du studio au 4 pièces.
Frais de notaire réduits et possibilité de réduction d'impôts en cas d'investissement locatif (amortissement PERISSOL).
Livraison prévue : début 1999.
Bureau de vente au 158, rue Montmartre : lundi et mercredi de 13h à 19h, samedi de 10h à 15h. **Renseignements et réservations : RIVP 01 40 51 27 54 ou 01 40 51 27 28**

RIVP

10e arrondissement

"Le Saint Louis"
21, Rue de la Grange aux Belles

Réalisation et commercialisation :
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : http://www.stimbatir.fr

Idéal défiscalisation "Périssol"

A quelques pas du Canal Saint-Martin et de l'Hôpital Saint-Louis. STIM BATIR vous propose une résidence aux prestations de qualité et à l'architecture élégante.
Label Qualitel et Confort électrique.
Studios à partir de 565 000 F, parking compris.
Pour tout renseignement ou rendez-vous, appelez le **01 47 12 54 44 ou bien adressez un fax au 01 47 12 55 46**

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

11e arrondissement

Résidence Voltaire
Rue des Nanettes / rue Condillac

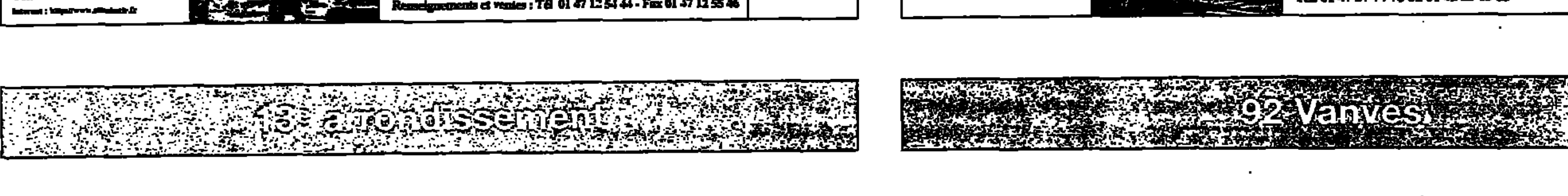
Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt
cedex
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : http://www.stimbatir.fr

SPECIAL PÉRISSOL - LIVRAISON IMMEDIATE
RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS

STIM BATIR vous propose quelques studios achevés au cœur du 11e arrondissement.
Investissement idéal :
- loyer garantie 9 ans,
- *fiscalité avantageuse (cumul amortissement Périssol et récupération de TVA),*
- excellente rentabilité

Renseignements et ventes : Tél 01 47 12 54 44 - Fax 01 47 12 55 46

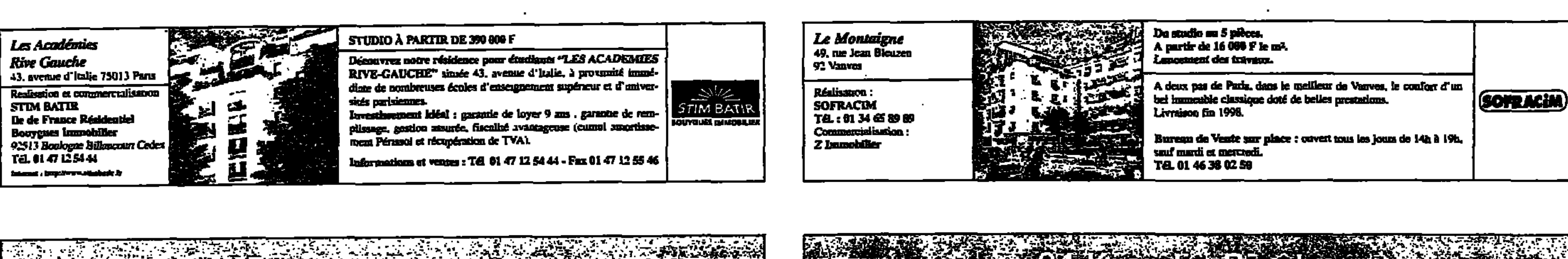
STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER



13e arrondissement

Les Académies Rive Gauche
43, avenue d'Italie 75013 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile de France Résidentiel
Bouygues Immobilier
92513 *Boulogne Billancourt Cedex*
Tél. 01 47 12 54 44
Internet : http://www.stimbatir.fr



STUDIO À PARTIR DE 390 000 F

Découvrez notre résidence pour étudiants *"LES ACADEMIES RIVE-GAUCHE"* située 43, avenue d'Italie, à proximité immédiate de nombreuses écoles d'enseignement supérieur et d'universités parisiennes.
Investissement idéal : garantie de loyer 9 ans, garantie de remplissage, gestion assurée, fiscalité avantageuse (cumul amortissement Périssol et récupération de TVA).

Informations et ventes : Tél 01 47 12 54 44 - Fax 01 47 12 55 46

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

15e arrondissement

14, rue de l'Abbé Groult
Rue de l'Abbé Groult

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt
cedex
Tél. : 01 47 12 54 44
Internet : http://www.stimbatir.fr

VENEZ VISITER DES AUJOURD'HUI 2 SUPERBES APPARTEMENTS DE 4 PIÈCES.

Au centre du 15e arrondissement, dans une rue calme toute proche de la place du Commerce, une résidence de standing qui conjugue charme, confort et sécurité.
4 pièces de 96 m² habitables à partir de 2 660 000 FF (parking et cave inclus), avec grands balcons et vue très dégagée.
Pour tout renseignement ou rendez-vous, appelez le **01 45 31 61 35 ou 01 47 12 54 44.**

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

19e arrondissement

Le Galilée
104, boulevard de la Villette
75019 Paris

Réalisation :
SOFRACIM
Tél. : 01 34 65 89 89
Commercialisation :
Z IMMOBILIER
43, rue de Courcelles 75008 Paris

NOUVEAU PROGRAMME
DU STUDIO AU 5 PIÈCES

Prochainement sur cette belle avenue SOFRACIM réalise un petit immeuble résidentiel. Prestations de qualité. Métro Colonel Fabien à 200 m.

Renseignements et ventes :
Z IMMOBILIER 43, rue de Courcelles 75008 Paris
Tél. 01 42 25 15 55

SOFRACIM

RÉGION PARISIENNE

78 Carrières-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation :
FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09

Livraison immédiate. Derniers appartements du 2 P au 4 P ainsi que duplex indépendant de 5 P 113 m² avec jardin 110 m². Exemple de prix : 3 P à partir de 960 000 F.

Dans un écrin de verdure et un cadre de vie protégé, résidence à l'architecture et aux prestations de qualité : labels Promotelec et Qualitel. Nombreux balcons et grandes terrasses.

Bureau de vente et appartement modèle sur place, visite sur rendez-vous : ouvert tous les jours de 11 h à 19 h.
Tél : 01 39 57 26 10

FRANIM

92 Levallois Perret

29, rue Danton
92 Levallois-Perret

Réalisation :
SOFRACIM
Tél. : 01 34 65 89 89
Commercialisation :
Z Immobilier

Du studio au 5 pièces duplex.
Travaux en cours.

Aux portes de Paris et de Neuilly, à 100 m du métro Louise Michel, une très belle résidence de 28 appartements du studio au 5 pièces duplex. Prestations de qualité. Jardin privatif intérieur. Balcons et grandes terrasses. Caves et parkings.

Bureau de Vente : 30, rue Danton ouvert tous les jours de 14h à 19h, sauf mardi et mercredi.
Tél. 01 47 57 74 75 ou 01 42 25 15 55

SOFRACIM

92 Vanves

Le Montaigne
49, rue Jean Bleuzen
92 Vanves

Réalisation :
SOFRACIM
Tél. : 01 34 65 89 89
Commercialisation :
Z Immobilier

Du studio au 5 pièces.
A partir de 16 000 F le m².
Lancement des travaux.

A deux pas de Paris, dans le meilleur de Vanves, le confort d'un bel immeuble classique doté de belles prestations.
Livraison fin 1998.

Bureau de Vente sur place : ouvert tous les jours de 14h à 19h, sauf mardi et mercredi.
Tél. 01 46 38 02 50

SOFRACIM

94 Kremlin Bicêtre

L'Atlante
6 à 10, rue Edmond Michelet
94 Kremlin Bicêtre

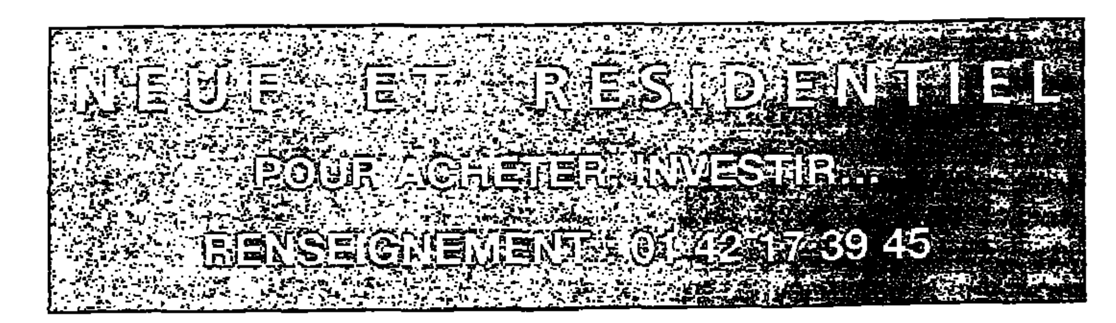
Réalisation :
SOFRACIM
Tél. : 01 30 46 91 92

2 ET 3 PIÈCES,
PARKING EN SOUS-SOL.
CRÉDIT : LIBRE.

Paris 13ème à 700 m, métro à 100 m.
Prestations de qualité, façade en pierre, chape flottante, vidéophone...

Appartement décoré,
visite sur rendez-vous.
Tél. 01 30 46 91 92

SOFRACIM





Le mensuel qui vous aide à acheter dans le neuf.
Chez votre marchand de journaux.